

le pays 47 84 de fougères

Le Laboratoire des Médicaments Vétérinaires
Le conflit Réhault
Sage-femme de 1ère classe
La M.J.C. de toujours



sommaire

Le Laboratoire National des Médicaments Vétérinaires, un exemple de décentralisation	2
Le conflit Rebault et la ville de Fougères	7
Sage-femme de 1ère classe	11
La Maison des Jeunes n'est plus une jeune maison	13
Connaissez-vous les Archives Municipales de Fougères	21
Gallo De cai lere (e ôir) a la neistey	22

«pays»

Revue bimestrielle, sur les traditions, l'art, l'histoire, l'économie, l'environnement du Pays de Fougères.

Siège social : 6, rue de la Fourchette, 35300 Fougères.

Abonnement : 5 numéros : 60 F.

Soutien : à partir de 100 F.

Prix du numéro : 12 F.

Chèque libellé au nom du « Pays » sans numéro de compte, envoyé à :

Daniel Heudré
6, rue de la Fourchette
35300 Fougères

Comité de Rédaction

Rémy Allain - Philippe André - Jean-Yves Bauge - Daniel Bouffon - René Cintré - Germaine Dolong-Guénée - Jacques Fauchoux - Jean-Claude Gouzier - Emile Gortais - Jacky Hamard - Bernard Heudré - Daniel Heudré - Francis Lebreton - Michel Martin - Michèle Mourot - Solange Raimbaud - Gérard Pommis - Joseph Pommereul.

Photographie : Jean-Luc Barbellette - Vincent Louët.

Directeur de la publication : Daniel Heudré.

Tel. 99.18.84 à partir de 17 h

TRAVAUX SCOLAIRES

Nous publierons les travaux d'élèves qui présenteront un intérêt pédagogique et qui seront en rapport avec l'histoire, l'art, l'environnement ou l'économie du Pays de Fougères.

Photo couverture : « La Maison des Jeunes et de la Culture de Fougères ».

le pays

de fougères

47^e numéro

Le Laboratoire National des Médicaments Vétérinaires

Un exemple de décentralisation

Tous les Fougérais ont plus ou moins entendu parler du « laboratoire vétérinaire » de Javené et beaucoup, sans doute, l'ont aperçu en quittant Fougères par les routes de Vitré ou de Laval, dominant les bords du Couesnon. Mais probablement bien peu sauraient dire ce qui est fait dans ces bâtiments aux formes un peu raides qui contrastent avec les lignes souples de la campagne environnante.

Le Laboratoire National des Médicaments Vétérinaires a été construit voici déjà presque 9 ans sur les terres de la Haute-Marche en Javené. L'idée, qui en était venue quelques années auparavant à Monsieur Cointat, alors Maire de Fougères et Ministre de l'Agriculture, ne manquait pas d'audace. En effet, n'était-il pas tout simplement question de construire ici un laboratoire chargé de contrôler les médicaments vétérinaires vendus en France alors qu'aucune réglementation n'autorisait encore à le faire. A tel point, et la chose n'est pas si banale dans l'administration, que le Laboratoire de Fougères a été achevé, pour l'essentiel, au moment même où le parlement adoptait la loi sur la pharmacie vétérinaire. On aurait voulu le

faire exprès, la réussite n'aurait pas été plus spectaculaire !

Ce laboratoire est l'un des derniers nés d'un ensemble de 9 laboratoires nationaux relevant des Services Vétérinaires de la Direction de la Qualité du Ministère de l'Agriculture. Ils sont chargés de la protection de la santé animale mais aussi de celle de la santé humaine par le contrôle de la qualité des denrées alimentaires d'origine animale.

La Bretagne doit à l'importance de son activité dans les domaines de l'élevage et de l'agroalimentaire d'être particulièrement bien pourvue à ce sujet car, en plus de Fougères, on y trouve 2 autres laboratoires nationaux. A Brest, le Laboratoire National de Pathologie des Animaux Aquatiques étudie les maladies des poissons marins et de rivière, la salubrité des produits de la mer. A Ploufragan, près de Saint-Brieuc, l'Institut d'Élevage et de Pathologie est un complexe scientifique important qui se consacre à l'étude des maladies des volailles et des porcs et à l'amélioration de la qualité des viandes de volailles.

Pour sa part, le Laboratoire National des Médicaments Vétérinaires n'est

pas situé en première ligne sur le front des combats contre les maladies animales. Sa mission le place, plus en retrait, au niveau du contrôle de la qualité des médicaments. Tâche importante car il ne peut y avoir de thérapeutique efficace sans un médicament vétérinaire de qualité.

La loi sur la pharmacie vétérinaire, adoptée en mai 1975, a prévu en effet qu'aucun médicament vétérinaire ne pourra désormais être commercialisé sans avoir obtenu l'autorisation préalable des Ministères de l'Agriculture et de la Santé. En conséquence, l'industrie pharmaceutique est tenue de déposer auprès de ces Ministères un dossier attestant la qualité, l'efficacité et l'innocuité de chaque médicament. Le Laboratoire est chargé par ces Ministères d'étudier ces dossiers et de proposer une décision sur chaque demande.

Pour cette réglementation, les pouvoirs publics souhaitent atteindre un double objectif : garantir la qualité et donc l'efficacité des médicaments vétérinaires et assurer la protection de la santé publique en contrôlant l'absence, dans les aliments, de résidus médicamenteux dangereux pour le consommateur.

Faire du médicament vétérinaire un produit de qualité

S'il n'est pas nécessaire de faire du médicament vétérinaire un produit d'exception, les vétérinaires praticiens attendent cependant de l'autorisation délivrée par l'administration un label de qualité. Et, dans cet esprit, la toute première garantie doit être l'exactitude de la composition du médicament. Aussi le Laboratoire a-t-il fait un effort très important dans le domaine de l'analyse du médicament vétérinaire et aucun de ces produits n'est autorisé sans une vérification préalable de la conformité de la composition annoncée sur l'étiquetage.

Il a donc fallu acquérir des appareils d'analyse très performants et former personnel scientifique et technique à des méthodes d'analyses sophistiquées aux dénominations un peu barbares : chromatographies en phase gazeuse et en phase liquide à haute pression, polarographie, spectrophotométrie, d'absorption atomique.



Bâtiment scientifique



Vue d'ensemble des installations du Laboratoire.

le médicament vétérinaire ne peut être commercialisé. La réputation de rigueur du Laboratoire, dans ce domaine du contrôle analytique, n'est d'ailleurs plus à faire...

Si ces opérations de contrôle font apparaître un défaut dans la qualité ou la stabilité de ces produits dans les méthodes de contrôle proposées par l'industrie, le dossier est rejeté et

Un bon usage du médicament vétérinaire pour une meilleure protection de la santé animale...

Il reste beaucoup à apprendre sur le médicament vétérinaire pour améliorer son efficacité et les conditions de son emploi. Le Laboratoire s'est attaché pour sa part à l'étude de la classe thérapeutique la plus importante en médecine vétérinaire : les antibiotiques. Les élevages sont en effet sous la menace permanente d'infections bactériennes car, malgré les précautions accrues prises dans le domaine de l'hygiène, une forte densité d'animaux est à ce sujet un facteur de risque supplémentaire. Or

il est indispensable de conserver à l'antibiothérapie toute son efficacité et de s'opposer à la sélection de bactéries résistantes aux antibiotiques par suite d'un mauvais usage de ces médicaments.

Aussi le Laboratoire se consacre-t-il actuellement à des travaux importants sur les conditions d'utilisation de ces médicaments en étudiant, en particulier, les doses d'antibiotiques susceptibles de garantir leur efficacité thérapeutique pour les diverses espèces animales.

... et dans le respect de celle du consommateur

Depuis quelques années, les consommateurs se montrent de plus en plus soucieux des divers aspects de la qualité de leur alimentation. Ils exigent, pour leurs aliments, une réelle valeur nutritive, un aspect et une saveur agréables, une qualité hygiénique irréprochable et le tout au prix le plus bas possible.

Le loi sur la pharmacie vétérinaire a eu pour principal objectif de répondre à ce souci des consommateurs. Elle a cherché, pour l'essentiel, à garantir la qualité hygiénique des aliments en évitant leur contamination par des résidus médicamenteux dangereux.

Aussi, l'industrie pharmaceutique vétérinaire doit-elle rechercher, par des études approfondies, les éventuelles

potentialités de toxicité chronique chez l'animal de laboratoire, des travaux de tératogénèse, de mutagénèse, de cancérogénèse. Ces expérimentations ont pour but de chercher à savoir si les très faibles doses de résidus susceptibles de se trouver dans les denrées alimentaires peuvent présenter un risque pour la santé du consommateur.

Enfin, on étudie, chez toutes les espèces animales concernées, la durée d'élimination de ces résidus dangereux pour la santé publique. Grâce à ces travaux, on peut préciser le délai qui doit être respecté entre la date d'administration de médicaments et l'abattage des animaux traités ou la collecte de lait ou d'œufs provenant des animaux traités. Le respect de ces mesures de précaution permet d'assurer l'absence de résidus dangereux dans les denrées alimentaires d'origine animale.

En dehors du contrôle très strict de ces travaux effectués par l'industrie pharmaceutique, le Laboratoire apporte une contribution importante à l'amélioration de la qualité hygiénique des aliments. Depuis 3 ans, le

Laboratoire, en lien avec la Fédération Nationale des Producteurs de Lait, a entrepris plus d'une centaine d'études pour mieux connaître l'importance et la durée de la contamination du lait par des résidus d'antibiotiques après traitement des vaches laitières. On observe, aujourd'hui, que l'action conjuguée des mesures réglementaires, des travaux du Laboratoire et de l'information des éleveurs a permis une réelle amélioration de la qualité du lait pour le plus grand bénéfice de la santé publique et de l'industrie laitière.

Un laboratoire ouvert sur l'extérieur...

L'objectif du Laboratoire est d'achever sous deux ans l'étude des derniers dossiers d'autorisation de mise sur le marché des médicaments vétérinaires. Cette autorisation de mise sur le marché, label de qualité du médicament vétérinaire, constitue un facteur déterminant pour la reconquête du marché national menacé

par l'industrie étrangère et pour l'essor de l'exportation des médicaments français. L'application aujourd'hui effective des directives communautaires concernant la pharmacie vétérinaire laisse ainsi prévoir, à court terme, la libre circulation des médicaments vétérinaires dans les 10 pays de la communauté européenne.

De nombreuses instances internationales se mettent actuellement en place pour harmoniser les exigences réglementaires et préparer cette libre circulation des médicaments vétérinaires : Comité des Médicaments Vétérinaires des Communautés Economiques Européennes, Comité d'experts du Conseil de l'Europe, Comité mixte F.A.O./O.M.S. des Nations Unies, le Laboratoire de Fougères doit à ses responsabilités nationales en matière d'autorisation de mise sur le marché des médicaments vétérinaires et à la qualité de ses travaux de recherche de participer activement à toutes ces structures internationales où il représente l'administration française.



Contrôle analytique des médicaments vétérinaires.

Devant la vive concurrence internationale qui s'annonce, seuls des médicaments de qualité pourront s'imposer. Le Laboratoire souhaite apporter à l'industrie pharmaceutique française, tenue d'innover pour survivre, une aide efficace dans l'amélioration du médicament vétérinaire. Les petites et moyennes industries de ce secteur économique, dont un bon nombre est implanté dans l'ouest de la France, sont évidemment très défavorisées à ce sujet par rapport aux grands groupes industriels disposant des laboratoires et des équipes de recherche nécessaires.

C'est la responsabilité des 51 personnes travaillant actuellement au Laboratoire. On y trouve, regroupés en équipes pluridisciplinaires, des scientifiques de haut niveau, des universitaires, vétérinaires, pharmaciens, assistés de techniciens supérieurs spécialisés en chimie et en bactériologie. Une infrastructure administrative et de maintenance assure la mission importante de faire « tourner » le Laboratoire.

Cinquante et une personnes dans un Laboratoire capable d'accueillir trois cents, le problème se pose donc de l'augmentation nécessaire des effectifs scientifiques et techniques. Les justifications d'un tel développement ne manquent pourtant pas. Les domaines de compétence du Laboratoire font apparaître des besoins actuellement non satisfaits et dont on peut prévoir, sans risque

d'erreur, l'accroissement inéluctable : amélioration des médicaments vétérinaires et de la qualité des aliments, meilleure protection de la santé publique.

Il n'est certes pas chose facile, en période de crise économique, de penser la croissance, pourtant nécessaire, du Laboratoire de Fougères, mais la collectivité locale et nationale est en droit d'attendre de cette importante structure des services rendus qui soient à la hauteur des investissements consentis.

J. BOISSEAU

... et tourné vers l'avenir

Tâche considérable donc d'étudier plus de 8 000 dossiers de médicaments vétérinaires, d'assurer une recherche toujours plus complexe dans le domaine de l'analyse, de la toxicologie et de la pharmacocinétique du médicament vétérinaire.

Le Laboratoire de Fougères a-t-il la possibilité de mener à bien les missions qui lui sont confiées par le Ministère de l'Agriculture, a-t-il les moyens de ses ambitions ?

Implanté sur un terrain de 10 hectares, le Laboratoire représente, par ses seuls bâtiments, un outil particulièrement important. Un seul chiffre peut résumer à lui seul la situation : 7 500 m² de locaux administratifs, de laboratoires, d'animaleries et de services techniques nécessaires à la bonne marche de l'établissement. Ces bâtiments, livrés en juin 75 et, pour les derniers, en décembre 77, ont représenté un investissement de plus de 20 millions de francs. Les divers services du Laboratoire sont dotés des appareils scientifiques modernes nécessaires aux travaux de contrôle et de recherche entrepris.

Le Laboratoire étant donc, par sa conception et ses équipements, parfaitement adapté à ses missions, il ne reste plus qu'à tirer le meilleur parti de ces installations hautement spécialisées.



Recherche d'antibiotiques dans le lait.

Le conflit Réhault et la ville de Fougères

Quel Fougérais ne se souvient ou n'a entendu parler du conflit Réhault : occupation de l'usine, relance de la production par les salariés, refus du démantèlement de l'unité de production, les manifestations. Le conflit s'échelonna sur quatre ans et quatre mois, soit 1600 jours. Comment ouvrir cette période de l'histoire du mouvement ouvrier fougérais et finalement l'histoire même de la ville de Fougères ? En effet, tout au long d'un siècle de cette lutte, par ailleurs si originale, se pose la question des relations entretenues entre les salariés et le tissu social de la cité. Les efforts qui ne furent pas sans succès quant à l'issue du conflit. Ne faut-il pas éclater toutes les dissensions, mettre à jour les désaccords latents entre les composantes de la société fougéraise. Ce qui surprend, au regard de la chronologie, est l'incompréhension dont seront sujets les salariés de cette entreprise. Incompréhension solidée par l'appartenance, puis le développement d'un phénomène de rejet/isolement des Réos vis-à-vis de l'ensemble de la population fougéraise.

Partie prenante de l'histoire dite immédiate, l'objet de cette étude n'est pas de raviver d'anciennes querelles, encore moins de définir les « torts ou raisons » de chacun, mais il traduit une volonté de mieux appréhender le proche passé de la ville de Fougères. Cette étude s'est fixée comme objectif de donner des éléments d'explication du processus de rejet/isolement. L'analyse des seules modalités de lutte et les revendications afférentes ne suffit pas, à notre sens, à donner la mesure de cette problématique. Plus qu'une étude du conflit, il s'agit donc d'éclairer les rapports régissant l'usine Réhault et la ville de Fougères. Dans une série de cinq articles, l'auteur tente de démontrer que le phénomène de rejet/isolement prend sa source avec le développement de l'entreprise à partir de 1953, date de la signature d'un contrat entre les salariés et la direction, jalou d'une politique corporatiste poursuivie en 1968 dans des conditions différentes cependant (article II). Avec cet

accord s'opère une recomposition des forces syndicales au sein de l'usine, comme à l'échelon de l'agglomération. La multiplicité des analyses sur la crise, et donc des moyens aptes à la résoudre aboutiront à l'échec du Front Syndical Fougérais. Les Réos et la CFDT sont alors quasiment seuls (article III). La manière dont ils s'organisent n'est pas exempte de critiques et participe dans cette mesure au processus de rejet/isolement. L'étude de la structure du conflit est donc un impératif de l'étude (article IV). L'interaction de tous ces éléments nous permet de mettre en valeur, par une étude de la chronologie du conflit, les rapports institués entre l'usine Réhault et la ville de Fougères (article V).

Le 28 janvier 1976, la Direction des Etablissements Réhault S.A., spécia-

lisés dans la fabrication de chaussures pour femmes, dépose le bilan, et le 10 février de la même année, le tribunal de Commerce de Rennes ordonne la liquidation des biens de la société sans continuation d'exploitation. La ville de Fougères va connaître à partir de cette date, le plus long conflit social de France. Il prit fin le 2 juillet 1980 par la remise des clés de l'usine à l'entreprise locale Barbier, (chaussure) acquéreur des bâtiments.

En fait, c'est véritablement au début de l'année 1975 que débute les événements qui aboutiront au licenciement des 655 salariés de la société Réhault. Aussi comme préliminaire à cette étude, convient-il d'examiner tout particulièrement cette période et de dresser un rapide tableau de la structure économique de l'agglomération fougéraise.

I Quelques données économiques

A Fougères en 1975, le secteur tertiaire (administration, services) ne représente que 20 % des emplois salariés, le secteur secondaire (industrie) plus de 79 % des effectifs. Fougères est donc une ville à forte population ouvrière, où le tertiaire est peu développé.

Le secondaire se répartit comme suit (1) :

Cuir et peaux	26 %
Habillement	17 %
Métallurgie, mécanique, électricité	16 %
Bâtiment et travaux publics	11 %
Industrie agro-alimentaire	9 %
Industrie extractive et construction	8 %

Bois et ameublement 5 %
Verre 3 %

Ce qui représente en chiffre pour les cuirs et peaux, l'ameublement et la métallurgie mécanique plus de 7 000 personnes. 54 % de l'activité du secondaire représentent des industries en crise quasi-permanente : cuir et peaux, habillement et bâtiment. Les cuirs et peaux, malgré un mouvement de diversification, restent l'activité principale. Le secteur secondaire connaît, cependant, si l'on analyse l'évolution de 1968 à 1976, une diminution de ces effectifs pour l'agglomération.

Evolution du secteur secondaire depuis 1968 (2) :

	1968 à 1972	1973	1974	1975	1976 à 1976	1968 à 1976
Solde	+ 388	- 57	- 7	- 227	- 952	- 855

Nota : le solde 68-76 prend en compte les licenciements de la chaussure (Réhault, Morel & Gaté, Maunoir) mais également la création dans la même branche d'activité des Ets Baudou et la Nouvelle Société Maunoir.

A travers ces chiffres, il faut noter tout particulièrement l'année 1975 avec le déficit le plus important des années 73/74/75. Si l'on regarde ce même secteur, l'on s'aperçoit qu'il connaît un fort taux de concentration puisque 45 % des salariés travaillent dans 8 % des établissements, soit moins de 10 entreprises (3). La moitié de celles-ci ont entre 10 et 20 salariés. Nous nous trouvons dans une structure industrielle où cohabitent quelques comités de production de plus de 200 salariés et qui regroupent près

de la moitié d'entre-eux et une multitude de petites entreprises.

La population salariée est âgée, cela étant caractéristique de certaines branches d'activité : le cas de la chaussure est typique.

- la moyenne d'âge y est de 45 ans,
- les salaires sont peu élevés,
- la main d'œuvre est sans formation : 8 ouvriers sur 10 sont O.S. (4).

Âgée et sans formation, c'est-à-dire la population la plus touchée par le chômage. C'est également elle qui a

le plus de difficulté à retrouver un emploi en cas de licenciement dans une période de crise économique. Cela d'autant plus, qu'à Fougères, près de la moitié des salariés sont des femmes : 43 % se répartissant ainsi : (5)

- secteur secondaire 77 %
- secteur tertiaire 22 %

Ce fort taux de présence des femmes dans l'industrie s'explique en partie par la faiblesse du tertiaire et par l'importance des industries de main-d'œuvre : chaussure, habillement.

II Les problèmes socio-économiques à Fougères en 1975

Dès février/mars, sept usines de la place connaissent de graves difficultés.

3 entreprises de chaussures : Réhault, J.-B. Martin, Morel ; 1 entreprise d'ameublement : Simons ; 1 d'habillement : Cyclone ; 1 de fabrication mécanique : Luchaire ; 1 de verrerie : la Cristallerie Fougéraise.

Au-delà des menaces de fermeture, la population est confrontée au problème d'ameublement de la récession qu'est le chômage partiel. En janvier 75, si 800 personnes connaissent une cessation totale de travail, 2 000 subissent une activité réduite. Les industries de la chaussure et de l'habillement sont les plus touchées par ces mouvements. Les jeunes et les femmes en sont les principales victimes.

Devant cette situation, les responsables politiques, économiques, les élus alertent l'opinion et les pouvoirs publics. Le 28 février, le conseil municipal vote à l'unanimité moins une voix (celle du conseiller communiste) une motion, adressée au gouvernement, proposée par M. Cointat, député-maire, analysant l'ampleur de la crise et demandant la mise en application de plusieurs séries de mesures (Doc. 1). Le premier point du texte exploite les risques de création d'une « ambiance sociale explosive », la C.C.I. de Fougères rejoint globalement les propositions énumérées dans ce document.

De leur côté, les responsables syndicaux regroupés au sein du F.S.F. (Front Syndical Fougérais) appellent, et cela pour la première fois depuis 1968, à un débrayage général. Celui-ci, soutenu par le CID-UNATI, rassemble 4 000 personnes autour de

trois revendications principales :

- la garantie de l'emploi,
- la réduction du temps de travail à 40 heures sans perte de salaire,
- la retraite à 60 ans.

Le Fonds Social Européen (F.S.E.) va accorder à la ville un crédit de deux milliards de francs en supplément d'un autre d'un montant identique alloué par le Fonds National pour l'Emploi (F.N.E.). Fougères devient pour cet organisme région pilote pour une opération de modernisation et de restructuration des entreprises. Il faut dire qu'à partir du mois de mars, la situation économique ne cesse de se dégrader.

Le 13 mars, l'entreprise Cyclone dépose son bilan. En avril le holding américain Genesco se retire de la Sté Réhault. Avec l'appui de banques, l'entreprise reprendra le contrôle du capital détenu par le groupe. Le concordat dont bénéficie la Sté Morel & Gaté après son dépôt de bilan du 9 août 1974 arrive à expiration. Le 6 avril, les responsables annoncent ne pas être en mesure d'assurer la distribution des congés payés. Ils seront finalement versés, après l'occupation de l'usine par les salariés, mais aucune garantie ne leur sera donnée quant à la poursuite de l'activité à long terme. Enfin, M. José Bidégain, délégué général pour l'industrie de la chaussure au C.N.P.F., évoque des menaces de licenciements pour trois entreprises locales : Morel & Gaté, J.-B. Martin et Réhault, soit environ 2 000 personnes avec plus de 1 000 licenciements prévus pour le dernier trimestre de 1975.

Aussi dès la rentrée, la riposte syndicale s'organise-t-elle. Pour la pre-

mière fois depuis 1932. Le 11 septembre, les salariés de la chaussure manifestent, seuls, 1 000 personnes défilent dans les rues. L'on assiste en peu de temps à une multiplication du nombre des manifestations. Elles deviennent à la fois plus suivies et plus dures dans la détermination des protagonistes. La tension monte, le sommet est atteint le 30 septembre. Les manifestants qui attendent les résultats d'une réunion bi-partite à Paris sur l'emploi à Fougères apprennent que celle-ci a été reportée. Sous la pression de la base, les responsables syndicaux envisagent une occupation pondérée de la Mairie. Avant même toute action de leur part, les forces de l'ordre chargent. De violents affrontements se déroulent alors, se soldant du côté des manifestants par deux blessés graves. La « Chronique Républicaine » relatara les événements en ces termes : « aux observateurs, cette intervention des forces de l'ordre semble très discutable... ».

Pour les organisations syndicales, cette charge fut perçue comme une véritable provocation, tout comme le fut le report de la réunion que tout le monde attendait à Fougères. Les pouvoirs publics connaissent pourtant parfaitement la tension existante, M. Cointat ayant pris soins de téléphoner à M. Chirac, premier ministre, et Poniatowski, ministre de l'intérieur pour les informer de la « situation de plus en plus grave dans le secteur de la chaussure à Fougères. Ambiance explosive. Plus de 1 000 licenciements prévus. Insiste pour que réunion DATAR-Industriels fougérais prévue 30 septembre ne soit pas reportée. Mesures concrètes indispensables

avant fin semaine prochaine » (6).

Le 8 octobre, les Fougérais apprendront par la voix de M. J.-B. Martin, « qu'il n'y aurait pas de licenciements dans l'immédiat, au moins jusqu'en février prochain... » (7). Cette nouvelle fut accueillie avec un soulagement retenu, d'autant plus qu'une semaine plus tard aucun accord ne pourra être signé entre patronat et syndicats sur la question de la pré-retraite. Le dossier le plus délicat à résoudre est celui des Ets Réhault, parce qu'une action de restructuration est insuffisante pour normaliser l'affaire. Une reconversion partielle complémentaire est indispensable pour effacer toutes les difficultés... » (M. Cointat 10 janvier 1976).

Plus tard, la population fougéraise apprendra la cessation d'activité de cette société.

Sur ces événements qui marquent l'année 1975, plusieurs remarques nous apparaissent d'ores et déjà nécessaires :

- l'unité syndicale réalisée au sein du F.S.F. a permis la mobilisation de la population ;
- elle s'est soldée par un demi-succès, donc un demi-échec, puisque ne fut obtenu finalement qu'un sursis de quelques mois ;
- surtout la population perçut la crise à Fougères comme étant une crise



Peu avant les affrontements du 30 septembre 1975.

globale de l'économie locale, d'où sa forte mobilisation, plutôt qu'une difficulté de certains secteurs de l'économie nationale, particulièrement prépondérante dans la ville au travers d'entreprises locales. Cette

analyse aura, nous le verrons plus tard, des incidences quant au conflit spécifique des Réos.

Jacky HAMARD

**DOCUMENT I
Conseil Municipal
du 28 février 1975 :
Motion**

Le Conseil Municipal de Fougères :

- appelle calmement mais fermement l'attention des pouvoirs publics sur la dégradation préoccupante de l'emploi dans la région de Fougères qui sans mesures urgentes et efficaces, abouira à créer une ambiance sociale explosive ;
- regrette l'absence de mesures à moyen terme pour favoriser des investissements productifs permettant par une augmentation de l'offre, de lutter contre l'inflation et d'améliorer nos exportations ;

- rappelle que l'expansion économique de la région de Fougères réclame la création d'au moins 250 emplois par an et demande instamment que des activités nouvelles représentant 800 emplois par an soient implantées pour compenser le retard accumulé depuis deux ans et rétablir une situation de plus en plus grave ;

- demande au gouvernement que pendant 5 ans, la prime de développement régional soit portée à 25 % du montant des investissements et que cette prime soit accordée en fonction des emplois créés sans critère d'investissement et de pourcentage d'emplois créés ;

- que des aides spéciales soient instituées pour faciliter la reconversion permanente des entreprises existantes ;

- prime de développement régional aussi bien pour les créations d'entreprises que pour les extensions ;

- que les pouvoirs publics acceptent pour 1975 de mettre en place le système de la pré-retraite pour les entreprises en difficulté, de participer plus largement aux dépenses dues au chômage partiel.

(1) Chronique Républicaine 11/9 septembre 1975.
(2) Chronique L'emploi salarié, septembre et octobre 1975.
(3) Ibid. note (1).
(4) Ouest-France 24/9/75.
(5) Ibid. note (1).
(6) Chronique Républicaine 3/4 octobre 1975.
(7) Ouest-France 9/10/75.

**Tract
du Front Syndical**

**OCT.
1975**

CFDT - FO - CGT - CFTC

**les travailleurs fougerais
manifestent pour que l'emploi
soit un droit**

- Depuis un an les patrons de la chaussure de Fougères menacent de licencier plus de 1 000 travailleurs dans cette branche.
- Les travailleurs fougerais, avec les organisations syndicales, refusent catégoriquement de perdre leur emploi qui est pour eux un droit.
- Le 20 mars, REHAULT, CYCLONE, SIMMONS inauguraient la foire-exposition de Fougères.
- Le 28 mars, 5 000 travailleurs dans la rue exigeaient le maintien et la création de nouveaux emplois.
- Le 10 septembre, 1 500 travailleurs de la chaussure donnaient un coup de semonce aux pouvoirs publics et au patronat.
- Le 17 septembre, devant les pouvoirs publics et le patronat qui refusaient de négocier, 2 000 salariés de la chaussure brûlaient dans les rues les effigies des notables locaux.
- Le 30 septembre, au niveau interprofessionnel, 5 000 travailleurs exigeaient dans le calme le droit à l'emploi. La seule réponse des pouvoirs publics fut de lâcher les gardes mobiles sur les travailleurs.
- Le 1^{er} octobre, 4 000 travailleurs manifestaient dans la rue contre la répression fasciste policière.

**QUELQUES RESULTATS
QUI NE SATISFONT PAS LES TRAVAILLEURS**

Après la réunion à RENNES, tri-partite, le mercredi 8 octobre, les seules propositions patronales ont été les suivantes :

- Pas de licenciement dans l'immédiat.
- Négociation de pré-retraite dans la chaussure.
- Possibilité de création de 450 emplois sur 3 ans.

**POUR LE FRONT SYNDICAL
LA LUTTE DOIT CONTINUER
JUSQU'A L'ENTIERE SATISFACTION DES REVENDICATIONS**

- Le droit à un emploi pour tous.
- Maintien des emplois actuels.
- Création de nouveaux emplois.
- Retour aux 40 heures sans perte de salaires.
- Droit à la retraite pleine et entière.
- Garantie d'un salaire décent de 1 700,00 F.

**POUR LES TRAVAILLEURS FOUGERAIS,
TANT QUE CES REVENDICATIONS N'AURONT PAS ABOUTI,
CE N'EST QU'UN DEBUT, CONTINUONS LE COMBAT !**

LE FRONT SYNDICAL COMMUN

Imprimerie ouvrière - Fougères

SAGE-FEMME

DE 1^{ere} CLASSE (suite)

Le Moyen-Age

Pour exercer mon métier, je me rendais à bicyclette chez les clientes. La météo venait souvent me chercher en voiture à cheval, rarement en avion. Je parlais toujours avec les clients. Les qui venaient me chercher étaient bien des cas, je n'aurais pas trouvé mon chemin. Il faut vous dire que dans les années 30, les habitants des campagnes vivaient toujours au Moyen-Age. Les villages n'étaient pas traversés par des routes mais par des chemins de traverse non signalés parfois je me perdis.

Ces chemins étaient tellement boueux en hiver qu'il fallait marcher sur le talus en suivant la rotte. Par une nuit

de neige, je suis allée à pied à « La Ville du Bois » en St-Brice, j'essayais de suivre le sentier, soudain j'ai glissé et je suis tombée, non point du côté du champ, mais dans le chemin creux ; j'avais de la boue jusqu'aux cuisses et je sentais très mauvais.

L'accouchement, le plus souvent, se passait dans l'unique pièce de la maison dépourvue du confort le plus élémentaire, pas d'eau courante ; l'eau du puits ou de la fontaine ; pas de chauffage ; du feu dans la cheminée ; pas d'électricité ; on s'éclairait à la bougie, à la lampe à carbure ou à la lampe à pétrole. Une voisine tenait la lampe pendant que je travaillais. A la table on commençait à fêter la

naissance à coups de cidre et de « miques » en faisant abstraction de ce qui se passait dans le lit d'à-côté.

Les conditions d'hygiène étaient évidemment très précaires ; dans un bol contenant de l'eau de vie de cidre, je mettais le fil à ligaturer le cordon ombilical, je flambais mes instruments de travail à l'eau de vie ; dans un deuxième bol, c'est toujours à la « goutte » que je me désinfectais les mains. Cette « goutte », ici bienfaitrice, était le plus souvent cause de situations dramatiques : le mari, un jour, n'appréciant pas que je « gâche » de la « si bonne marchandise » a ajouté dans le bol, après l'usage spécifique que j'en avais fait, un peu de cidre et a bu tout le contenu...



Mater dolorosa (1896), Bourgeoisier (Photo Roger-Viollet)

Au cours d'une visite postnatale, on voulait m'offrir un café ; j'acceptai. Lorsque je vis la maîtresse de maison puiser avec une casserole l'eau contenue dans un trou du sol en terre battue pour réaliser son breuvage, je ne savais plus comment me rétracter...

J'ai accouché une femme allongée sur des fagots recouverts de paille ; pas un meuble dans la maison, aucun vêtement, rien pour langer le bébé ; cette femme est morte dès la naissance de l'enfant, épuisée, rongée par la tuberculose...

Après la bicyclette, l'auto... puis la bicyclette.

Au bout d'une année d'exercice, j'ai acheté une voiture, une Renault NN2, mais les routes ne desservaient toujours pas les villages, aussi avais-je encore un certain trajet à faire à pied.

En 1939, je fis l'acquisition d'une « juvaquatre » neuve, puis la guerre est arrivée, les Allemands réquisitionneront les pneus du véhicule... j'ai dû reprendre ma bicyclette. J'avais un « Ausweis » qui me permettait de circuler librement, mais les personnes qui venaient me chercher après le « couvre-feu » n'en avaient pas, ils étaient alors retenus à la « Kommandantur » et après bien des explications, ils arrivaient chez moi accompagnés d'un soldat allemand... tout s'arrangeait enfin, mais que de temps perdu...

Au moment de la débacle, en 1944, j'ai fait un accouchement parmi des soldats qui allaient et venaient dans la maison.

Pas de Sécurité sociale.

Quelques ouvriers bénéficiaient de la Sécurité sociale, par contre les agriculteurs n'avaient aucune assurance, en conséquence, les futures mères venaient rarement en consultations prénatales. C'étaient les hommes qui, le dimanche ou les jours de foire, venaient prévenir qu'un accouchement aurait lieu à telle date ; aussi ai-je dû lutter pour convaincre les femmes de venir me consulter et faire des analyses d'urine.

Parfois, pour payer moins cher, on venait me chercher lorsque l'enfant était né. Pour ne rien payer, le mari d'une accouchée a essayé de pratiquer la délivrance lui-même. Au cours de l'opération, le cordon ombilical s'est rompu, on m'a appe-

lée. J'ai alors constaté que « l'accoucheur amateur » avait replacé le cordon dans le vagin de son épouse ; c'était un vrai désastre, j'ai eu beau coup de mal à délivrer la femme... Il n'était pas question de visites postnatales, aussi, grand était ma peur de la fièvre puerpérale... heureusement, rien n'est arrivé.

Une autre fois, je suis appelée pour des jumeaux, le premier enfant se présente bien, le second est en « transverse ». (Dans ce cas, une sage-femme n'a pas le droit de pratiquer une « version », elle doit faire appel à un médecin). Je demande donc au « chef de famille » d'aller chercher un docteur. C'était là une dépense supplémentaire difficilement supportable. Le mari a fermé la porte à clé pour m'empêcher de sortir et a ajouté : « Vous avez bien fait le premier, vous ferez bien le deuxième ». Je l'ai fait ; la vie de l'enfant étant en danger.

J'ai connu des familles dans le dénuement le plus total qui réglaient mes honoraires d'une poule ou d'un lapin...

Les temps modernes

Après la guerre, la Sécurité sociale et les lois sociales en agriculture ont obligé les futures mères à venir consulter la sage-femme ou le médecin trois ou quatre fois pendant leur grossesse. Ceci évidemment a permis d'éviter bien des difficultés au moment des accouchements. Les conditions de vie ont peu à peu changé ; d'abord on a percé des routes qui ont sorti les villages de leur enclavement. Dans les années 50 on a électrifié la campagne, puis on a amené l'eau dans toutes les maisons dans les années 60.

Cette modernisation, ce passage à une vie plus confortable s'est accompagné d'une diminution de l'accouchement à domicile au profit de l'accouchement à la maternité ou à la clinique de Fougères.

Quant à moi, j'ai dû me reconverter, je suis devenue infirmière. Certes, j'avais beaucoup de travail ; les soins étant remboursés, les malades se faisaient soigner davantage. Néanmoins, ce n'était pas là mon vrai métier et bien que cette nouvelle activité m'ait permis de rester en relation avec la population, j'en ressentais une certaine amertume.

J'ai alors suivi à Paris un stage de

L'accouchement sans douleurs ?

La méthode psychoprophylactique ou méthode dite de « l'accouchement sans douleurs » était en usage chez les cultivatrices avant sa découverte. Les femmes, à la ferme, effectuaient des travaux tellement pénibles, même pendant leur grossesse, qu'elles mettaient leur enfant au monde tout naturellement. Lorsque j'arrivais, souvent le bébé était né ; l'une a fait son enfant en traçant ses vaches, elle l'a emporté à la maison dans son tablier, l'autre (au moment où je suis arrivée, j'ai entendu un cri) a accouché sur un tas de paille ; seule, je ne pouvais la porter jusqu'à son lit.

Dès le lendemain, cette femme était levée et reprenait son travail à la ferme.

Au début de ma carrière, je n'acceptais pas le « lever précoce » car je me suis rendue compte que beaucoup de phlébites étaient ainsi évitées. Aujourd'hui, il est d'usage, dans les maternités, qu'une femme se lève aussitôt après l'accouchement.

formation pour pratiquer l'accouchement sans douleurs ; regain d'activités. Je faisais des accouchements préparés avec un médecin. Cette nouvelle méthode m'a permis pendant un certain temps d'exercer non seulement dans l'arrondissement de Fougères, mais aussi dans des communes de la Manche et de la Mayenne.

Puis après, j'ai subi une opération chirurgicale qui m'a empêché d'exercer pendant six mois...

En 1964, j'accepte un emploi de sage-femme à la maternité de Fougères. Après quatre années d'exercice, ne pouvant pas être titulaire de mon poste, on m'engage à la maternité de Dinard où je travaille pendant douze ans jusqu'à la retraite.

À la maternité, les conditions de vie étaient bien différentes de celles vécues dans les fermes ; je n'étais plus sujette aux intempéries, j'étais libre les jours de repos. Quant aux conditions de travail, elles me permettaient de pratiquer ma profession dans de très bonnes conditions, dans un climat de confiance et d'amitié que je n'oublierai jamais.

Jeanne MARTIN-DUBREIL
Michel MARTIN

1964-1984, LA MAISON DES JEUNES N'EST PLUS UNE JEUNE MAISON



M. le Dr Strée,
président-fondateur de la M.J.C.

ET L'ON CREA UNE M.J.C.

Dans le début des années 1960, créer une Maison des Jeunes et de la Culture à Fougères n'était pas une chose simple à imaginer. Il fallait surmonter d'importants obstacles parmi lesquels :

- la méfiance manifestée par beaucoup de responsables d'alors à l'égard de tout organisme financé par l'Etat et la collectivité locale ;
- les préventions idéologiques vis-à-vis d'une structure laïque au sein de laquelle siégeaient des représentants du mouvement syndical ;
- la réserve pour une association qui d'emblée se déclarait ouverte à la fois aux garçons et aux filles d'une part, aux jeunes scolaires et aux jeunes ouvriers d'autre part, et conduisait à ce que les jeunes prennent leurs loisirs en dehors du cercle familial.

Pourtant l'affaire se fit en raison d'une série de convergences et circonstances favorables, et fut même royalement menée.

Des convergences et des circonstances favorables

Le projet de création d'une Maison des Jeunes et de la Culture à Fougères fut abordé publiquement et officiellement pour la première fois en séance du Conseil Municipal, le 12 novembre 1963 (1). C'est le Dr Strée, adjoint au

Maire et président des Commissions de la Jeunesse, de la Culture, des Sports et des Finances qui donna lecture d'un rapport précisant la philosophie et les implications pratiques du projet.

Cette association originale dans le pays de Fougères, par ses structures et son mode de fonctionnement, a déjà un riche passé et une longue expérience de l'animation culturelle et de l'action éducative.

« Le PAYS DE FOUGERES », qui compte parmi ses membres, des « anciens » de la MJC et qui a très souvent collaboré avec elle, se devait de participer à la connaissance sinon à la reconnaissance du chemin parcouru par cette association.

D.B.

Maire et président des Commissions de la Jeunesse, de la Culture, des Sports et des Finances qui donna lecture d'un rapport précisant la philosophie et les implications pratiques du projet.

C'est ainsi qu'on apprend qu'à Fougères, il existe « un problème des jeunes et tout particulièrement de leur loisirs et de leur promotion sociale ». Comme toutes les villes, Fougères subit en effet, les conséquences du « boum démographique » de l'après-guerre ; elle compte plus de 3 000 jeunes entre 15 et 25 ans et cette situation s'annonce comme durable puisque le taux de natalité déjà supérieur à la moyenne nationale (17,9 pour 1 000 à Fougères contre 17,6 en France) progresse encore (il atteindra 19,3 pour 1 000 entre 1962 et 1968). A plusieurs reprises d'ailleurs, la presse locale s'est faite l'écho des difficultés que rencontre la jeunesse et de la nécessité de « l'aider matériellement et moralement » (2).

Le Dr Strée, quant à lui, indique dans son rapport que le problème des jeunes doit préoccuper et inquiéter les élus, puisqu'en dépit de l'existence de nombreux groupements, « une grosse majorité » de jeunes « de tous les milieux mais particulièrement du milieu ouvrier » est « livrée à elle-même, au désœuvrement et occupe ses loisirs sous des formes peu valables ». Le rapporteur précise également qu'à la suite d'une lettre adressée par une jeune fougéroise au Maire, une réflexion sur le problème a été menée entre

Si vous n'êtes pas encore



Tout a fait là...

ALLEZ DONC
A LA M.J.C.

Une des premières - pub - de la M.J.C.

quelques membres de la municipalité et qu'une visite dans une MJC de Rennes a été organisée en juin 1963, en compagnie d'un syndicaliste fougerais.

C'est qu'en effet, à côté de la mairie, d'autres avaient pris conscience du problème, notamment au syndicat CFTC (3) et qu'il existait chez eux aussi une volonté d'agir pour la jeunesse.

S'est ajoutée à ces circonstances, la rencontre du Dr Strée avec un jeune éducateur disponible, Michel Bordeau, à qui a été confiée, dès la rentrée scolaire 1963, la réalisation d'une enquête préparatoire auprès des mouvements de jeunesse et des organisations de la ville.

Enfin, un brin de soucis électoral pousse à faire quelque chose pour les jeunes en cette fin de mandat municipal (les prochaines élections sont pour mars 1965), comme le reconnaît implicitement le Maire, Monsieur Réhault, en concluant le débat du Conseil Municipal sur ces mots : « s'il n'était rien fait, alors que nous nous rendons compte que la jeunesse nous échappe pour s'en aller on ne sait où, le Conseil Municipal actuel prendrait une responsabilité considérable ».

C'est la convergence de ces conditions qui explique que le projet du Dr Strée ne rencontra guère de résistances, du moins de résistances exprimées. Seuls deux conseillers intervinrent pour manquer leurs réserves, le premier pensant qu'il valait mieux investir dans l'éclairage public les sommes qu'on consacrerait à la MJC, la seconde craignant que la nouvelle structure ne concurrence muvres et patrona-

ges, suggérant qu'on augmente plutôt les subventions de ces derniers, estimant que cette création attirerait « les jeunes hors de la famille où se passaient autrefois les loisirs » jugeant que « c'est encore là (dans la famille), qu'ils apprennent les meilleurs principes »...

Quoi qu'il en soit, après examen de l'aspect financier de la question et information sur le fonctionnement et la direction d'une MJC, le projet de création fut approuvé par le Conseil Municipal de ce 12 novembre 1963, par 21 voix pour et 4 abstentions.

Restait à mettre en application cette décision, à créer une association, à trouver un local et à commencer à faire fonctionner cette Maison.

Une affaire rondement menée

Une semaine après l'adoption du projet par le Conseil Municipal est constitué un Comité Provisoire de la Maison des Jeunes et de la Culture, dont la fonction est de prendre en charge toutes les démarches et de préparer l'assemblée constitutive de l'association. Au sein de ce comité, outre le Dr Strée et Michel Bordeau qui seront de bout en bout, les chevilles ouvrières du projet, les principaux mouvements de jeunesse de la ville (scouts et Eclaireurs de France, Patronage Jeanne-d'Arc, AGL...) ainsi que les écoles sont représentés. Le premier problème qui préoccupe le Comité Provisoire est de trouver un local, afin de faire démarrer au plus vite l'association, si possible pendant les mois d'hiver, plus propices au regroupement des jeunes. En effet, le Conseil Municipal a approuvé le projet de création d'une MJC sans que la question du local soit résolue.



Michel Bordeau, premier directeur de la M.J.C.

Après plusieurs échecs de location (ancienne usine Thomas-Vallée, rue Baron, ancien local de la BICO (4), ou bd Jean-Jaurès), on se résoud à acheter un immeuble, celui des « Tanneries de France » au 10, rue Baron. Une séance extraordinaire du Conseil Municipal est convoquée à cette fin, le 6 février 1964, et la décision est entérinée, bien que cette opération revienne à près de 85 000 F de l'époque (5).

Entretiens, l'assemblée générale constitutive de la MJC a eu lieu, le 26 janvier : un conseil d'administration a été mis sur pied, comprenant 4 membres de droit (le Dr Strée, représentant la municipalité, des représentants de la direction départementale de la Jeunesse et des Sports, ainsi que

de la Fédération Française des MJC, et le futur directeur Michel Bordeau), 12 membres associés parmi lesquels des représentants d'associations de jeunesse, de l'enseignement et des syndicats ouvriers et 19 membres élus par les jeunes. C'est le Dr Strée qui prend la présidence de l'association, dont les statuts seront déposés le 10 février 1964.

C'est au cours de cette assemblée générale que Michel Bordeau définira les objectifs de la MJC : répondre rapidement au problème des loisirs des jeunes Fougerais, redonner à Fougeres une partie de l'activité culturelle qui lui manque, être le carrefour où tous se rencontrent, où tous les divers groupements de la ville, souvent si opposés, collaborent. Il annoncera également la création d'un journal mensuel des jeunes : FOUGERES-JEUNESSE.

L'affaire avait été rondement menée. En quelques mois, réalisant des a-priori que l'on imaginait indépassables, on avait construit de toute pièce une association d'un type inconnu originel à Fougeres, trouvé un local, obtenu des engagements financiers (Etat, Conseil Général, Caisse d'Allocations Familiales, Commune) et même regroupé un mouvement dynamique de jeunes.

Dès la fin mars, en effet, les jeunes prennent possession de la maison et participent aux premiers travaux d'aménagement du local, tandis que le véritable démarrage des activités a lieu début mai. Et lorsqu'à la fin janvier 1965, la première assemblée générale de la MJC dresse le bilan de l'année écoulée, on est à même de mesurer qu'une nouvelle association a pris son élan : 80 adhérents, de multiples activités fonctionnent déjà (labo-photo, art dramatique, philatélie, ping-pong, ciné-club...), d'autres sont en projet (radio, guitare, voile...), les jeunes participent activement aux décisions (Conseil de Maison), s'expriment (on est au 6^e numéro de FOUGERES-JEUNESSE) et continuent d'aménager leur maison, qui a créé l'événement en rassemblant 400 jeunes de la ville à sa « Mégaboum », le 19 octobre 1964... (6).

C'était parti.

Daniel BOUFFORT

(1) Voir registre de délibérations du Conseil Municipal de Fougeres (Archives Municipales de la Ville de Fougeres). Les délibérations sont publiées précédemment de cette publication.
(2) Voir à ce sujet, la Chronique Républicaine, année 1961, (Bibliothèque municipale de Fougeres).
(3) Le Syndicat CFTC est à l'appui, la première fois syndicat fougerais. De la même façon que sa contribution, il décide de la même contribution pour l'appui CFTC, en mai 1964, par 85 % des mandats.
(4) La BICO s'agit de la BICO (Bâtiments Industriels de la Région de l'Ouest).
(5) La délibération est approuvée par 18 voix contre 5, avec abstention d'une abstention de la majorité à l'ère Strée. La MJC sera ouverte au printemps de 1964.
(6) Ouest-France du 17 février 1965.

UNE RICHE EXPERIENCE DE 20 ANS

Ainsi donc, trois objectifs étaient assignés au départ à la MJC : être une maison où les jeunes se retrouvent, être une maison où l'on s'occupe de culture, être une maison où l'on se rassemble par-delà les clivages entre associations préexistantes.

Est-ce que (ou comment) se sont concrétisés ces trois objectifs, voilà une question que l'on doit poser si l'on veut mesurer le chemin parcouru en 20 ans par cette association. Au risque de schématiser, on peut d'abord dire, que si ces trois objectifs n'ont jamais été totalement atteints ensemble, on s'est très souvent approché de la réalisation de l'un, tandis qu'au même moment, on reculait sur les deux autres. Mais est-ce si étonnant que cela, car en définitive, la vie d'une association n'est que la vie d'une construction humaine, avec ses évolutions, ses avancées et ses reculs, ses aléas... Est-ce que la MJC a toujours eu les moyens de remplir la totalité de sa mission ? Est-ce que enfin, ces trois objectifs étaient et sont encore tenables ensemble ?

La MJC avec un petit - J - ou un grand - J - ?

Il est incontestable que la MJC a de tout temps été fréquentée par des groupes de jeunes, à part peut-être dans la période qui a immédiatement suivi le conflit avec la municipalité Cointat (1973). Mais il faut bien convenir qu'en dehors de ces dernières années, c'est surtout la

jeunesse scolaire (lycéenne et étudiante) et non les jeunes ouvriers, apprentis ou collègues du technique qu'on voyait au rez-de-chaussée du 10, rue Baron.

Sur ce point, si aujourd'hui on semble très près de l'objectif initial, l'évolution a été tardive, lente à se concrétiser. Peut-être, parce qu'il a fallu attendre les années 1975 et suivantes pour que de nouvelles orientations soit prises : 1974, c'est le début du fonctionnement du foyer-discothèque, 1978, c'est le début du fonctionnement de l'annexe de l'école des Jardins, 1980, c'est la création du premier poste d'animateur. Et sans doute, ce « tournant » vers la jeunesse des quartiers, vers les plus démunis est-il pris aussi en fonction de l'aggravation de la situation sociale, le chômage massif des jeunes (presque 1 chômeur sur 2 est un jeune de moins de 25 ans dans la région fougeraise). Sans doute aussi, d'autres circonstances, la création de l'OFAC (par exemple) incitent la MJC à revoir ses priorités.

Sans doute enfin, les nouvelles relations que la MJC noue avec des associations telles le CAP ou le terrain d'aventure, vers 1978, pèsent également dans ce sens.

Sur les résultats tardifs de l'action de la MJC en faveur des jeunes, il faudrait toutefois nuancer le précédent jugement, en prenant en compte l'effort fait, dès 1970, vers les enfants avec les activités du mercredi, qui représentent le remplissage entièrement de la maison.

Enfin, il faudrait évoquer pour essayer d'être plus complet, les camps d'été, les stages de ski qui ont attiré pendant plusieurs années de nombreux jeunes.

L'argent, le nerf de la culture ?

Au moment de la création de la MJC, la vie culturelle à Fougères était dans un état inquiétant : le théâtre amateur reculait d'année en année, la Comédie de l'Ouest, Connaissance du Monde... commençaient à éviter la ville, les expositions se faisaient rares. Sans doute n'existait-il pas à l'époque de lieux de spectacles adaptés, encore qu'en 1964, il y avait quatre salles de cinéma (dont certaines avec un plateau scénique), un théâtre municipal. Sans doute la télévision, dont c'était les débuts pour la majorité des Fougérais (tout nouveau, tout beau !) était-elle bien moins contestée et plus attrayante qu'aujourd'hui. Toujours est-il que la MJC prit le parti de tenter de réveiller la vie culturelle locale. Oh, ce ne fut, ni une sinécure, ni un lucre ! Malgré les mauvaises surprises... et les mauvaises recettes, on tint bon sur la qualité et le caractère éducatif des soirées proposées (chansons-club, ciné-club, expositions, débats...). Et petit à petit, on redonna aux Fougérais le goût de sortir, on développa, dans le cadre étreint du budget « manifestations culturelles » cette orientation,

pour parvenir, dans le début des années 1970, à jouer un rôle réel dans l'animation culturelle de la ville. Qu'on se rappelle le Festival d'Art Populaire de 1974, organisé conjointement avec le Cercle Culturel Breton, où l'on réunit en une nuit 7 000 personnes sous un chapiteau à l'hypodrome de la Grande-Marche ! Qu'on se rappelle les galas avec Raymond DEVOS, Hugues AUFRAY, et les QUILAPAYUN à la salle de la Dorangerie, les semaines ou les quinzaines tchèques, chinoises, canadiennes, de la femme... les fêtes au pays...

Mais la diffusion culturelle coûte cher et creuse plus souvent des déficits qu'elle ne produit de bénéfices. Et la MJC dut peu à peu, après avoir largement rempli son contrat pendant des années, renoncer à « prendre des risques financiers » dans ce domaine, d'autant qu'on avait monté sur ce même terrain, une structure municipale, sans doute moins remuante et par conséquent mieux placée pour recevoir la manne des subventions de la commune.

Mais la MJC n'avait pas et n'a sans doute pas dit son dernier mot dans ce domaine. Si les moyens lui sont donnés, elle peut reprendre rapidement la place qu'elle occupait dans l'animation culturelle de la ville. Même sans moyens, elle a démontré avec brio les capacités qu'elle recelait dans ce domaine : la renaissance du cinéma de qualité à Fougères sous l'action du collectif TOUTE LA VILLE EN PARLE en administre la preuve.

Avec les autres associations

Si la création de la MJC a été accueillie plutôt fraîchement par certaines associations locales et si les moyens qu'on avait mis à sa disposition (un permanent, des locaux remis en état, des subventions importantes) ont fait quelques « jaloux » ici ou là, le conflit qu'elle a eu avec la ville (1972/73) a contribué tout naturellement à faire disparaître les a-priori au profit d'une plus grande solidarité inter-associale. Depuis cette affaire, en effet, l'activité inter-associale a été, en permanence et plus encore que par le passé, un des soucis et une des réussites des administrateurs et des directeurs de la MJC. Non seulement, elle a continué à s'exprimer par le maintien des associations dans le Conseil d'Administration (membres associés) mais elle s'est vérifiée de plus en plus dans la pratique. Qu'on pense aux fêtes et actions communes avec le Cercle Culturel Breton, avec l'AFAP, avec notre revue « LE PAYS », le ciné-club avec le FJT, le « Tagada » et les activités des jeunes avec le CAP, le terrain d'aventure, le FJT, les actions de formation avec l'ACE, les liens avec le Centre Social (enfants), les relations avec les associations de quartier (Cotterêts-Accueil, Châtière-Promotion). Et il faudrait consacrer des lignes et des lignes pour évoquer la contribution de la MJC à l'OSCAF. Quant à sa participation dans le mouvement des MJC, au Congrès de la Fédération Française, à la Fédération Régionale, à laquelle elle a donné un président et de nombreux administrateurs, là aussi, le contrat a été amplement rempli. Rappelons-nous de l'action « Help » en 1976, en défense du mouvement des MJC et de l'éducation populaire...

Malgré tout, ce bilan positif ne doit pas faire oublier le relatif échec de la jonction de la MJC avec le monde ouvrier, par l'intermédiaire des Comités d'Entreprises et des Organisations syndicales, pourtant largement parties

prenantes dès le départ de l'association, mais il est vrai, exclues du Conseil d'Administration depuis 1973.

Alors, à la lumière de ses trois objectifs initiaux, l'action en faveur de la jeunesse, l'action culturelle et le développement de la vie associative, la MJC a-t-elle, 20 ans après sa création, rempli sa mission ? Complètement, sans doute pas. Mais, un peu et passionnément sûrement ! A moins que ce ne fut une mission impossible, compte tenu des moyens mis à disposition, car en définitive, l'action d'une association telle que la MJC ne peut être indépendante des objectifs de ceux qui la financent. C'est d'ailleurs un principe de base du mouvement des MJC : la co-gestion avec les pouvoirs publics. Or co-gérer, cela veut dire co-entreprendre, co-financer, mais aussi co-responsabiliser ! Si un partenaire ne joue pas le jeu, c'est toute l'association qui boite, et qu'on ne lui demande pas alors l'impossible !

Alors, à sa place, mais tous ensemble, dans le respect des règles conventionnelles établies librement, et nous assistons à un nouveau bond en avant de cette « éducation populaire », qui est la finalité des Maisons des Jeunes et de la Culture, issues du grand mouvement de la Libération...

Daniel BOUFFORT - Guy JUBAN

Image de la fête du Pays de Fougères (Edition 1978)



1972 - 1973, l'année terrible...

Alors que la MJC, à la fin des années 60, avait atteint sa vitesse de croisière et que l'année 71/72 avait été particulièrement active (415 adhérents, 13 ateliers, 74 manifestations, des initiatives nouvelles : cinéma personnes âgées, siège d'expression pour les travailleurs), un coup de grisou éclata dans ses relations avec la ville de Fougères, à la fin de l'année 1972.

Lors du Conseil Municipal du 30 novembre 1972, le maire, Michel COINTAT, à l'occasion d'une demande de subvention de la MJC au budget supplémentaire, déclare que la MJC « est un gouffre pour les finances locales » et qu'il n'entend pas laisser celle-ci « poursuivre une action contestable ». Le 9 décembre 1972, par lettre adressée à André METAYER, chargé de mission de la Fédération Régionale des MJC, la ville de Fougères, prenant prétexte qu'elle n'a pas été consultée à l'occasion du départ du directeur Jean-François LAURENT et de son remplacement par Gérard BARBOT, dénonce « à titre conservatoire » les contrats qui lient d'une part à la FRMJC, concernant le financement du poste de directeur, d'autre part à l'association locale, concernant la mise à disposition de l'immeu-

ble du 10, rue Baron. La lettre précise également « qu'il n'est pas dans l'intention de la Ville de reconduire en 1973 les prestations financières allouées pour le fonctionnement de la MJC ». (1). Un conseil d'Administration de la MJC étant convoqué le 8 décembre, Monsieur RIVAIS, représentant de la municipalité, vient donner lecture de cette lettre estimant que « c'était plus chic, plus normal et plus sport de venir (vous) dire ce qui va se passer ». (2), puis quitte la séance.

Ainsi débute dans la consternation et la colère, un conflit de plusieurs mois entre la municipalité et la MJC, dont l'enjeu n'est ni plus ni moins que la vie de l'association.

Mais dès le 8 décembre au soir, la MJC mobilise ses énergies : elle rédige un dossier sur ses réalisations et sur ce qui la menace, en direction de tous ses adhérents et de toutes les associations et groupements de la ville, marquant ainsi sa volonté d'agir pour son « maintien » et « l'obtention de l'aide financière nécessaire à son fonctionnement », pour la « défense du droit de vie des associations », de leur « indépendance de pensée et d'action »...



Un soir de « chansons-club » avec Allanic (1972)

Parallèlement, elle convoque une assemblée générale extraordinaire pour le 13 janvier 1973, au cours de laquelle il sera rendu compte des premiers entretiens entre le Maire et une délégation de la MJC (12 janvier 1973). Poursuivant sa critique sur la fréquentation insuffisante et la représentativité contestable de la MJC, le Maire maintenait toujours les termes de son courrier du 9 décembre, tout en demandant à la MJC « de lui faire des propositions », considérant que l'affaire serait tranchée par le vote du budget primitif, en mars 73. C'est dans ces conditions que l'Assemblée générale mandate le conseil d'administration pour mettre au point un projet de convention de gestion ville-MJC, en continuant toutefois la campagne d'information sur le rôle, les buts et les activités de l'association, et en lançant un Comité de Soutien. Le 6 février, ce dernier est mis en place et commence son action (gala de soutien avec Serge Kerval, le 16 février, mise en circulation de cartes de soutien...). De nombreuses et très diverses associations y adhèrent (3), et plus de 600 personnes, parmi lesquelles plusieurs dizaines de personnalités de toutes opinions, manifestent leur soutien.

C'est sans doute ce qui amène le Maire à revenir sur sa position initiale et à déclarer dans une lettre du 17 février, qu'il ne comprend pas « les inquiétudes et l'agitation dont fait preuve, à l'heure actuelle, la MJC » précisant qu'elle continuera « à bénéficier du financement de la Ville, tant que le Conseil Municipal n'aura pas pris de décision définitive ». Justement, le 27 mars, le Conseil Municipal n'apporte pas de réponse définitive au problème. Par contre, le 9 avril, quelques jours seulement avant la réunion de l'Assemblée Générale ordinaire de la MJC, le Maire rend public un contre-projet de convention, qui, notamment, exclut les représentants des associations et des syndicats du Conseil d'administration, supprime la présence « de droit » du directeur, tout en restant très vague sur le financement de la Maison.

Alors qu'une partie des membres élus du Conseil d'Administration propose le rejet pur et simple du texte du Maire, l'Assemblée générale donne mandat de continuer la discussion, pour aboutir à un compromis acceptable par les deux parties.

Et c'est ainsi, qu'après plusieurs navettes, échanges de projets et entretiens, dans une certaine lassitude sinon indifférence, on aboutit au texte final de convention, signé le 26 novembre 73, et qui est toujours en vigueur.

Après presque un an de conflit, le Maire avait dû abandonner son objectif de départ, à savoir la disparition pure et simple de l'association. De son côté, la MJC avait été amenée à des concessions importantes concernant son indépendance (5 des membres de son Conseil d'Administration représentaient la Ville), concernant son orientation vers le monde du travail (les représentants des syndicats et du FJT étaient exclus de son C.A.), concernant sa liberté d'action et ses missions. Plus de dix ans après, on pourrait encore beaucoup dire de cette convention. Reste qu'elle a permis à la MJC de continuer, et c'est déjà considérable. Mais reste aussi, qu'elle est le fruit de la mobilisation des jeunes et des associations de la ville (en particulier de l'OSCAF), même si rien ne fut simple entre les uns et les autres.

D.B.

(1) Citations extraites de la lettre du Maire à André METAYER.
(2) Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration de la MJC (8 décembre 1971).
(3) Adhèrent au Comité de Soutien à la date de la lettre 1973 : Club Sportif, Club des Merles, Drapens, C.A.P., Robert Babin, Comité de Maison du F.J.T., Centre de Culture, Groupement Artistique Français, Club de Natation Fougères, Service de France, Fédération Parents d'Elèves (Carmel), A.S.M., Association Populaire Familiale, L.E. C.F.T., U.L.C.O.T., S.M.S., S.M., S.N.E.P., S.N.E.R.P., Syndicat C.G.T. des parents de la MJC.



carte de soutien
à la m.j.c. de fougères

Comité de Soutien
de la MJC de Fougères.

Nom

Prénom

Adresse

Assure son total soutien

à la Maison des Jeunes

et de la Culture

de Fougères

signature :

LA M.J.C. D'AUJOURD'HUI

Nous ne pouvons clore cette série d'articles sans faire le point sur la situation présente de la MJC. A cette fin, nous avons rencontré son directeur, Bernard LANDAT. C'est sur la base de cet entretien qu'a été rédigée la présentation suivante :

QU'EST-CE QUE LA MJC DE FOUGÈRES, AUJOURD'HUI ?

C'est d'abord un lieu d'animation, ouvert 45 heures par semaine, qui comptait pour l'année scolaire 81-82, 361 animateurs pratiquant les activités hebdomadaires ainsi que de nombreux usagers qui participent plus ponctuellement aux animations de l'année.

C'est aussi une Maison qui remplit une mission d'information, d'animation, de formation, d'accueil et de recherche, exprimant dans 4 grands secteurs : l'animation globale, les ateliers hebdomadaires, l'accueil des adolescents, les services.

Plus concrètement, la MJC fonctionne à son siège 10, rue Baron, et 13-15, rue de Saint-Lô, avec une équipe constituée de la manière suivante : une secrétaire, une femme de ménage (toutes les deux à temps partiel), un directeur et une animatrice (tous les deux à temps plein). S'ajoutent à cette équipe, des animateurs d'ateliers (Yoga, musique, ateliers enfants) rémunérés et des animateurs bénévoles.

En 1982, le compte d'exploitation s'équilibrait à la hauteur de 471 000 F avec un apport en subvention de 246 000 F de la ville de Fougères, de 13 900 F de la Jeunesse et des Sports, de 6 500 F du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine, laissant ainsi à la charge des usagers près de la moitié du fonctionnement.

OU EN SONT LES RELATIONS ENTRE LA MJC ET LA VILLE DE FOUGÈRES ?

La dernière période a été marquée par la renégociation de la Convention, qui liait la MJC à la ville depuis 1973. Quoique les négociations ne soient pas complètement terminées, on peut d'ores et déjà indiquer que la nouvelle convention :

- redéfinira explicitement les missions reconnues à la MJC par la Ville, parmi lesquelles figurent des « missions générales » telles que l'éducation populaire en direction de toutes les catégories de la population, et la mission « de service public », ainsi que des « missions spécifiques » concernant l'enfance et l'adolescence et

- l'information des Fougerais, notamment par l'organisation de débats contradictoires sur la Ville ;
- garantira les postes de personnel existant,
- garantira le financement des postes de personnel et des missions.

En réalité, cette nouvelle convention entérine une évolution commencée en 1977, qui partait de la nécessité d'animer Fougères par les quartiers et d'agir vers l'enfance et l'adolescence, a conduit à la création d'un poste d'animateur et à l'obtention progressive de la garantie de son financement, à la fois par la Ville et par l'Etat (attribution d'un poste FONJEP à la fin de l'année 1982).

ET QU'EST-IL ADVENU DES TROIS OBJECTIFS DE DÉPART (jeunes, culture, association) ?

Les trois objectifs sont toujours là, mais sont davantage liés entre eux.

La dimension « jeune » s'exprime dans de multiples réalisations de ces derniers mois et années :

- l'opération Loisirs Quotidiens des Jeunes (fin 82),
- le Tagada (lieu de rencontre des jeunes, l'été dernier),
- la participation aux stages d'insertion sociale et professionnelle,
- l'accueil permanent des jeunes au foyer 10, rue Baron et rue de Saint-Lô, et la réalisation de projets avec des groupes d'adolescents (le bonum, à la randonnée vélo, en passant par un week-end à Paris...)
- en ce qui concerne les enfants, le carnaval, en collaboration avec de nombreuses associations de la ville.

Pour ce qui est de « l'animation globale », la MJC a maintenu trois formules :

- les cycles ou mois à thème, les derniers étant le « mois de l'enfant » (février 82) et « le mois de la chanson » (1983) et le prochain « recherche scientifique et agriculture en Bretagne » (février 84). A l'occasion de ces cycles, l'accent est mis sur le débat avec le public.

- le cinéma, avec la formule « Ciné 16-Association », où la soirée est organisée avec l'association locale qui a choisi le film.
- le cabaret aux Urbanistes et un spectacle à Espace III par trimestre.

Aussi bien en ce qui concerne les jeunes que l'animation culturelle, la dimension « collaboration avec les autres associations de la ville » est une constante. Désormais, elle est intégrée en permanence à la « façon de faire de la MJC ». Juste quelques mots sur le fonctionnement des



Le carnaval des enfants (1982).

ateliers aujourd'hui : depuis quelques années, une réflexion a été menée entre les animateurs des différents ateliers, permettant un décloisonnement et surtout une plus grande maîtrise du projet pédagogique, ayant pour but d'éviter que l'atelier ne reste qu'un lieu de consommation d'activité.

LA MJC VA TENIR TRÈS PROCHAINEMENT SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. QUELLES PERSPECTIVES POUR 1984 VONT Y ÊTRE PROPOSÉES PAR L'ÉQUIPE SORTANTE ?

D'abord, on notera sans doute que les grands points du rapport d'orientation 1983 sont acquis. Ensuite, le débat

risque de porter sur la signature de la nouvelle convention avec la ville, texte qui permettra à la MJC de « tourner la page » et de rompre, dans ses relations avec la ville, avec la période qui fit suite au conflit de 1972/73. Et puis, évidemment, on ne manquera pas d'évoquer les changements ou les redefinitions à venir dans la politique culturelle de la ville, suite à l'installation de la nouvelle équipe municipale.

Mais nous n'allons pas faire ici l'assemblée générale à venir, le mieux est de rappeler que celle-ci est ouverte à tous, et en particulier aux adhérents de la Maison, car c'est eux qui feront le débat et prendront les décisions.

Rendez-vous donc le 17 mars prochain !

Daniel BOUFFORT

MARS 84 À LA M.J.C. DE FOGÈRES

- Mercredi 7 mars, CARNAVAL
- Samedi 17 mars, Assemblée Générale, à la MJC (17 h)
- Mardi 20 mars, Leni ESCUDERO, à Espace III.

Connaissez-vous les Archives Municipales de Fougères ?

On m'a demandé de présenter dans cette revue les Archives Municipales de FOGÈRES. Je le fais bien volontiers car c'est l'une des tâches de l'archiviste que de faire connaître ce qu'on appelle « la mémoire de la cité ».

Un peu de vocabulaire

Les archives sont l'ensemble des documents quels que soient leur date, leur forme et leur support matériel, produits ou reçus par toute personne physique ou morale et par tout service ou organisme public ou privé, dans l'exercice de leur activité ». (Loi du 3 janvier 1979, art. 1).

Cette définition permet de rectifier un certain nombre d'idées reçues :

1°) Les archives ne sont pas uniquement des « vieux » papiers. Elles naissent dès l'instant où les documents sont produits ou reçus.

2°) Les archives ne sont pas uniquement des papiers. Une bande magnétique, une pellicule photographique, un microfilm, peuvent aussi en faire partie.

3°) Il faut distinguer Archives et bibliothèques, non pas tellement par ce qu'elles contiennent (il peut y avoir des manuscrits dans une bibliothèque et des livres dans les archives), mais par la provenance des documents. Ce qui est conservé dans une bibliothèque procède d'une volonté artificielle de constituer une collection d'ouvrages alors que ce qui est conservé dans les Archives procède de l'activité d'une ou plusieurs personnes qui font la démarche de déposer ou verser les documents.

Enfin, on appelle Archives (avec un A majuscule) le service chargé de gérer et le bâtiment chargé d'abriter les archives.

Les Archives Municipales de Fougères

Les Archives Municipales conservent,

trient, classent, inventorient et communiquent :

a) les documents provenant des assemblées, administrations et établissements publics municipaux ;

b) les documents qui leur sont remis à titre onéreux ou gratuit, temporaire ou définitif.

Pour cela, à Fougères, un service d'Archives a été créé en 1980. Ce service a été installé, en septembre 1983, dans de nouveaux locaux : deux pièces pour les archives, une salle de lecture, un bureau. Une personne, employée à temps complet, assure sa gestion.

Les archives se composent :

- **du fonds ancien** comprenant tous les documents de l'Ancien Régime (avant 1789), conservés jusqu'à présent à la Bibliothèque Municipale,

- **du fonds moderne** (après 1789).

Parmi les documents conservés aux Archives Municipales, on peut citer :

- les registres de délibérations de la communauté de ville (à partir de 1742), puis, à partir de 1789, les registres de délibérations du Conseil Municipal. Toutes les décisions concernant l'administration de la ville y sont notées,
- les registres d'arrêtés du Maire,
- le plan cadastral de 1821 avec les matrices correspondantes,
- les listes nominatives des habitants lors des recensements,
- quelques dossiers de la période révolutionnaire,
- des plans d'édifices communaux,
- une collection de plus de 450 affiches.

Aux dossiers du fonds municipal, il faut ajouter :

- **les archives hospitalières**, c'est-à-dire les archives des trois principaux établissements hospitaliers de Fougères avant la Révolution : l'Hôtel-Dieu Saint-Nicolas, l'Hôpital Général Saint-Louis et l'Orphelinat de la Provi-

dence et les archives, après la Révolution, des Hospices Civils. Le document le plus ancien de ce fonds est daté de 1496.

- **une collection d'une centaine de cartes postales et photographies.**

Les archives classées représentent environ 220 mètres linéaires.

Le rôle des Archives

Les Archives sont un **service public ouvert à tous**. Chacun peut venir consulter librement les documents dans les limites prévues par la Loi du 3 janvier 1979 qui fixe pour certains dossiers des délais de communication.

Une salle de lecture a été aménagée pour le public. Pour l'aider dans ses recherches, un certain nombre de fichiers et d'inventaires sont mis à sa disposition.

Les documents conservés aux Archives Municipales ont une valeur juridique. Ils peuvent servir de preuve. Ils ont aussi une valeur historique et culturelle. Pour l'historien, ils constituent la « matière première » des recherches. Enfin, il s'agit d'une partie intégrante du patrimoine culturel au même titre qu'un monument ou une pièce de musée.

Renseignements pratiques

Les Archives Municipales se trouvent : **5, rue Porte St-Léonard** (en face l'entrée du jardin public).

Adresse postale : **Mairie de Fougères - Archives Municipales - B.P. 2 - 35301 Fougères Cédex.**

Téléphone : **(99) 99.18.98 (poste 211).**

Ouverture au public : **Tous les jours de 14 h à 18 h, sauf samedi, dimanche et fêtes.**

L'Archiviste Municipale, **H. BONNIN**



DE CAI LERE (E ÓIR) A LA NEITEY



Edité par « Les Amis du Parler Gallo », juste avant qu'ils ne deviennent « Bretagne Galaise », avec le concours de l'Institut Culturel de Bretagne. LA COSMOHERETTE d'Albert Meslay est présentée comme **nouvelle de science-fiction en gallo**. Pour la première fois les écrits gallos passent du court au moyen métrage : 44 pages dans une langue de qualité qui rend nécessaire un glossaire placé à la fin de l'ouvrage. Rien de cette ampleur n'avait encore été fait jusque là. Le terme de « science-fiction » est peut-être un

peu ici galvaudé. Disons qu'Albert Meslay nous parle de notre époque, à travers l'an 2084, avec un humour sans failles qui n'est pas le moindre intérêt de ce livre (en vente à la Maison de la Presse de Fougères, 35 F).

Après 5 années de recherche s'appuyant sur plusieurs enquêtes la commission linguistique de « Bretagne Galaise » publiée avec le Centre Régional de Documentation Pédagogique le 1^{er} numéro de « ANEIT NOSTRE LENGHE » : GRAPHIE UNIFIÉE INTERDIALECTALE POUR UNE LANGUE BRETONNE ROMANE MODERNE. Il ne s'agit pas moins que de présenter (en même temps qu'une amorce de conjugaison et un lexique des nombreux termes utilisés dans l'ensemble de la plaquette) ce qui va pouvoir devenir l'écriture du gallo. Un instrument longtemps attendu de déculpabilisation sociale et de revendication pédagogique nécessaire à tous ceux qui veulent se mettre **aujourd'hui** à l'école de **leur langue** (disponible dans les prochains mois au CRDP de Rennes, 92 rue d'Antrain).

Les voisins normands de « Parlers et Traditions Populaires de Normandie » proposent, quant à eux, **TEXTES DIALECTAUX DE NORMANDIE A L'USAGE DES ENSEIGNANTS** 22 textes enregistrés sur cassette avec un livret d'accompa-

gnement donnant de surcroît la production. Leurs auteurs sont des départements bas-normands : Manche, Calvados, Orne, si proches de nous géographiquement. On retrouve tous **les grands noms de la littérature normande depuis cent ans**. Nous nous attacherons peut-être cependant davantage à deux d'entre eux (Charles Verel et Octave Maillet) originaires de l'Orne et dont le parler (au sud de la ligne dite Joret qui partage la Normandie en deux grandes familles linguistiques) présente le plus de similitudes avec le nôtre (A commander à P.T.P.N., BP 600, 50010 SAINT-LÔ Cédex. Franco 60 F cassette et livret).

Textes Dialectaux de Normandie à l'usage des enseignants



Collectif
« Parlers et Traditions
Populaires de Normandie »
1983

Laiterie NAZART

Année 1983



Produits fabriqués

Beurre : 4 752 000 kilo
Camemberts : 2 606 000 boîtes
Cheddar : 131 000 kilo
Yaourts : 629 000 pots
Crèmes : 2 810 tonnes
Spécialité « Vieux Robin » : 6 000 kilo

Collecte de lait :
101 000 000 litres

Producteurs de lait : 1450

GRANITS

Emile Rébillon

Le granit dans toutes ses applications
FUNÉRAIRES - DECORATION
BATIMENTS - « CHEMINÉES »
Le granit à la portée de tous

BAILLÉ - 35460 ST-Brice-en-Coglès
Tél. (99) 95.04.05 - Télex REGRANI 950184 F

Exportation de carrières :
L'ANHELY, Steu. Forest.
PENROD-GUERC' - rose claire

VIRE - Steu. pierre - Le Gars -
PLESMEUR-RODOL -
jaune de Rennes

Solvègue Création

Prêt à porter féminin
Dégriffés
35, rue Nationale
35300 FOUGERES
Tél. 99.88.39



A FOUGERES
L'ATELIER - PHOTO



Jean-Luc BARBELETTE

R. BLD. MARÉCHAL - LECLERC

MARIAGE - PORTRAIT - REPORTAGE

imprimerie nouvelle

PHOTOCOMPOSITION - TYPO - OFFSET
- TOUTES IMPRESSIONS -

La Datinière - PARIGNY - B.P. 16
50600 St-Hilaire-du-Harcouët
Tél. (33) 49.02.53



LE BON SENS
PRES DE CHEZ VOUS

Librairie - Papeterie

MARY

2 magasins à votre service :

— **10, av. du Général-de-Gaulle**

- Livres et fournitures scolaires
- Exposition des dernières nouveautés littéraires B.D.
- Fournitures de bureau
- Calculatrices et micro-ordinateurs
- Livres et jeux éducatifs pour enfants

— **12, boulevard Jean-Jaurès**

- Travaux manuels (macramé, peinture sur soie, etc...)
- Livres pour enfants et pédagogie
- Livres et fournitures scolaires (vente aux écoles)

MARY

FOUGÈRES - ☎ 99.75.40

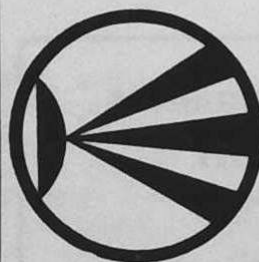
**pinto
et fils**

2 services

l'entreprise

**et... "le coup
de main"**

ZAC GUÉNAUDIÈRE 99.23.74 - 99.04.24 FOUGÈRES



j.b.plantade
OPTICIEN

Nettoyer aux ultra-sons
vos lunettes

- les ajuster
- vérifier votre acuité visuelle

CE SONT
DES SERVICES GRATUITS

**OPTIQUE
PLANTADE**

FOUGERES

A partir du 15 mars, pour mieux vous servir

MAISON DE LA PRESSE

10, bd Maréchal Leclerc, FOUGERES — Tél. 99.38.81

— s'installe —

**14 et 16, place Aristide Briand
35300 FOUGERES - Tél. 99.38.81**

Relais FRANCE LOISIRS

le pays
de fougères

n° 48/49
Prix 30 F

le pays

DE FOUGÈRES 1944



sommaire

Editorial	2
La région de Fougères Zone arrière du front	3
Le bombardement de Fougères 6 et 9 juin 1944	8
J'habitais en face de la gare en 1944	17
1944 - La guerre allait se terminer	19
Le bombardement de Fougères (juin 1944) Opinions - documents - points de vue	25
Aspect de la vie quotidienne à Fougères	34
Les 60 derniers jours de la Résistance	42
Après la libération avant l'Armistice août 44/mai 45	45
La reconstruction de Fougères	48

le pays

Revue bimestrielle, sur les traditions, l'art, l'histoire, l'économie, l'environnement du Pays de Fougères.

Siège social : 6, rue de la Fourchette, 35300 Fougères.
Abonnement : 5 numéros / 60 F
Soutien : à partir de 100 F
Prix du numéro : 12 F

Chèque libellé au nom du « Pays » sans numéro de compte, envoyé à
Daniel Bouffort
6, rue de la Fourchette
35300 Fougères

Comité de Rédaction

Rémy Allain - Philippe André - Jean-Yves Bauge - Daniel Bouffort - René Cindre - Germaine Dulong-Guéné - Jacques Fauchoux - Jean-Claude Gautier - Emile Gortais - Jacky Hamard - Bernard Heudré - Daniel Heudré - Francis Liberton - Michel Martin - Michèle Mouton - Solange Rainbault - Gérard Pontis - Joseph Pommerel

Photographie : Jean-Luc Barbelotte - Vincent Couët - Albert Sizano

Directeur de la publication : Daniel Heudré
Tél. 99 18 84 à partir de 17h

TRAVAUX SCOLAIRES

Nous publierons les travaux d'élèves qui présenteront un intérêt pédagogique et qui seront en rapport avec l'histoire, l'art, l'environnement ou l'économie du Pays de Fougères.

Couverture : composition G. HERGOT.
Photos : Le café de Bonheur dans les ruines de l'église (coll. Desvignes). La rue Lavoisier après le bombardement (coll. Audran).

le pays

de fougères

numéro spécial (48-49)

EDITORIAL

Au moment où partout en France, et notamment dans l'ouest, l'on va célébrer avec grandeur le 40^e anniversaire du débarquement anglo-américain sur les plages de la Manche et la Libération du pays, notre revue - LE PAYS DE FOUGÈRES - se devait de faire revivre comment la région traversa cette période, à la fois exaltante et douloureuse.

Car du 6 juin 1944 au jour de sa Libération (le 4 août) l'arrondissement de Fougères est entièrement plongé dans les opérations militaires et l'atmosphère des combats.

Le 6 juin au soir, la ville de Fougères, du moins son quartier de l'abattoir subit un premier bombardement meurtrier. La nuit du 8 au 9 juin, c'est la dévastation de la ville, avec ses centaines de victimes. Mais juin et juillet 1944, au pays de Fougères, devenu zone arrière du front de Normandie, c'est encore une formidable intensification des activités militaires de la Résistance, les parachutages, les sabotages, c'est aussi les crimes et les exactions des troupes allemandes et de la trop fameuse Milice...

Enfin, de juin à août 1944, et bien après, c'est l'exemplaire mouvement de solidarité des compagnies fougères en faveur des sinistrés de la ville et des réfugiés du département de la Manche, en exode, mais aussi la grande joie et le grand soulagement de la Libération confronté aux prémices de la reconstruction et à la persistance de la pénurie.

C'est aux événements de ce long été 1944 dans le pays de Fougères qu'est consacré entièrement le présent numéro de notre revue : sans prétentions à l'exhaustivité, car de ces temps particulièrement troublés, les sources habituelles de l'historien sont maigres, et les mémoires des acteurs souvent trop partielles, sinon partiales, mais avec un soucis permanent d'objectivité, préférant la publication ou l'indication de documents de l'époque à la narration, car la période en question suscite toujours des appréciations fort diverses (1).

Ajoutons encore que nous attendons avec intérêt les réactions de nos lecteurs et que nous publierons bien volontiers, dans les numéros à venir de la revue, tout témoignage, photographie ou document.

Ainsi aurons-nous contribué, avec nos modestes moyens, à faire revivre cette grande page d'histoire locale et nationale. N'est-ce pas un objectif et la raison d'être de notre revue ?

Daniel BOUFFORT

(1) Et encore, comme nous l'abrégeons ici, de ne pas négliger la question de l'opinion... afin de ne pas décevoir l'attente du lecteur. Ceci ne signifie nullement que nous considérons ce sujet comme « tabou », et que nous craignons de faire l'objet d'une intervention sévère.

LA REGION FOUGERAISE, ZONE ARRIERE DU FRONT

On ne peut comprendre les événements qui se déroulèrent dans le pays de Fougères, entre le 6 juin et le 4 août 1944 qu'à la lumière d'une seule explication : la région fougéroise ne se trouve qu'à un peu plus d'une centaine de km des plages de débarquement. Et c'est pourquoi, dès les premières heures de l'offensive alliée, elle devient « une zone sensible », sujette aux bombardements tactiques ou stratégiques, sujette à l'intensification des activités de la Résistance et par conséquent au durcissement de la répression.

D'ailleurs, les autorités de Vichy n'avaient pas manqué d'envisager cette éventualité. La ville de Fougères avait été classée dans « la première catégorie des agglomérations exposées au danger aérien » et le conseil municipal avait voté le 18 mars 1944, 50 000 F pour l'aménagement de tranchées-abris, puis une rallonge en avril. Le 6 mai, il considérait que les tranchées-abris réalisées sur les places de la ville (notamment place Carnot, place de la Gare, place Lanboisière, place Raoul II) et qui représentaient quelques 300 m de refuge « étaient les mieux réussies de la région, de l'avis des compétences les plus qualifiées ». Par ailleurs, après l'écrasement du maquis des Glières (Haute-Savoie), on avait dépeché dans la région de Rennes-Fougères quelques 300 miliciens pour faire face aux actions de plus en plus audacieuses et efficaces de la Résistance.

C'est dans ces conditions que le 5 juin au soir, les résistants de la région fougéroise (essentiellement influencés par le Front National et F.R.P.F. (1)), entrent en action après avoir entendu à la Radio de Londres le message « il fait chaud à Suez » qui signifie « PREPAREZ-VOUS » suivi de « les dés sont sur le tapis » qui veut dire « ATTAQUEZ ». C'est la mise en place des « PLAN VERT » et

« PLAN VIOLET » qui ont pour but de retarder par tous les moyens l'acheminement des renforts allemands vers les points de débarquement. Sabotage des voies de chemin de fer, coupure des réseaux téléphoniques, barbouillages des panneaux indicateurs ou abattis d'arbres sur les routes, telles sont les missions des combattants de l'ombre cette nuit-là. Missions accomplies, s'il en fut pour les clandestins d'Ille-et-Vilaine et de la Mayenne puisqu'une unité de l'armée allemande, la 275^e Division d'infanterie partie de Redon le 6 juin, n'arriva à Saint-Lô que le 11 juin, après avoir subi des pertes importantes.

Mais d'autres événements ne vont pas tarder à révéler à la population de la région fougéroise la proximité de la guerre. Le 6 juin au soir, le quartier de la gare, à Fougères, est la cible d'un bombardement tactique de l'US Air Force, d'ailleurs bien plus meurtrier qu'efficace. Deux jours plus tard, c'est le bombardement massif, l'écrasement du carrefour de communications qu'est la ville, et qui s'inscrit dans les plans stratégiques du commandement allié. D'une manière générale, les bombardements de Fougères, comme ceux de toutes les villes situées en arrière du front (Mayenne, Rennes, Avranches, Vire, Lisieux, Argentan...) sont extrêmement dévastateurs, mais toute proportions gardées, moins meurtriers que les raids aériens sur les villes, avant le débarquement.

C'est que dans certaines villes, des tracts avaient été lancés (voir documents), juste avant les attaques, ainsi d'ailleurs que l'avait annoncé la radio de Londres, le 6 juin à 21 h 30, dans son bulletin des nouvelles, évidemment très attendu ce soir-là :

« Pour soutenir les opérations militaires dans cet lieu en ce moment, les aviations alliées vont poursuivre leurs attaques insensives contre les lignes

de communication de l'ennemi et contre les objectifs militaires. J'ai déjà donné un avertissement à tous ceux d'entre vous qui habitent dans un rayon de 35 km de la côte. Mais à partir d'aujourd'hui, les attaques aériennes de grandes envergures ne se limiteront pas à cette zone côtière. Elles pourront se produire partout où se trouve un objectif militaire important pour nos opérations. Or que vous soyez, il peut vous arriver de recevoir l'un des tracts lancés par nos avions. Le commandant suprême a pris la décision de vous avertir de l'imminence d'une attaque au moyen de ces tracts chaque fois que cela sera possible et partout où cela sera possible... »

Malheureusement, pas un tract ne put être lu à Fougères, ni avant le bombardement du 6, ni avant celui du 9. En fut-il vraiment lancé ou se perdirent-ils dans les campagnes ? Quoiqu'il en soit, les Fougères ne furent prévenus de l'imminence des attaques que par le vrombissement des avions. Il était trop tard pour fur la ville...

Pourtant, dans le pays de Fougères, le vrombissement des avions n'inspira pas uniquement la terreur. 12 fois, il fut signe d'espoir, car il apportait les moyens de poursuivre la lutte contre l'occupant : d'harceler ses arrières, de détruire ses communications. C'est ainsi que presque 100 tonnes d'armes et de matériel furent parachutées dans notre région entre le 15 juin et le 1^{er} août ! Sans parler des officiers qui furent aussi des voyageurs. Et lorsque viendra l'ordre (« le chapeau de Napoléon est-il à Perros-Guirec », tel était le message codé de l'insurrection) d'apparaître au grand jour et de participer à la Libération, après quatre années d'ombre, beaucoup de ces combattants sans uniforme dont certains groupes payèrent durement les derniers soubresauts de l'occupant et

de la Milice, ne mesureront pas encore, combien leur rôle fut important dans la victoire qui se dessine.

La prise d'Avranches, le 31 juillet, fait en effet, entrer les opérations dans une nouvelle phase. Après presque deux mois de « guérilla » dans le bocage normand, extrêmement coûteuse en hommes (du 6 juin au 31 juillet, les alliés ont perdu 122 000 tués, blessés ou disparus !), avec près d'un mois de retard sur les

prévisions, le général PATTON, « le Murat de l'armée américaine », peut enfin développer une action de grande envergure. Il envoie le VIII^e corps d'armée (Général Middleton) prendre les ports de Bretagne, dont ont grand besoin les alliés pour ravitailler leur tête de pont. Mais il n'a dédaigné pas les opportunités sentant la faiblesse de l'ennemi, il tente un audacieux encerclement, en faisant décrire au XV^e corps d'armée

(Général Haislip) un arc de cercle, marqué par la Libération des villes, de Fougères, de Laval, d'Alençon, puis d'Argentan. Ce sont les éléments de ces unités qui seront les premiers à traverser la région fougéroise, qui pendant 8 jours, à compter du 3 août verra des dizaines de colonnes américaines et françaises (la 2^e D B) se succéder.

Le 4 août, l'ensemble de la région fougéroise est libéré, parfois par les seuls combattants de la résistance, qui se chargent de nettoyer les derniers points d'appui allemands et de faire les prisonniers.

L'heure est à l'enthousiasme et à la liesse, avec mesure cependant, car on sent l'ennemi encore proche, car la libération ne ferme pas toutes les plaies.

Daniel BOUFFORT

(1) Le Front National était le mouvement de Résistance (influencé par le Parti communiste) le plus répandu dans la région fougéroise. Les Francs Tireurs et Partisans Français en était l'organisation armée.

Tract lancé sur la ville de Laval avant le bombardement (15 juin).

Message urgent

**du Commandement Suprême des Forces Expéditionnaires Alliées
AUX HABITANTS DE CETTE VILLE**

Afin que l'ennemi commun soit vaincu, les Armées de l'Air Alliées vont attaquer tous les centres de transports ainsi que toutes les voies et moyens de communications vitaux pour l'ennemi.

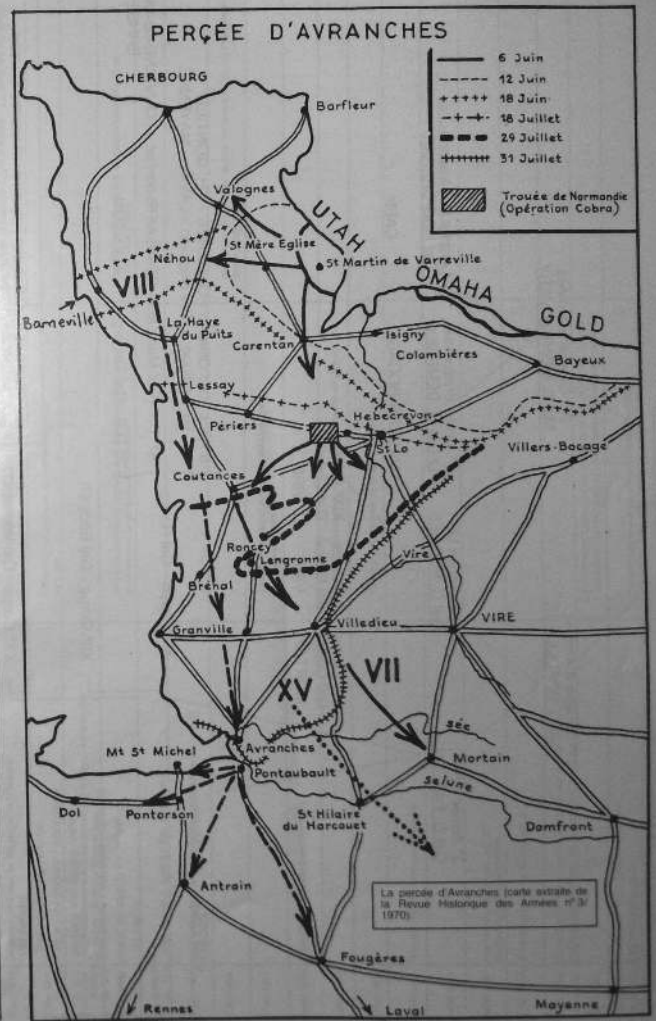
Des ordres à cet effet ont été donnés.

Vous qui lisez ce tract, vous vous trouvez dans ou près d'un centre essentiel à l'ennemi pour le mouvement de ses troupes et de son matériel. L'objectif vital près duquel vous vous trouvez va être attaqué incessamment.

Il faut sans délai vous éloigner, avec votre famille, pendant quelques jours, de la zone de danger où vous vous trouvez.

N'encombrez pas les routes. Dispersez-vous dans la campagne, autant que possible.

**PARTEZ SUR LE CHAMP !
VOUS N'AVEZ PAS UNE MINUTE A PERDRE !**



FRONT DE L'OUEST

Mal MONTGOMERY

12^e Groupe d'Armées
Gal O. BRADLEY

21^e Groupe d'Armées
Mal B. MONTGOMERY

3^e Armée US (1)
Gal G. PATTON

1^{re} Armée US
Gal C. HODGES

2^e Armée Britannique
Lt Gal M. DEMPSEY

1^{re} Armée Canadienne
Lt Gal HDG CRERAR

VILLERS-BOCAGE

CAEN

VII^e Corps
Gal Collins
MORTAIN

V^e Corps
Gal Gerow
VIRE

XIX^e Corps
Gal Corlett
VIRE

VIII^e Corps - Gal Middleton

6^e D.B. (Gal Grow) - BREST par le centre Bretagne
83^e D.I. - ST-MALO
TASK FORCE A - BREST par la côte
4^e D.B. (Gal Wood) - ANTRAIN - RENNES - VANNES
8^e D.I. - RENNES puis BREST (siège)
79^e D.I. - LE MT-ST-MICHEL - FOUGERES puis LAVAL - LEMANS (4)

XV^e Corps - Gal Haislip

XII^e Corps - Gal Eddy (3)

XX^e Corps - Gal Walker (3)

5^e D.B. (Gal Oliver) - FOUGERES - CH. GONTIER
Gr Tactique A (Gal Regnier) - LAVAL - MAYENNE

90^e D.I. (Gal Mac Lain) - ST-HILAIRE du-Het - LOUVIGNE-du-Dt ERNEE

2^e D.B. (Gal Leclerc) (2) - ALENÇON

CRÈCHE DES SAUVEURS DES PRINCIPALES UNITÉS ALLIÉES
(NOTES: 1 - 10 août 1944) (2) - la percée d'Avranches - 1^{er} août au 10 août)
Schéma dressé par recoupement de multiples sources - Daniel BOUFFORT

REPERES CHRONOLOGIQUES

DATES	FRONT DE NORMANDIE	PAYS DE FOUGERES	EVENEMENTS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX
6 juin 1944	Débarquement allié sur les plages de la Manche et du Calvados	Fougères : bombardement du quartier de l' "habitat"	
8 juin 1944		Fougères : nuit du 8 au 9, bombardement massif de la ville	
12 juin 1944	Les différents points de débarquement sont unifiés en une seule tête de pont de 120 km sur 30 km de long		
13 juin 1944		Mayenne : destruction du maquis de Lignières-la-Doucelle où se trouvent de nombreux FTP fougérois	Darnand, chef de la Milice, est nommé secrétaire d'Etat à l'Intérieur à Vichy
14 juin 1944			De Gaulle arrive en France
17 juin 1944	La côte Ouest du Cotentin est atteinte par l'armée US à Bameville		
28 juin 1944			Attentat contre Philippe Henriot, Secrétaire d'Etat à la Propagande par la Résistance
29 juin 1944		Javené : première séance du Conseil Municipal de Fougères, replié	
30 juin 1944	Capitulation allemande dans Cherbourg		
6 juillet 1944		Ordre de décrochage du maquis de Broualan (Ille-et-Vilaine)	
14 juillet 1944		Passage des colonnes de réfugiés de la Manche	
19 juillet 1944	Prise de Caen par les troupes anglaises		
20 juillet 1944			Echec de l'attentat contre Hitler à Rastenburg
25 juillet 1944	Prise de St-Lô par les troupes US et début de l'opération COBRA		
31 juillet 1944	Prise d'Avranches par les troupes US		
1 ^{er} août 1944	Le général PATTON prend le commandement de la III ^e armée US et engage ses colonnes dans la trêche de Pontaubert		
3 août 1944		Les communes situées sur les axes routiers Antrain-Rennes, Antrain-Fougères, St-James-Fougères voient passer les premières troupes US	
4 août 1944	Libération de Rennes	L'arrondissement de Fougères est entièrement libéré	
7 août 1944	Contre-attaque allemande à Mortain		
8 août 1944		Javené : installation de la délégation spéciale chargée d'administrer la ville de Fougères	

Le bombardement de Fougères

6 et 9 juin 1944



VISION D'APOCALYPSE : la rue des Orlères (coll. P. Dauphin).

1) NUIT D'HORREUR !

Dans le premier numéro du journal L'OPINION FOUGERAISE qui parait le 16 décembre 1944, nous pouvons lire :

« 6 et 9 juin, dates sinistres pour Fougères. Le premier bombardement du 6 juin survenu vers 20 heures visait la gare. Il fit 26 victimes aux environs de l'abattoir. Beaucoup de Fougérais, à la suite de ce bombardement suivi d'innombrables alertes quittèrent Fougères pour les communes environnantes. Ils furent bien inspirés ! »

« Il restait cependant plusieurs milliers de personnes lorsque dans la nuit du 8 au 9 juin, à minuit cinq exactement, une nuée d'avions s'abattit sur la ville. Le ciel fut en un instant embrasé de centaines de ballonnets rugissants, et dans un vacarme étourdissant ce fut l'horrible destruction de notre pauvre cité.

Les chapèlets de bombes se succédaient sans interruption : incendies, explosions, écroulement d'immeubles... Ce cauchemar dura 25 minutes. A minuit et demie, la ville n'était plus en maints quartiers qu'un amas de débris et aux quatre coins de Fougères des incendies faisaient rage.

Le nombre des victimes fut d'environ 400 personnes, si l'on compte les hospitalisés de la Providence et les Allemands...

Sous les ordres de M. Ménager, la Défense passive se dévoua sans compter et le service médical s'organisa de façon exemplaire en cette nuit tragique. Et ce fut l'exode général de Fougères qui, pendant trois mois, fut une ville morte. Les administrations et services publics avaient émigré à Javené, et les Fougérais emportant leurs objets les plus précieux, avaient demandé l'hospitalité aux fermiers des communes environnantes. L'accueil fut général très cordial. Il fallut souvent coucher dans les granges, sur la paille. Mais cela ne comptait pas après l'enfer du 9 juin. Ce n'est guère qu'au début de juillet que la vie reprit quelque peu en ville. Les travaux de déblaiement s'amoindrirent et heureux furent ceux de Fougères qui purent faire réparer leurs toitures, car, hélas ! une pluie diluvienne causa des dégâts considérables dans les immeubles restés debout, mais dont le toit avait fort souffert. Nous ne parlons que pour mémoire des pillages par les Allemands en déroute et les miliciens. Les Fougérais venaient en ville soit à pied soit à vélo ; certains s'appuyaient ainsi 15 à 20 kilomètres par jour ; et beaucoup se souviendront de ces randonnées en pleine campagne alors que des avions surveillaient les routes et mitraillaient les convois... on se jetait dans le fossé à l'approche des avions descendant en piqué... minutes d'émotion qui secouaient les nerfs déjà bien malades.

Aujourd'hui, à la suite de la libération tout est revenu au calme. Mais au début d'août, alors que passaient en trombe les magnifiques divisions américaines, on apprit soudain que les Allemands, mesurant toute la gravité pour eux de la percée d'Avranches, faisaient un effort colossal pour couper l'avance alliée. Ne disait-on pas qu'ils étaient revenus près de Louvigné-du-Désert ? Allait-on connaître à Fougères déjà mutilée, les affres de la bataille comme à Caen et à St-Lô ?

Heureusement, la fameuse division Leclerc où quelques jeunes patriotes Fougérais étaient déjà incorporés, qui se trouvait à St-James, fut envoyée à la rescousse et les boches furent refoulés sur Mortain où ils s'accrochèrent encore quelques jours... Mais peu à peu le bruit du canon se fit moins sonore, et le cauchemar prit fin... (1)

Il n'y a pas de mots pour décrire toute cette vision d'apocalypse, cette peur panique, ces souffrances atroces et cet enfer de mort qui régneront durant ces nuits et ces jours précédant la libération effective du monde de l'oppression hitlérienne. D'ailleurs, tel n'est pas notre propos et il vaut mieux encore laisser parler les témoins dont la mémoire sur ce sujet est restée à jamais intacte. Dans un article consacré au « Bombardement de Fougères par l'aviation américaine les 6 et 9 juin 1944 », le Colonel Gillot évoque à sa manière « ce spectacle dantesque à faire reculer d'horreur » :

« Minuit. L'horloge du Beffroi qui, depuis le XV^e siècle, sonne l'heure aux Fougérais, frappe ses douze coups. Dix minutes après un bruit d'avions, les sirènes donnent l'alarme, un immense cercle d'éclatantes lumières ceinture la ville, une énorme vague d'épouvantables détonations submerge tout de son fracas, suivie d'une seconde vague de même importance. Le tout a duré à peine vingt minutes qui ont paru des siècles aux victimes. La mort et la dévastation régneront en maîtres dans la cité entière. Dans les différents quartiers des incendies éclatent. De la Place aux Arbres on voit la rue de la Pinterie en feu ; tout un côté flambe ; les flammes jaillissent vers les maisons encore intactes. Des hauteurs de Groslay, on domine la vision horrifiante des quartiers de la Gare et de Bonaby qui disparaissent sous un tourbillonnement de feu, tordant ses anneaux rouges au-dessus des toitures. La nuit est embrasée, la violence de la chaleur est intolérable. D'un seul bloc, les maisons encore debout ont déversé sur la voie publique leurs occupants. En chemise, pieds nus, dans les rues jonchées d'éclats de verre et de débris de toutes sortes, de malheureux sinistrés cherchent au hasard un abri de fortune. D'autres, à moitié vêtus, se hâtent vers d'impossibles issues. La déflagration des bombes a retardement ajouté à l'horreur du moment. De surcroît, il se met à pleuvoir... » (2).

2) INTERPRETATION

Le bombardement de Fougères, comme celui de beaucoup d'autres villes de l'ouest de la France au même moment, telles que Rennes, Nantes, Angers, Saumur, Tours, Orléans, Avranches, St-Lô, Vire, Mayenne, Le Mans, Caen ou Rouen... faisait partie d'un **plan d'ensemble** globalement et directement lié à la stratégie du débarquement et des rudes combats qui s'engagerent aussitôt après sur le sol de Normandie. Pour des raisons évidentes, **les Alliés mirent tout en œuvre pour retarder au maximum l'envoi des renforts allemands vers le front**. Fougères, par sa position pouvait apparaître comme un point névralgique de première importance, non seulement au moment crucial de la « Bataille des plages », mais aussi pour la suite des difficiles et meurtrières opérations qui allaient enfin aboutir à la décisive « percée d'Avranches », le 30 juillet 1944. Tous les historiens de la seconde guerre mondiale ont souligné cette obsession de l'Etat Major allié à chercher par tous les moyens à gagner du temps, en face d'un ennemi déjà puissamment positionné et susceptible de se renforcer d'heure en heure. Ainsi Jean Vidalenc : « Les conditions de la bataille de Normandie évoluaient en tout cas très rapidement et il est certain que la supériorité aérienne des Alliés fut un élément décisif du succès. Les bombardements préalables, les coupures sur les routes et les voies ferrées permettaient un contrôle permanent de la circulation sauf pendant les heures, de moins en moins nombreuses, de la nuit. Si bien que les mouvements des troupes allemandes appelées en renfort étaient singulièrement ralentis par rapport aux prévisions des Etats Majors » (3).

La destruction des moyens de communication s'effectuait donc en plusieurs temps et de diverses façons.

Tout d'abord il faut mettre en évidence l'action de la **Résistance** notamment dans le cadre de ce qui fut appelé pour la circonstance « **Le Bloc Planning du BCRA** » (4), défini dès le mois de mars 1944, et qui assignait aux organisations clandestines en rapport avec Londres, la tâche de fournir des renseignements et « d'exécuter des sabotages choisis » avant le débarquement. Après celui-ci, elles devaient « agir sur les arrières de l'ennemi en paralysant ses transports et en nuisant à son économie de guerre ». Dans la pratique, des objectifs précis et détaillés furent déterminés : « **le plan Vert** » pour bloquer « les déplacements ennemis sur voie ferrée » par toute une série d'attentats sur les lignes de chemin de fer ; « **le plan Bleu** » dans le but d'opérer des coupures dans les lignes à haute tension ; « **le plan Violet** » quant à lui, s'en prenait aux lignes souterraines à grande distance des PTT ; enfin « **le plan Bibendum** » devait « retarder l'acheminement par routes des unités ennemies, par la multiplication des obstacles, les sabotages de ponts et les attaques de convois ». Tous ces préparatifs devenaient opérationnels dans la nuit du 5 au 6 juin 1944 et selon le général Koenig, commandant des FFI, ils furent exécutés à 60 %. Seul le manque de matériel freina les résistants et en empêcha une plus complète exécution. Les résultats n'en furent pas moins très efficaces puisque le général Eisenhower lui-même évalua l'apport de la Résistance française à l'action de quinze divisions de parachutistes (5).

Enfin, le débarquement en Normandie fut précédé d'une phase préparatoire antérieure de plusieurs jours à l'opération Overlord. « Les soins en avait été confié à l'**Allied expeditionary Air Force**, constituée pour l'occasion sous les ordres du maréchal de l'air britannique Sir Leigh-Mallory. Cette unité comprenait 2000 chasseurs et 750 bombardiers anglais, américains et français.

L'objectif fixé était triple : conquérir l'espace sans discussion, attaquer au sol les courants de transports avant et pendant la bataille, agir sur un front de plusieurs centaines de kilomètres de la Bretagne à l'embouchure de la Seine afin de tenir l'ennemi dans l'incertitude de la zone réelle fixée pour le débarquement. Durant tout le mois de mai, l'action de l'**Allied expeditionary Air Force** s'exerça chaque jour, chaque nuit : les trains, les transports routiers, les camions, les locomotives furent bombardés, mitraillés, les stations-radar allemandes échelonnées le long de la côte, méthodiquement détruites, sauf une, toujours la même, systématiquement manquée par ordre (celle du Cap Gris Nez), car on comptait sur elle pour signaler l'arrivée d'une force navale chargée, le jour du débarquement, d'exécuter en face d'elle une opération de diversion, destinée à tromper la défense. Ce qui se produisit avec exactitude... Et René Chambre, dans son **Histoire de l'aviation des origines à nos jours**, de conclure : « Durant plusieurs heures très précieuses, l'ennemi fut complètement abusé, sa réaction retardée sur le vrai front de l'attaque. L'histoire doit rendre un éclatant hommage à l'aviation. C'est elle qui a permis le débarquement de Normandie, sans elle impossible... » (6).

En réalité, le second conflit mondial témoigne, dans toute son horreur des immenses et irréversibles progrès des moyens de destruction. Entre autres, l'utilisation systématique du « bombardement stratégique » avait pour objectif l'anéantissement du potentiel économique et militaire de l'adversaire : les usines, les ports, les aérodromes, les ponts, les gares... Il reposait sur la suprématie aérienne et sur la mise en œuvre de moyens considérables. Son efficacité pouvait être plus ou moins grande, mais dans presque tous les cas, les populations civiles avaient à en souffrir. Ce fut certainement l'expression la plus effroyable de cette évolution propre au XX^e siècle et à la guerre d'aujourd'hui.

En tant que carrefour entre le Bretagne, le Maine et la Normandie, Fougères présentait aux yeux des Anglo-américains un intérêt stratégique. Elle fut donc programmée sur la liste, déjà très longue, des « **Areas bombing** »... au même titre que les villes situées directement dans l'arrière-pays des combats, dans la région parisienne ou sur les grands fleuves tels que la Loire et la Seine. Il en fut ainsi des agglomérations du sud de la France qui commandaient les principaux axes de remontée vers le nord des divisions allemandes. Enfin toutes les villes de la côte méditerranéenne et de la vallée du Rhône connurent un sort identique : en vue des préparatifs du **débarquement franco-américain qui se déroula en Provence, le 15 août 1944**. Les voies de la libération de la France se trouverent donc pavées de ruines et de décombres ; une bien cruelle, mais inévitable rançon versée pour le recouvrement de l'indépendance nationale.

3) LE BILAN

L'ampleur du désastre se résume en ces quelques chiffres extraits d'un numéro spécial de la **Chronique de Fougères** édité en juin 1964 en commémoration du 20^e anniversaire de l'événement : 289 morts, 3300 familles totalement sinistrées ; 10.880 habitants partiellement atteints dans leurs biens ; 481 immeubles détruits à Fougères sur les 3658 et 24 en zone suburbaine ; 2402 maisons endommagées à plus de 50 % (7). Sans parler de la voirie complètement défoncée, des canalisations d'eau et de gaz rompues et des coupures d'électricité. Par ailleurs on répertoria plus de 4000 points de chute qui matérialisaient l'intensité du pilonnage. Soit un bilan relativement lourd : **la ville sinistrée à 80 %**, des pertes

L'AMPLEUR DU DESASTRE...



La rue de Nantes (vers le Croissant) (coll. Dauphin).



Eglise N. D. de Bonabry (coll. Dauphin).



Rue de Sevigné (coll. Dauphin).



Le carré des victimes du bombardement au cimetière de Fougères (Photo V. Louet).



Rue de la Pinterie (haut) (coll. Dauphin).



Boulevard Jean-Jaurès (vue générale) (coll. Dauphin).

irréparables, l'appareil de production économique sérieusement endommagé ou inutilisable, après la destruction totale de 17 usines de chausseries.

Presque tous les quartiers furent atteints, mais ce fut surtout la ville neuve qui souffrit le plus. Le quartier de Bonabry se trouva entièrement dévasté ; son église elle-même dont le chevet était effondré, trônait au milieu des ruines. Dans la rue de la Plièterie, il ne restait plus rien des vieilles maisons à porche, héritées du XVI^e siècle et si pittoresques : 20 minutes d'enfer avaient suffi pour mettre fin à plusieurs siècles d'histoire. Il serait fastidieux d'énumérer tous les dégâts : rue de Nantes, place Lanboisière, rue Nationale, rue Lesueur, rue Chateaubriand, place d'Armes, rue de la Forêt, rue des Fontaines, rue de Rillé ou à la Providence... Des décombres et des gravats éparpillés un peu partout, donnant l'impression d'une cité réduite en miettes. (voir Photos et Documents).

La tactique des bombardements stratégiques de nuit pratiqués par les Anglo-Américains sur les villes françaises était quasiment toujours la même : plusieurs heures avant l'opération : envoi de petites formations de reconnaissance, repérage des objectifs, et lâcher de tracts en forme de « message urgent aux habitants » les invitant à quitter les lieux dans les plus brefs délais, et à « se disperser dans la campagne autant que possible ». Malheureusement dans le cas de Fougères, la population n'eut pas le temps, ni l'occasion d'en prendre connaissance, pour son plus grand malheur. Le colonel Gillot nous fournit sur ce sujet une explication : « on a accusé les autorités françaises d'avoir eu connaissance de ces tracts à ce moment, et de les avoir dissimulés à leurs administrés. En réalité, par une fatalité inconcevable, aucun de ces messages n'est tombé en ville : tous ont tourbillonné dans la campagne environnante et n'ont été connus des intéressés que plusieurs jours après le désastre. Et si les allemands les ont connus, ils se sont abstenus de les divulguer » (8)... Toujours est-il que 6 à 7000 personnes se trouvaient encore dans la ville lorsque les 200 avions alliés vinrent effectuer leur mission. Les autres, c'est-à-dire environ 15.000 personnes, comme par instinct avaient déjà quitté la ville au cours des 7 et 8 juin, dès le lendemain du premier bombardement.

D'après les témoignages et les descriptions que l'on connaît du bombardement lui-même, les engins utilisés furent de différentes natures et de différentes tailles : bombes éclairantes, bombes explosives, bombes à retardement, bombes incendiaires, bombes au phosphore... tout un arsenal qui rend compte à lui seul des progrès accomplis en matière d'instruments de mort au cours de la seconde guerre mondiale. Dans un premier temps, les « avions jalonneurs » qui faisaient partie de l'escadrille envoyaient les bombes éclairantes sur les différents quartiers de la ville pour les baliser. « Larguées en très grand nombre, elles étaient allumées avant d'être lancées d'une hauteur de 500 à 900 mètres. Conçues toutes selon le même principe, elles comportaient un corps de tôle mince, une chandelle (ou « pot éclairant »), suspendue à un parachute, et une fusée d'amorçage à mouvement d'horloge. La bombe la plus utilisée fut celle de 20 livres (9 kg), dont la chandelle est un feu blanc par temps clair et orange par temps brumeux ». Ces bombes éclairantes étaient également désignées sous le vocable de « Skymarkers »... (9).

Dès que l'objectif apparaissait visible, on procédait au largage des bombes explosives et incendiaires. Les engins américains étaient de plusieurs types : les bombes à tous usages de 100 livres (45 kg), 300 livres (136 kg), 500 livres (227 kg), et enfin celle de 2000

livres (900 kg) ». Quant aux bombes explosives britanniques, leur gamme allait de 112 à 12.000 livres (50 à 5400 kg). Toutes présentaient cependant les mêmes caractéristiques : l'épaisseur de leur paroi variait de 7 à 15 mm, suivant l'effet de souffle recherché, et la charge en explosifs équivalait à 50 ou 70 % du poids. Ces derniers étaient de deux types, « Amatol » ou TNT.

S'il s'agissait de bombes à retardement, celui-ci pouvait varier de quelques minutes à une semaine, selon le réglage du mécanisme. Seuls les gros bombardiers, « Mosquito » ou « Lancaster », pouvaient transporter les engins les plus lourds de 4000 livres (1800 kg) ; au nom significatif, « block busters » (« éventreurs d'immeubles »), largement utilisés à partir de 1944. L'efficacité des bombes explosives résidait essentiellement dans le souffle, « phénomène de vibration provoqué par l'onde de choc », premier responsable de la destruction des villes, et se décomposait lui-même en trois phases : effet de surpression, d'amplitude importante mais de brève durée, suivi d'un effet dynamique violent et d'un effet de succion ou dépression qui entraîne l'écroulement des édifices vers l'extérieur (10).

Mais c'est le feu qui reste dans les annales du bombardement comme « l'effet le plus meurtrier et le plus apocalyptique » (11). L'emploi des bombes incendiaires fut en vérité systématisé par les Anglais, dès 1942, sur les villes allemandes. Elles étaient toujours associées aux bombes explosives dans des proportions d'environ 2/3 et 1/3. Elles se caractérisaient par une très nette supériorité sur tous les autres engins, « larguées par milliers derrière les bombes explosives, détruisant par le feu ce que l'explosion avait seulement endommagé » (12). Elles se répartissaient en deux catégories, à « thermité » ou à « hydrocarbure ». Dans le dernier cas il s'agissait de benzol ou d'essence, additionné d'une quantité plus ou moins grande de phosphore, dont la propriété est de s'enflammer au contact de l'air, provoquant ce phénomène à la fois efficace et terrifiant de « la tempête de feu » : Au-dessus des multiples foyers d'incendie surchauffés s'ensuivait un gigantesque courant d'oxygène qui saisait en permanence l'intensité du brasier... jusqu'à ce que tout fut consumé et réduit en cendres. La conjugaison de tous ces phénomènes fut donc à l'origine du désastre qui ravagea la ville dans la nuit du 8 au 9 juin 1944. Cependant, pour mieux comprendre la portée de l'événement, mieux mesurer l'ampleur de la catastrophe et le poids relativement lourd du bilan, plusieurs comparaisons s'imposent à l'esprit. D'après un journal collaborationniste de l'époque, et qui ne semble pas lésiner sur le nombre des victimes dues « aux raids terroristes de l'aviation anglo-américaine », nous avons dégagé les quelques références significatives suivantes, concernant les plus gros bombardements de l'année 1944 (13).

NOMBRE DE TUÉS		
AVRIL	MAI	JUIN
ARRAS : 40	RENNES : 127 (Braz en fait)	ROUEN à nouveau 172
CAMBRAI : 70	NANTES : 150	POTIERS : 200
LILLE : plus de 600	ANGERS : 154	ORLEANS : 300
ROUEN : 709	AVIGNON : 300	VIRE : 2000 !
Département de la Seine : 671	ST-ETIENNE : 870	
	LYON : plus de 1000	
	MARSEILLE : 1976	
	Rég. parisienne : 214	

L'AMPLEUR DU DÉSASTRE...



C'est ce qu'il reste de l'usine Cordier

(les 3 photos proviennent de la coli. de Mme Audran)



La rue Gaston Cordier.



Les décombres du cinéma « le Drapeau ».

GRANDS MAGASINS MAZARS & CONFECTIONS
A LA PORTE ROGER
N°140 RUE GARREAU
REPRODUCTION DÉPOSÉE AU
FOUGÈRES (49)
FOUGÈRES LE 4/1/44
MAIRIE DE FOUGÈRES

Monsieur le Maire,
Nous avons livré les 10-11-12 Juin, au service de la Défense Passive, 60 mètres de toille pour litonnée.

Cette toille a été délivrée sur la commande de Monsieur MAZARS, qui venant d'avoir la visite du Service de Santé, à qui a été demandée la facture de cette toille, et qui nous demande la lui de régularité.

En conséquence, veuillez avoir l'obligeance de nous adresser cette pièce, que nous ferons parvenir au service intéressé.

Dans cette attente, veuillez agréer Monsieur le Maire, nos salutations distinguées.

Livraison de 65 m de toille - pour litonnée - les 10.11.12 juin 1944.
Arch. Mun. Fougères, (Recueil) par D. Bouffrot

DOCTEUR ALBERT STREE FOUGÈRES.
Ancien maire de Fougères, de Paris
Département de l'Ille-et-Vilaine
Chirurgien de l'Hotel-Dieu
Chirurgien
Consulatoire - Clinique Reine-Jeanne
15, rue de la Mairie, Fougères
et ses environs

*Prière d'envoyer d'urgence
à la Clinique Reine-Jeanne
située rue de la Mairie
à Fougères le matériel*

Albert Stree
Ancien maire de Fougères de Paris
Fougères

le 7-6-44

Prière d'envoyer d'urgence à la clinique des voitures automobiles pour le transport des blessés à Châteaugontier. Or. Cité, 5 juin 1944 (le jour du bombardement). Arch. Mun. Fougères (Recueil) par D. Bouffrot.

Mais attention, ce ne sont que des données partielles et aléatoires, émanant d'une presse partisane, violemment anti-américaine, et plutôt soucieuse de noircir le tableau. Cependant, ils ont le mérite de mettre en évidence **trois idées fondamentales** : Premièrement, de très nombreuses cités ont été atteintes plus ou moins gravement, avec plus ou moins de pertes humaines, les chiffres oscillant de quelques dizaines de tués à plusieurs centaines, dépassant rarement le millier. Tout dépend de la taille de la ville, de son importance stratégique et du moment de l'opération en rapport avec les grands mouvements militaires. Deuxièmement, **Fougères** avec presque 300 victimes pour une population de 22.000 habitants et plus de 2.000 maisons endommagées, apparaît très affectée, tant sur le plan humain que sur le plan matériel. Troisièmement, le bombardement de Fougères a lieu au moment du **paroxysme** qui se situe fin mai-début juin, phase préparatoire du débarquement et se prolonge jusqu'à la fameuse percée d'Avranches (30 juillet 1944). L'aggravation subite des événements s'est traduite alors par une intensification du pionnage dont les villes comme Fougères, Vire, St-Hilaire-du-Harcouët, St-Lô ou Rouen ont été certainement parmi les plus touchées.

Enfin, il y a un autre niveau de comparaison que nous livrons à la réflexion du lecteur. Juillet 1943 : bombardement de Hambourg, 43.000 tués ; février 1945 : bombardement de Dresde, 135.000 tués ; à la même époque, bombardement de Tokyo : 80.000 tués. « A Hambourg la chaleur atteignit par endroit 1000 °C et la vitesse des courants d'air au sol 250 km/h. A Tokyo, des cadavres retrouvés dans les canaux peu profonds avaient littéralement bouilli ». ... Dans le cas des villes allemandes ou japonaises, les bombardements stratégiques de surface effectués par les forces aériennes alliées procédaient d'une volonté délibérée de terreur systématique et avaient pour finalité l'anéantissement total de l'adversaire, y compris de son potentiel moral et de sa population civile. Autres enjeux, autres terrains... mais aussi autre guerre et déjà une autre époque pour l'histoire de l'humanité. Hiroshima, une seule bombe : 70.000 tués.

4) L'EXODE

Mais revenons à Fougères. Ce fut dans une ambiance de cauchemar que le jour finit par se lever le matin du 9 juin. Alors s'ensuivit l'exode de la population et la désertion complète de la ville sinistrée, par les survivants. D'abord l'évacuation des blessés et des malades vers d'autres lieux de fortune, à Chaudebœuf, Louvigné, St-Brice ou St-Aubin (14). Puis la fuite des habitants vers des endroits jugés plus sûrs, à la campagne, dans les fermes et les bourgs environnants. Sur ce dernier point tous les témoignages, concordent, mettant en évidence la solidarité qui s'établit entre les infortunés citadins et leurs hôtes chaleureux. « On s'entasse par vingt, par trente, par cinquante dans la même ferme. L'une d'elle héberge 140 personnes, une autre 170, femmes, enfants, vieillards, tous les âges confondus. Toutes les conditions aussi : comptables, ouvriers, bourgeois, rentiers, employés, industriels sont réunis et fraternisent dans le malheur commun » (15). Enfin le silence s'abat sur la vieille cité pendant deux longs mois, et l'attente du retour commença.

L'abbé Alphonse Jarry « résidant habituellement à Rillé », faisait partie de ces milliers d'évacués ». Il séjourna en tant que réfugié au presbytère de Lécousse du 9 au 25 juin 1944. Ses souvenirs sont consignés dans un petit cahier dactylographié conservé aux Archives

départementales d'Ille-et-Vilaine. Ceux-ci retracent avec beaucoup d'émotion, mais aussi d'humour et de malice, ce que fut la vie des Fougérais disséminés dans la nature, durant cette période (16) : « Jamais l'expression Fougères en Lécousse » ne nous parut plus justifiée que pendant les longues, les cruelles et déprimantes semaines où l'aviation faisait rage, presque chaque jour au-dessus de la ville, la mettant systématiquement en ruines avec ses bombes explosives ou incendiaires, y faisant de nombreuses victimes.

Les citadins apeurés, sans domicile ou bien en partie sinistrés, cherchaient asile ou refuge dans les bourgs, dans les villages des paroisses avoisinantes, qui furent tous admirables de générosité, de dévouement envers les évacués, leur produisant tous les secours dont leur population rurale disposait. Nous croyons cependant que Lécousse peut être mise en tête du tableau d'honneur où seront inscrits les noms des communes les plus méritantes, les plus largement ouvertes aux Fougérais sans abri, lesquels s'y réfugiaient en toute confiance, assurés d'y trouver encore un peu de leur « chez eux » abandonné, près de l'église où plusieurs avaient reçu les sacrements de baptême, de mariage, près du cimetière où reposent dans un petit coin de terre familiale, quelques uns de leurs parents et amis. Aussi le nombre des étrangers gravitant autour du clocher de cette paroisse si largement hospitalière et secourable s'éleva-t-il pendant cette dure période, jusqu'au chiffre de **2500 à 3000**.

Puis il évoque son arrivée au presbytère, chez l'abbé Simon, le recteur de Lécousse : « Je vis en effet au rez-de-chaussée le grand salon garni de nombreux matelas étendus sur le plancher, serrés les uns près des autres, d'un tas de couvertures, de valises empaquetées sans ordre, avec des objets et de la lingerie pour la toilette, jetés pêle-mêle, de-ci, de-là, tant l'espace était limité, tant les possibilités de confort, même d'hygiène étaient réduites. On devinait un campement improvisé et installé dans des circonstances défavorables, avec des moyens de fortune. C'était la partie réservée aux dames. Les messieurs occupaient après les avoir doublés, les chambres à l'étage.

Et la vie s'installa dans cette ambiance, dans cette humeur, ponctuée au début par les multiples alertes. La nuit, tout ce monde émigré vers l'école chrétienne des garçons, « située à une certaine distance du bourg et bien dissimulée aux yeux des aviateurs dans un bosquet d'arbres, le long d'un chemin creux, presque au fond d'un ravin ».

Le 11 juin, « un nouvel ordre d'évacuer les maisons du bourg fut publié et il nous fallut passer une seconde nuit dans cette même école. Cette fois nous fumes survolés par de nombreux avions et les bombes furent jetées sur la petite ligne de chemin de fer s'étirant sur le territoire de Lécousse. Dès lors la panique se fit sentir de plus en plus.

Le prudent recteur, armé d'une pelle et d'une pioche se rendait dans le verger contigu à son jardin. Il y creusait et y approfondissait toujours plus des tranchées dissimulées à la vue des aviateurs sous l'épaisse et large ramure de vigoureux pommiers. Il se livrait à ce dur travail, sinon pour garantir la sécurité absolue de ses hôtes, du moins pour apaiser les craintes exagérées de quelques-uns, peu maîtres de leurs nerfs, et qui allaient se réfugier en cet endroit à toute heure du jour, même de la nuit, dès qu'ils entendaient dans le lointain le vrombissement des avions, le crépitement de leurs fusils mitrailleurs ou l'éclatement de leurs bombes. Ils y couraient à toute jambe, ainsi que des lapins (« foudres de guerre » pourtant, selon la fable) dans leur terrier ». Auparavant,

pour plus de sécurité encore, « il avait dégagé de ce qui l'encombrait la haute et large entrée extérieure de la cave, pouvant livrer passage à de gros tonneaux ».

Dans les jours qui suivirent, le calme revint. Une espèce de vie communautaire prenait peu à peu naissance dans ces circonstances pour le moins étranges : « Il est inutile d'ajouter, dès lors que la propreté et l'hygiène étaient loin de régner en maîtresse dans cette sorte de capharnaüm, véritable champ de bataille où il fallait perpétuellement se tenir sur la défensive contre les attaques de dégoûtantes petites bestioles énervantes, buveuses de sang humain - les poux et les puces - - puisqu'il faut les appeler par leur nom » - dangereuses pour la santé de ceux qui ont été intoxiqués de leur virus et qui peuvent par surcroît en porter plus loin la contagion. Aussi M. l'abbé Poussin trouvait-il dans le grand air de Lécousse le meilleur désinfectant et dans la cordiale hospitalité du presbytère le plus heureux dérivatif à la vie de bohème qu'il menait habituellement au milieu des ruines annoncées sur sa paroisse de St-Sulpice ».

Enfin il y avait les bons moments, notamment à l'heure des repas : « Il est juste d'ajouter que M. le Recteur était très bon et généreux père nourricier de ses hôtes, qu'il croyait bien inspiré de tout ce qui pouvait contribuer à faire leurs besoins... C'est ainsi que chaque matin, après ses dévotions faites et son ministère accompli dans ses paroissiens, il prenait une grande bouillie de pain et d'huile de travail et, passant au jardin coupait des tomates, de la salade, des creurs de choux, arrachait des pieds de haricots, traitait des carottes, haricotait dans ses courbes de pois, cueillait des cerises et des fraises. Puis il descendait dans sa basse-cour et en rapportait de bons œufs frais. Parfois, mais rarement, il choisissait dans son chenil un lapin ou dans son poulailler, une volaille, malheureuses victimes qu'il livrait au savoir-faire de sa cuisinière ».

Enfin on eût dit que Lécousse se transformait en une véritable petite ruche, avec la mise sur pied de nombreuses organisations venant en aide aux réfugiés. Un service de « vestiaire et d'assurances sociales » s'établit dans l'école de garçons. « Il mettait à la disposition des plus gravement sinistrés des pièces de lingerie des habits neufs ou remis en bon état. Il y fut distribué pour 100.000 francs et plus de vêtements, de lingerie et de lainages ». A cela s'ajoutait le produit des quête, systématiquement versé au profit des plus nécessiteux, pour un montant de 14.000 francs en tout. Quant à la **fourniture du pain**, « elle était assurée par un boulanger de Fougères, M. Boivent. La distribution se faisait devant une auberge et un atelier de charonnage contigu, lesquels se trouvent tout près et presque vis-à-

vis la porte d'entrée dans le jardin du presbytère ». Celle-ci se déroulait aux heures indiquées, mais « bien que le service de livraison était aussi régulier que possible, la pénurie de farine ou sa mauvaise qualité, ainsi que le manque d'électricité pour actionner le moteur retardant la fabrication, et par là même, le transport des rations impatiemment attendues ». Un **salon de coiffure** s'installa. « Il était tenu par un cordonnier débrouillard des pieds à la tête qui, n'ayant plus de cuir pour continuer son métier ordinaire, se rattrapa sur le cuir chevelu ! »...

Enfin, « le vendredi 16 juin, un **poste de secours et un dispensaire** furent établis à Lécousse, dans l'école des filles. Tous les soins médicaux et pharmaceutiques, pansements et piqure y étaient assurés en permanence avec le plus grand dévouement et la plus haute compétence par trois religieuses de l'Hôtel-Dieu, et M. le docteur Picot y venait et restait pendant une heure chaque jour pour visiter et soigner les malades ou les blessés qui s'y trouvaient hospitalisés, ainsi que ceux qui s'y présentaient pour une consultation. Une maternité fut annexée, trois enfants y sont nés... »

Ainsi, malgré tout, continuait la vie, et après la tourmente, ce fut à nouveau l'espoir. A partir d'août 1944, suite à la « percée d'Avranches », la progression des forces américaines s'accéléra formidablement, refoulant à toute allure le **XXXIII^e corps allemand**, « éclaté, désarticulé, tronçonné », vers les poches de St-Malo, Brest, Lorient et St-Nazaire qui se refermèrent sur lui comme autant de pièges (17). La voie de la Libération de la Bretagne était ouverte. Elle fut laissée aux soins de la Résistance et des maquis qui permit à l'armée du général Patton de foncer plus vite encore sur Rennes, Fougères, Laval, puis Le-Mans, Mayenne et Alençon.

René CINTRE

NOTES

1. L'Unité Fougéraise 16 décembre 1944. ADP 1 juin 1956.
2. Cahier Collé « Fougères. Notes diverses. Notes historiques. Le bombardement de Fougères par l'aviation américaine les 6-9 juin 1944 ». P. 173-176. Rennes 1961.
3. « Fougères. Le second conflit mondial P. 276. SEDES 1970.
4. BCKA. Bureau Central de Recensement et d'Action. Organisation civile de la Bretagne à Landerneau.
5. Henri Régnier. La seconde guerre mondiale. T. II P. 233-234. PUF 1969.
6. René Chombin. Histoire de l'aviation des origines à nos jours P. 422. Flammarion 1994.
7. La Chronique de Fougères-Ain 1964. Numéro spécial, mai-juin 1965.
8. Cahier Collé. Op. Cit. P. 174, 175.
9. Documentaire de la seconde guerre mondiale. An - Boule - T. I P. 254 par François de Buffry. Lannoux 1979.
10. Etapes de l'histoire de la seconde guerre mondiale. An - Bombardement et Brest - P. 350-354 par François de Buffry. Lannoux 1979.
11. Id.
12. Id.
13. Etapes de l'histoire de la seconde guerre mondiale. An - Le Plan - (A28, 3).
14. Cahier Collé. Op. Cit. P. 181.
15. ADP - 2.7.31. Souvenirs d'un Fougérais réfugié en Lécousse du 9 au 25 juin 1944. sans titre, impressions et ses références du document par l'Abbé Alphonse Jarry.
16. Cf. Henri Régnier. Op. Cit. P. 246-250.
17. Id.



Liste des bâtiments communaux sinistrés (détruits ou endommagés)

- Abattoir
- Ecole des filles de la Madeleine
- Ecole maternelle de Bonabry
- Ecole de garçons de Bonabry
- Ecole de filles Charles-Malard
- Ecole de garçons St-Léonard
- Ecole de filles Rillé
- Ecole de garçons St-Sulpice
- Collège de jeunes-filles, place Lariboisière
- Collège de garçons
- Crèche municipale de La Madeleine, bd Ed.-Roussin
- Service de la ville et Haras (rue de Laval)
- Bureau d'Hygiène sociale (rue Porte St-Léonard)
- Théâtre
- Bibliothèque
- Recette municipale et dispensaire
- Salle des réunions et Halles
- Bureau des travaux et hygiène
- Cimetière
- Piscine municipale de Robinson
- Lavoir public, rue des Vallées
- Lavoir public, Guélandry
- Eglise de Bonabry
- Eglise St-Léonard
- Commissariat de Police
- Syndicat d'initiative
- Maternité, avenue de la Verrerie
- Caserne St-Nicolas
- Conciergerie du Château
- Réseau d'eau
- Réseau tout à l'égout
- Réseau eaux pluviales
- Jardin public (mur de clôture et plantations)
- Réservoir des eaux (champ de foire).

Source : Conseil municipal de Fougrères, 31 juillet 1946.

Monuments historiques détruits ou endommagés

- Une rangée de 10 maisons à porche, classées, rue de la Pinterie (N° 37 à 69)
- Le bel Hôtel Le Marivel, XVIII^e siècle, où fut embaumé le corps du Général de Lescure en 1793.
- Rue Nationale n° 36, le bel Hôtel Leboutellier, où séjourna Alfred de Musset.
- Eglise St-Léonard, verrière près du clocher et verrière lui faisant face. Destruction complète des autres verrières modernes (par chance, les vitraux de Pierre Simon, XVI^e siècle avaient été mis à l'abri, la veille du bombardement).
- Eglise St-Sulpice, 4 verrières modernes détruites.

Source : Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne, 1946.



Rue Jules Ferry (coll. Dauphin).



La rue de la Pinterie (bas) (coll. Dauphin).



Carrefour Alexandre III - Rue des Feuteries (coll. Dauphin).

J'habitais en face de la gare en 1944

En 44, Madame Legendre tenait un café. Il s'appelait « La Petite Vitesse » (du nom de la gare de marchandises de l'époque) et se trouvait au 22 de la rue Madame de Sévigné. Aujourd'hui, le café s'appelle « Le Bar Sévigné », il est exactement au même endroit mais porte le n° 18, deux commerces ayant disparu après le bombardement.

Le mari de Madame Legendre étant commerçant, c'était une femme seule, une épouse et de grand cœur ! De son métier qu'on ne peut démêler si elle ou de son employée, elle a été la plus utile à l'autre. Ses deux enfants, Madame Legendre a eu deux enfants et petits-enfants d'origine et tous ne forment qu'une seule et même famille.

Madame Legendre annonce tout de suite la couleur : elle était anti-allemande. Elle raconte de manière sarcastique comment elle a fait connaissance avec les Allemands.

« De très bonne heure quelqu'un a dit : « Les Allemands sont à Ernée ». Le soir de ce jour, des Allemands ont frappé « il faut ouvrir ». J'ai ouvert. Il y avait 8 Allemands « Glass Bier ». Je me préparais à leur donner à chacun un verre de bière, « Non, non, pas « verres », la caisse » « qui cheffaine ici ? » « Je me suis désignée « oh, petite cheffaine, tout petite », (inutile de vous faire le portrait de Madame Legendre, oui elle est plutôt petite, mais tellement avenante, malgré les lustrés qui pesent sur ses épaules mais qui n'ont pas eu de prise sur ses yeux bleus, ses cheveux blonds cendrés, sa gentillesse).

« Je les revois encore ces premiers Allemands, c'était des troupes d'élites, grands, forts, avec des révolvers dans leurs bottes. « Nous aller chez Churchill ! ».

Voilà son premier souvenir. D'autres vont suivre accompagnés d'un sourire malicieux mais quelquefois de larmes réprimées.

« Je ne voulais pas calefeuter pour la lumière, enfin, je le faisais mal... alors, un jour, un grand Frigolin « Madame ! Lumière ! » Il a fallu que j'aie payer la contre-danse à la Kommandantur...

C'est comme Bobby, mon chien, il ne pouvait pas voir les Allemands, en particulier l'équipe de Todt, en gris, qui s'occupait du ballast sur les voies en face du café. Un jour, un de ces Allemands arrive, furieux « Madame, chien à vous ?... Nous le tuer ! », J'ai enfermé mon chien.

Les Allemands n'étaient pas du tout ma clientèle, Bobby ne les supportait pas, il reniflait même les tabourets où ils s'étaient assis. Un officier a marché sur le trottoir avec Bobby sur ses talons, une grande partie de la Rue Sévigné.

Le comble c'est le jour où la bonne de l'hôtel-restaurant Lesaint a fait occuper une de mes chambres par un Allemand, un dimanche soir. Je dépannais les Lesaint avec quelques chambres, mais, uniquement pour des Parisiens qui venaient au raviellement ; il y en avait beaucoup, beaucoup. Ce soir-là, Bobby qui d'habitude ne disait rien, n'a pas cessé d'aboyer et il a tellement aboyé que le frisé a été obligé de partir.

Madame Legendre et Angèle racontent avec beaucoup de tristesse le départ, comme otage, de leur voisin et ami Monsieur Joseph Huchet.

« Dans la journée du vendredi, des Allemands étaient venus le demander mais il n'était pas chez lui, puisqu'il travaillait à l'usine. Dès qu'il est arrivé on l'a prévenu de cela alors il nous a demandé s'il pouvait brûler des papiers dans la cuisinière. Il en a brûlé tout un tas ! Il est parti comme otage avec M. Réhault et le vétérinaire de St-Aubin... et les autres !... Il est mort là-bas.

Le premier bombardement, je l'ai d'abord regardé avec des jumelles, piquée debout sur le trottoir en face du café. Au commencement, je n'avais pas peur du tout, mais je me suis vite mise à plat ventre, par terre, quand Aimée, une infirme qui était avec nous a été projetée sur le sol. La pauvre, elle était pleine de bleus ! Après, des ambulances, des prêtres couraient dans tous les sens...

Nous sommes parties, dès le soir du 6 juin, Angèle et moi, avec Aimée

dans une brouette. Nous avons couché à Galaché pendant 2 nuits. Après nous avons été au « Clos » à Javené dans une petite pièce que les fermiers appelaient « la chambre » et nous y sommes restés jusqu'en octobre 44. On ne peut pas dire qu'on était malheureux, on avait du pain à volonté, de Vendel, et de la viande qui venait de Billé... Après le grand bombardement tous les services se sont repliés à Javené et les gens disaient : « C'est le Petit Vichy ».

On était donc là-bas dans la nuit du 8 au 9 juin, celle du grand bombardement. On voyait les bombes passer en biais en sifflant.

Mon café se trouvait près de la gare et surtout en face de la gare de marchandises. En plus, entre deux usines « L'avenir des travailleurs », et « Fournier-Coupeau-Maurice ». Le plus drôle c'est qu'à la ferme du Clos on s'est retrouvé avec les familles Coupeau-Maurice.

Dès le lendemain du bombardement, Zidore (camionneur chez Radier) et le Coupeau-Maurice sont allés Rue de Sévigné sur les lieux du bombardement.

— Ah ! Madame Legendre, votre maison est debout !...

— Tant mieux, je savais bien qu'elle ne serait pas démolie !

— Ben oui ! mais elle est vide !...



Maison détruite de Mme Legendre.

Tout était brûlé par des bombes incendiaires, il ne restait que les murs. Dans les caves toute l'eau de vie avait brûlé et toutes les réserves. Quand je suis allée sur les lieux, un mois après, dans les décombres je vois quelque chose « Tiens la machine à boucher les bouteilles ». Je tire dessus, il n'y avait plus qu'une tige de fonte. On trouvait partout des restes comme ça, des têtes de machine à coudre... Je n'ai sauvé qu'un beau manteau à moi, parce qu'il était chez la couturière dont la maison n'avait pas été détruite.

Il a fallu, quelques mois après, abattre les murs de ma maison, ça a été difficile. L'entreprise Morin n'y arrivait pas. Les cheminots s'y sont mis, ils ont accroché un filin autour des 4 murs et une locomotive, la même que celle de la photo, a tiré dessus. Quand j'ai vu tomber les restes de ma maison je n'ai pas pu m'empêcher de pleurer... Avant, avec l'aide de déblayeurs et de cheminots, on avait trié tous les gravats, récupéré tout un tas de briques. Il y avait un tonneau de cidre au bord de la cave et tout le monde buvait au cul de la tonne.



Pour boire au cul de la tonne !

J'avais le moral. Mon mari m'avait envoyé une carte « j'ai deux bras et une bonne tête, on n'en aura pas pour longtemps à reprendre le dessus ! »

N'empêche qu'on est resté jusqu'en 56 dans un baraquement que M. Poupard, le propriétaire du café m'avait fait construire. Douze ans... avec des plafonds en carton, le froid traversait tout et même la pluie. Il y avait de quoi attraper la creve !



Départ en retraite du Père Discord.

Comme j'avais (en plus) perdu dans le bombardement une maison à moi, 8 rue de Sévigné, avec ce que j'ai touché de la reconstruction j'ai fait reconstruire le café, celui où vous êtes le « Bar Sévigné ». C'est en 54 qu'on a mis « les chaises », c'est-à-dire les quatre angles en planches pour délimiter la maison. En 56 on a ouvert le café, fréquenté principalement par les cheminots, qui le considéraient un peu comme leur « foyer ». Toutes les fêtes, départs en retraite et autres occasions, ça se passait chez moi.

Le visage de l'accorte et vive Madame Legendre s'empreint de tristesse lorsqu'elle parle de son mari.

J'étais justement en train de trier les gravats quand Monsieur René Triguel employé à la mairie est venu me voir (avec M. Lebrun). René avait passé beaucoup de temps avec mon mari comme prisonnier... il était revenu, lui... Ils m'ont dit que Louis, devenu ouvrier, était accidenté... ou, malade... à Dresde. Ils voulaient dire la vérité à Angèle, mais je ne les ai pas quittés des yeux... Pour avoir des nouvelles je suis allée à la Croix-Rouge, puis, après, à la Chapelle Notre-Dame des Marais pour prier et puis je me suis décidée à retourner voir René Triguel. Sur le chemin je rencontre M. Journaux, le neveu de René et je lui dis que je vais chez son oncle.

— Pour avoir la confirmation ?

— De quoi ? (Il faut entendre comment Mme Legendre appuie et prolonge de façon quasi-tragique ce « de quoi »). Là j'ai compris et c'est moi qui ai dit : Louis est mort ! Alors ça a été terrible (Madame Legendre pleure encore, malgré elle). Louis avait été tué à Dresde le 16 janvier 45 dans un bombardement alors qu'il se trouvait dans un abri. En 48, ses restes ont été ramenés au cimetière de Fougères... C'est drôle, dans les lettres qu'il m'envoyait, il était gonflé à bloc, mais, là-bas, il paraît qu'il avait le moral à zéro. Enfin !!

Il a rejoint au cimetière de Fougères tous les morts du bombardement et elle cite des noms. La famille Laurent, assureurs, morts tous dans l'abri de leur jardin. Mme Bernard, enceinte, tuée au premier bombardement et puis les morts de l'hôpital, les vieillards brûlés à la Providence. Sœur Geneviève disait qu'il y avait beaucoup de blessés au collège dans la nuit du bombardement et qu'il y en avait aussi dans l'église St-Léonard. C'était épouvantable avec le feu !... Place Larboisière, tout était détruit, y compris l'usine Cordier... On ne peut pas citer tous les morts et toutes les destructions.

Mais Madame Legendre montre fièrement un diplôme remis à elle en 45 par le Front National de Fougères. « La Résistance exprime sa sympathie à Madame Legendre pour sa conduite patriotique pendant l'occupation ». Pour elle rien n'est plus précieux !

Merci à Madame Legendre pour son témoignage plein de vie, mais aussi pour les documents prêtés par elle : journaux et photos. Ajoutons que la rue de Sévigné, le chemin Poulet, les garages, les 2 usines de ce quartier ont été complètement ravagées par le bombardement.

Témoignage recueilli par G. Dulung-Guéné



Le diplôme à occuper une place d'honneur, bien en vue dans le baraquement mais les mouches ne l'ont pas toujours respecté.

1944 - La guerre allait se terminer

Dans la mémoire de beaucoup de ceux qui ont vécu la Guerre 39-45, les deux chiffres de l'année 44 s'écrivent en lettres d'or. Plus particulièrement dans la mémoire des jeunes de 40, ceux qui venaient d'avoir 20 ans, c'était pour eux un peu comme la fin de deux guerres puisque leur jeunesse s'était imprégnée de tous les souvenirs de l'enfer de 14-18. Des années 20 aux années 30s, pas une réunion de famille où Ton n'évoque Verdun, le Chemin des Dames, Salonique... où l'on ne chante des chansons de Poilus... Les adultes ne mesurent pas assez l'impact d'une atmosphère sur des enfants. J'étais habitée par une psychose de guerre et la pensée d'en vivre avec des moyens que je savais plus destructeurs me terrorisait. Et pourtant, avec le fascisme, on la sentait venir, on la redoutait... Les années 40-41-42-43 s'égrènèrent avec beaucoup de larmes, beaucoup de misères. Si les horreurs vécues par des millions d'autres, me furent épargnées j'ai eu, du moins, en partage, la peur, plus que la peur, l'angoisse de ce qui pouvait arriver.

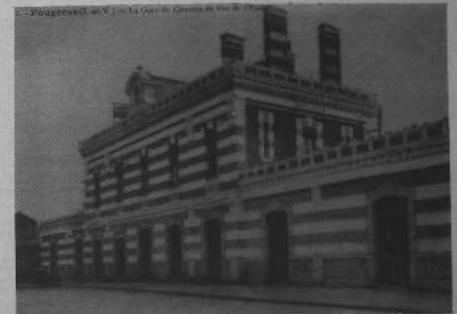
Dans les premiers jours de l'année 44, un espoir grandissant, se faisait la guerre allait se terminer.

Malgré tout, les Allemands nous imposaient toujours leur occupation, mais le peuple faisait rage ailleurs que dans notre pays et les petits drapés se plaçaient sur les cartes du monde en dessinant leur recul. Tous les rouages de la vie du Pays et en particulier de notre pays de Fougères, fonctionnaient, presque comme en temps de paix.

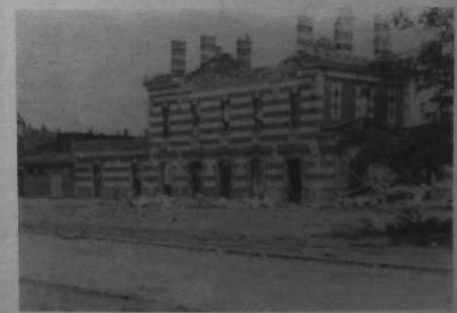
Transport : par trains. La gare de Fougères était une gare de voyageurs. La « Petite Vitesse » une gare de marchandises avec un nombre incalculable de petits colis (Fougères était la première gare de marchandises de France pour les petits colis). Il y avait aussi la gare du tram. Les cars (vers Rennes, St-Malo, Caen, etc.) étaient archi-combles.

Administration : PTT par exemple avec le passage du facteur qui ne manquait jamais d'apporter au moins une lettre pour chacun des membres d'une famille. De temps en temps, il en arrivait une, passée à la censure, une bande griseâtre l'attestait avec le mot « censure ».

A l'école la propagande tentait de s'exercer, en particulier dans les livres de morale. La morale faisait plus que jamais, partie des programmes. Ceux édictés dès 41 stipulaient que cet enseignement « devait prendre une part prépondérante dans les classes ». Le Maréchal Pétain s'était adressé « aux jeunes élèves des écoles de France » dans un message radiodiffusé à la rentrée 41. « Il comptait sur les enfants pour l'aider à reconstruire la France ».



La gare avant le bombardement.



La gare de Fougères détruite (Coll. Mme Audran).

TICKETS ET TROC

Dès leur arrivée les Allemands avait râlé tout ce qui était dans les magasins - Nous, korrek, nous payer ». La planche à billets permettait cette élégance. Il n'empêche, je me souviens de rayons absolument vides surtout dans les magasins d'habillement. Donc le système des tickets s'était instauré. Il en fallait pour tout. Pour l'alimentation : tickets de pain, de viande, de matières grasses, de sucre. Naturellement des denrées comme le riz, le café devenaient extrêmement rares. Il y avait les « répariteurs ». Chaque commerçant devait se pourvoir près du répartiteur de beurre, d'œufs, de laitages, de farine, etc... Je ne me souviens pas qu'il y ait eu de longues queues d'attente à Fougères.

On était divisé en une infinité de catégories, depuis E pour les enfants, J pour les jeunes, V pour les vieillards. Les adolescents étaient J3, ils étaient les plus favorisés.

L'avouera-t-je, pour exorciser la honte que j'éprouve encore à me souvenir de cela... j'ai acheté à une famille nombreuse des tickets de chocolat !

Il y avait aussi les points textiles. Il fallait s'arranger avec pour s'habiller et se chauffer.

Même pour avoir une poignée de coude ou un bout de tuyau, en 44, il fallait des points quinquallierie.



Billet de 50 F.

NOS RATIONS D'AVRIL

La Préfecture Régionale d'Orléans a l'honneur de vous adresser ci-dessous les indications relatives aux denrées pour lesquelles sont autorisées des modifications, soit dans le mode de ration, soit dans le mode de perception, depuis le mois dernier.

VIANDES DE BOUCHERIE ET DE CHARCUTERIE. — Le supplément de 200 gr. accordé aux consommateurs de la catégorie J3 sera perçu en échange des tickets-litres D3, D2, D1 et D0 de leur feuille de denrées diverses. Chaque kg de ces tickets-litres vaut 50 gr.

BEURRE. — Ration perçue en échange des tickets-chiffres seulement. Les tickets-litres seront valorisés indirectement suivant les possibilités.

SAISON. — Catégorie E : 100 gr. pour le mois, contre 50 gr. de 1^{er} avril.

FARINES SIMPLES OU TAPIOC. — Catégories E et J1 : 200 gr. pour le mois, contre 100 gr. de 1^{er} avril.

CAFÉ. — La ration sera obtenue en échange des tickets-litres D3 de la feuille de denrées diverses d'avril (catégorie J3, J2, J1, J0 et V). Dans les villes classées comme non-banalisées et régularisées les sous-valables des tickets-litres D3, distribués dans ces zones, serviront à l'achat des tickets de sucre au point de vente sur papier cartonné. Les tickets-litres D3 seront distribués dans les zones classées comme non-banalisées.

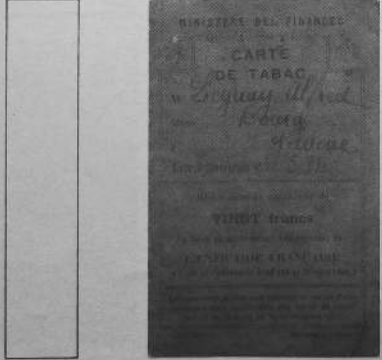
BOUGLE. — La ration de bougale (catégorie J1, J2 et V) sera perçue en échange des tickets-litres D3 de la feuille de denrées diverses d'avril.

SUCCRE. — Le supplément de 150 gr. accordé aux consommateurs de la catégorie J3 sera perçu contre la souche au 1^{er} et 2nd avril 1944.

Extrait de Ouest-Eclair du 1^{er} et 2nd avril 1944.



Carte de Vêtements



Carte de Tabac.

Parallèlement au système des tickets ou des points textiles le Troc régnait en maître. Tout s'échangeait selon les besoins. Un vélo en état de marche était convoité comme un bien des plus précieux. Il faut dire que pendant l'occupation les vélos nous étaient aussi utiles qu'aux Chinois ou aux Vietnamiens. En plus,



Le vélo.

Un foyer n'avait pas sa « remorque » qu'on accrochait derrière le vélo pour transporter à quelques dizaines de kilomètres qui, le miris du Troc, devait sauver du froid grand-père le grand-mère ; qui, par de petites « monts démontés », le quartier de cuisson destiné au charnier ; qui, les genres ou les pots de chrysanthèmes de la Toussaint, enfin, n'importe quoi. Quelle ingéniosité pour la fabriquer, cette remorque ! La caisse, encore, ça se trouvait, mais les roues, les moyeux et les tiges métalliques reuies en une seule pour s'accrocher derrière le vélo ! Les forgerons de campagne rendaient beaucoup de services en ce temps-là ! Les boureliers aussi qui faisaient de bonnes et si utiles saches grâce aux vélos et aux sacoches.

Les restrictions rendaient ingénieux. Entre voisins, membres de la famille il fallait se prêter tant d'objets, se passer les recettes pour savoir tout faire, le savon, l'encastouche... On dénichait la cire chez le fermier qui nous fournissait déjà du beurre et qui, par bonheur, élevait des abeilles. Lui, il demandait en échange du sucre, par exemple ce sucre qu'un pharmacien avait reçu pour ses potions et qu'on s'était procuré en lui donnant des boyaux interdits. La chaîne du troc commençait je ne sais où, se poursuivait par des voies tout à fait inattendues, mais aboutissait souvent sur la table. Je passe sur le marché noir très souvent cité, mais qui était pratiqué beaucoup plus par les gens aisés que par le peuple qui, lui, ne demandait qu'à survivre.

TELEMENT LOIN DE LA SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION

Si je ne parlais pas des lapins j'oublierais un élément primordial du tableau de l'occupation. Quand on pouvait en élever, on en élevait. Pas seulement pour notre propre nourriture, mais pour en envoyer aux gens des grandes villes qui manquaient de tout. Mon oncle, Parisien, disait : On devrait élever un monument à la gloire des lapins, ils ont sauvé de la faim tant de personnes ! On savait même tanner leur peau et en doubler des vêtements d'enfants ou même se faire des moules pour se protéger de l'onglée quand on faisait du vélo pendant les hivers très froids de la guerre.

On cultivait le moindre bout de terrain, bien sûr pour avoir des légumes mais quelquefois aussi pour avoir quelques pieds de tabac. Ce devait être pourtant un vrai poison pour le fumeur. On discutait de telle espèce de pied de tabac qui était une fois sec, plus doux, moins nocif... et on se passait les graines et les façons de faire.

On essayait de nouveaux légumes, les panais, le rutabaga, on apprenait à cultiver les cardes. On faisait des gâteaux en prélevant chaque jour la peau du lait bouilli, on mangeait des plats de carottes à la béchamel en guise de plat de résistance. Le pain était gris, gris puisqu'on ne retirait que très peu de son en faisant la farine. On tricotait la laine du Pays. Je crois bien que du côté de St-James, on avait réappris à filer la laine de mouton. On pouvait y porter tous les restes de laine, les vieilles pelotes et, la baguette magique de l'ingéniosité faisait la transformation. On économisait le moindre bout de papier car celui-ci était rare, il était même rationné dans les écoles et de très mauvaise qualité.

On apprenait à retourner les enveloppes pour qu'elles servent une deuxième fois. Ah ! on était loin de notre société de consommation.

LES LOISIRS

Et oui, on se distraitait ! Distractions de période d'occupation, pas de bal, pas de fête entraînant une concentration importante de personnes, mais du théâtre par certaines troupes-amateurs de Fougères, quelquefois de Rennes. De toutes façons, le couvre-feu était impératif, il fallait être rentré comme dans « le dernier métré ».

Et puis le cinéma. A Fougères, il y avait quatre cinémas. L'Etoile (l'actuel Bd-Leclercq débute exactement à l'emplacement de cet ancien cinéma, la place Carnot, de ce côté était fermée). Le Peuple, le Foyer, le Jeanne-d'Arc. Les films que l'on pouvait voir étaient de vieux films des années 30, naturellement ceux que les Allemands autorisaient, ils passaient avec un visa d'autorisation 1^{er} avril 44, je note : Ramuntcho (avec Françoise Rosay), Les anges du péché, Val d'enfer, Feu sacré. Pas question de voir à Fougères des films de l'année ou de l'année précédente. Avant la guerre non plus d'ailleurs. Beaucoup de chefs-d'œuvre ne passèrent qu'après la libération. On y va quand même au cinéma surtout à l'Etoile et au Peuple. Les mardes, comme moi, y vont enturbannées, un turban fait d'une écharpe bien disposée et qui remplace l'incombrant mais indémodable chapeau de l'époque. Quand on marche « un bruit de sabots monte de la ville » comme dans la chanson que chante à la radio le chanteur à succès de l'époque, André Claveau. Nos semelles ne sont plus en cuir, mais en bois, le cuir épais est réservé à l'Occupant. On a les sourcils bien épilés comme Mireille Balm et presque toutes les stars. S'il ne fait pas froid on se teinte les jambes avec du jus de chicorée pour faire bronzer et pour économiser les bas. Il faut être très doué pour imiter la couture du bas, derrière la jambe ainsi que les baguettes des côtes ! On a des vêtements en ersatz, des robes en fibrane. C'est la guerre !

Les actualités sont précédées d'un grand V puis de petits v qui semblent venir vers nous, sur l'air d'un passage de la 5^e symphonie de Beethoven. C'est pour narguer la B.B.C. qui commence ses émissions destinées aux Français, par vé-ve-ve-ve-ve-ve... Le v de la prochaine victoire. Attention, il ne s'agit pas de manifester de quelconque façon quand passent les actualités à la gloire des Allemands ou des Français de Vichy, car la lumière est obligatoire pendant qu'elles défilent, gare aux perturbateurs : les mouchards veillent !

La T.S.F. Un autre très important personnage de cette époque que je m'en voudrais d'oublier c'est la T.S.F., cet ancêtre de notre radio. Beaucoup de gens avait un poste. On avait soin de fermer le poste sur la longueur d'onde de Radio-Paris, même si la dernière émission écoutée était : « Ici Londres, les Français parlent aux Français » avec les voix familières des deux journalistes que nous aimions tant (Maurice Schumann) les plaisanteries percutantes de Pierre Dac ou, suprême intérêt, la voix de de-Gaulle ! Il ne fallait pas être pris à écouter Londres (certains ont été arrêtés pour cette seule raison) mais on l'écoutait chaque jour quand, portes et fenêtres étaient bien fermées, qu'on avait tiré les rideaux.



Poste de TSF (1932)

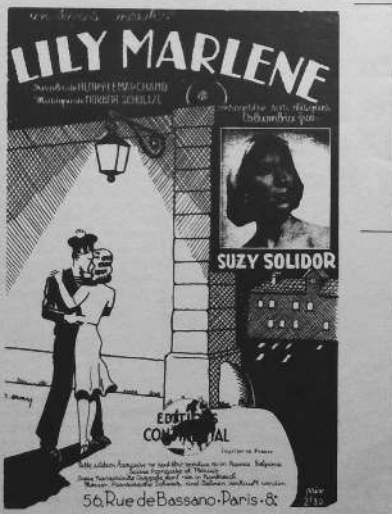
Les Allemands était très stricts à ce sujet voulant éviter aux avions alliés d'avoir des repères. Londres nous donnait les vraies nouvelles de la guerre et nous prévenait « Radio-Paris ment, bis, Radio-Paris est Allemand » sur des notes vaguement lancinantes que j'ai encore dans l'oreille. Souvent les émissions étaient brouillées par un bruit de moulin à café ou un tutut exaspérant qui nous empêchait de suivre mot à mot mais le plus souvent on comprenait fort bien et, en 44, on savait par Londres et le bouche-à-oreille que les Allemands reculaient partout. C'était aussi le temps des litanies de messages, assez drôles, par pour les initiés de la Résistance qui les décodaient et en tiraient parti. C'était cela la T.S.F. Dans la journée si on avait le temps, on écoutait Radio-Paris et ses programmes de variétés, de musique classique. Pour les variétés les grands noms de l'époque Damia, Lucienne Boyer, Suzy Solidor, Lys Gauty,

beaucoup de femmes et deux chanteurs de charme, Tino Rossi, Jean Lumière avec leurs « fans » qui s'opposaient déjà mais, sans en venir aux mains. Je passe sur les fantaisistes, les comiques qui nous faisaient oublier la guerre. Les chansons parlaient beaucoup de retour et disaient : « J'attendrai... Je suis seule ce soir... Tu reviendras dis ? » Les grands absents étaient notre première préoccupation.



Rue des Onières - Rue des horreurs ! (Coll. Archives Municipales de la Ville de Fougères.)

Un succès de l'occupation s'est perpétué à la Libération : Lili Marlene. Personnellement il a fallu que je voie le film du même nom pour cesser d'identifier Lili Marlene à Marlene Dietrich, je pensais que son origine allemande était à la base de ce succès. La voix de basse de la chanteuse qui interprétait ce texte est encore dans ma mémoire pour son étrange et sa beauté. Je crois que c'était Zarah Leander.



POUR UN FUSIL DE CHASSE LIVRE AUX ALLEMANDS PUIS REPRIS

On entrain dans la Résistance, quelquefois, par des voies bizarres. Pour mes parents, parce qu'un couvreur, vieille figure du coin, dit un jour à Pierre Lemarié

- moi, j'en connais un patriote !
- Ah oui, qui est-ce ?
- Michel Guenée de Lécousee.
- Comment le sais-tu ?
- Parce qu'il n'a pas livré son fusil de chasse aux Allemands.

En réalité, il l'avait livré mais, dûment muni de l'attestation signée de la mairie, il avait été le reprendre le lendemain. Ce petit dialogue avait suffi pour que, à la maison une jeune fille « Marie », vienne taper des tracts sur une machine à écrire apportée par Pierre, conduite à la maison par son ami de toujours François (son ami, aussi, de Pierre Lemarié) la bouche était bouclée.

Après nous, l'acte le plus notoire de la Résistance fut les grenades lancées par la Feldgendarmarie de Fougères (Hôtel Moderne) le 14 juillet 1944 par les Fontaine père et fils, qui, quoiqu'ils ont payé de leur vie (voir Le Pays n° 22), également tous les saboteurs (celui du transformateur de St-Briac par exemple, voir Le Pays n° 23). Ce qui nous a touché au tréfonds de nos cœurs, ce fut l'arrestation et la mort de Thérèse Pierre. Sa disparition démantela notre réseau de résistance.

En 44 la libération de la prison de Vitre (Le Pays n° 28), nous remit dans le bain puisque mes parents cachèrent jusqu'au bombardement, et même après, un évadé de Vitre, le brave M. Ledoux (employé aux P.T.T.). La Résistance était de plus en plus active, mais de plus en plus recherchée par la Gestapo ou les miliciens.

En mai 44, alors que M. Ledoux était caché dans notre grenier, un professeur d'anglais, Monsieur Roger Chauchix vint demander à mes parents d'abriter un poste émetteur destiné à des émissions pour l'Intelligence-Service. Mes parents loyalement mais sous le sceau du secret parlèrent de notre protégé. M. Chauchix abandonna immédiatement ce projet.

Pourtant, dès le lendemain, au petit-jour, on vit dans le jardin, assis sur un muret, un Allemand avec une sorte de poste de radio muni d'une très longue antenne ; il essayait de décoder d'éventuels poste-émetteur.

Troublant quand même, mais révélateur de l'activité de la Résistance, de ses relations avec les alliés et de la lutte sans merci entre Allemands d'un côté, Résistants et Alliés de l'autre.

JUN 44

Nous voici au 6 juin 1944 : la nouvelle du débarquement se répand comme une traînée de poudre ! Ça y est, c'est sûrément la délivrance, la fin de la guerre !! A quel prix ! On ne se pose même pas la question.

A Laignelet, dans la cour de ma petite école à classe unique, ce mardi 6 juin 1944 je fais chanter la Marseillaise à mes élèves tandis que l'un d'eux tient un drapeau tricolore. Le maire de la commune, Monsieur Théodore Lebossé, un homme très digne avec de beaux cheveux blancs qui venait ou sortait de sa mairie attenante à l'école, nous écoute, appuyé sur sa canne. Il nous applaudit. Quels risques on prenait ! C'est avec le recul qu'on s'en rend compte !

Dès le 6 juin au soir premier bombardement du côté de la gare de Fougères. Nous sommes comme le dit mon père, « L'arrière du front ». Alors, tout le monde a peur. Je demande le 7 juin à mon voisin Louis Lebossé (frère du maire) d'aller chercher ma sœur à la maternité et de la ramener chez moi où elle réside momentanément. Dans l'après-midi on ramène en carriole, la maman et le bébé de quelques jours. Comme d'habitude, le mercredi soir, veille du jeudi, jour de congé à cette époque, je file à vélo chez mes parents à Montaubert et je couche là-bas. Le jeudi, alors que Monsieur Ledoux est très inquiet sur le sort de sa femme et de ses deux filles qui habitent aux Orières dans le coin bombardé le 6 juin, je lui propose d'aller aux nouvelles. Il me donne une lettre pour les siens. C'est sa fille aînée qui me reçoit : leur maison a été épargnée (elle ne sera pas lors du 2^e bombardement). Je n'oublierai jamais l'émotion de cette jeune fille reconnaissant l'écriture de son père alors qu'elle ne savait absolument pas où il était réfugié. Je n'oublierai pas non plus le soulagement du père apprenant que sa famille n'avait pas été touchée.

Après cela je vais rendre visite comme je le faisais très souvent à mon oncle et à ma tante épiciers à Fougères, rue Chateaubriand. Je les exhorte à aller, pour le moins, coucher ailleurs qu'au centre de la ville. Mon oncle, ancien combattant de 14-18 et qui en a vu bien d'autres est très réticent.

BOMBARDEMENT DE FOUGÈRES VECU À LAIGNELET

Le jeudi soir 8 juin je retourne à Laignelet et c'est là que je vais vivre, de loin, le bombardement de Fougères.

Vers 22 heures, alors que je suis couchée (presque habillée) j'entends le ronronnement d'un avion. Il n'en fallait pas plus pour que je jaillisse de mon lit et pour que je regarde à la fenêtre. De là, je vois « une » fusée éclairante, plutôt au-dessus de la forêt que sur Fougères. Cela me paraît un signal d'alarme et, bien plus vite que je ne le dis, je prends le manteau qui ne quittait pas le pied de mon lit (j'avais peur, si j'étais arrêtée, de ne être pas assez habillée) je descends en vitesse l'étage et me voilà courant vers une ferme que je connaissais et où je pensais être mieux protégée que dans ma mairie-école située à l'angle de deux routes. Je rejoins à « La Pichonnais » ma sœur, son mari, le bébé et nombre d'autres Fougérais réfugiés là. Tout le monde court dans un chemin creux d'où l'on entend le fracas du bombardement. Y-aura-t-il une bombe pour nous ? A cinq ou six kilomètres à vol d'oiseau, c'est peu probable, mais tout le monde a peur, certaines femmes claquent des dents, des hommes nous rassurent. Enfin c'est fini, la pluie se met à tomber assez violemment mais pas très longtemps. De notre chemin creux nous arrive très assourd, le bruit d'un autre bombardement. Laval dit-on (en réalité, Mayenne).

Une heure après environ, je me décide à regagner le bourg de Laignelet. Une débandade de Fougérais y arrive déjà, la route en est pleine, surtout de familles avec des enfants. Je pose alors à des gens que je ne vois même pas une question idiote : « Qu'est-ce qui a été bombardé à Fougères ? » La réponse arrive « On n'en sait rien, ce qu'il y a de sûr, c'est que, rue Chateaubriand, l'épicerie d'Hangest brûle ! » Je ne savais toujours pas si mon oncle et ma tante étaient restés chez eux.

Le petit matin est arrivé je ne sais plus trop comment mais j'ai voulu avoir des nouvelles de ma famille car je craignais beaucoup pour elle. De Laignelet, à vélo, je suis allée à Montaubert mais en faisant un grand détour comme pour éviter l'enfer de Fougères car les conversations étaient allées bon train sur toutes les horreurs, incendies, bombes à retardement, fils électriques par terre,

etc. J'ai traversé la forêt de Fougères du côté de Parigné et Landéan pour me retrouver route de St-James à Lécousse et arriver vers 7 heures du matin chez mes parents. La maison était envahie de réfugiés du Gué Landry, mes parents étaient indemnes, mon oncle et ma tante aussi, ils étaient venus là passer la nuit

mais, mon oncle était déjà allé voir ce qui restait de sa maison, pratiquement rien, sinon la cave et un bout de sa cuisine. Des bombes étaient tombées aux alentours de Montaubert, beaucoup de vitres étaient brisées. Ma mère, réfugiée dans un chemin creux avait été pratiquement déshabillée par le souffle d'une

bombe. Elle racontait cela d'un air étonné tandis que tout le monde envisageait d'aller se réfugier dans une ferme plus loin de la ville et surtout plus loin de la ligne de chemin de fer qui longe Montaubert, plus loin du tunnel où un train allemand de munitions réfugié n'avait cessé de siffler pendant la nuit du bombardement.

L'ACCUEIL CHALEUREUX DES FERMISERS DU PAYS DE FOGÈRES



Une famille fougèraise sur la route de l'exode (10 juin 1944).

Personne ne dira assez le dévouement de tous les fermiers qui accueillèrent les réfugiés de Fougères. Pour moi je citerai le nom de deux femmes seules, deux veuves, Madame Février sur la ferme de la Harée en Parigné où se réfugièrent mes parents ainsi que de nombreuses personnes et Madame Chanterel de la Pichonnais à Laignelet. Tout était mis à la disposition des réfugiés et cela non pas pour quelques jours mais jusqu'à la Libération et même après, c'est-à-dire, pendant deux mois. Deux mois d'été, c'est vrai. Il faisait beau, on couchait dans les granges, les premiers, on allait chercher chez soi si possible des objets de première nécessité, matelas, vaisselle, batterie de cuisine, que sais-je ? On vivait dans une communauté totale de plusieurs dizaines de personnes. Certains se révélèrent des animateurs exceptionnels. Personnellement, je n'ai jamais entendu la moindre critique vis-à-vis des Anglais ou des Américains. L'espoir que la guerre allait finir était le plus fort.

Tant qu'il faisait jour chacun était brave, voire gai, même, si des avions venaient faire du rase-motte pour mitrailler tout ce qui pouvait ressembler à du matériel de guerre ou à des groupes de soldats. Un avion que tout le monde appelait « le mouchard » vrémbsissait souvent dans le ciel dans le cours de la journée. On savait qu'il précédait une attaque de bombardiers en groupe de deux ou trois. C'est ainsi qu'à Fontaine-la-Chèze, une grande maison fut détruite ensevelissant une vieille dame ; à la Barrière de l'École quelques bombes tombèrent sur le passage à niveau ainsi que sur

une petite maison « Mon idée » totalement détruite ou plutôt transformée en un tas de gravats et de pierres. On trouvait d'endroits en endroits des bombes non éclatées, signalées par un chiffon rouge. Le passage des avions rase-motte faisait horriblement peur car on se demandait si les pilotes se décideraient à laisser tomber leurs pruneaux sur nos têtes. C'est vrai, je me souviens avoir vu au loin, tomber les bombes d'un avion et cela ressemblait exactement revenant, le moindre ronronnement nous faisait dévaler l'échelle du grenier où l'on était couché et là, plus de plaisanterie, la peur, toujours la peur !

Les Allemands étaient en pleine débacle. Lors de nos pérégrinations entre les lieux où l'on était réfugié et nos maisons debout ou en ruines, on en voyait qui se terraient sur les bas-côtés de la route. Ma mère en revenant à la maison, en trouva cinq absolument exténués, dormant sur nos sommiers (on avait enlevé nos matelas), une mitraillette à portée de la main, leurs bottes, pleines de sang, jetées au pied des lits. En partant ils ont ramené tous les vêtements d'homme restés dans les ar-

moires, sans doute pour se mettre en civil, ramené aussi différentes petites choses mais, de valeur.

On envisageait avec calme mais avec tristesse de quitter nos retraites si les combats entre Allemands et alliés arrivaient à Fougères et de partir vers le sud de la France. Beaucoup de riches avaient déjà fui, mais la grande majorité attendait le dernier moment, qui ne vint heureusement pas. Notre fermière, Madame Février disait « Si nous partons on le fera tous ensemble, j'attèlerai le cheval et nous monterons à tour de rôle dans la charrette. Je laisserai mes vaches en liberté, au moins elles ne mourront pas de faim ».

Heureusement les combats épargnèrent le Pays de Fougères, il avait déjà payé à la guerre le lourd tribut des deux bombardements plus toutes les pertes de la Résistance. Les Américains et les Anglais rendirent spécialement hommage à toute la Résistance de Bretagne. Les monuments, les plaques commémoratives témoignent assez dans maints et maints endroits de Fougères et de ses environs des sacrifices consentis pour la Libération.

G. DULONG-GUENÉE

Le bombardement de Fougères (juin 1944)

OPINIONS POINTS DOCUMENTS DE VUE

Le point de vue du Colonel GILLOT

Dans son article consacré au bombardement de Fougères, le Colonel Gillot exprimait en 1961 le point de vue suivant :

« Il y a à Fougères qu'une Kommandantur et environ dix cents Allemands. Pas de troupes, pas de dépôts, ni de matériel, ni de vivres. Seul un train de munitions est momentanément sous le tunnel. Il ne sera d'ailleurs pas touché. La position de la ville en fait bien un centre de communications, mais de peu d'importance en regard du réseau routier si développé de toute la région. Les Américains font la guerre en série, comme ils procèdent pour leurs fabrications. Aucun art n'intervient dans les plans de leur Etat Major.

S'agit-il de déterminer le plan de destructions des voies de communications à l'arrière de leur zone de débarquement pour empêcher l'arrivée de renforts ennemis ? Un commandement français eût recherché soigneusement les quelques centres névralgiques, en nombre limité, dont l'annihilation eût provoqué la paralysie de tout le réseau. Les Américains prennent une carte, entourent d'un cercle tous les points de croisements de routes sans exception, dans un rayon déterminé, et décident froidement d'y déverser le maximum de tonnes d'explosifs. Les ruines inutilisables seront multipliées. Qu'importe, du moment qu'ils n'ont pas à faire d'économie de matériel.

Ainsi Fougères sera détruite sans utilité tactique quelconque. Il en va de même pour le bombardement de la ville. Au lieu de choisir les points vitaux à atteindre, on arrose tout l'espace aux quatre points cardinaux. Le résultat ? La ville est au trois quarts détruite, mais 48 heures après, les convois allemands montent vers le front comme auparavant. Mieux encore : les Anglo-saxons manquent d'imagination. Tous les soirs à la même heure, quelques avions viennent entretenir par leurs feux les destructions. Mais les Allemands sont observateurs. Leurs véhicules attendent avant l'entrée de la ville la répétition de l'opération, puis passent ensuite tranquillement... » (1)

L'article du Colonel Gillot, qui par ailleurs présente beaucoup d'intérêt en tant que récit vivant et concret, exprime cependant ici un point de vue très tranché mais aussi fort discutable. Presque vingt ans après l'événement, son auteur met l'accent sur le caractère a priori dérisoire d'un enjeu retardant d'à peine 48 heures le passage des

troupes ennemies, et insiste lourdement sur l'inconscience d'un Etat-Major anglo-américain plutôt irresponsable. En fait, c'est une vue de l'esprit de croire que la guerre, entendez la guerre en général, soit un « Art », dans le sens où ce terme est avancé. Depuis la nuit des temps, elle fait partie du cours normal de l'Histoire. « Elle est à la fois une loi de la nature et une invention humaine » (2). Aussi sa transformation au cours des âges a-t-elle toujours été fondamentalement liée à l'amplification constante des moyens de destruction. A ce titre le second conflit mondial apparaît bien comme une étape déterminante : la dernière phase d'évolution qui conduit à l'éventuelle possibilité, aujourd'hui ou demain, de l'extermination totale du monde. Mais cette dernière hypothèse a déjà contribué à changer en profondeur la finalité, jusque-là immuable des comportements bellicistes... En 1944, la guerre que conduisaient les Américains n'est rien d'autre que le reflet d'une époque, terrible certes, mais où il y avait d'autres alternatives que l'oppression ou l'indépendance, le fascisme ou la liberté, la défaite ou la victoire. Isolé de son contexte global, le bombardement de Fougères, comme celui de n'importe quelle autre ville, n'avait effectivement aucun sens. Par rapport à cet aspect spécifique de la question, l'article du colonel Gillot n'apporte pas les éléments indispensables à la compréhension des faits :

En face ou à proximité des plages du débarquement, les forces allemandes totalisaient plus de 500 000 hommes, puissamment armés et disposés le long des 1300 km de côtes, des Pays-Bas à la Bretagne (3). Tandis que du côté anglo-américain, au matin du 6 juin, le bilan de l'opération s'avérait assez mitigé, à la mesure du risque encouru : 150 000 à 200 000 soldats débarqués, une brèche ouverte dans le front, longue de 50 km ; tout cela au positif, mais au négatif, déjà plus de 11 000 tués et blessés ; des positions fragiles, aucun objectif pleinement atteint et une résistance de l'adversaire plus rude que prévue. A cela s'ajoutait les très mauvaises conditions atmosphériques : la tempête qui régnait sur la Manche risquant à chaque instant de rompre les installations à peine déployées. Quant aux manœuvres de débarquement, elles comptaient plus de 8 heures de retard. « A la tombée de la nuit, la pénétration américaine ne dépassait guère 1,5 km », freinée par une nature hostile, propre au paysage bocager de Normandie et qui faisait surgir à

chaque instant obstacles sur obstacles : haies épaisses, chemins creux et étroits, marais boueux et dangereux... On comprendra mieux la nécessité vitale pour les alliés de gagner du temps, ne fût-ce que quelques précieuses heures, afin d'empêcher l'ennemi, une fois l'effet de surprise passé, de se renforcer et d'inverser en sa faveur le rapport de force par l'envoi spontané de troupes motorisées. Dans les jours qui suivent deux phénomènes décisifs, finalement, jouèrent en faveur des Américains : le premier fut l'entêtement de Hitler à maintenir sa XV^e armée au nord de la Seine, par crainte d'un autre débarquement dans le Pas-de-Calais. Le deuxième consistait en la **maîtrise totale du ciel** par les Anglo-Américains. Grâce au retard apporté aux mouvements des troupes allemandes par les bombardements massifs entre les 7 et 12 juin, les forces alliées s'avancèrent plus vite en direction du Cotentin et de la Haute-Normandie, dont St-Lô et Caen étaient les premiers bouchons. A la demande expresse du général Patton, l'écrasement des divisions ennemies sous les bombes permit ensuite aux Américains de prendre Cherbourg et

Coutances, puis de réussir la percée du front à Avranches (fin juillet), finalement d'enrayer la tentative de contre-offensive allemande à Mortain (8 août 1944).

Ces quelques éléments, en forme de mise au point, procèdent de l'analyse purement historique. Elles permettent simplement de mieux comprendre ce qui s'est passé, en dehors de toute autre considération. Avant de porter un jugement de valeur, il eût fallu dévoiler d'autres arguments issus d'une démarche comparable. D'ailleurs à la fin de son article, le colonel Gillet décrit très sincèrement comment, au mois d'août 1944, un grand nombre d'habitants du pays de Fougères furent parmi les premiers à accueillir les Américains en authentiques libérateurs.

René CINTRÉ

NOTES

- (1) Colonel Gillet, Fougères, Heures épiques - Heures tragiques. Le bombardement de Fougères par l'aviation américaine les 6 et 9 juin 1944. P. 177-178, Rennes, 1962.
- (2) Yves Guéhen, La guerre dans l'Arctique, Nathan, Coll. FAD, 1972, P. 9.
- (3) Cf. Henri Michel, La seconde guerre mondiale, T.1, PUF, 1962, chapitre consacré au débarquement du 9 juin 1944.

Article de Jean Cauvelière à l'occasion du premier anniversaire du bombardement dans le journal catholique l'OPINION FOUGERAISE du 9 juin 1945

« 9 juin 1944... un an déjà et c'est le douloureux anniversaire du terrible bombardement qui en moins d'une demi-heure accumula les ruines et les deuil.

La plus grande partie de la population alertée par le premier bombardement du 6 juin avait gagné la campagne, un certain nombre cependant étaient restés, les uns parce qu'ils ne croyaient pas à un danger immédiat, les autres parce que leur devoir les retenait sur place.

Minuit venait à peine de sonner que nous fumes brutalement arrachés de notre sommeil par les éclatements des premières bombes. Il ne fallut pas longtemps pour réaliser que l'affaire était sérieuse. Cette fois c'était la ville entière qui était visée. Fusées éclairantes, vrillisement des avions, éclatement continu des bombes et par-dessus tout cet horrible affûttement des projectiles hurlant à la mort, ce furent 25 minutes longues comme des siècles, 25 minutes mortelles d'indiscipline angloise pendant lesquelles nous attendions la mort à chaque seconde, désarmés, n'ayant d'autre recours qu'une ardente prière.

Qui pourrait dire la ferveur des supplications qui montèrent alors vers le ciel. Dieu seul le sait, mais il est bien certain que beaucoup se rappellent les prières de leur enfance depuis longtemps oubliées, car, devant la mort, l'esprit le plus fort reconnaît sa faiblesse et sans fortune se redonne un sincère. Et puis ce fut tout d'un coup le silence, rassurant sans doute, mais peut-être plus impressionnant encore. Les rues étaient jonchées de débris de toutes sortes, des éboulements se croisaient partout, des arbres étaient couchés à terre, des maisons étaient effondrées, vision infernale mais on n'attendait pas un cri, pas un appel, les survivants qui commençaient à sortir le plupart pour gagner leurs postes à la Défense passive, semblaient frappés de stupeur. Complètement désorganisés, les secours s'improvisaient. La Défense passive, sous la direc-

tion de M. Ménager qui, dans cette circonstance fit preuve d'un courage et d'un sang-froid magnifiques se prodigua sans compter, et nombreux sont les Fougérais qui doivent la vie aux courageux sauveteurs qui, au mépris des difficultés et des dangers se dépensèrent sans compter.

Ce que fut cette nuit, ceux qui l'ont vécue seuls pourraient en dire l'horreur. Quel spectacle, par exemple que celui de l'église Saint-Léonard transformée grâce à l'esprit de décision de son curé en poste de secours, le poste prévu ayant été détruit par les bombes. Les bas-côtés hévivement débarrassés des chaises avaient été garnis de matelas requisitionnés de part et d'autre, et là les blessés se succédaient, attendant des soins qu'on ne pouvait pas matériellement leur donner.

Je n'oublierai jamais, pour ma part, la messe que vers 5 heures, vint célébrer M. le Curé au milieu des blessés, des mourants et des morts même. Jamais office si solennel fut-il, n'a revêtu tant de grandeur dans sa tragique simplicité.

Le jour venu, sous la pluie qui tombait comme si le ciel était à l'unisson de nos deuils, l'immensité du désastre nous apparut. Partout ce n'était que ruine. Rue des Fontaines, Rue Pinterie, Place Lariboisière, Rue de Nantes, Rue du Tribunal, Boulevard Jean-Jaurès, pas une rue n'était intacte, mais le quartier de Bonabry était de loin le plus éprouvé, des rues entières étaient anéanties, l'église elle-même était à moitié détruite. Notre pauvre ville à laquelle nous, les Fougérais, sommes si attachés n'offrait qu'un aspect de ruines lamentables.

La guerre était passée par là... »

Recueilli par René CINTRÉ
L'Opinion Fougéraise, 9 juin 1945
Arch. Dép. 1 et V (1er 1706)

Les bombardements anglo-américains vus à travers la presse collaborationniste d'après l'exemple du journal « LE PHARE » de Nantes (1)

Le 6 juillet 1944, le journal « LE PHARE », quotidien régional nantais, annonçait, dans ses colonnes consacrées au « martyre des Français », le bombardement de Fougères. L'article constitue un document original et inédit rédigé sous la forme d'une évocation de l'événement par le sous-préfet lui-même, un certain M. Dop, représentant du gouvernement de Vichy (voir le document). Surtout, il exprime un bon exemple de l'idéologie véhiculée par la propagande collaborationniste à propos des raids anglo-américains pratiqués sur les villes françaises. Dans le numéro du 20 juin, l'éditorialiste attitue répressif, pour la énième fois, les sempiternels arguments de la campagne anti-américaine que le journal ne cessa de développer tout au long de l'année 1944 : « Personne ne peut plus désormais contester qu'en débarquant sur le sol de France, les Anglo-Américains ont agi en ennemis de notre pays... Depuis que le débarquement est commencé, les ravages se multiplient dans d'effroyables proportions et il n'est, hélas, que trop facile d'imaginer ce que nous vaudra le développement de la situation... Dans toute l'étendue de leurs possibilités, les avions de l'Angleterre et des Etats-Unis semeront la mort et les ruines sous leurs bombes, nous amèneront à vivre dans un cauchemar chaque jour plus affreux, nous privant des éléments indispensables à l'existence en même temps qu'ils suspendront constamment la menace de l'atavisme sur nos têtes... (2). C'est un fait, les partisans du Maréchal Pétain utilisèrent au maximum le traumatisme de la population des villes touchées par l'aviation anglo-saxonne pour essayer de renforcer la cohésion d'un régime dont les jours étaient comptés. Ainsi, le quotidien nantais ne

manquait-il jamais de rendre compte des allocutions du Chef de l'Etat et de Pierre Laval prononcées sur les lieux sinistrés, « stigmatisant la cruauté des derniers bombardements aériens ». A 88 ans, le vieux Maréchal soignait toujours sa popularité de plus en plus chancelante, et comme aux pires heures de 1940, croyait encore en sa mission providentielle : Ainsi, s'adressant aux parisiens au mois d'avril 1944 : « C'est au moment où notre pays est complètement désarmé que ses anciens alliés s'acharnent contre lui. Ma pensée ne vous quitte pas. Votre douleur est la mienne. Je m'attacherai à préserver le seul bien que nous éprouvons n'entameront jamais, c'est l'âme de la France qui, dans le plus atroce déchirement, continue, en pleurant tant de ruines et tant de morts, à croire en la providence et à espérer en l'avenir - Mais en ces moments dramatiques, pour les plus compromis dans la voie de la collaboration, les perspectives de l'avenir

en question étaient toutes entières contenues dans cette déclaration de M. de Brion, commémorant le 3^e anniversaire de la guerre germano-soviétique : « par tous les moyens, nous aiderons l'Allemagne. Nous sommes à ses côtés ; notre volonté de vaincre est plus forte que jamais ». Tandis que Paul Maron, autre créature du régime justifiable sa pensée par le plus invraisemblable amalgame : « le bolchévisme est plus dangereux que par le passé. Ceux qui ne croient pas au danger communiste n'ont qu'à regarder ce qui se passe aujourd'hui à Alger ou De Gaulle ne se maintient qu'en occultant à toutes les injonctions des communistes... la politique de De Gaulle et de ses partisans a conduit la France jusqu'au bord de l'abîme : perte de notre marine, de notre Empire, de notre armée. Cette politique a accumulé sur notre sol les ruines, les massacres et les assassinats... (3)

NE FAITES PAS COMME EUX

Si vous n'y êtes pas obligés, n'occupez pas plusieurs pièces éclairées.

ECONOMISEZ L'ELECTRICITE

une lampe préparée de 23 watts éclaire mieux qu'une lampe ordinaire de 40 watts.

NETTOYEZ VOS LAMPES

Incorporé à l'économie d'électricité
Journal le PHARE 1944 (A.C.L.A.)

LE PHARE

Administration et Rédaction : QUOTIDIEN REGIONAL 139 Année - UN FRANC
11, Rue Saint-Eloi - NANTES
Téléph. 122.90 - 122.94 N° 43.000

Le martyre des villes françaises A FOUGÈRES sur 22.000 habitants 20.000 sont sinistrés

FOUGÈRES — Fougères vient de payer, à son tour, son lourd tribut à la guerre que les armées anglo-américaines ont portée sur le sol français le 6 juin et qu'elles poursuivent en détruisant systématiquement ses villes du nord-ouest de la France.

Depuis la nuit du 2 au 3 juin, Fougères n'existe plus ainsi être plus.

Dans cette cité ancienne, pittoresque et prospère, il ne subsiste d'intact que le vieux et célèbre château. L'un des plus remarquables exemplaires de l'architecture fortifiée du moyen-âge, érigée remarquablement parce qu'il ne trouvait hors des murs.

Témoin silencieux des Agès révolus, avéré de saur, sans doute, servir de cadre à bon des drames. Aujourd'hui, cependant, il n'est plus que l'habitat de quelques habitants dans l'agglomération : on dénombre aujourd'hui vingt mille habitants.

Par où se trouve le sous-préfet, M. Dup, qui a eu la lourde charge d'assurer dans une cité en feu l'organisation des secours et l'évacuation des habitants, alors qu'il avait lui-même tout perdu et les traits de visage qu'il a vus sont ceux de ses administrés.

Je suis, dit-il, le stigmate.

Les avions anglo-américains bombardent un camp de réfugiés

COUTANCES — Les avions anglo-américains viennent de commettre un nouveau crime contre la population civile française. Ils ont attaqué un camp dans lequel se trouvaient plusieurs milliers de réfugiés français, dont un grand nombre de blessés et de mourants.

A Versailles, une colonie de vacances a été mitraillée

PARIS — Une colonie de vacances proche de Versailles a été mitraillée, hier après-midi. Plusieurs enfants ont été tués ou blessés.

Les bombardements anglo-américains vus à travers LA PRESSE COLLABORATIONNISTE, d'après l'exemple du journal - le PHARE - de Nantes (Arch. Dép. Loire-Atlantique)

L'opinion allemande et les atrocités des aviateurs anglo-américains

BERLIN — La presse allemande dans ses éditoriaux accorde ses protestations contre les assassinats aériens des aviateurs anglo-américains, qui ne se justifient par aucune utilité militaire ni par aucune théorie de guerre totale.

On constate d'ailleurs en ce moment un retournement de l'opinion dans presque toute l'Europe à l'égard des Anglo-Américains. En Allemagne, cette haine accumulée contre les massacres de leur époque plus encore qu'ailleurs se déchaîne chez les victimes, et cela même, des réactions d'une imprévisible violence.

Le gouvernement du Reich a réagi jusqu'à présent à protéger le peuple allemand contre les excès de sa propre colère. Mais il est bien évident que l'évolution actuelle de la guerre aérienne, le tir à la cible sur les paysannes et sur les enfants, provoqué une indignation telle que les « organes officiels de propagande » ne peuvent plus se défendre. Ils ne laissent pas en arrière que l'Allemagne va prendre des mesures de représailles immédiates contre les avions ennemis. Mais il est évident, déclare-t-on à Berlin, que la situation actuelle ne peut avoir des conséquences d'une portée individuelle, festive que dans les procédés de la défense. Ce n'est pas sur le commandement allemand qu'il faudra le quant va, on rejeter la responsabilité.



Les aviateurs anglo-américains continuent à massacrer les populations civiles

2.000 morts à Vire; la célèbre basilique de Lisieux est atteinte

PARIS — Au cours d'attaques de formations d'avions anglo-américains contre St-Malo, Lisieux et Vire, la célèbre basilique de Lisieux a été endommagée par les bombes. A Vire, un nombre considérable de personnes ont été tuées.

Vingt morts à Angers

ANGERS — Au cours d'une attaque, au cours de laquelle ont été tués plus de 20 personnes.

Un appel de M. Doriot aux Français

PARIS — M. Doriot, le chef du Parti Populaire Français, a adressé un appel aux Français, à l'occasion de l'invasion.

Les bombardements anglo-américains vus à travers LA PRESSE COLLABORATIONNISTE, d'après l'exemple du journal - le PHARE - de Nantes (Arch. Dép. Loire-Atlantique)

Au service des autorités occupantes, le Phare se faisant enfin l'écho de la presse allemande et des communiqués en provenance de Berlin. Dans ce cas précis, « les assassinats aériens des aviateurs anglo-américains qui ne se justifient par aucune utilité militaire, ni par aucune théorie de guerre totale » faussaient les arguments hitlériens de arguments forts, à caractère émotionnel, et privilèges en vue - d'un retournement de l'opinion dans presque toute l'Europe contre les massacreurs de l'air ».

(4) Dans un article intitulé « l'œuvre de mort », la logique de son auteur visait à aboutir au même résultat : « A quoi pourrait servir la libération d'un pays qui mourrait plus qu'à attendre ce qui l'aurait eux-mêmes martyrisés, une prise de possession qui signifiait la fin de son indépendance ? Est-il encore beaucoup de gens pour croire, ingénument que les patriotes du Président des Etats-Unis et du Premier Ministre britannique seront suivis de convois de matériel de toute espèce ? On peut supposer un instant que vêtements, médicaments arrivent comme par enchantement ».

La publication régulière de bilans et de chiffres était également utilisée à des fins de basse propagande. Les pertes alliées étaient répertoriées, souvent avec beaucoup de détails et toujours volontairement gonflées. Le 5 avril, le journal annonçait : « 19.000 aviateurs anglo-américains ont trouvé la mort au-dessus du Reich, pendant le premier trimestre ». Le 3 mai, ce nombre se trouvait brusquement porté à « 31.000 hommes du personnel navigant », soit 4.318 avions dont 3.426 bombardiers quadrimoteurs et 892 chasseurs (6) ! C'est-à-dire presque deux fois plus que les informations en provenance de Londres... publiées par ce même journal le 13 mai 1944 faisant état de 2158 bombardiers britanniques et américains « portés manquants et considérés comme disparus au-dessus de l'Allemagne et du nord de l'Europe » (7). On ne peut donc accorder aucun crédit à ces considérations d'ordre numérique.

Quant au nombre des victimes dues aux bombardements, il nous est apparu extrêmement difficile de cerner la vérité par le biais des données avancées dans le journal de Nantes. En effet, le 23 janvier 1944, ce dernier publiait un premier récapitulatif, émanant de Berlin, « des autres territoires de l'aviation anglo-américaine contre les villages français pour la période d'octobre 1941 à janvier 1944 : 15.000 morts en Normandie, dans le nord et la Pas-de-Calais : 20.000 blessés, 1 million de sans-abri ». Un petit commentaire précisait en outre « que les villages atteints sont situés à l'intérieur des terres et se trouvent éloignés de plusieurs kilomètres des objectifs militaires, de sorte que les ouvrages défensifs du Mur de l'Atlantique n'ont subi aucun dommage » (8). En réalité, jusqu'à cette date, les raids alliés sur la France n'urent pas la même intensité, ni la même ampleur qu'au cours de la phase suivante.

Ainsi dans l'édition du 4 et 5 mars, on peut lire : « six bombes sont tombées sur Paris. Une personne a été tuée ». Par contre le bombardement de Rouen « un des plus violents de la guerre », inaugura dès le 11 avril l'ére des opérations de grande envergure, mais aussi plus meurtrières. Alors, c'est par dizaines, par centaines, par milliers même qu'apparaissent les bilans, d'un jour à l'autre, d'une semaine à l'autre, d'un mois à l'autre : « 1.800 morts et plus de 2.200 blessés » dans la semaine du 17 au 24 avril (9) ; le 30 mai : « plusieurs milliers de victimes sont à déplorer », le lendemain, rien que pour les îles de la Pentecôte, pas moins de 5.354 tués, dont 1.500 à Marseille, 500 à Lyon, 316 à Nice, plus tous ceux d'une longue liste de villes, de départements et de trains mitraillés, soigneusement répertoriés (10). Soit autant de chiffres contestables, approximatifs, changeants ou faux,

AVIS

Les dispositions suivantes sont de nouveau rappelées à la population :

Il est interdit de diaspuliser aux recherches d'obserger ou d'aider d'une autre façon des personnes appartenant à une force armée ennemie (notamment des membres d'équipages d'avions, ou des parachutistes ennemis, ou des agents ennemis).

Il est également interdit de s'approprier, de transmettre, de détruire ou même de toucher des avions atterris ou tombés, des parties d'avions ou objets qui ne sont pas des avions. Au contraire, une telle découverte devra être déclarée, sans délai, au poste de la police allemande, ou au service administratif ou poste de police français le plus proche.

Quiconque aura contrevenu aux prescriptions ci-dessus s'exposera à être traduit devant un tribunal de guerre allemand et puni des peines les plus sévères et même, le cas échéant, de la peine de mort.

Quiconque aura déclaré la découverte d'un avion tombé ou ayant fait un atterrissage forcé, ou de parties d'avions à un des services cités ci-dessus, avec indications exactes de temps et de lieu permettant d'établir de manière irréfutable le châtiment, sera récompensé dans le cas où un avion pourra être saisi à la suite de cette déclaration. De même, seront récompensés, les personnes ayant déclaré du matériel tombé par des avions, lorsque ce matériel sera saisi à la suite de ladite déclaration. Une récompense sera également accordée à celui qui « sauvera » de la personne d'un militaire ou d'un agent ennemi ou qui, par son attitude, aidera à les appréhender.

Der Militärbeobachter in Frankreich.

Communiqué émanant des autorités allemandes paru dans le journal le PHARE (11 mars 1944) (ADLA).

américaine contre les villages français pour la période d'octobre 1941 à janvier 1944 : 15.000 morts en Normandie, dans le nord et la Pas-de-Calais : 20.000 blessés, 1 million de sans-abri ». Un petit commentaire précisait en outre « que les villages atteints sont situés à l'intérieur des terres et se trouvent éloignés de plusieurs kilomètres des objectifs militaires, de sorte que les ouvrages défensifs du Mur de l'Atlantique n'ont subi aucun dommage » (8). En réalité, jusqu'à cette date, les raids alliés sur la France n'urent pas la même intensité, ni la même ampleur qu'au cours de la phase suivante.

Ainsi dans l'édition du 4 et 5 mars, on peut lire : « six bombes sont tombées sur Paris. Une personne a été tuée ». Par contre le bombardement de Rouen « un des plus violents de la guerre », inaugura dès le 11 avril l'ére des opérations de grande envergure, mais aussi plus meurtrières. Alors, c'est par dizaines, par centaines, par milliers même qu'apparaissent les bilans, d'un jour à l'autre, d'une semaine à l'autre, d'un mois à l'autre : « 1.800 morts et plus de 2.200 blessés » dans la semaine du 17 au 24 avril (9) ; le 30 mai : « plusieurs milliers de victimes sont à déplorer », le lendemain, rien que pour les îles de la Pentecôte, pas moins de 5.354 tués, dont 1.500 à Marseille, 500 à Lyon, 316 à Nice, plus tous ceux d'une longue liste de villes, de départements et de trains mitraillés, soigneusement répertoriés (10). Soit autant de chiffres contestables, approximatifs, changeants ou faux,

Face à cette situation, et toujours à des fins de propagande, les journaux qui paraissaient grâce à la bienveillance des autorités allemandes ne manquaient pas d'exalter l'action des organisations vichystes telles que le COSI (Comité de Secours aux Sinistrés), « le corps des volontaires de la Solidarité nationale » institué par Marcel Déat, « devant l'urgence des missions à accomplir dans nos foyers de guerre » (12), ou mieux encore la Milice de Joseph Darnaud : « Pendant les jours douloureux que la France vient de vivre sous les coups redoublés de l'aviation anglo-américaine, la Milice française a partout été présente pour porter assistance aux victimes et participer aux actions de secours. A Lyon : maintien de l'ordre, mise en

demeure des restaurants de marché noir de fournir gratuitement aux sinistrés 25 à 30 repas chacun, matin et soir pendant une semaine ; à Marseille 450 francs-gardes participent actuellement aux travaux de déblaiement et de secours ; à Nice, la Milice ne s'est pas contentée de coopérer au déblaiement et à l'identification des victimes, elle a aussi requis « manu militari » un nombre important de « zanzous » et leur a imposé de prendre part aux travaux nécessités par les circonstances. Elle a enfin obligé les compagnes de ces derniers à épucher les légumes qui servent à la confection de 600 repas servis matin et soir devant le siège de la Milice, sous la surveillance des dames miliciennes.

Dans tous ces lieux la tenue des francs-gardes permanents ou bénévoles ainsi que le dévouement des organisations féminines du mouvement font l'objet de l'admiration de tous (13).

Mais le véritable rôle de la Milice était précisé ailleurs, sous la plume de l'éditorialiste du journal : « sous la vigoureuse impulsion de M. Joseph Darnaud, la Milice poursuit son combat contre le terrorisme d'inspiration bolchévique qui par ses crimes aggrave si lourdement le malheur des Français en abusant scandaleusement des sentiments les plus nobles... on ne peut que désirer passionnément qu'elle soit ainsi, un des éléments de redressement français (14)... » Un redressement fondé sur la chasse aux communistes, l'arrestation et la liquidation des Résistants qualifiés en l'occurrence dans cette presse de « terroristes », « brigands », « bandits » et dont il était question tous les jours : « exterminés », « fusillés », « abattus ». Vue sous cet angle, la fin de la seconde guerre mondiale, en France, engendrait tout un cortège de haine et de violence, d'horribles massacres et de cruelles vengeances.

Enfin la dernière idée fondamentale concernant les bombardements anglo-américains était formulée par le sous-préfet de Fougères, M. Dop qui commentait en ces termes l'événement du 9 juin : « La ville avait déjà été l'objet d'un bombardement le 6, mais jamais je n'aurais pensé qu'on puisse chercher à

l'anéantir » (15). A aucun moment, nulle part, il n'était question d'objectifs militaires. Au contraire, la presse collaborationniste essaya de faire accréditer la thèse de la « destruction systématique des villes de France ». La rédaction mettait l'accent sur les dommages causés aux édifices civils et religieux : écoles, colonies de vacances, hôpitaux et hospices, camp de réfugiés, cahédrales et basiliques... tous endroits fréquentés par des enfants, des femmes, des vieillards ou des malades. A ce propos, le journal interprétait à sa manière la dernière allocution du Pape : stigmatisant les formes horribles et atroces que la guerre avait prise au cours de l'année écoulée... Celle-ci « ne pouvait avoir trait qu'aux méthodes d'opération de guerre des alliés dont ont été victimes parmi tant d'autres, les édifices du culte tels que le cloître du Mont-Cassin et de ceux de Castel-Gandolfo et la cathédrale de Rouen qui sont chers au monde chrétien » (16).

Mais dans le même temps il ouvrait largement ses colonnes à la propagande hitlérienne concernant « les nouvelles armes secrètes » qui devaient changer le cours des événements et rayer l'Angleterre de la carte du monde.



Incitation à l'engagement des jeunes français dans la marine allemande. Journal le PHARE 1944. (ADLA)

A partir du mois de juin, toute une série d'articles rend compte quotidiennement des ravages causés par la chute des premiers VI sur la capitale britannique : « le bombardement de l'Angleterre se poursuit avec une grande efficacité ! Le gouvernement

britannique ordonne l'évacuation immédiate de Londres ! Depuis plus de 104 heures l'Angleterre est sous le feu de la nouvelle arme allemande ! Londres en flammes ! Les correspondants de guerre allemands qui ont survolé Londres à bord des avions de reconnaissance du Reich soulignent que les effets de la nouvelle arme paraissent être terribles. Au-dessus de Rouen, soit à plus de 200 km de la capitale anglaise nous apercevons la lueur des incendies de l'agglomération londonienne » (17).

En réalité, 9 250 VI furent lancés sur l'Angleterre, mais à peine 25 % seulement atteignirent leur objectif, causant la mort d'environ 6 200 personnes. L'utilisation des VI fut donc un échec : trop lourds (5 tonnes), pas assez rapides (5 à 600 km/h), volant à basse altitude (entre 8 et 900 m), facilement détectables par radar, ces « avions robots » mus par pulso-réacteur constituèrent une proie facile pour la DCA, les chasseurs britanniques, ou les filets de ballons tendus au-dessus des côtes et des villes anglaises. Le 25 juin, le journal le Phare se faisait l'écho du Docteur Goebbels : « nous emploierons des nouvelles armes plus puissantes et encore plus efficaces et cela encore, une fois au moment que nous paraîtra le plus favorable... L'arme V2 va succéder bientôt au VI. Cette arme offrira beaucoup moins de possibilité de défense que les VI. Le Dr Seuler a déclaré à la radio allemande que les VI seraient au V2 ce qu'une attaque de moussi que est à un bombardement effectué par 1 000 bombardiers quadrimoteurs ! » (18).

Les premiers V2 devinrent opérationnels en octobre 1944. Pour l'Allemagne, c'était déjà trop tard.

L'entreprise de démolisation de l'opinion reposait bien sûr aussi sur la publication des nouvelles concernant les différents fronts. Elles faisaient toujours état des difficultés rencontrées par les Alliés, et à l'inverse, du « courage exemplaire des troupes allemandes résistant à l'assaut ennemi », le 17 juillet 1944, à moins de deux semaines de la Percée d'Avranches, le Phare annonçait, pêle-mêle, à ses lecteurs : « En Normandie, toutes les attaques anglo-américaines sont brisées ! Les

forces allemandes déjouent les tentatives de percées soviétiques ! La nouvelle arme allemande cause de graves problèmes aux industries anglaises de l'armement ! Selon un correspondant de guerre, les forces d'invasion ont perdu jusqu'à présent en Normandie plus de 250 000 morts, blessés et prisonniers. Les formations anglo-américaines mises en ligne ont subi depuis les premiers jours des pertes s'élevant de 25 à 60 % ! » (19). Tant de mensonges délirants, tant d'hypocrisie cachée, tant de non-sens absurdes devaient cesser le 17 août 1944. Le jour même de la libération de Nantes, le journal le Phare était supprimé « comme tous les journaux ayant collaboré avec l'ennemi » (20). Il était remplacé par « la Résistance de l'Ouest », organe d'informations placé sous le contrôle du Comité Départemental de la Libération.

René CINTRE

Aux Lecteurs

Une ordonnance de Camille Chautou de la République pour la Région d'Angers supprime à partir de ce jour le Journal « LE PHARE » comme tous les journaux ayant collaboré avec l'ennemi.

Le nouveau journal « La Résistance de l'Ouest », quotidien d'informations officielles sous le contrôle du Comité Départemental de la Libération s'efforcera de donner à la population nantaise toutes les informations générales et locales qu'elle attend avec impatience.

Une tribune libre est à la disposition des organisations de résistance groupées en la C. D. L.

« La Résistance de l'Ouest » paraîtra tous les jours, même le dimanche.

Avis aux lecteurs annonçant la suppression du journal le PHARE pour cause de collaboration. Paru dans la Résistance de l'Ouest N° 1, 17 août 1944 (ADLA)

- NOTES
- 1) Journal le PHARE. Arch. Dep. Loire Atlantique.
 - 2) 29 juin 1944.
 - 3) 12 juin 1944.
 - 4) 3 mai 1944.
 - 5) 12 juillet 1944.
 - 6) 3 mai 1944.
 - 7) 13-14 mai 1944.
 - 8) 24 janvier 1944.
 - 9) 24 avril 1944.
 - 10) 2 juin 1944.
 - 11) D'après les renseignements du syndicat d'entraide de Vitré. En 1948 la ville de Vitré a reçu la croix de guerre sans postérité, des mains de président de la République, Vincent Auriol, accompagné de René Coty, ministre de la Reconstruction.
 - 12) 2 août 1944. Marcel Odet, directeur du journal collaborationniste « l'Encre » et fondateur du Front National National Populaire. En 1944 secrétaire d'Etat au Travail et à la Sécurité Nationale dans le gouvernement de Vichy. Odet n'est ni mort par collision, ni se réfugié en Italie (mort en 1953).
 - 13) 3 juin 1944. Joseph Darnaud, fondateur de la Milice en 1941 destiné à lutter contre les résistants. Secrétaire d'Etat au Ministère de l'Intérieur en 1943, secrétaire d'Etat à l'Intérieur en février 1945. Après la Libération, il fut condamné à mort et exécuté.
 - 14) 22 avril 1944.
 - 15) 4 juillet 1944. Voir notre document.
 - 16) 16 juin 1944.
 - 17) 25 juin 1944.
 - 18) 25 juin 1944 et 25 juillet 1944.
 - 19) 17 juillet 1944.
 - 20) La Résistance de l'Ouest, 17 août 1944.

On dira désormais : « il y avait Fougères »

Le passage des avions « alliés » aura en moins d'une demi-heure transformé une cité industrielle en monceau de ruines. Et ce que les bombes de la nuit de jeudi à vendredi n'avaient pas encore détruit, enterré, anéanti, les incendies s'allumant successivement l'un réduit en cendres. Il y a aussi, dans tous les quartiers, des rues méconnaissables, au travers desquelles s'allongent les tas de gravats : restes des immeubles... La ville est morte. Le nombre des sinistrés, des sans-abri, dépasse 6000, soit le quart de la population. Les morts que l'on retire peu à peu des décombres, bâtiments écroulés, abris atteints directement par les bombes sont plus de 800. Et tout donne à craindre au spectacle épouvantable de la pauvre ville, que ce nombre augmentera beaucoup.

On ne dira jamais assez, à propos des sinistres événements qui ont accablé Fougères, combien a su se manifester la solidarité entre les habitants, les voisins puis entre les citoyens éprouvés, à la campagne proche. Dans les épreuves, les Fougérois ont aussi trouvé des appels. Ils savent que leurs maisons demeurées intactes ou devenues ruinées sont gardées par la vaillante et infatigable Milice, laquelle ajoute à son œuvre de sécurité, celle d'entraide sociale. Tous les jeunes des équipes nationales, tous les membres de la défense passive, des équipes venues de toutes les communes de l'arrondissement ont prouvé leur bel esprit de dévouement.

L'avenir de Fougères sera-t-il définitivement compromis par des aviateurs qui ont donné l'impression de n'être ni des soldats, ni des hommes sains, mais des gangsters, des « dopés », des ivrognes... ou plus simplement de vrais ennemis de la France.

La population de Fougères a compris qu'elle était dans ses morts, dans ses foyers et ses usines jetés bas, une innocente victime qui crie vengeance.

Article paru dans VITRE-JOURNAL (hebdomadaire de la région de Vitré) le 25 juin 1944

(Archives Départementales d'Ille-et-Vilaine. 1 PER 1044)

recueilli par D. BOUFFORT

ASPECTS DE LA VIE QUOTIDIENNE A FOUGERES

D'après « les petites nouvelles » de l'Opinion Fougèraise 1944-1945

Ce fut dans le courant du mois d'août que la vie reprit à Fougères, après les affres des 8-9 juin et l'exode des habitants, suivi d'une longue période d'attente et d'incertitude quant à l'avenir. Certes, le conflit s'était éloigné, mais il continuait, entrant avec rage dans sa phase finale. En même temps que leur libération, les Fougèrais allaient affronter les problèmes de la réinstallation. D'abord les travaux de déblaiement, le déminage et les plus grossières réparations mobilisèrent les énergies pendant plusieurs semaines, voire plusieurs mois. Au cœur de la cité dévastée, avec ses immeubles dépourvus de tout confort, sans toiture, sans carreaux, sans gaz, sans eau ni lumière recommencèrent les difficultés de la vie quotidienne : d'une manière quasi générale, la pénurie, les difficultés des transports et du ravitaillement, la lente et difficile remise en route de l'activité économique... bientôt l'hiver et toujours la guerre ancrée comme une obsession au plus profond des esprits. Chaque instant apportait sa peine, mais aussi son lot d'espérance.

Le 16 décembre 1944 naissait un nouveau journal : « L'Opinion fougèraise, hebdomadaire d'information et d'action sociale... provisoirement bimensuel », d'inspiration catholique et dont le directeur était M. Lebarbier. La reprise des activités de la presse libre matérialisait véritablement le retour à la démocratie : nouvelles idées, nouveaux hommes, nouvelles perspectives : enfin des lendemains prometteurs qui commençaient à chanter. Mais en attendant, « les petites nouvelles » traduisaient, jour après jour, les mille et une misères de la population.

1) SE LOGER !

La première difficulté consistait indéniablement à se loger. Face à la pénurie, beaucoup d'habitants n'étaient pas encore rentrés au printemps de 1945, ayant préféré passer l'hiver bien au chaud dans leur lieu d'exil. Le 31 mars de cette même année, le Maire de Fougères, soucieux du redémarrage économique, lançait donc un appel aux Fougèrais qui fussent « en mesure d'offrir dans leur habitation une place aux sinistrés, les priant de se faire connaître au bureau du logement, place Lariboisière. Celui-ci est débordé de demandes, car du fait de la reprise des usines, les ouvriers qui étaient restés avec leur famille dans les communes environnantes, sont bien obligés de réintégrer Fougères, lieu de leur travail... il y a beaucoup de Fougèrais qui ont donc assisté à des sinistrés, mais un certain nombre,

largement pourvus comme logements n'ont pas encore leur devoir » (2). Jusqu'à cette date, le logement était certainement la chose la plus mal partagée. Et ce qui avait d'immeubles ressemblait davantage à « l'hôtel à courants d'air » qu'à une maison digne de ce nom. Pour essayer d'améliorer la situation, il s'était créée « une association des sinistrés » dont le siège social se trouvait rue de la Forêt. Elle consistait en une organisation d'entraide et s'occupait de la répartition des matériaux indispensables aux réparations les plus urgentes : « les propriétaires sinistrés qui ont besoin de ciment ou d'ardoises pour les travaux de mise hors d'eau peuvent s'adresser au bureau de la toiture, 23 place Lariboisière. Cette demande attestée de l'entrepreneur ou de l'architecte doit indiquer très approximativement l'importance des travaux qui seront contrôlés par les services de la mairie » (3). Mais pendant longtemps, tous ces matériaux se firent plutôt rares, excitant la convoitise de quelques individus indécents qui n'hésitaient pas à s'adonner au pillage. En décembre 1944, le tribunal de Fougères rendait son verdict à l'encontre de ce qu'il convient d'appeler « les pillards de Monthellieux » : « Ils furent légion. L'un prit du mobilier, l'autre du ciment, un autre du charbon. Tel Algérien emporta une baignoire et son appareil de chauffage, pendant que son camarade s'emparait de deux lits. Tous ces personnages peu intéressants échappent des amendes allant de 200 à 1000 francs, sans compter quelques gratifications de quinze jours de prison. Ceux qui n'ont pas rendu au remboursé le produit de leur vol, auront à le faire. Ainsi le tribunal s'efforça de redresser les consciences ébranlées ».

A un autre niveau, la pénurie de logement se faisait sentir de manière « effroyable » par le manque de chambres d'hôtel : « Sait-on qu'il y a juste treize chambres disponibles pour les gens de passage ? ». En effet, sur huit hôtels d'avant guerre, il n'en restait plus que deux disponibles. Les autres avaient été détruits ou réquisitionnés : « on a installé la poste dans un hôtel, peut-être sera-t-il possible un jour venant de lui trouver un autre local. Lorsque reviendront à Fougères fournisseurs et acheteurs, il faut tout de même que ces gens-là ne couchent pas dans les wagons de train comme c'est le cas actuellement ! » (5) ... une situation précaire et « navrante » qui dura jusqu'en juin 1945 : « Et il n'y a de semaine sans que les voyageurs, n'ayant pas trouvé de chambres dans les deux hôtels ou à l'accueillante communauté de Rilley, ne soient obligés de coucher au

GOVERNEMENT PROVISoire de la REPUBLIQUE FRANCAISE

PILLAGE

En vertu du décret-loi du 1er Septembre 1939, les CRIMES DE PILLAGE prévus par les articles nos 431, 432 et 433 du Code Pénal sont, en temps de guerre :

Punis de peines allant jusqu'à la mort

Sont punis des mêmes peines tout vol commis dans une maison d'habitation ou dans un édifice évacué par les occupants par suite d'événements de guerre.

Le Gendarmerie Nationale et les Polices municipales ont reçu les pouvoirs les plus sévères pour l'exécution de ces dispositions.

Ces objets immédiatement saisis et saisis sont immédiatement remis aux autorités civiles.

Le Colonel d'Infanterie Coloniale P. de CHEVIGNE

Commandant le Groupe des Sinistrés Indépendants du Nord.

1 BON de 960'cm en UN LIT D'HORTAL

20 BONS en UN AUTOCLAVE ELECTRIQUE

30 BONS en... UNE TABLE D'OPERATION

Pour reconstruire les hôpitaux détruits par la guerre

BONS DE LA LIBERATION

A INTERET PROGRESSIF ET REMBOURSABLES LES 15 et 30 MOIS

(Taux annuel de 1,17 août 1944 (ADLA))

1 BON de 960'cm... UNE PORTE

2 BONS en... A M² DE PARQUET

300 BONS en... UNE MAISON OUVERTE

Pour reconstruire nos villes et villages sinistrés

BONS DE LA LIBERATION

A INTERET PROGRESSIF ET REMBOURSABLES LES 15 et 30 MOIS

(Taux annuel de 1,17 août 1944 (ADLA))

Publicités en faveur des bons de Libération (1945).

commissariat de police ! Cette situation hôtelière mérite d'être à nouveau signalée... Avec le printemps la situation s'améliora cependant. Le 3 mars 1945 la presse écrivait : mesure d'annoncer trois bonnes nouvelles à ce sujet : « d'abord, « tout un lot de baraquements vient d'être en gare. A ce propos on a lancé le projet d'aménager place Carnot une sorte de rue bordée de constructions en bois, mise à la disposition des commerçants sinistrés dans l'impossibilité de réouvrir leurs magasins ». Puis on apprenait « avec plaisir qu'un gros arrivage de vitres allait permettre enfin de réparer les dégâts du bombardement dans nombre de foyers, dans les écoles et les usines ». Enfin on parlait déjà de la remise en fonctionnement du gaz : « les employés de la compagnie du bourbonnais procédent en ce moment au plombage des conduites de gaz. Il paraît que l'on peut espérer en avoir en mai » (6). Le 30 juin c'était chose faite, malgré un débit assez irrégulier. « Quant au ciment et au plâtre, ils demeurent encore introuvables. C'est vraiment dommage ». Mais déjà à ce moment là, le plus dur était passé. On pouvait s'intéresser pour de bon à la « Reconstruction ».

2) RECONSTRUIRE

Le samedi 24 mars 1945 « l'association des sinistrés » tenait une assemblée à 6 heures du soir dans la salle de réunion de la rue de l'Horloge. Au programme : « causerie sur les dommages de la guerre, la reconstruction, échange de vue. Les cartes d'adhérents seront exigées à l'entrée ». En effet, il était beaucoup question de la Reconstruction et des indemnités depuis qu'officiellement la ville de Fougères avait été classée, avec Bruz et Pleurtuit, dans la catégorie des localités sinistrées à 80 %. Ce qui est intéressant dans ce classement, c'est qu'il entrainera des subventions de l'Etat plus importantes que si notre ville avait été classée à un taux moins élevé (7). En fait, ce n'était pas aussi simple et le 30 décembre 1944, la presse publiait une note relative aux sinistrés par faits de guerre : « L'Etat alloue en principe une indemnité de 80 % de la valeur évaluée de la reconstruction. Toutefois, cette subvention est affectée d'un coefficient de diminution quand il s'agit

d'un immeuble ancien en mauvais état avant sa destruction. La limite maxima de dévaluation ne peut toutefois pas dépasser 25 %, de sorte que la subvention de l'Etat est toujours au minimum de 55 % en pratique. On peut dire que dans la moyenne des cas l'indemnité est fixée aux environs de 65 % dans ces conditions. Le complément des 100 % qui reste est avancé provisoirement à ceux qui en font la demande par le sous-comptoir des entrepreneurs, lequel demande simplement un intérêt égal aux taux de la Banque de France, majoré de 0,75 %. Cet intérêt annuel est la seule chose à payer pendant trois ans. Au bout des trois ans, le crédit foncier de France doit, en principe, se substituer au sous-comptoir des entrepreneurs... Alors commençait un long et interminable processus, qui dans certains cas allait traîner jusqu'aux années 1960, obligeant les intéressés à ruser avec une administration pour le moins impénétrable, parfois récalcitrante. En attendant, « les propriétaires dont les immeubles sont ou totalement détruits ou si gravement endommagés qu'ils sont rendus inhabitables peuvent jusqu'à la reconstruction ou la réparation de leurs immeubles solliciter une allocation d'attente, lorsque leurs revenus actuels sont : pour une personne, inférieurs à 1 800 F par mois, pour deux personnes, à 2 700 F par mois, cette dernière somme étant augmentée de 500 F par personne en plus à leur charge... » (8). De quoi patienter en quelque sorte !

Au début de 1945 les travaux de mesurage et d'arpentage étaient déjà bien avancés. Les premiers plans s'annonçaient pour bientôt : une ville neuve allait naître, avec de nouvelles artères et une nouvelle génération de bâtiments... Mais on n'en était pas encore là. Pour l'instant les projets d'avenir devaient s'effacer devant les préoccupations plus directes qui surgissaient à chaque coin de rue, comme en cette veille de premier de l'an 1945 : « A partir de 6 h 30 du soir, à la sortie des classes, des bureaux et des ateliers, la circulation dans Fougères devient un véritable cauchemar, lorsque le ciel est couvert et la nuit profonde et sans lune. Avec les trottoirs encombrés de matériaux de déblaiement, avec les trous et bourbiers, les pans de murs à moitié écroulés, on risque sa vie du fait du manque d'éclairage ».

rage. La défense passive ne tolère à Fougères aucune lumière, mais comment se fait-il qu'en d'autres villes, Lavall, Vitry, Paris, on a établi aux carrefours des éclairages, restreints certes, et même camouflés en partie, mais qui rendent de grands services à la circulation. Nous demandons quelques ampoules aux carrefours les plus indiqués qui éviteront des accidents fâcheux - (9). Même constatation deux mois plus tard, formulée ironiquement dans un petit article intitulé : *Antoine ne comprend plus !* - Notre ami Antoine vient de nous revenir après une assez longue absence, car Antoine a voyagé. Etait-ce pour échapper à la surveillance de la police ? Il ne nous l'a pas dit. Mais par contre, il nous a exprimé sa stupeur de voir que dans toutes les villes où il a séjourné l'éclairage est rétabli comme avant guerre ou peu s'en faut ; même, chose étonnante, dans les villes voisines du front de l'Atlantique dont les Allemands sont à une vingtaine de kms. Stupefaction aussi de voir qu'un peu partout dans les villes sinistrées la reconstruction est en route, les rues et les trottoirs dégagés, il était plein d'espoir quand il est rentré à Fougères, mais en débarquant nuitamment du tramway de Rennes, il a constaté que l'obscureté était complète et qu'on s'embrassait toujours à Fougères, il a perdu une de ses chaussures dans la boue de nos rues, s'est excusé d'un « Oh pardon » très court et en heurtant une pile de bois de démolition sur un trottoir. Alors Antoine ne comprend plus ! - (10). La situation était encore pire dans le quartier de Bonabry terriblement éprouvé : « Les rues sont dans un état épouvantable. Impossible de s'engager dans certaines de ces rues, car on s'embarque jusqu'à la cheville. Des écoliers que nous voyons patouger dans ce bourbier doivent arriver en classe dans un joli état ! Ne pourrait-on aménager un passage plus praticable sur les trottoirs ? Nul doute que la voirie n'arrive à le faire sans que cela gêne le débâtement en cours » - (11). Cette pénible situation dura au moins jusqu'à la fin du mois de mai, mais cette fois le ton commençait à monter : « Dans de nombreuses rues sinistrées de Fougères, il reste sur la chaussée, sur les trottoirs, de la ferraille, des débris plus ou moins encombrants qui gênent la circulation. Si ce sont les entrepreneurs qui sont chargés d'enlever ces matériaux, on se demande ce qu'ils attendent » - (12).

SOUHAITS 1945

Des familles ouvrières : du travail, du bois, des charbons. Des enfants, des malades, des vieillards : du lait, du bois. Des fumures : du tabac à discrétion. Des Français moyens : pas trop de politique. Des hommes gras : une épuration qui ne soit pas celle des lampières. Des facteurs et des concierges : de bonnes étreintes. 1945 !

Des femmes : voter pour le ser, au réveilment de la France. De l'Opinion Fougéraise : créer une atmosphère sociale basée sur la Justice et la Charité.

De tous : le retour de nos prisonniers, de nos ouvriers déportés, de nos otages. La paix ! Puisse-t-elle se réaliser en 1945 !

Souhaits du 1945... à la mesure des aspirations ! Dans l'Opinion Fougéraise 30 décembre 1944.

Les problèmes de la Reconstruction à son départ nourrissaient un certain nombre de rumeurs. En premier, les bruits les plus variés couraient à propos d'un éventuel « parrainage » des régions dévastées sous l'égide du ministère de la reconstruction : « il y aurait deux sortes de parrainage, français et étranger. Pour Fougères, ville très photogénique, on suggérerait le parrainage du « Cinéma Français ». On parlait aussi de la grande ville américaine de Boston : « Souhaitons que ces on-dit deviennent des réalités » - (13). Toujours à propos de Fougères, le directeur de l'Opinion, commentant le

jumelage de St-Malo avec Québec, s'empressait d'ajouter sur un ton aigre-doux : « Nos amis Yankee lui doivent cela ! » - (14). Une façon d'anticiper sur le plan Marshall de 1947. Un autre sujet ne devait pas manquer d'attirer les conversations en ces temps de reconstruction balbutiante, c'était l'augmentation des impôts. Malgré la restriction du papier, le percepteur n'avait point oublié ses chers contribuables : « ce qui rend la situation particulièrement grave, c'est la diminution des recettes du fait du bombardement, 902 centimes additionnels pour insuffisance de revenus ont dû être votés ! 902 centimes, c'est un record mondial !... Aujourd'hui ce n'est pas un écrasement, c'est un pilonnage, car ceux qui paient cet impôt à Fougères sont assez peu nombreux : propriétaires fonciers, commerçants et industriels. Cette année leur nombre va encore diminuer du fait des sinistrés totaux. Vraiment l'Etat devrait bien venir en aide aux villes martyres ». Fougères n'a pas comme l'Etat la faculté d'émettre des billets de banque pour combler ce déficit. Et ce sont les malheureux contribuables fougérois qui sont écrasés au-delà des limites raisonnables - (15). D'ailleurs à propos des problèmes financiers liés à la reconstruction - les bobars - les plus intrassemblables allaient bon train : on parlait de blocage des billets, d'impôt forcé de 20 %, de circulation de fausses coupures de 500 F., autant de sources d'inquiétude pour les petits épargnants. Par sage précaution, beaucoup se hâtèrent de souscrire aux emprunts lancés par le gouvernement. Comme tous les journaux de cette époque, l'Opinion Fougéraise se fit l'écho de l'intense propagande officielle en faveur des fameux **Bons de la Libération**, à intérêt progressif, remboursables dès le 6ème mois, « bons pour vous, bons pour la France ! »... une sécurité, une garantie, un placement en quelque sorte, mais où combien utile point l'œuvre de remise en état déjà en cours.

Il y avait cependant des destructions et des pertes que l'on savait d'avance irréparables. Aux yeux de beaucoup de Fougérois, par exemple, la vieille rue de la Pinterie ne tarderait pas à ne devenir qu'un souvenir gravé dans leur mémoire ou conservé pour la postérité sur les anciennes cartes postales. Pourtant, d'après le journal on pensait que les Beaux-Arts en envisageraient sa restauration, histoire de laisser planer l'espoir. « Pauvre rue Pinterie » - (16).

Enfin, en décembre 1944, M. Aubrée faisait officiellement part de « la réponse fâcheuse du syndicat d'initiative de Lille qui avisait que parmi les stocks de statues de bronze non fondues en cette ville par les Allemands, ne se trouvait pas celle du général Lariboisière, comme on avait pu le croire » - (17). Depuis cette époque, il est vrai, sans ce fameux monument, Fougères n'est plus tout à fait ce qu'elle avait dû être.

<p>1 départ vers une TABLE NOUVE</p> <p>2 bons vers une TABLE OCCULE</p> <p>26 bons vers une BALLE D'ECOLE</p> <p>reconstruire les écoles détruites par la guerre</p> <p>BONS DE LA LIBERATION</p> <p>CHIFFRE RELEVÉ ET MONTRÉ PAR LE G. P. 3</p>	<p>1 de plus vers une VOIE NOUVE</p> <p>1.000 bons vers une MACHINE</p> <p>8.000 bons vers une LIGNE D'OTOMOTE</p> <p>reconstituer notre réseau ferré par la guerre</p> <p>BONS DE LA LIBERATION</p> <p>CHIFFRE RELEVÉ ET MONTRÉ PAR LE G. P. 3</p>
--	--

Publicités en faveur des bons de Libération (1945).

3) RELANCER LA PRODUCTION...

Le printemps de 1945 s'annonçait comme une belle saison : les nouvelles qui parvenaient des différents fronts étaient bonnes, la fin de la guerre semblait proche, le retour des prisonniers s'avérait imminent... bref on s'acheminait vers des jours meilleurs : « un soleil radieux depuis 8 jours, un temps merveilleux semble vouloir saluer le succès triomphant des armées alliées et les retours de plus en plus nombreux des chers absents. Dimanche profitant d'une journée ensoleillée, les Fougérois ont pu se rendre à la campagne revoir les lieux de leur exode, les fermes où le plus souvent ils reçurent un accueil cordial en une période particulièrement troublée » - (18). Le moment était arrivé de la reprise des activités économiques, non sans problèmes cependant. Fondamentalement celle-ci restait subordonnée à l'industrie du cuir et de la chaussure.

Un numéro de l'Opinion Fougéraise, daté du 31 mars 1945, résume sur le vif fort bien la situation : « Sur les 65 usines que compte la cité, 20 ont été entièrement détruites et presque toutes les autres plus ou moins gravement sinistrées. La remise en route s'est effectuée pour une vingtaine d'usines en décembre, avec le réajustement du courant-forcé et actuellement environ 40 usines ont une activité au moins partielle. La plupart des industriels sinistrés totaux ont trouvé de nouveaux locaux. Certains même ont pu, grâce à du matériel d'emprunt recommencer à « tourner », mais la fabrication de la chaussure nécessite tant d'accessoires et d'outillage que la note actuelle reste pour tous assez sombre. Sur l'ensemble de la place, il ressort de notre enquête que la production demeure, et demeurera, longtemps faible, à peine la moitié de la capacité ancienne de Fougères (3 500 000 paires par an). Le déficit que nous espérons momentanément dû surtout à la prolongation de la guerre qui absorbe les transports, les fournitures

métalliques et une grande partie des matières premières. Du côté de la tannerie, en effet, si les cuirs verts restent nombreux et presque suffisants pour la consommation nationale, la pénurie des transports, le manque de sel de chaux et d'extraits tannants viennent réduire dans des proportions considérables les possibilités de transformation de cette matière brute en cuirs et peaux. Les licences d'achat accordées aux fabricants par le comité du cuir pour la confection des « taches » ne peuvent être honorées qu'en partie et souvent avec des retards considérables. Les accessoires textiles, fils, clouterie, colles, petits outillages, semelles de bois, patins « flex », bouts durs, solvants, manquent presque totalement. Chaque jour les usines en marche sont sur le point d'arrêter, et quand les camions faute de pneus et de carburants, ne peuvent suppléer aux chemins de fer, c'est le ralentissement ou l'arrêt momentané qui s'impose.

Fougères malgré cela, conserve la vogue près de la clientèle et les visites innombrables des acheteurs prouvent que leurs besoins immenses ne peuvent être facilement satisfaits, même dans des places moins sinistrées. Au point de vue de la mise hors d'eau et de la reconstruction, comme aussi au point de vue ravitaillement des usines, des efforts continuels et héroïques sont faits par la chambre syndicale des fabricants de chaussures éparpillée par les autorités locales et centrales. Des résultats tangibles ont été obtenus pour les ardoises et le verre et les matériaux de reconstruction, mais il faudra encore de longues semaines pour ressentir l'effet d'une action essentiellement utile pour l'avenir de notre place et sa vaillante population ouvrière ».

Pour la remise en route il fallait du courage : il fallait « retrousser ses manches » et tout irait mieux demain.

Depuis un an
Ca va déjà mieux :

<p>1.500.000.000 DE KILOWATTS sont produits manuellement</p> <p>TRAVAIL LES ÉLECTRICIENS !</p> <p>A la fin de la guerre on dispose d'un stock de 287 millions de kWh. Mais en 1945 on n'en a que 172 millions 285 millions.</p>	<p>L'EXTRACTION DU CHARBON ATTEINT 2.704.000 TONNES PAR MOIS</p> <p>TRAVAIL LES MINÉRIERS !</p> <p>A la Libération nous n'avons que 120 millions de tonnes de charbon. Mais en 1945 nous en produisons 2.704 millions.</p>	<p>70.000 CAMIONS ont été construits à la route</p> <p>TRAVAIL LES FORGEONS !</p> <p>A la Libération il ne nous en restait que 100.000. Mais en 1945 nous en avons construit 70.000.</p>
---	--	--

RETROUSSONS NOS MANCHES
Ca ira encore mieux !

Campagne officielle du gouvernement incluant à l'effort national pour la Reconstruction (1945).

4) MANGER... POUR SURVIVRE !

Se ravitailler, pour manger, pour se chauffer... tel était le problème qu'il fallait résoudre chaque jour, une préoccupation constante et obsédante qui alla jusqu'à modifier le comportement des gens et marquer en profondeur la mentalité de toute une génération éduquée à l'heure de la restriction. Mais jamais, l'esprit de débrouillardise n'agita autant le cerveau du français moyen que durant cette époque : « A Fougères, malgré nos malheurs qui sont grands, nous avons un ravitaillement qui envierait bien des Français du midi ou d'autres régions où l'on manque de tout. Evidemment, il faut en mettre un coup pour alimenter sa petite famille, et beaucoup de Fougérois enfourchent leur vélo le samedi après-midi pour aller à la campagne chercher du beurre et des œufs et s'appuient des randonnées sérieuses » (19). Malgré la Libération, la guerre continuait. Aussi le rationnement, « les cartes d'alimentation et les tickets » restaient-ils en vigueur plus que jamais. Ils continuaient à gérer le manque quasi général de tous les produits de première nécessité. Cette annonce concernant la mobilisation de la classe 3, parue en février 1945, était tout à fait significative de l'immense pénurie qui régnait sur l'ensemble du territoire : « Les jeunes gens résidant dans la région seront appelés sous les drapeaux entre le 1er février et le 30 avril. Il est particulièrement recommandé aux jeunes gens appelés de se munir de vêtements chauds, chemises, caleçons, chaussettes, mouchoirs, serviettes, souliers, couvertures, gommelles, fourchettes, cuillers, bidons... » (20).

La réglementation se voulait stricte et la presse attirait régulièrement l'attention de ce que tout un chacun devait savoir sur cette question vitale : « il est rappelé aux commerçants que les farines simples et les produits assimilés, à l'exception de la crème de ric doivent être délivrés à tous les consommateurs sans distinction de catégories en échange des tickets lettres de la feuille de pain, à l'exception des tickets chiffres... il est rappelé aux boulangers que la livraison du pain à domicile est interdite dans les centres urbains... » (21).

Concernant les excédents de récolte de pommes de terre : après avoir satisfait aux impositions de ravitaillement, « ces pommes de terre ne peuvent circuler qu'avec une autorisation de transport délivrée par le directeur de l'échelon départemental du comité central de ravitaillement. Le bénéficiaire doit assurer le transport des quantités achetées par ses propres moyens, sans utiliser d'aucune façon les transports publics, sauf pour les expéditions dont le poids n'excède pas 50 kg » (23). Avant le 31 mars vous pouvez toucher vos rations de pommes de terre avec les tickets 56, 57 et 58. Celle d'avril et mai avec les tickets 59 à 64 » (24)... Dans une autre rubrique : « les tickets lettres F et FE des cartes de vêtements et articles textiles du nouveau modèle viennent d'être validés pour tous les consommateurs par décision du répartiteur des textiles. Chacun de ces deux tickets permet l'achat de fil à coudre ou à repasser à raison de 2 grammes par ticket pour la soie ou la schappe et de 10 grammes pour les autres matières... » (24).

Les cartes d'alimentation se renouvelaient à intervalle régulier, toujours dans des conditions pénibles pour les

ménagères. Le 10 mars 1945 l'Opinion Fougéroise titrait : « On exagère ! Ces temps derniers, près des bureaux où l'on distribue des cartes d'alimentation, plus de 150 personnes faisaient la queue dans la rue et plus de 50 autres attendaient au bureau du vêtement. De grâce, avez pitié de celles des mamans qui n'ont pas de carte de priorité, des vieillards et des humbles ouvriers qui n'ont pas les moyens de perdre des heures de travail. Ne serait-il pas possible de distribuer à chacun un numéro d'ordre indiquant combien on peut passer de personnes en un quart d'heure par exemple. Chacun prendrait son ticket et saurait quand revenir sans ne point trop attendre » (25).

Tout cela exigeait organisation, discipline, solidarité et d'entraide, autant de qualités qui ont été mises à rude épreuve durant cette époque. Le ravitaillement en lait semblait poser un problème particulier : « Faut-il rappeler qu'il est du devoir strict des distributeurs d'apporter en ville la quantité exacte de lait qui leur est imposée. Que cela les gêne un peu en ce qui concerne l'alimentation du bétail est difficile, que les vaches qui ils ont en rentrent soient moins grands que ceux qui ne le sont pas, procurerait la transformation du lait en beurre, ce sont-là des considérations qui ne peuvent entrer en compte en face d'une nécessité vitale. Le producteur de lait ne fait pas son devoir, des espèces mourront de faim ou seront sous-alimentées par sa faute. Quelques-uns de nos lecteurs nous ont affirmé que certains dépositaires distribuent du lait à des personnes qui n'y ont pas droit. Cela est proprement inadmissible. Le discrédit est ainsi jeté sur l'ensemble des dépositaires par la faute de quelques-uns. Devant de tels faits on comprend que la municipalité envisage un contrôle rigoureux de la distribution du lait par les dépositaires. Toute fraude devra alors être sévèrement sanctionnée. Sinon, on nous annonce que la distribution du lait sera centralisée dans cinq ou six dépôts officiels dont la surveillance sera facile. Ce jour-là le problème sera résolu, aux dépens évidemment des intérêts des commerçants... » (26).

De même, jusqu'en décembre 1944, pour des raisons mal élucidées on pouvait craindre un manque de sel : « Peut-on dire que toute la contrée manque de sel alors que huit wagons de sel sont partis de Bayonne à destination de Rennes ; que deux seulement sont arrivés ; les autres sont portés manquants, et pendant ce temps des gens louches battent la campagne et proposent des kilos de sel contre du beurre et de la volaille ! » (27). En février 1945, en échange des tickets DL de décembre, une ration de 100 g était immédiatement distribuée aux consommateurs de toutes catégories. Le même mois on annonçait un important arrivage de café et de sucre : « L'île-et-Vilaine a reçu 250 t de café vert qui sera torréfié et réparti dans les plus courts délais... et en mars on procédait effectivement à une distribution de vin dans toutes les localités du département : « les rations sont fixées à 2 litres par consommateur des catégories J.3, A, T, V et C régulièrement inscrits. Dès à présent le centre de Fougères est en mesure de satisfaire les rations sus-indiquées. Les vins distribués provenant de la vallée de la Loire seront presque en totalité des vins blancs » (28).

Du pain, du sel, du vin, du café, du sucre, décidément la vie semblait reprendre, mais il y avait ce maudit froid de l'hiver 1944-1945. « Le mois de janvier 1945 restera dans les annales fougéroises comme l'un des plus rigoureux depuis de nombreux hivers : froid intense, jusqu'à -10°, neige et verglas, tout contribue à redoubler la misère des sinistrés, déjà éprouvés par le manque de bois, de charbon et de vitres. A cela ajoutez un ravitaillement rendu impossible par la difficulté des transports. Ce fut complet » (29).

L'essentiel était de se procurer du bois ou du charbon. Une immense chaîne de solidarité se constitua pour faire face à la situation. En tête, le maire de Fougères « qui a lancé son appel pour que des camions bénévoles aident au transport de 300 stères disponibles en forêt ». Il en fut de même pour Mgr Roques, archevêque de Rennes qui avait « les habitants des paroisses rurales et les paroissiens qui possèdent encore du bois de chauffage non réquisitionné à avoir assez de cœur et de sens chrétien pour approvisionner ceux qui ont froid... » tandis que « les jeunes des équipes d'entraide arrivées de Pau, la région de notre Fougères meurtrie et deux wagons réservés par la générosité bernaise sont arrivés » (30). Effectivement pouvaient bénéficier de l'attribution du bois de chauffage, à raison d'une stère par famille : « ceux qui n'ont pas ou de bois de démolition, les familles nombreuses (3 enfants en bas âge), les femmes en état de grossesse (un mois avant l'accouchement), les invalides et infirmes à plus de 80 %, les malades sur présentation d'un certificat médical, les personnes âgées de plus de 80 ans, les enfants d'un an. Se présenter à la mairie, bureau d'Assistance, muni des cartes d'alimentation » (31).

Pour le charbon, le bruit courait dès janvier 1945 qu'il en était arrivé à Granville « en quantité » et que Fougères aurait sa part... mais au printemps il restait toujours entreposé chez les marchands : « Pourquoi ce blocage alors qu'il serait si utile aux ménagères qui manquent de bois et qui n'ont pas de gaz ? » Finalement une première attribution fut délivrée dans la semaine du 9 au 14 avril par le service de la carte d'alimentation.

Pour beaucoup de Fougérois, les plus malheureux et les plus démunis, l'hiver fut donc particulièrement terrible. Certains, dans une situation « voisine de la détresse » devaient s'adresser à la cuisine d'entraide, place Larioisière pour bénéficier, au moins, d'un bon repas

5) ATTENDRE « LES CHERS ABSENTS »

Pendant toute la période de la guerre, plusieurs centaines de familles fougéroises eurent à déplorer l'absence d'êtres chers, un fils ou une fille, un frère ou une sœur, un père, un ami... quatre ou cinq longues, longues années d'attente.

On peut en effet estimer à plus de 700 le nombre des « prisonniers de guerre » rien que pour Fougères, répartis dans les différents stalags en Allemagne (aujourd'hui « association des Combattants prisonniers de guerre »). A cela s'ajoutait une soixantaine de « déportés » qui connurent l'horreur des camps d'extermination (« Déportés politiques » ou « Déportés de la Résistance »)... Les autres « absents » étaient constitués

chaud. D'autres, combinards au possible, réussissaient à se procurer toutes sortes de denrées en recourant à des procédés malicieux ou détournés voire complètement frauduleux. Le Marché noir était un mythe, mais aussi une réalité. Dans la plupart des cas, il s'agissait d'une petite entorse au règlement pour améliorer occasionnellement l'ordinaire, sans prendre de risques ni porter réellement préjudice à l'approvisionnement général ; mais quelquefois il devenait une véritable industrie reposant sur des pratiques scandaleusement deshonnêtes et la spéculation la plus éhontée.

Décidément, le monde du Marché Noir reste encore impénétrable. Dans l'Opinion Fougéroise on peut en entre apercevoir quelques unes de ses manifestations comme celle-ci à caractère anecdotique : « Val d'Izé : le jeune R.G. de Saint-Pol-sur-Mer, en prospection dans la région, emportait 12 kg de beurre et 8 douzaines d'œufs. Pour ménager ses épaules juvéniles, on lui a confisqué ses denrées et donne à la place un procès-verbal » (32). Dans la rubrique « les échos du tribunal » les cas de marché noir faisant l'objet d'une action judiciaire étaient plus sérieux. En mars 1945 un trafiquant de cartes d'alimentation était condamné à 2 000 F d'amende et 3 mois de prison. En mai un parisien M. B. comparait devant le tribunal pour achats et ventes de denrées contingentes à des prix très supérieurs aux taxes : « L'inculpé prétend avoir ravitaillé des groupes partisans de Résistance, cependant qu'il écoulait une quantité assez importante de ses denrées au marché noir et prenait une marge de bénéfices appréciable. Il reconnaît les faits. Le tribunal tient compte de ses états de service à l'égard de la Résistance et le condamne à 6 000 F d'amende » (33). En juillet, le même tribunal de Fougères, jugeait par défaut un certain M.N., « soudeur de Paris - pour cause de Marché noir et lui infligeait une peine de 2 mois de prison et 25 000 francs d'amende... » (34).

La pénurie se faisait davantage ressentir au moment des fêtes. Noël 1944 fut encore un « Noël de guerre », tandis que Pâques 1945 conserva encore un certain goût d'amertume. « Pas de beurre, pas de viande. Ce fut un coup dur pour une semaine pascale. Admettons que ces restrictions soient nécessaires pour pallier à la situation alimentaire de certaines régions, notamment Paris. Mais on voudrait être sûr que tout va bien à ces populations malheureuses et non au marché noir » (35). Cependant c'était l'absence des êtres chers « prisonniers, déportés, requis » qui constituait la principale source de tristesse.

par les « Requis » au titre de STO (service du Travail Obligatoire) et les « refractaires » partis se cacher dans les fermes ou les maquis, dont bien souvent l'on avait point de nouvelles.

Pour les familles, les derniers mois de la guerre furent encore plus longs et plus douloureux, nourris tantôt d'espoir, tantôt d'inquiétude ou d'angoisse. Dans un sens comme dans l'autre, les très rares nouvelles se transmettaient encore plus difficilement et plus vaguement. A partir de la fin 1944, les colis à l'intention des prisonniers ne parvenaient plus à destination... « Encore un Noël sans nos chers absents » (36).

La pensée à l'égard des prisonniers et déportés se cristallisaient autour d'un certain nombre d'actions et initiatives. En décembre 1944 « L'Union des jeunes filles patriotes » organisait une soirée crochet dont la recette allait aux familles des fusillés et déportés. Janvier 1945 eut sa « semaine de l'absent » tandis qu'était institué « le livret de l'absent... » comme une chose équitable - « la semaine de l'absent a été pour les Fougerais l'occasion d'un nouveau geste de générosité et nous savons que la plupart des corporations ont largement souscrit en faveur du livret de nos prisonniers, déportés ou requis. Comme on pense à leur triste exil, en ces jours de nouvel an ! Ce qui ajoute de la peine, c'est de ne pouvoir comme les années passées, leur adresser des colis. Les enfants de nos chers absents ne sont pas oubliés et l'arbre de Noël organisé samedi dernier à L'Étoile-Cinéma, par le mouvement des prisonniers, déportés et requis a connu le gros succès : 300 bombons et leur famille ont passé une joyeuse après-midi, avec distribution de jouets et friandises et scènes de cinéma. L'orchestre de René Guizien, toujours présent dans ces fêtes de jeunesse donnait la note rêvée » (37).

Dès 1943 - l'annale des prisonniers de guerre - mettait tout en œuvre pour soutenir et renseigner les familles. A partir de 1945, consécutivement aux opérations militaires, l'espérance d'une proche libération amplifiait de jour en jour, malgré toute l'incertitude inhérente à la situation. Les premiers délivrés, des janvier, furent ceux des camps de l'est, grâce à l'avance de l'Armée rouge... mais avant de pouvoir regagner la France et retrouver leur famille, ils furent retenus en territoire russe pendant plusieurs mois, jusqu'à la victoire finale. Pour avoir des nouvelles à cette époque, le journal l'Opinion Fougeraise faisait part d'un communiqué émanant du mouvement national des prisonniers et déportés : « l'émission française de Radio-Moscou diffuse chaque jeudi et dimanche à 18 heures (heure française) sur les longueurs suivantes 37 m, 40 m, 43 m, 309 m et 483 m des listes de prisonniers et déportés évadés ou libérés par l'avance des armées russes, dont

les noms sont connus de l'ambassade française à Moscou » (38). Le 24 mars on pouvait encore lire à ce sujet : « Avoir des nouvelles des chers absents prisonniers, requis et déportés est l'actuelle préoccupation de bien des familles fougeraises. Les lettres ont cessé de venir d'Allemagne et seuls quelques messages de la Croix Rouge arrivent à passer, mais Hélas ! d'une façon très irrégulière et des plus minimes. Signalons à ceux qui possèdent la TSF que chaque soir à 7 h 45 et à 8 h 40 la radiodiffusion française fait une émission spéciale consacrée aux prisonniers, déportés et travailleurs en Allemagne. Elle donne assez souvent des nouvelles des camps, de Kommandos et cite des noms et adresses. Les auditeurs qui entendent un nom seront bien inspirés en transmettant les renseignements indiqués aux familles intéressées qui elles, n'étaient pas au cas à l'écoute » (39).

En avril, les premiers prisonniers étaient de retour. Grandes joies ! Emotion indescriptible ! « Répondre à chaque jour plusieurs prisonniers, plusieurs déportés requis ou déportés débarquent à Fougeres, sur leurs visages fatigués ! Quelle émotion pour les familles des anciens prisonniers à organiser un service d'accueil - par roulement - et déjà une presse à l'arrivée chaque jour des trains se succèdent par les quais. Que sera le jour des retours massifs ? Un groupe d'épouses et de mamans d'absents nous ont connu le désir qu'elles auraient de recevoir plus intimement les êtres attendus depuis si longtemps. Il serait souhaitable que les premiers instants d'installation soient pas un spectacle public. Pourquoi n'installera-t-on pas une baraque place de la gare où les familles pourraient attendre les leurs ? » (42).

Les retours massifs eurent lieu effectivement courant mai-juin. Hélas tous n'étaient pas au rendez-vous tant souhaité. Sur les 60 « déportés » de Fougeres, quinze seulement réapparurent au pays natal. Aujourd'hui il n'en reste plus que quatre. Puissent les générations futures se souvenir et continuer de rendre l'hommage dû à leur sacrifice.

meilleure ambiance en notre ville. Un à un les drapeaux tricolores étaient arborés aux fenêtres et les visages se transformaient... De nombreux groupes animaient nos rues et nos places sous le chaud soleil de mai enfin retrouvé. Dans la soirée, les cafés du centre se remplissaient de consommateurs... puis jeunes gens et jeunes filles organisèrent des farandoles sur la place d'Armes et chantèrent à perdre haleine des refrains patriotiques. Le mardi consacra officiellement l'annonce de la fin des hostilités en Europe, et dans l'après-midi, la sonnerie joyeuse des cloches de nos trois paroisses dominait les sirènes mobilisées elles-aussi cette fois pour annoncer l'événement, retentit jusqu'au plus profond des cœurs.

Les jours suivants défilés officiels au Monument de nos glorieux morts, visites au cimetière, actions de grâce en nos églises, déjà magnifiquement parées pour l'Ascension et la venue de la Vierge nautonnrière, donnèrent à la ville entière, l'impression inoubliable qu'à l'horloge de l'Histoire une heure solennelle venait de sonner... soirée envoi de gaité. Ce fut un délire... (43).

En effet, « la soirée du 8 mai fut particulièrement animée en ville malgré le manque d'éclairage public. On dansait dans tous les carrefours et le clou de la soirée fut l'enterrement d'Hitler. - L'Harmonie Fougeraise jouait - la Marche funèbre - de Chopin ! Place d'Armes eut lieu la pendaison du sinistre mannequin boche. Toute la ville était dehors et ce fut vraiment une joie débordante de patriotisme qui marqua la fin de cette belle journée de victoire ». Par un heureux hasard, les fêtes de l'armistice coïncidèrent avec la venue à Fougeres de la Vierge nautonnrière, la fameuse Notre-Dame de Boulogne.

Promenée de villes en villes, elle faisait l'objet depuis le VII^e siècle d'une sacro-sainte vénération, dans le nord de la France, surtout de la part des pêcheurs. Son arrivée à Fougeres se traduisit par un élan de ferveur sans précédent. Il y eut même, paraît-il, des miracles : il s'est avéré qu'une dame Huard de St-Sulpice, infirme depuis longtemps et jugée incurable a subitement laissé ses jambes et retrouvé l'usage de ses jambes. Elle a même accompagné le cortège marial jusqu'à Bliche. D'autres améliorations, notamment chez un jeune enfant, auraient été constatées également » (45) ! ?

En vérité, pour beaucoup de Fougerais, meurtris dans leur chair et dans leur esprit à cause de la guerre, ce seul vrai miracle, après toutes ces années, était de vivre encore, de revivre à nouveau.

René CINTRE



Monument en hommage aux fusillés, internés de la Résistance de Fougeres - Ni haine, ni oubli -

- NOTES
- 1) l'Opinion Fougeraise ADP 1 p 106.
 - 2) 17 mai 1945.
 - 3) 20 décembre 1944.
 - 4) 41.
 - 5) 16 décembre 1944.
 - 6) 23 mars 1945.
 - 7) 30 décembre 1944.
 - 8) 10 février 1945.
 - 9) 30 décembre 1945.
 - 10) 24 février 1945.
 - 11) 41.
 - 12) 24 mai 1945.
 - 13) 26 décembre 1944.
 - 14) 26 février 1945.
 - 15) 7 mars 1945.
 - 16) 10 mars 1945.
 - 17) 20 décembre 1944.
 - 18) 18 mars 1945.
 - 19) 10 février 1945.
 - 20) 23 janvier 1945.
 - 21) 23 janvier 1945.
 - 22) Octobre 1945.
 - 23) 10 mai 1945.
 - 24) 21 janvier 1945.
 - 25) 10 mars 1945.
 - 26) 10 février 1945.
 - 27) 30 décembre 1944.
 - 28) 18 mars 1945.
 - 29) 10 février 1945.
 - 30) 23 janvier 1945.
 - 31) 23 janvier 1945.
 - 32) Octobre 1945.
 - 33) Mai 1945.
 - 34) 1 juillet 1945.
 - 35) 1 août 1945.
 - 36) 30 décembre 1944.
 - 37) 13 janvier 1945.
 - 38) 10 mars 1945.
 - 39) 24 mars 1945.
 - 40) 14 avril 1945.
 - 41) 23 avril 1945.
 - 42) 17 mai 1945.
 - 43) 41.
 - 44) 19 mai 1945.
 - 45) 20 mai 1945.

6) FETER LA VICTOIRE

L'armistice signé le 8 mai 1945 mettait fin à la guerre en Europe. L'Allemagne était vaincue, le nazisme écrasé, « le monstre à genoux ». Pour fêter l'événement l'Opinion Fougeraise sortait un numéro spécial « tricolore » qui, selon son éditeur connu « un gros succès ». Savourant le goût sucré de la victoire, il rendait un solennel hommage à ceux qui en étaient les principaux artisans : De Gaulle, « celui qui eut toujours foi en la France », Churchill, « l'homme à la tenacité légendaire », Staline « qui pour sauver le monde sacrifia une partie de son pays », Roosevelt « qui n'a pu voir le grand jour », en effet ce dernier devait décéder le 12 avril. Sans oublier les grands chefs militaires : De Lattre-de-Tassigny, Leclerc, Patton, Montgomery, Eisenhower, Koenig. L'heure était aux belles formules : « Soldat inconnu vous êtes vengé ! », « Paix, Honneur et Patrie - le drapeau français flottera désormais libre et fier sur la France et son Empire » (42).

Puis il évoquait la façon dont les Fougerais apprirent l'armistice : « Les nouvelles se succédant à la radio eurent tôt fait des l'après-midi de lundi de créer le



Dans la presse de 1945 (Aurore Socialiste).

Les 60 derniers jours de la Résistance

D'une manière générale, on a l'habitude de considérer que la Résistance joua un rôle secondaire dans la libération du département d'Ille-et-Vilaine, à la différence des 3 autres départements bretons. Cela tient, dit-on, à l'inexistence en Ille-et-Vilaine de grands maquis mais surtout à la rapidité avec laquelle les américains ont traversé le département, sans rencontrer de véritables noyaux de résistance allemande.

La région de Fougères fait néanmoins exception à ces appréciations générales, parce que pendant toute la guerre, elle fut une zone, où la Résistance (notamment influencée par les militants communistes) fut permanente mais surtout parce que, au printemps 1944, elle avait formé deux petits maquis ou plutôt deux zones de repli servant de plateforme à des groupes mobiles l'un à Broualan, près de Bazouges-La-Pérouse, l'autre à Saint-Marc-sur-Couesnon. A noter encore, qu'il existait des relations très étroites entre les FTPF de la région fougéroise, sous les ordres du commandant Loulou PETRI, et les résistants du Nord de la Mayenne qui disposaient de point d'appui dans les zones de Fougères-du-Plessis et de Lignéres-la-Doucelle.

Tout le début de l'année 1944 fut marqué par la multiplication d'actions, plus audacieuses les unes que les autres (par exemple les attentats contre les garages Opel à Fougères ou l'attaque de la prison de Vitré) (1) qui aguerrirent les jeunes partisans FFI.

A la fin mai 1944, à lieu à Rennes une importante réunion en présence du Colonel FABIEN qui fixe les consignes à appliquer au jour du débarquement et les mesures d'organisation à prendre. A la théorie, notamment gaulliste, des « maquis mobilisateurs » qui doivent permettre d'ouvrir un front intérieur dès le débarquement, l'état-major FTP, instruit des échecs des Glières et du Vercors, préfère la mise en place de petits maquis servant de plateforme à des groupes mobiles, donc moins repérables par l'occupant. A l'opposé de ce qui se passe par exemple au maquis de Saint-Marcel, dans le Cen-

tre Bretagne, se constituent donc dans notre région et dans le nord de la Mayenne, des petits points d'appui à l'abri desquels les maquisards se « mettent au vert » après un « coup », s'arment et s'entraînent avant une nouvelle action de harcèlement contre l'occupant. Le moins qu'on puisse dire est que la « théorie FTP » ne s'avéra guère supérieure à celle défendue par l'Etat-Major de l'Armée Secrète, si l'on en juge par les revers subis dans notre région :

- le 13 Juin, le maquis de la Gêrarderie en Lignéres-la-Doucelle, encerclé par 200 allemands tombe. Bilan : 11 maquisards tués dont 5 de la région fougéroise (2) sur les 40 hommes présents et perte d'armes, de marchandise et de matériel d'imprimerie.

- le 7 juillet, la Milice opère dans la région de Broualan, Cuguen et Saint-Frémy-du-Plain et avec 250 hommes assassine 12 patriotes, dont la plupart ont été pris au maquis de Buzot (situé sur le territoire de la première commune). Heureusement, se sentant repérés, l'essentiel des 120 hommes qui composaient ce maquis, avait décroché la veille pour former le maquis de Haute-Sève.



Aux morts de Lignéres-la-Doucelle

- le 27 juillet, 150 Allemands et des miliciens en civil cernent le moulin d'Evert, sur la commune de St-Hilaire-de-Landes (mais tout près du bourg de Saint-Marc-sur-Couesnon), où une dizaine de jeunes réfractaires au STO et partisans étaient en passage. Le moulin est incendié et quatre patriotes sont fusillés (3).

- le 28 juillet, les Allemands encerclent le bourg de Fougères-du-Plessis, découvrent à l'extérieur deux caches d'armes, incendient plusieurs maisons et arrêtent 14 personnes. Sur ces 14 personnes, 4 seront fusillées à Jean-du-Coraï (Manche) le 31 juillet, et 6 autres seront déportés en Allemagne.

C'est qu'en effet, dans ces deux derniers mois de l'occupation la police allemande et les unités tenues de la collaboration manifestent toujours plus de zèle et de hargne à pourchasser les « terros » ou les « parotches », ainsi qu'ils appellent les partisans.

Depuis avril, l'occupant nazi a été renforcé dans cette tâche par l'arrivée dans la région de 250 francs-gardes de la Milice venus du plateau des Glières, et placés sous les ordres du chef Di Constanzo, qui passe pour une brute épaisse et un spécialiste de la torture (4). En juillet, une centaine de miliciens, sans doute recrutés dans les partis de la collaboration (PPF de Dorot, RNP de Deat) arrivent de Paris et sont rejoints par une cinquantaine de Rennais qui participeront aux opérations. Entre le 6 juin et le 4 août, ces hommes seront de tous les coups avec la police allemande contre les Résistants. Et la liste de leurs exactions est longue : il s'agit d'assassiner deux Fougérais, André Huet et Constant Forveille sont abattus par des miliciens dans le quartier de La Madeleine, un jeune résistant, Yvonné Laurent est torturé et fusillé après la découverte d'un maquis près de Vieux-Vy-sur-Couesnon (8 juillet). Et il y a encore les fusillés par les Allemands, Guy Bellis, le 9 juin à Fougères, Jean Duval le 16 juin à la Saizorgue, entre Romagné et St-Jean-sur-Couesnon, Henri Cloest, le 6 juillet à Saint-Hilaire-des-Landes. Et les arresta-

tions qui conduisent à la prison de Rennes et à la torture, de M. et Mme Garnier et leur fils, de Fougères, en juin à Parcé, de 3 patriotes au café Thomas, le 1^{er} août à Saint-Aubin du Cormier...

Mais les actes de terreur des Di Constanzo, Schwallier, Veilly et autres gros bras de la Milice n'affectent nullement les capacités d'action des FFI. Dès le 5 juin au soir, ils sont à la tâche. Ainsi les groupes d'Antrain, particulièrement actifs abattent des arbres sur les routes utilisées par l'occupant, endommagent 2 ponts importants sur le Couesnon, coupent des lignes téléphoniques dans la région de Louvigné, Plaine-Fougères, Combourg, barbouillent les fêchages et systèmes d'indication ennemis, sabotent les lignes de chemin de fer Pont-Aven-Vitré, Lison-Lamballe, Rennes-Niort, s'attaquent aux voitures allemandes soviétiques... récupèrent des explosifs (5). D'autres groupes, comme celui de Saint-Aubin du Cormier participent à la démoralisation et à la désorganisation de l'ennemi en volant des bicyclettes, de l'essence, des munitions, des vivres...

Malgré tout, c'est à des opérations de grande envergure que vont participer les résistants locaux.

Dans ce but, les alliés leur envoient par parachutes, armes, munitions, matériel et vivres. Les 28 juin, 30 juin, 2 juillet et 8 juillet c'est près de 400 tonnes qui sont lancées au-dessus du point d'appui de « Panama », près du village de Monchairy en Fougères-du-Plessis. Dans le dernier « colis » se trouve un officier anglais, le capitaine « Eric », chargé comme une douzaine d'autres grades britanniques ou américains d'opérer derrière les lignes ennemies,

sous la conduite de guides FFI. Plus tard, un autre parachutage a lieu au terrain de la Pavée, près de Vieux-Vy-sur-Couesnon. Le 31 juillet, ce sera le dernier parachutage à la Bellinaye en St-Christophe de Valains (6).

On pourrait s'étonner des « facilités » qu'eurent de ce point de vue les résistants de la région, à plus forte raison parce qu'ils étaient largement influencés et dirigés par des hommes proches du parti communiste. Rares sont en effet les endroits où les FTPF ont reçu autant de matériel des alliés.

L'explication vient probablement des excellentes relations que nous très tôt Loulou PETRI avec un officier britannique du War Office, le commandant MICHEL, qui disposait de liaisons directes avec la Grande-Bretagne.

Quoi qu'il en soit, armes et matériel, rapidement cachés puis distribués furent utilisés dans une série de missions, notamment de guidage de spécialistes allés parachutés derrière les lignes allemandes, de passage de guides FTPF à travers les lignes entre Coutances et St-Lô, de guidage des colonnes américaines dans leur offensive de Coutances à Avranches. Sans parler des multiples coups de main contre les voies de chemin de fer, contre les convois allemands, comme à St-Frémy-du-Plain le 20 juillet, les sabotages comme le Pont-Aufray près de Désertines, le 13 juillet.

Et c'est encore au moyen de ces armes que les résistants participèrent directement à la Libération du pays de Fougères. Lorsque le 3 août, la BBC diffuse le message « Le chapeau de Napoléon est-il toujours à Perros-Guirec », la consigne des FFI de Bretagne est claire :

« par priorité, couvrir les axes de progression du VIII^e Corps d'Armée US et surtout assurer la protection de la route Nord vers Brest... fournir des renseignements et des guides à la 3^e armée US, intensifier la guérilla sur les routes bretonnes, enfin nettoyer éventuellement les îlots de résistance dépassés par les blindés et garder les prisonniers allemands ».

C'est à ces tâches que s'attellent immédiatement les résistants locaux, libérant ainsi dans la journée la Bazouges-du-Désert, Le-Forré, Mellé, Monthault, Polley, Villamée. De la même manière, les FFI d'Antrain-Bazouges-la-Pérouse sont à l'action et font prisonniers plusieurs dizaines de soldats en déroute, tandis qu'à Landéan les FTP attaquent le chalet des Harlais où se trouve la Feldpost Allemande, faisant là-aussi, une vingtaine de prisonniers (7). Mais l'avance américaine est tellement rapide et les effectifs allemands dans la région tellement faibles, qu'en quelques heures du 3 au 4 août le pays de Fougères est libéré. Les FFI n'assurent plus que le nettoyage du département, dirigeant leurs prisonniers vers le Camp de la Lande d'Oué ou arrêtant quelques miliciens ou collaborateurs notoires adressés au camp Marguerite à Rennes. Quelques uns d'entre eux s'incorporeront comme guides dans l'armée américaine, d'autres participeront à la mise en place du siège des poches de Saint-Nazaire et Lorient. Lorsque le 23 septembre 1944, on procédera à la dissolution des FFI, en poussant les anciens maquisards à prendre un engagement dans l'armée régulière, beaucoup rentreront dans leur foyer.

On ne peut conclure cet article sans mettre en opposition l'enthousiasme et la joie qui régna pendant le début août tant dans la population que chez les résistants, avec la déception et l'amertume que ces derniers commencent à ressentir peu après. Car pour ces hommes et ces femmes dont on ne dira jamais assez combien ils payèrent de leur personne, après avoir entendu carillonner les cloches des villages et la « Marseillaise » retentir à nouveau, les heures de gloire furent courtes.

Très vite en effet, on leur assigna des missions militaires nouvelles, on mit en doute les qualités de leurs chefs, on mit en cause leurs capacités opérationnelles au prétexte qu'ils n'accordaient pas à la discipline la même valeur que dans les armées dites « régulières ».



Aujourd'hui le champ de Panama a retrouvé son calme.

Et c'est pour cette raison, que bien des combattants des heures noires, eurent et ont encore à juste titre, l'impression désagréable d'avoir été « floués », l'impression qu'on leur a volé la Libération qu'ils avaient tant attendue et pour laquelle ils avaient versé tant de larmes, de sueur et de sang, d'autant que sur le plan politique, beaucoup de signes leur donnaient raison.

Mais aborder ce sujet, nous amènerait à étudier les événements politiques et sociaux qui suivirent la Libération. Là n'était pas notre propos dans ce numéro, car il s'agit d'une autre page d'histoire que notre revue ouvrira peut-être un jour.

Daniel BOUFFORT

- 1) Voir Le Pays n° 23 et n° 28.
- 2) Paul LAMBERT et François CHEMINEL de Lagrange; Gilbert ZOCOLINI, Georges LEDUC, René PELLE de Fougères.
- 3) André CHARRON, Roger CROSMER, Joseph LEMOINE et Léon PEPIN.
- 4) Dans son livre « Histoire de la France 1918-1945 - De la fin de la guerre à la fin de la Seconde Guerre mondiale », l'auteur rapporte que Di Costanzo s'est fait remarquer à Anvers par les mauvais traitements qu'il infligeait aux « maigres » faits prisonniers aux Allemands. Cet auteur rapporte aussi une déclaration de ce personnage qui disait, parlant des « résistants » : « Nous n'en faisons jamais assez ». Di Costanzo devait être capturé et tué, peu après la libération de Paris.
- 5) Sur ce sujet, voir spécialement le récit de Monsieur Jean FORCHER (Le Pays n° 24).
- 6) Voir Le Pays n° 28 (Hôtel de Monsieur Pierre CONSTANT).
- 7) Rapports par Le Pays Daily, journal local du Front National, 1^{er} septembre 1944 (Archives départementales d'Ille-et-Vilaine F. PER 954).



Monument érigé dans la carrière de la Bitonnerie (St-Rémy du Plain).



Généraux Hodges, Bradley et Patton, près de Saint-James (17 août 1944)
in « Libération de la Normandie » - Hachette.

Après la libération, avant l'armistice

août 44 - mai 45

Au début du mois d'août 44, nous faisons connaissance avec les soldats américains. Les premiers que j'ai vus passaient sur des chars, casques enfoncés dans des filets, sourires éclatant dans des visages jeunes et sains. On les félicitait comme des libérateurs. Quelquefois ils ne se contentaient pas de nous sourire, les chars suivaient par dizaines, ils s'arrêtaient, nous donnaient, comble de gentillesse pour ceux qui n'étaient plus d'adultes, du gros chocolat, épais, tel que nous n'en avions jamais vu et des boîtes de conserves qu'on ouvrait à la clé. Ça, c'était formidable !

On nous jouignait les quelques mots d'anglais scolaire qui nous restaient en mémoire mais l'accent américain était si amusant que compréhensible pour nous. Ces Américains montaient des tentes mais pour une seule nuit.

En même temps que passaient les premiers Américains, des F.F.I. patrouillaient, mitrailleuse au poing, ils cherchaient à déboucher des Allemands cachés. On les reconnaissait malgré leurs vêtements civils puisqu'ils arboraient fièrement le brassard tricolore F.F.I.

Le surlendemain de la libération donc, le 6 août 44, un tank allemand est revenu, la nuit, jusqu'au Loroux. Imaginait-on une contre-offensive des Allemands ? Pas du tout ! Cela aurait pu être terrible, chaque petit bourg des alentours de Fougères devenant un Oradour.

Les séquelles du bombardement de Fougères, bombes à retardement, poussaient encore la vie quotidienne.

Dans la rue de la Forêt, à l'endroit où maintenant se trouve le magasin Fanny, c'était, en 44, l'épicerie Martin.

Environ trois semaines à peine après le bombardement, Monsieur et Madame Delanoë s'y trouvaient.

Le gros David du bas de la rue Pinterie, un ancien artificier qui avait déjà, à Fougères, désamorcé de nombreuses bombes à retardement entre et dit :
— il paraît que vous avez un engin de mort ?

Monsieur et Madame Delanoë n'ont pas attendu leur reste, ils ont vite, très vite, quitté l'endroit. Bien leur en a pris car le pauvre David, en désamorçant la bombe a fait sauter la maison et lui avec.



Ami, entends-tu le vol noir des corbeaux sur nos plaines ?
Ami, entends-tu ces cris sourds du pays qu'on enchaîne ?
Ohé partisans, ouvriers et paysans, c'est l'alarme.
Ce soir l'ennemi connaîtra le prix du sang et des larmes.

Montez de la mine, descendez des collines, camarades,
Sortez de la paille les fusils, la mitraille, les grenades,
Ohé les tueurs à vos armes et vos couteaux tirez vite,
Ohé saboteurs attention à ton fardau dynamite...

C'est nous qui brisons les bureaux des prisons
pour nos frères

La haine à nos troupes et la faim qui nous pousse,
la misère

Il y a des pays où les gens au creux des lits font des rêves
Ici, nous vois-tu, nous on marche et nous on tue,
ou on crève...

Ici chacun sait ce qu'il veut, ce qu'il fait quand il passe,
Ami, si tu tombes, un ami sort de l'ombre à ta place,
Demain du sang noir séchera au grand soleil sur nos routes,
Chantez compagnons, dans la nuit la liberté nous écoute.

Ami, entends-tu les cris sourds du pays qu'on enchaîne ?
Ami, entends-tu le vol noir des corbeaux sur nos plaines ?
Oh oh oh oh oh oh oh oh oh oh oh oh oh oh oh oh...

Entre la libération, début août 44, et la fin de la guerre, un besoin d'activité intense saisit tous ceux qui sont heureux, tellement heureux que le cauchemar s'achève.

On apprend avec horreur les détails des affres des camps de concentration. Quand des détenus reviennent, on les fête comme des héros. Je me souviens de l'ovation faite par la foule à un déporté de retour, Monsieur Neveu. Il est apparu au balcon de l'hôtel des Voyageurs, tel un fantôme !

Le Front National peut enfin exister au grand jour. Il a sa permanence, rue Fort-Roger, dans ce qui devint après le commissariat de police. On se réunit souvent, on discute de beaucoup de questions mais surtout de collaboration, le souci principal est de connaître le nom des dénonciateurs de résistants. Les collaborateurs économiques sont beaucoup moins visés sauf trois ou quatre, très importants. De toutes façons ils ont fui et ne reviendront que quelques années après, certains, jamais.

A ma connaissance et je trouve cela très bien, aucun excès regrettable n'a été commis à Fougères au moment de la libération. Mon père avait été nommé Jure dans les procès de collaboration au moment de « l'épuration ». Il allait donc souvent à Rennes avec plusieurs autres jurés et avait connaissance des dossiers. Il était indigné par le nombre impressionnant de dénonciations souvent anonymes, pour des faits bénins, de voisins à voisins. Ces dénonciations allaient au panier.

— On arrête - Cri-Cri - au - Mimi - parce qu'elles ont couché avec les boches.
— On arrête - Neness - ou - Jaju - parce qu'ils ont dit un jour - Les Anglais sont des salauds... mais on laisse en liberté - X - , mercanti et marché noir notoire, marchand de beurre, de tissu, hôtelier, restaurateur ou marchand de fer.

in LE PAYS GALLO
Journal hebdomadaire
du Front National
(4 nov. 1944)

Monsieur Delanoë se rappelle avoir fait partie du Comité Local de la Libération avec, entre autres, MM. Herbert (professeur), Bouffort (pharmacien), Le Damin (tabac), Commandant Le Page (professeur), Le Gallo (venu de Vitre)...

En août-septembre 44 le Préfet d'Ille-et-Vilaine, Vigier (ancien membre du comité d'Alger) est venu à Fougères pour préparer les premières municipales. Une délégation municipale spéciale avait déjà été nommée. Il a tenu également à s'occuper des actes de collaboration. Le commissaire de police, Huet, lui passait les dossiers.

— les fiches des royalistes, allez, au panier. Ça aussi, Ça aussi...

Tout un paquet de dossiers est ainsi passé sous le coude de Vigier. Je me suis dit (c'est M. Delanoë qui parle). Ça y est, on est foux, surtout quand



Tombeau de la famille Figuer.

il a terminé en disant :

— vous savez, tous ces dossiers doivent être liquidés sous 15 jours, pour passer en justice à Rennes. On était bel et bien froués, les collaborateurs, les vrais, pouvaient dormir tranquilles.

Un besoin d'activité intense animait tous les groupes issus de la Résistance. Outre le Front National (F.N.), le Comité de Libération (C.D.L.) il y avait aussi le M.L.N. (Mouvement de Libération Nationale), les U.J.F.P. (Union des Jeunes filles Patriotes) les Femmes Françaises.

Au début, juste après la libération, une sorte d'union sacrée animait tout le monde et on y croyait à cette union ! On en faisait des fêtes, des bals, des quêtes, au profit des familles de fusillés, d'internes, de prisonniers...

Les jeunes de l'U.J.F.P. ont réalisé une collecte de vivres, d'argent, dans toutes les fermes des communes de la région fougéroise pour les soldats de la poche de Lorient. Elles sont allées en délégation porter le produit de la collecte sur le front de Lorient. Il a fallu rien moins qu'un camion du cirque Figuer pour conduire le produit de la collecte. A noter que la famille Figuer, gens de la balle, avait été décimée, dans leurs roulettes, place des Urbanistes lors du bombardement de Fougères.

Ah oui, on y croyait à cette union mais la politique a vite repris ses droits et l'union, la belle union, s'est évanouie.

« Les cris sourds du Pays qu'on enchène...
Le vol noir des corbeaux sur nos plaines... »

On les chantait dans les réunions de famille proches de la libération et un silence pesant accompagnait la fin de ce splendide chant de la libération.

Des notes bien plus gaies rythmaient une autre chanson bien moins grave.

« Bleu, blanc, rouge avec l'espoir elle a fleuri, fleur de Paris... »

G. Dulong-Guénée
qui remercie Monsieur et Madame Delanoë de l'avoir aidé à écrire ces souvenirs.



Jeunes filles patriotes.

CULTIVATEURS - COMMERÇANTS HABITANTS DE CE BOURG

Vous qui avez la chance de posséder encore votre maison, votre ferme, vos bêtes, vous qui n'êtes pas dans une région dévastée comme la Normandie

PENSEZ AUX SOLDATS FRANÇAIS

qui empêchent 100.000 ALLEMANDS de revenir vous piller et vous massacrer. Ces soldats français sont des braves de chez vous, ils vous demandent d'adoucir leur situation.

Donnez généreusement tout ce qu'il vous sera possible

Volailles - Œufs - Lainages - Lapins
Eau-de-Vie - Couvertures - Beurre - Tabac
ARGENT etc... etc...

Nous connaissons votre bon cœur, vous accueillerez de votre mieux les JEUNES FILLES PATRIOTES qui viendront vous solliciter.

Vos dons seront immédiatement portés sur le front de Lorient.

LES SOLDATS VOUS DISENT MERCI !

Les noms des plus généreux donateurs seront publiés

LA GÉNÉREUSE ACTIVITÉ DE L'UNION DES JEUNES FILLES PATRIOTES

Au sixième mois de sa fondation, l'U.J.F.P. de Fougères se doit de donner à la population rurale et urbaine de l'arrondissement de Fougères qui la soutient, moralement et matériellement le résultat de son activité.

Les deux gains des 12 et 13 décembre 1944, donnés à l'Œuvre-Citadins, ont permis de distribuer la somme de 60.000 fr. aux familles fougéroises de fusillés et de déportés politiques.

Un Arbre de Noël organisé le 30 décembre 1944, en la salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville de Fougères, a permis de distribuer jupetas, livres, friandises, à 150 enfants appartenant à des familles sinistrées totales.

Le 14 février 1944, un groupe de l'U.J.F.P. est allé remettre solennellement un panier brodé portant le nom de notre héroïne fougéroise, Thérèse Pierre, à une compagnie casernée à Saint-Servan.

Ce même jour, un camion prêt par le cirque Figuer et escorté de délégués du Front National et de l'U.J.F.P. est allé porter sur le front de Lorient 2 tonnes de victuailles, lainages, vins, livres, etc...

Nous publions ci-dessous un texte rédigé par l'état-major des unités ravitaillées à l'adresse de la population fougéroise :

Il y a bientôt trois semaines que quelques-unes de vos déléguées sont venues jusqu'à nos lignes, nous apporter le témoignage de votre fidélité et de votre détachement. Tout ce que vous nous avez apporté, qui a été pris sur votre nourriture, vous le savez, a fait du bien et du plaisir en même temps. Votre geste généreux nous touche, plus encore que le témoignage matériel de votre sollicitude, pour ceux qu'on a appelé les oubliés du front de Lorient. Car Fougères, plus que toute autre ville a souffert. Faut-il chercher la juste raison de votre sympathie ? Peut-être, il n'y a rien de tel que d'espérer souffrir soi-même pour comprendre les besoins des autres.

Votre générosité en tout cas méritait d'être signalée et connue, et soyez assurés que le nom de Fougères est inscrit désormais dans le cœur de ces braves soldats que vous avez bien voulu pater. En leur nom à tous, Merci.

L'U.J.F.P. reçoit journellement des lettres émouvantes de soldats demandant des mairaines de guerre. Elle prie les familles qui pourraient se charger du soutien moral et matériel de ces soldats de s'adresser à sa permanence, rue Fort-Roger.

L'U.J.F.P. va poursuivre sa tâche avec joie, si elle invite les jeunes filles fougéroises que l'effort de la République a adhérentes toujours plus nombreuses à son mouvement.

Tract de la collecte.

LA RECONSTRUCTION DE FOUGERES

Le bombardement de juin 1944 a été un drame pour Fougères. Ses différents aspects ont été décrits dans les articles précédents. Les destructions n'atteignent pas l'ampleur de celles de St-Malo ou de certaines villes normandes où les combats terrestres ont ajouté leurs effets à ceux de l'aviation, mais Fougères est considérée comme sinistrée à 84 % (1). (St-Malo intra-muros à 90 %, extra-muros à 72 %, Rennes à 58 %...). Les chiffres ci-dessous donnent une idée des surfaces de plancher détruites par rapport à d'autres villes d'Ille-et-Vilaine :

1) Les mesures d'urgence et les débuts difficiles de la reconstruction

Les opérations de déblaiement commencent immédiatement après le bombardement du 9 juin, sur ordre des autorités allemandes pour permettre le passage des renforts à destination du front de Normandie. Deux jours après les rues sont complètement déblayées (2). Les principaux réseaux (eau, égoûts, gaz, électricité) sont rétablis rapidement, en grande partie avant la fin de 1944, ceci grâce à l'efficacité de

1939, il n'en subsiste que 500, surtout dans les quartiers excentriques ; le remplacement s'effectue en utilisant les lampes restantes, en majeure partie des 75 W, avec priorité pour les carrefours (5).

Si les services administratifs ne sont tant bien que mal organisés à l'aube du 9 juin, le problème le plus grave, c'est où vont loger chez des habitants non sinistrés. Mais la plupart d'entre eux sont accueillis à la campagne, chez leurs parents ou dans des fermes des environs. En octobre 1944 on édifie 2 baraquements de briques de 42 m sur 7 pour le logement des malades à l'hôpital, mesure accompagnée de l'achat de 1 000 kg de laine-se de 300 m de toile pour la confection de matelas ! Un recensement des logements vacants est effectué et certains réquisitionnés. Ces solutions provisoires vont malheureusement s'éterniser : beaucoup de sinistrés passeront 2 ou même 3 hivers dans des conditions très précaires, dans des hangars ou dans des greniers (hivers 44-45, 45-46, 46-47). En février 1946 est créé un « service municipal du logement » comme le préconise l'ordonnance du 11 octobre 45 pour les villes où la crise du logement sévit avec une acuité particulière.

Mais malgré cela à la fin de 1946, 250 familles ne sont pas encore relogées. La solidarité locale a d'ailleurs ses limites. En mars 45, plusieurs conseillers dénoncent le manque de fraternité des gens bien logés et « le scandale des garnis à prix forts ». Si l'on ajoute à ces souffrances les difficultés de ravitaillement (pénurie de viande, de pain, de sucre...) on peut comprendre le mécontentement croissant des sinistrés. En octobre 1947, ceux-ci manifestent dans les rues de la ville pour protester contre les retards de la reconstruction.

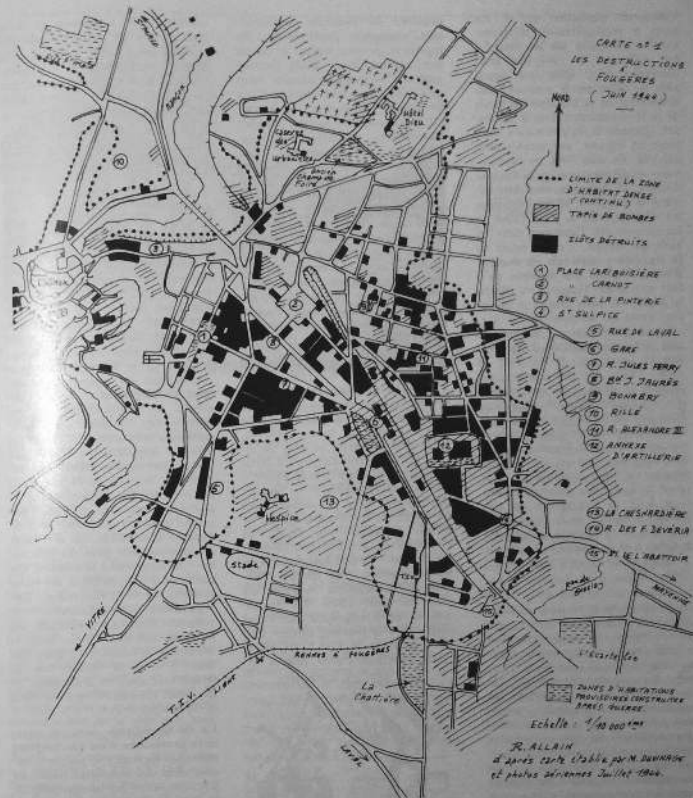
Face à cela quelques consolations : des collectes sont faites pour les sinistrés, une subvention municipale votée pour leur Association. Un arbre de Noël est organisé à Fougères en 1945 par « l'Entraide Française » au profit des enfants de sinistrés, au

l'ingénieur de la ville, M. Thomas. Les travaux de fouille et d'enlèvement des bombes non-éclatées débutent fin septembre 44. Les 17 hommes de l'équipe spécialisée touchent une prime de risque de 50 F par jour en plus de leur salaire, pour une tâche particulièrement dangereuse, comme en témoigne l'accident de la rue de la Forêt : le demeurant est tué par l'engin qu'il désamorcçait dans la cave d'une maison. A la mi-novembre quelque 160 bombes ont été enlevées sur les 200 repérées. Pendant ces travaux, notamment ceux de remise en état des canalisations souterraines, la réfection des rues ne pouvait être entreprise. Celle-ci ne commence vraiment qu'en septembre 1945 : remise en place des bordures et caniveaux, nivellement des trous de bombes, le tout à la charge de l'Etat. Mais l'entretien des chaussées restera encore sommaire car le bitume manque ! Quant à l'éclairage public, sur les 850 lampes de la ville en

	St-Malo	Dinard	Fougères	Rennes
Habitation	408 700	37 846	101 071	235 350
Industrie et commerce	69 125	15 247	69 673	77 000
Agricoles	48 500	34 920	3 880	63 050
TOTAL	526 325	87 013	174 624	375 400
Pourcentage par rapport au total départemental	45 %	7,4 %	15 %	32,3 %

Tableau 1. Surface de plancher entièrement détruites (en mètres carrés).

Les quartiers les plus touchés sont ceux de la gare, de Bonabry, de la rue de la Pâtisserie et des îlots centraux compris entre la ville Haute, la gare et la rue Pasteur (carte n° 1). Ailleurs les destructions sont plus ponctuelles ce qui ne veut pas dire moins meurtrières (Hôpital, rue de Nantes, rue de Laval...). Aggravées par un demi-siècle de léthargie de la construction, les difficultés de logement qui en résultent vont durer jusqu'aux années soixante. Fait symptomatique de ce point de vue, la société coopérative de reconstruction « La Fougéraise » ne sera dissoute qu'en septembre 1961 ! On pourrait donc considérer cette date comme la fin de la période de reconstruction. En fait l'essentiel du travail est terminé dès 1956. Au-delà du drame humain, les destructions ont été aussi l'occasion de repenser partiellement la structure de la ville et en matière d'urbanisme beaucoup de choses se sont jouées dans l'immédiat après-guerre.



cours duquel on répartit 150 colis contenant chacun : une boîte de sardines, 300 g de pain d'épices, 125 g de chocolat, 250 g de bonbons. De plus 3 600 jouets variés sont distribués. Plus tard, une aide importante est accordée à Fougères par « sa ville-marraine » Kalamazoo (Michigan, Etats-Unis). Un mois après la visite de sa représentante, Madame Lowman, une délégation de cette ville vient se rendre compte des ruines et des besoins de manière à apporter une aide plus efficace

(fév. 48). Il s'agit d'un programme de ravitaillement et d'assistance dû à l'initiative privée des habitants de Kalamazoo. Les dons, vêtements et vivres essentiellement sont destinés en priorité aux sinistrés locaux. Mais dans ce domaine, la situation s'améliore rapidement en France : le rationnement est supprimé pour le pain en janvier 1949, pour les textiles en avril 1949... Par contre le redressement du logement est très lent, à la fin du mois de mai 1948, M. René Coty, ministre de la Reconstruc-

tion et du Logement se rend à Fougères : « le spectacle des ruines et les travaux qui durent l'inciteront-ils à les faire activer ? » se demande un journaliste de la Chronique (3). Il n'est pas sûr que ses déclarations aient contribué à rassurer les Fougérais. « Je vous promets mon aide dans toute la mesure du possible », déclare le Ministre. De fait, cette aide arrive en ce printemps 48, mais ce n'est pas celle de l'Etat, ni celle des cloches de Pâques... c'est le début du plan Marshall qui va permettre aux pays européens d'amorcer leur décollage économique.

Comment expliquer que 4 ans après le bombardement, la reconstruction connaisse un tel retard ? Les difficultés de 1944 sont assez compréhensibles. Elles sont aggravées au début par le mauvais fonctionnement de la Commission locale de la Reconstruction dont le personnel, ignorant la réglementation complexe en vigueur, est complètement débordé. En août 1944, un fonctionnaire du Commissariat à la Reconstruction, M. Journaux, sera donc détaché à Fougères pour coordonner les relations entre la ville, l'Etat, et les sinistrés (4). Cependant dans les mois qui suivent, c'est le retard de la législation nationale en matière d'indemnisation des sinistrés qu'il faut incriminer. Fougères est libérée le 4 août 44, mais jusqu'à la libération totale du territoire (8 mai 45), c'est la guerre qui est au premier rang des préoccupations du gouvernement provisoire. Si en 1945 et 1946, l'Etat fait des avances sur factures et devis, cela ne concerne que des travaux légers de réparation. Pour voir démarrer des chantiers de plus grande envergure, il faut attendre la « grande loi sur la Reconstruction » du 28 octobre 1946 qui officialise le principe de l'indemnisation par réparation intégrale des dommages subis (voir § II). Il faut ajouter que les sociétés coopératives de reconstruction (cas de Fougères) ne peuvent bénéficier de la procédure normale du préfinancement qu'à partir d'avril 1949 (20).

De toute façon à Fougères comme ailleurs, les entreprises de bâtiment et les méthodes de construction sont le plus souvent restées très artisanales et ne sont pas adaptées à l'ampleur des travaux à entreprendre. De plus, la pénurie de matériaux de construction est générale (ciment, bois, verre...). Dès septembre 1944, la compacité du régime pour le ravitaillement, M. Loisel, est étendue aux achats de matériaux de construction. Ceux-ci sont répartis entre les entrepreneurs au fur et à mesure des besoins et contre paiement immédiat (5). Mais son travail consiste en fait à gérer la pénurie. Le 8 octobre 1945, les artisans peintres-vitriers adressent une pétition au directeur de la Reconstruction de Fougères pour protester contre la faiblesse des attributions en verre (6). Les témoignages de ce genre sont nombreux jusqu'en 1948, notamment chez les sinistrés, dépendants des attributions de l'Etat. Reunis en assemblée générale le 19 janvier 1948, ils émettent le vœu suivant : « les propriétaires sinistrés de Fougères... estiment que les

quantités de matériaux attribués... sont totalement insuffisantes... Ils regrettent qu'entre autres, le ciment soit attribué en si petite quantité pour les immeubles détruits, alors qu'à côté du marché officiel, il y a un marché appelé libre, qui trouve, lui, à se ravitailler par des quantités importantes... Ils estiment indispensable que tous les matériaux soient réservés en priorité au ministère de la Reconstruction qui pourra les attribuer inéquitablement pour les travaux urgents... Ils protestent énergiquement contre tous travaux supplémentaires entrepris par telle ou telle administration ou particulier en dehors de toute logique et bon sens et précisent ensuite que Fougères, ville essentiellement ouvrière et industrielle, devrait être au premier plan des soucis du Ministère de la Reconstruction » (7).

Mais l'Etat doit faire face à une tâche énorme : 620 000 usines, 1 300 000 logements détruits ou endommagés soit 20 % du patrimoine immobilier de 1939 et une valeur de 250 milliards de francs 1939 (8). Reconstruire impose au pays un effort financier considérable. L'inflation qui s'accroît profite certes à tous les investisseurs et en premier lieu à l'Etat. Pour la combattre tout en favorisant les investissements, de grands emprunts sont lancés, de l'emprunt de la Libération (novembre 44) au « Grand Emprunt de la Reconstruction » de janvier 1949. L'impôt de solidarité nationale est créé en août 1945. La France compte aussi largement sur l'aide extérieure : le prêt-bail (février 45), les tirages sur le F.M.I. et surtout l'Aide Marshall d'avril 1948 à dé-

LES BELLES AFFICHES



« Collez-en donc encore une là, ça bouillera un peu. »

cembre 1951. Cependant ce n'est qu'à la fin de cette période qui coïncide aussi avec celle du Plan Monnet, que l'Etat se consacrera vraiment à un secteur qui n'était pas jusqu'ici considéré officiellement comme prioritaire : le logement.

A Fougères, le bilan des années 1944-1948 est donc maigre. Durant les 2 années environ 375 immeubles ont été restaurés. Des travaux d'aménagement de logements ont été entrepris dans la caserne des Urbanistes et à l'annexe d'Artillerie (près de la gare) : environ 60 logements de 46 à 48. A la suite des mesures « exceptionnelles » prises sur le plan national pour remédier à la crise du logement (ordonnance du 11 octobre 1945), des contacts sont pris en décembre 45, par le maire et son adjoint M. Ménager avec les directeurs des services régional et départemental de la Reconstruction pour entreprendre un « programme urgent de logement » : la ville recouvrera des emplacements sur lesquels seront construits des « baraquements provisoires » et des « pavillons semi-définitifs » en parpaings. Les baraquements sont installés sur la place de la gare et la place Lariboisière (respectivement 12 et 6 bâtiments, avec quelques commerces dans les deux cas), près de l'annexe d'Artillerie, sur le Champ de Foire (actuelle place des Urbanistes - 20 bâtiments) à la Chartière (33 bâtiments à l'emplacement des HLM actuels) et à l'Ecartelée. Les « pavillons semi-définitifs » sont construits Boulevard St-Germain, sur le terrain situé entre l'Usine Harel et la clinique St-Joseph (75), à la Chartière (7) et à la Roulais sur un terrain situé alors sur la commune de Lécousse. L'ensemble sera terminé à la fin de l'année 1947.

La vie quotidienne dans ces quartiers provisoires n'est pas toujours rose. Les locataires se plaignent fréquemment des mauvaises conditions d'habitat. Ceux des baraquements de la gare envoient leurs doléances au maire dans une lettre du 18 novembre 1947 : il pleut dans les bâtiments, les W.C. sont sales, les prisonniers allemands qui ont fait les tranchées pour marquer le tracé des chemins ont laissé des tas de terre qui ont transformé la rue en bourbier. Le « loisement » est plongé dans l'obscurité totale la nuit. Il est parsemé de débris de toutes sortes. Enfin « les trottoirs longeant les boutiques sont réduits à l'état de macédoine » ce qui ne facilite pas le commerce » (9). Par contre les pavillons comme ceux de la « cité St-Malo », Bd St-Germain sont plus



Les « pavillons semi-définitifs » de la Chartière en 1964 (35 ans avant c'était le luxe dans le provisoire !)

confortables. Ces maisons dites de « Type Ille-et-Vilaine » valant 280 000 F l'unité en 1947, sont construites en dur (parpaings). Elles comprennent 3 pièces, plus une cuisine, un cellier, un cabinet de toilette. Elles reçoivent l'eau, le gaz et l'électricité. Elles ont chacune un jardin potager. De plus, dans le cas de la cité St-Malo, des lavoirs communs ont été prévus ainsi que 4 bâtiments à usage commercial et un jardin d'enfants. Beaucoup de leurs habitants, expulsés lors de la construction du lotissement de St-Malo en même emplacement, expriment leur nostalgie de cette époque (10). Celles de la Roulais (en Lécousse) sont particulièrement réussies. Elles sont d'abord offertes pour achat aux sinistrés ; mais ceux-ci n'ont pu bénéficier à cause de l'opposition de la municipalité à tout « transfert de sinistre » hors de la ville, ceci pour éviter de créer un précédent.

A ces constructions, il faut ajouter les bâtiments de l'O.N.C.O.R. (11) construits au Quai Pailoux (rue A. Le Braz) fin 1947-début 48, pour y loger les travailleurs des chantiers dans les villes sinistrées. Il se compose d'un bâtiment central (bureaux, cuisine, restaurant, réserves, salle de réunion, de jeux et bar) et de deux ailes d'environ 50 dortoirs à 4 lits, plus un bloc sanitaire. Ces locaux seront cédés progressivement à la ville à la fin des principaux chantiers de reconstruction (1952). Dix ans après (1962) 43 familles y logent encore (10).

II) Les « dommages de guerre » - L'indemnisation des sinistrés. La coopérative de reconstruction.

Comme dans les autres villes touchées par les bombardements, les sinistrés de Fougères vont se grouper en association (12). Celle-ci présidée par M. Morel, va jouer un rôle important dans la défense des intérêts de ses membres et comme intermédiaire entre eux et le gouvernement. A la fin du mois de juillet 1946, elle se réunit pour régler les problèmes du remembrement (13), qui constitue le préalable obligatoire à l'aménagement et à la reconstruction des parcelles bombardées dans le périmètre fixé par le MRU (14). Il s'effectue en deux phases : évaluation des terrains et des droits des sinistrés sur le plan parcellaire ancien. Expropriation puis redistribution aux propriétaires (soit sous forme d'un relogement dans le nouvel îlot, soit par obtention d'un terrain de compensation).

M. Fournier, 1^{er} adjoint, représentera souvent l'Association, mais c'est M. Duvinage, géomètre-expert à Fougères (1900-1963) qui jouera peut-être le rôle majeur dans la défense des sinistrés, en tant que conseiller technique de l'Association et membre de la Commission départementale de Reconstruction. Lors des réunions de la sous-commission des dommages de guerre, il intervient fréquemment en faveur de Fougères, notamment pour tenter de faire augmenter les crédits attribués à la ville. Ceux-ci sont calculés en

fonction des proportions de surfaces de plancher détruites (tableau n° 1) mais d'une manière assez grossière. Sur le volume total de crédits alloués au département d'Ille-et-Vilaine, Fougères se voit ainsi attribuer 15 %, Rennes 35 %, St-Malo 45 % et Dinard 5 %. Lors de l'examen des statistiques de dommages, le 24 mars 1948, M. Duvinage fait observer, entre autres, « que les instructions ministérielles en vigueur écartent de l'ordre de priorité la remise en état des demeures secondaires » (nombreuses à St-Malo et Dinard) : « La reconstruction des demeures de cette catégorie doit être, à son sens, ajournée... Il affirme, en outre, que les surfaces de plancher des immeubles d'habitation sinistrés à Fougères atteignent en réalité 117 000 m² et non 101 000 m² comme l'indiquent les statistiques (tableau n° 1). D'autre part la population ouvrière de Fougères, centre essentiellement industriel, disposait de logements très réduits et qu'il serait inadmissible de placer sur un plan d'égalité les habitations très étroites de cette ville et celles plus spacieuses de certains autres arrondissements. En conséquence la question de densité de population doit obligatoirement entrer en ligne de compte pour le calcul des pourcentages de crédits à allouer à chaque circonscription » (15).

A titre de référence, le tableau ci-dessous donne une idée de l'importance des autorisations de programme et des crédits de paiement

pour l'année 1948 en matière de dommages de guerre en Ille-et-Vilaine :

(En millions de Francs)

Nature des dommages	Autorisations de programme autorisations accordées				Crédits de paiement		
	pour 1948	pour 1947	pour 1948	Total	1 ^{er} semestre	2 ^e semestre	Total
Immeubles de toute nature	52,4	117,8	239,4	410,3	47,6	719,3	1196,7
20 Millions d'usage commun ou familial	119,4	54,8	207,3	381,5	43,7	125,6	298,5
18 Millions d'habitation	102,1	117	465,5	784,6	140	210	350
				4367,5			1756,0

(M.R.U. - C.G.D.O. - Direction Financière) (15)

Jusqu'en octobre 1946, les seuls travaux faisant l'objet d'avances de l'Etat concernaient la mise hors-eau des immeubles endommagés. Ceux qui s'engageaient « dans des travaux plus coûteux le faisaient à leurs risques et périls » (6). Avec la loi Billoux (28.10.46) le sinistré voit officialisé son droit à une indemnisation intégrale : Art. 1 « La République proclame l'égalité et la solidarité de tous les Français devant les charges de la guerre. » Art. 2. « Les dommages certains, matériels ou directs ouverts droit à la réparation intégrale. » Art. 15 Fixant la règle générale de l'évaluation : « l'indemnité est égale à l'intégralité du coût de la reconstruction du bien détruit, déduction faite d'abattements destinés à tenir compte de sa vétusté et de son mauvais état ». Cet abattement est limité à 20 %.

Pour en bénéficier, le sinistré doit reconstruire son bien détruit sous peine de ne percevoir qu'une indemnité d'éviction en titres, égale à 30 % de l'indemnité totale. En principe, la reconstruction doit s'effectuer « sur place » et « à l'identique ». Mais il existe des possibilités de transfert de dommages de guerre, de vente ou de changement d'affectation. Le calcul du montant de l'indemnisation se fait sur la base du coût de remplacement des biens détruits auquel on applique un abattement de vétusté (de 20 % au maximum). Les services du MRU ont effectué au préalable une évaluation des biens à la date du dommage (été-automne 1944). L'examen des listes de l'Etat des destructions de bâtiments, en pourcentages par lots, montre que les propriétaires ont presque tous essayé d'obtenir le pourcentage le plus fort possible en ajoutant à la liste quantité de petits édifices annexes : poulaillers, appentis, WC extérieurs, remises, hangars, volières, petits réduits... (16).

Les phases de la procédure d'indemnisation sont résumées dans le tableau suivant :

- déclaration du sinistré
- désignation de l'homme de l'art ou du technicien
- constitution et dépôt de dossier par les sinistrés
- expertise
- agrément du projet de reconstruction
- contrôle administratif et technique du dossier
- attribution de la participation
- versement de celle-ci (17)

Pour l'attribution des crédits, le MRU établit un ordre de priorité dans lequel s'imposent souvent les nécessités de remise en marche du potentiel économique. Pour Fougères, 45 dossiers de dommages de guerre sont déposés au titre d'éléments d'exploitation commerciale ou industrielle. On y retrouve quelques entreprises industrielles encore existantes : J.B. Martin, Barbier... mais beaucoup ont disparu depuis (Morel et Gaté, Société de chaussures Supra, Chaussures l'Avenir, Sté Les Fils A. Desmoires, Sté Chaussures l'Etoile, Sté Chaussures le Sphinx, Sté Maunoir et Fils, Sté La Cristallerie Fougéraise...). Pour certains d'entre-elles, l'indemnisation arrivera après la cessation d'activité et un mandataire sera désigné pour la liquidation amiable de la société. Dans tous les cas, quelque soit l'importance des dommages, l'expertise est beaucoup plus détaillée et sérieuse que dans le cas des immeubles d'habitation. Les rapports d'expertise professionnelle établis sont particulièrement volumineux : 8 folios, un plan et 11 fiches par exemple, et 3 jours de travail en février 45, pour une petite entreprise de chaussures ! Le paiement s'effectue en titres (« catégorie 301 ») (18).

C'est aussi sous cet angle « économique » que sont souvent envisagés les problèmes de logement par les technocrates : « à Fougères, la main-d'œuvre, déjà logée dans des conditions très défavorables avant la guerre, doit être pourvue aussi rapidement que possible, d'habitations offrant des garanties indispensables de salubrité » déclare M. Dupont, délégué départemental du MRU en mars 1948 (6). La plupart des bâtiments des services publics sont aussi considérés comme prioritaires : maternité, Ecole des filles de Rille, Ecole publique de garçons St-Sulpice, Hôpital, Eglise N.-D. de Bonabry, les bains-douches, le collège de la Chesnadière, le Groupe scolaire Dugesclin, les halles et la salle de réunion (rue Nationale), etc.

En fait beaucoup de ces chantiers dureront jusqu'à la fin des années 50. La plupart des dossiers de reconstruction d'immeubles d'habitation et une grande partie de ceux des bâtiments publics seront menés à bien par la Société Coopérative de Reconstruction - La Fougéraise ». Cette société est créée en application de la loi du 16 juin 1948 organisant la reconstruction groupée. Elle répond à un souci de plus grande efficacité dans les zones à forte concentration de dommages de guerre et à la nécessité de mieux coordonner les différentes interventions (délégués de MRU, entreprises, architectes...) dans le respect des règles d'urbanisme. Deux formules étaient proposées aux sinistrés : l'association syndicale de reconstruction, établissement de droit public dont les opérations subissent le contrôle préalable d'un commissaire du MRU. Ou bien la société coopérative de reconstruction, société de droit privé, plus autonome et laissant plus de place aux initiatives personnelles de ses membres. C'est cette dernière formule que choisissent les sinistrés fougérois en juillet 1948. L'Assemblée Constitutive se réunit en janvier 1949 pour élire son bureau. Le président de la société coopérative de reconstruction « La Fougéraise » est M. Réhault, Maire. M. Duvinage est élu directeur. Le siège social se trouvait place de la gare mais les bureaux étaient installés dans un des baraques de la place L'arboisière, à proximité de l'actuelle école. En 1955, 6 personnes y travaillaient. Chaque adhérent s'y rendait avec son architecte. La coopérative se chargeait alors de la constitution du dossier, des rapports avec l'administration. Des appels d'offres étaient lancés. M. Duvinage discutait des devis avec les entrepreneurs. La re-

construction des grands îlots en collectif s'est ainsi faite par adjudication.

Il faut souligner le rôle important joué par cette S.C.R. dans le relèvement de la ville et rendre hommage aux membres du bureau notamment à M. Duvinage pour leur dévouement à cette entreprise extrêmement absorbante que les Fougérois n'ont peut-être pas toujours appréciée à sa juste mesure. En octobre 1957, huit ans après sa création, le Directeur dresse une sorte de bilan de « La Fougéraise » que nous résumons dans le tableau ci-dessous : (19).

JANVIER 1949 : 421 immeubles complètement détruits.

332 adhérents à la S.C.R.

NOVEMBRE 1957 :

200 immeubles reconstruits dont : 100 îlot (îlot Pinterie, îlot Triangulaire, îlot Leclerc, îlot Gambetta...).



Fougères en 1955. On aperçoit au premier plan à gauche les derniers baraques de la place de la gare. Au second plan, les chantiers de la sous-préfecture et de la Banque de France. La plupart des immeubles collectifs en îlots sont terminés, sauf dans le boulevard Leclerc. CAHUC n'est pas encore percé, la rue Orso non plus (centre de la photo).

III) LES PROJETS D'URBANISME ET LA RENAISSANCE DU PAYSAGE URBAIN

On a pu dire que c'est à travers la reconstruction que l'urbanisme a été véritablement introduit en France en tant que pratique (22). Après la guerre, priorité est donnée aux « projets d'aménagement et de reconstruction », une des idées du ministre Raoul Dautry, est de confier cette tâche, dans chaque ville, à un

- 63 en unités de chantier
- 123 en isolés
- 55 en immeubles préfinancés (20).
20 immeubles en cours de reconstruction, 14 permis de construire à obtenir.

Dans ces immeubles sont inclus les bâtiments communaux pour lesquels une adhésion a été faite à la coopérative (l'hôpital, le Théâtre, l'Eglise N.-D. de Bonabry, St-Léonard, les bains-douches, le groupe St-Roch, le centre médico-social, le collège de la Chesnadière, le groupe scolaire Dugesclin...). A la date de sa dissolution en septembre 1961, le bilan était de 383 immeubles reconstruits et le montant des déjeuners de travaux 32 684 439 NF (21) financées en majorité par des dommages de guerres, des prêts de la Caisse des Dépôts et des crédits plus spécifiques (santé publique pour l'Hôpital, sécurité sociale...).

L'auteur se déclare animé « par le souci de l'avenir de la ville, de sa prospérité future et du bien-être de ses habitants, allié avec une constante préoccupation d'économiser les finances publiques ». Le plan prévoit d'abord une extension de la commune de Fougères par annexion de faubourgs situés sur les communes de Laignelet, Lécousse et Beaucé. Ce projet déjà avancé dans l'entre-deux-guerres donnera lieu à une vigoureuse polémique entre les communes concernées. Elle sera tranchée par une décision du Conseil d'Etat et l'annexion se fera en 1953 (23). Par ailleurs le plan directeur définit 3 zones (A, B, C) en fonction des caractères de l'urbanisation future : ce zonage sera repris avec des variantes dans les plans d'urbanisme postérieurs. Le texte du « programme d'aménagement » est un modèle stéréotypé envoyé à toutes les villes de France, qui tient à la fois du règlement de POS et d'un cahier des charges de lotissement : il fixe un certain nombre de principes architecturaux et urbanistiques tels que le recul des façades, la largeur des rues, etc... Ce qui domine la conception du plan c'est l'obsession de la circulation automobile ce qui explique la place importante accordée à 3 questions :

- la traversée de la ville par la nationale Rennes-Mayenne
- l'élargissement des rues
- les parkings de stationnement.

Pour faciliter la traversée Est-Ouest de la ville le plan prévoit la déviation de la R.N. 12 par la rue des Eretes Deveria, le quai de l'embarquement, la rue Dugesclin, le franchissement de la voie ferrée par un pont débouchant sur la rue Charles Malard, puis le passage de la place Carnot à la place Gambetta par le percement d'une nouvelle avenue que le Conseil municipal du 7 janvier 1948 décide de baptiser « avenue général Leclerc ». En octobre 48, une modification du plan d'urbanisme décide de faire passer l'artère centrale par un pont sur-dessus la gare, mais l'échec des discussions avec la SNCF (déjà) conduit à adopter l'actuel tracé par le bas de la rue des Feuteries, la rue Sévigné et le passage sous le pont de l'abattoir. Ces projets suscitent des oppositions, des polémiques dont celle de la place de la Douve en 1982-83 nous a redonné une idée.

Le passage par la rue des Feuteries est vivement critiqué par M. R. Esnault, président de la société civile immobilière « Les Amis de l'Ecole Laïque ». Dans un article de la Chronique Républicaine du 3.3.51

intitulé « Urbanisme et Basketball », il reproche au projet d'entraîner la destruction de la nouvelle salle de basket de l'A.G.L. Il préconise le passage de la RN 12 par la rue du Tribunal et le boulevard Jean-Jaurès qui « qu'on le veuille ou non sera toujours l'épine dorsale de notre ville ».

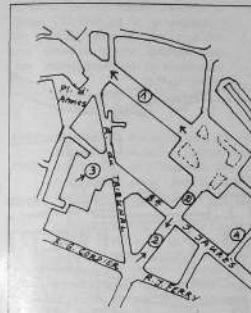
L'autre aspect du projet c'est la percée du boulevard Leclerc dont la maquette, œuvre de M. Jean Lemercier, architecte en chef adjoint à l'urbanisme, est exposée à l'hôtel de ville en août 1948. Un an avant Henri Rebuffé se montre tout à fait favorable dans son rapport du 28.1.1947 il fait un panegyrique de ce genre de réalisation : « quand il nous arrive de traverser une cité élégante vouée au progrès par ses dirigeants, nous ne manquons jamais d'apprécier ses larges avenues plantées et ses grands espaces de verdure... ». S'il propose de réduire la largeur prévue de 25 mètres à 17 mètres, ce n'est que pour une raison financière : les Ponts et Chaussées prennent en charge la chaussée jusqu'à 17 m, les 8 m supplémentaires seraient donc à la charge de la ville (24). La critique sera vive après la construction des premiers immeubles (Bar de l'Étape, agence fougeraise... actuellement).



Le premier immeuble construit dans le boulevard Leclerc (1949). (Une des « 3 casernes »)

Leur architecture, déjà contestable en elle-même, met en évidence l'erreur urbanistique majeure que constitue l'ouverture de ce boulevard. Mais lorsque le bon peuple veut venir admirer la maquette à la mairie, il est bien tard pour formuler des critiques : les travaux de percement ont commencé depuis plus de 4 mois au milieu du stade et des

jardins de l'ancien hospice St-Louis. La terre fournie par les travaux sert à remblayer et niveler un terrain acquis par la municipalité entre la rue Sévigné et le boulevard Edmond-Roussin où sera aménagé le nouveau champ de foire : l'actuelle place de Grand marché est à l'époque un véritable « dépôt » et un modèle de



Etat actuel
→ emplacement des anciens immeubles abattus ou non reconstruits

Les nouvelles rues :

- 1) Boulevard Maréchal Leclerc
- 2) Avenue Général de Gaulle
- 3) Place de la Grande Douve
- 4) Rue E. Trebourg (ex-passage Saucet)

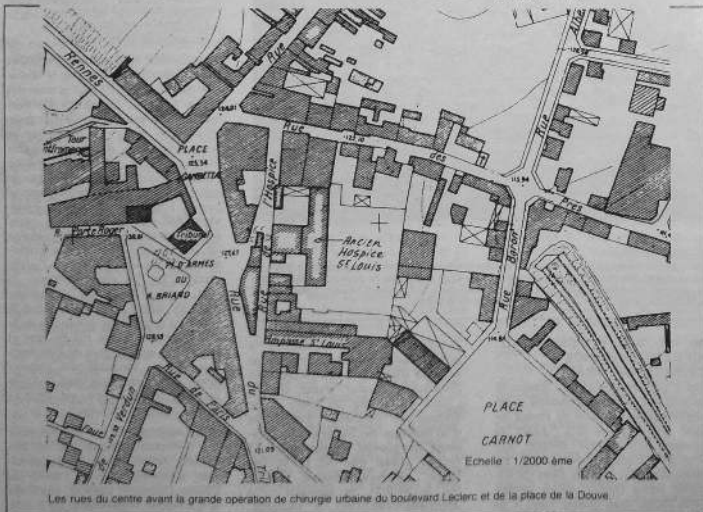
« Les premiers immeubles, construits sur le côté nord du boulevard Leclerc, sont financés par 27 millions de francs pris sur un crédit de 50 millions affectés d'abord à la Roulais. Ils ont une façade de 65 m de long et comportent 30 logements plus un rez-de-chaussée commercial réservé en priorité aux commerçants du quartier touchés par le bombardement. Ici encore c'est sous la plume de M. René Esnault que la critique est la plus virulente : « Le Bd Leclerc, trop large pour sa longueur s'embellit guère en avançant en âge... De quoi a-t-il l'air avec ce singulier raccourcement à la place Carnot ? Est-ce le boulevard qui a un goût ou la place qui est affligée d'une tumeur ?... Dans la moitié qui n'est plus en talus, une vaste construction s'édifie face à la triple caserne blanche. Ce qui, en elle, s'impose au regard, c'est surtout, pour le moment, son pignon le long duquel de rougêtrés conduits de cheminée se tortillent comme des vers de terre géants. Un pignon tout semblable s'aperçoit (sic) rue du Tribunal à l'autre bout de la bâtisse, parfaitement hideux celui-là... Il y avait là, encaissé dans la très belle perspective d'ensemble que formait la rue toute entière, un charmant paysage urbain constitué par la fontaine de l'enfant en coquillage, par le jardinet auquel il s'adossait, par la terrasse du « Loitière » (que peuplaient autrefois les uniformes bleus et rouges du train qui avaient la leur cerle) ; et à côté, la pittoresque rue St-Louis avec sa jolie chapelle... Désormais, il y aura un mur aveugle, affreusement sinistre, plat élevé qui un mur de prison et d'autres murs ou lieu du gracieux clocher de la chapelle » (26).

Le percement définitif ne sera réalisé que beaucoup plus tard (1959) faute de crédits, mais surtout en raison des problèmes de logement qu'entraînerait la démolition des immeubles de la place Gambetta. Cette réalisation du boulevard Leclerc n'est donc pas ce qu'on a fait de mieux à Fougerès ; elle détruit les perspectives traditionnelles, brise la ligne des toits et crée une coupure supplémentaire dans un centre-ville déjà éparpillé (27). Mais pour juger il faut se replacer 30 ans en arrière : les erreurs étaient plus pardonnables dans le contexte de crise du logement de l'après-guerre que dans les années 60-70 où elles prenaient une autre dimension ! De plus le projet Lemercier, tout en restant classique, est marqué par les thèses officielles du M.R.U. résumées dans sa publication de mai 1946 : « principes directeurs de la reconstruction » qui dénonce « les quartiers sans poumons », le « chaos architectural », « la reconstruction de bâtiments neufs sur des tracés périmés », la « congestion du trafic »...

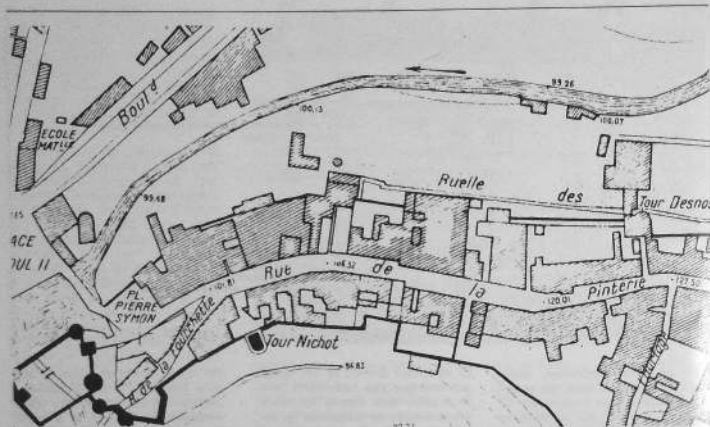
La municipalité est d'ailleurs elle-même aussi plus ou moins victime de cette obsession des difficultés de circulation. Ne parlons pas des malheureux maronniers du boulevard Edmond-Roussin : accusés de gêner les piétons, ils vont connaître le même sort que les platanes des routes nationales du temps de Pompidou. Leur exécution est décidée au conseil municipal du 7.9.49. Plus grave la décision de ne pas reconstruire à l'emplacement de l'actuelle place de la Douve : cette décision a nécessité une modification du plan d'urbanisme et des démolitions supplémentaires !

Par contre la reconstruction de certains îlots sous forme d'immeubles collectifs en copropriété sans bouleversement de la trame de la voirie, constitue souvent une réussite. C'est le cas de « l'îlot triangulaire » pré-financé (20) situé entre le bas de la rue du Tribunal et le bd J.-Jaurès, construit de 1952 à 1954, où se trouve entre autres le commerce de M. Renno (27). Réussite aussi le percement d'une rue entre la rue de Nantes et la rue Dréo en profitant de la destruction d'une maison au coin de la rue du Tribunal et J.-Ferry. Formant l'actuelle avenue du général de Gaulle, elle améliore les liaisons entre les parties nord et sud de la ville au centre de la ville sans entraîner de bouleversement majeur dans le tissu urbain. Ceci n'est déjà plus de la reconstruction mais donne un exemple de ce qui aurait pu être fait ailleurs dans le centre en matière de voirie (l'ouverture de l'impasse St-Louis vers la place Carnot, par exemple, en empruntant l'emplacement d'un immeuble sinistré situé dans son prolongement...).

(Voir plan page suivante)

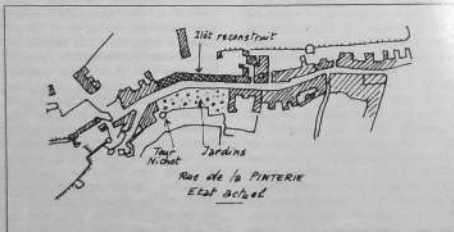


Les rues du centre avant la grande opération de chirurgie urbaine du boulevard Leclerc et de la place de la Douve.



La rue de la Pinterie avant la guerre. Les surfaces courbées sont en hachures.

Certains choix étaient moins évidents : fallait-il ou non reconstruire la partie de la rue de la Pinterie côté vallée ? La société archéologique et le syndicat d'initiative font pression pour empêcher la reconstruction. M. Hec, architecte de la ville leur oppose l'idée que ce serait faire perdre à la côte de la Pinterie son caractère de rue ancienne étroite dans le style de la rue du Jersual à Dinan (6) mais avait-on à l'époque les moyens et les compétences pour réussir une telle reconstruction ? L'architecte des immeubles préfinancés reconstruits sur la partie opposée permet de supposer qu'on l'a échappé belle ! Finalement, en août 1953, la ville décide d'aménager des jardins et une promenade le long des anciens remparts.



Les immeubles reconstruits de la rue de la Pinterie vus des jardins sur les remparts.



Il serait vain de vouloir raconter en détail l'histoire de la reconstruction de la ville, mais il n'est peut-être pas inutile de résumer quelques étapes marquantes de la renaissance

du paysage urbain de Fougères de 1949 à 1956 dans un tableau que nous invitons les lecteurs à compléter :

- 1949 - construction des immeubles nord du bd-Leclerc, les « 3 casernes »
- la construction de la « Recette municipale » terminée.
- 1950 - construction de l'immeuble de la Cie du Nord à la place de l'ancienne usine Cordier, place Lariboisière.
- Immeubles préfinancés du SW du bd Leclerc, du Bd J.-Jaurès et de la rue de Laval.
- 1951 - reconstruction du chœur de l'église de Bonabry.
- 1952 - faible activité (mini-récession Pinay).
- 1953 - achèvement de l'église de Bonabry.
- aménagement du chemin de ronde sur les remparts de la rue de la Pinterie.
- reconstruction de l'immeuble de la Banque de France.
- 1954 - fin de chantier de l'îlot triangulaire préfinancé du haut du bd Jaurès et de rue du Tribunal.
- Hôtel des Voyageurs est reconstruit.
- Immeubles ouest de la rue de Nantes. Immeubles rue Duguesclin.
- Denis Sévigné.
- Travaux œuvre sud-est du boulevard Leclerc.
- début construction du collège de garçons (aile ouest) à la Chesnardière.
- 1955 - inauguration et achèvement de la sous-préfecture.
- premiers travaux de percement de la rue Dréo
- nouvelle clinique rue J. Ferry.
- l'aile gauche de l'Hôtel-Dieu est terminée
- l'hôtel du Commerce est terminé
- parkings de la place Lariboisière, rue de Paris, place Gambetta, place de la République, Bd J.-Jaurès. On stationne au milieu du boulevard Leclerc !
- amélioration de l'éclairage public dans le centre
- démolition de la plupart des baraques de la place de la gare.
- 1955 - les rues sont pourvues de plaques et les maisons d'un numéro.
- 1956 - construction des immeubles de la côte de la Pinterie (côté opposé aux jardins)
- début de la construction des H.L.M. du quartier de l'annexe dans le cadre de « l'opération million » (3 x 50 logements)
- début de l'aménagement de la place Carnot qui par la même occasion, va cesser d'accueillir foires-expositions et fêtes foraines
- plan d'aménagement de la place de la gare
- le conseil municipal adopte le principe de l'aménagement de la zone industrielle de l'Écartée.

Durant ces dernières années (55-56) les symboles de la fin de la reconstruction et du début de la période d'expansion s'enchevêtrent (démolition des baraques d'une part, opération million et zone industrielle d'autre part. Une nouvelle époque commence pour Fougères : celle de la décentralisation et des grands programmes d'habitation des années 60. Pourtant le paysage urbain reste marqué par les séquelles du bombardement et la reconstruction, mais encore plus par certaines erreurs d'aménagement de l'après-guerre. C'est elles qui vont opposer des obstacles supplémentaires au difficile travail de réhabilitation du centre qui est désormais une préoccupation majeure des municipalités.

Rémy ALLAIN

NOTES

- 1) M. R. U. Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme, sous-commission des dommages de guerre (D.O.)
- 2) 24.3.1948.
- 3) Contrat G.C. - Fougères - terrain déposé, terrain réquisitionné.
- 4) Chronique Républicaine du 29.3.48 (C.R.)
- 5) Archives Municipales (A.M.) : lettre du délégué régional de la Reconstruction à la Reconstruction au nom de Fougères.
- 6) Statuts de la déléguée municipale du 22.6.48.
- 7) A.M. T.S.
- 8) C.R. du 24.48 Réquisitionnément par M. Hec à la sous-commission des dommages, terrain et marché du 25.3.48.
- 9) L'Éclairage n° 43-44.
- 10) A.M.
- 11) Le Plan n° 22 (1949) p. 19.
- 12) O.N.C.R.A. Organisation Nationale pour les Casernes, (Service de la Reconstruction) (ordonnance n° 2017 du 4.9.47).
- 13) Les associations de citoyens avaient insisté avec succès sur l'importance de la zone de la Pinterie « ancienne ». Leur intervention fut favorisée par une ordonnance du 10.4.47.
- 14) Sous la présidence de M. Nicolas, président de la Commission départementale de reconstruction.
- 15) Loi du 29 mars 1949 : la participation de l'Etat s'élève à 40 %. Le reste étant à la charge du budget municipal.
- 16) P.P. de la séance de la sous-commission des D.O. du 24.3.48 (A.M.)
- 17) A.M. M.R.E. Aménagement de Fougères du 6.3.48.
- 18) Statuts n° 6 de C.O.S.G. (M.R.E.) révisés et titre 2 Archives départementales (A.D.)
- 19) Archives départementales. Decret de 2111 sous-secr. sous l'autorisation de M. le Directeur des Archives de France.
- 20) Lettre du C.R. le Pagan, adressé au maire (A.M.)
- 21) Immeuble préfinancé en S.L.A., construction sans affectation immobilière mais par une ordonnance du 6.9.47. Mais ce n'est qu'en août 1949 qu'on voit les deux le bâtiment de cette première aux sociétés coopératives de reconstruction.
- 22) A.D. Dommages de guerre 107 W.
- 23) A. Simon.
- 24) Le Plan n° 43 p. 12 (1948).
- 25) Contrat municipal du 28.7.1947.
- 26) A.M. du 1.9.48.
- 27) Chronique Républicaine du 6.3.48.
- 28) Statuts Chronique Républicaine du 6.3.48.
- 29) Le Plan n° 42 (1948) p. 19 (voir également le verso de l'épave).

Germaine DULONG-GUENEE, Remy ALLAIN, Daniel BOUFFORT et René CINTRE tiennent à remercier vivement toutes les personnes qui ont apporté leur aide, leurs témoignages et leurs précieux documents pour la réalisation de ce numéro spécial, et en particulier, Mme ANGEBAUD, Mme AUDRAN (photos), Mlle BONNIN (Archives Municipales de la Ville de Fougères), M. CHARPY (directeur des Archives de Bretagne), Dr A. CHESNAIS, M. Paul DAUPHIN (photos), M. et Mme DELANOE (témoignage), M. René DERIEUX, M. A. DUVINAGE et Mme S. DUVINAGE (témoignages, documents et photos), M. Jacques FAUCHEUX (Maire de Fougères), M. J. FAVIER (directeur des Archives de France), M. EVRARD (Archives d'Ille-et-Vilaine), M. G. GAUTIER, M. G. HERGOT (page de couverture), M. A.-R. LEGUAY (dessin dernière page), M. et Mme A. LEGUAY, MM. A. SIMON et V. LOUET (photos), M. le curé de Lécoussé, ainsi que le personnel des bibliothèques municipales de Fougères, Rennes et Laval, des Archives départementales de Loire-Atlantique et d'Ille-et-Vilaine, de l'Institut Armonican de Recherche et d'Etudes historiques et du service du cadastre de Fougères. Merci également aux membres de l'association photographique fougéraise et à M. LEMOINIER.

Laiterie NAZART

Année 1983



Produits fabriqués

Beurre : 4 752 000 kilo
Camemberts : 2 606 000 boîtes
Cheddar : 131 000 kilo
Yaourts : 629 000 pots
Caséines : 2 810 tonnes
Spécialité « Vieux Robin » : 6 000 kilo

Collecte de lait :
101 000 000 litres
Producteurs de lait : 1450

GRANITS Emile Rébillon

Le granit dans toutes ses applications
FUNERAIRES - DECORATION
- BATIMENTS - « CHEMINÉES »
Le granit à la portée de tous

BAILLÉ - 35460 ST-Brice-en-Coglès
Tél. (99) 95.04.05 - Télex REGRANI 950184 F

Exportation de cambres
L'ARNELIN - Sable blanc
PORFACS-GUREC - rose clair

VIRE - Jais gris - Le Gail -
FOUMELIN-BOUQUIN
jaune de Kenton

Solvègue Création

Prêt à porter féminin
Dégriffés

35, rue Nationale
35300 FOUGERES
Tél. 99.88.39



A FOUGERES
L'ATELIER - PHOTO



Jean-Luc BARBELETTE

8, BLD. MARECHAL - LECLERC

MARIAGE - PORTRAIT - REPORTAGE



LE BON SENS
PRES DE CHEZ VOUS

imprimerie nouvelle

PHOTOCOMPOSITION - TYPO - OFFSET
- TOUTES IMPRESSIONS -

La Datinière - PARIGNY - B.P. 16
50600 St-Hilaire-du-Harcouët
Tél. (33) 49.02.53

Evénement dans l'Édition Régionale L'ILLE-et-VILAINE des origines à nos jours

450 pages, format 18 x 24 cm, plus de 250 illustrations

Préface de Jacques CHARPY
Directeur du Service d'Archives d'Ille-et-Vilaine

Introduction géographique

Gilbert LE GUEN

Maître-assistant de géographie à l'université
de Haute-Bretagne - Rennes II.

Préhistoire - Antiquité

Jacques BRIARD

Maître de recherche au C.N.R.S.

Moyen-Âge

André CHEDEVILLE

Professeur d'histoire médiévale à l'université
de Haute-Bretagne - Rennes II.

Temps Modernes (1535-1788)

Armand LE BRUN

Professeur d'histoire moderne à l'université
de Haute-Bretagne - Rennes II.

Restauration et Empire (1788-1815)

René DUPUY

Maître-assistant d'histoire contemporaine à l'université
de Haute-Bretagne - Rennes II.

XIX^e siècle (1815-1914)

Claude GESLIN

Maître-assistant d'histoire contemporaine à l'université
de Rennes.

XX^e siècle (1914-1980)

Gilbert LE GUEN

Jacqueline SAINCLIVIER

Assistant d'histoire contemporaine à l'université
de Haute-Bretagne - Rennes II.

Édition à tirage limité.

Prix de faveur de souscription jusqu'au 31 Mai 1984 : 170 F

en vente à la **LIBRAIRIE MARY**

10, avenue du Général de Gaulle

35304 FOUGERES - Tél. 99.75.40

pinto
et fils

2 services

l'entreprise

et... "le coup
de main"

240 000 000 18 22 74 38 34 21 FOUGERES



j.b. plantade
OPTICIEN

Nettoyer "aux ultra-sons"
vos lunettes

- les ajuster
- vérifier votre acuité visuelle

CE SONT
DES SERVICES GRATUITS

OPTIQUE
PLANTADE

FOUGERES

Afin de compléter ce numéro du PAYS, la

MAISON DE LA PRESSE

14 et 16, place Aristide Briand - 35300 FOUGERES - Tél. 99.38.81

vous propose une sélection d'ouvrages concernant la Seconde Guerre Mondiale.

La Seconde Guerre Mondiale
Reportage photographique (Larousse)

La Seconde Guerre Mondiale
2 volumes - Raymond Couder (Larousse)

La vie quotidienne des Résistants
de l'Armistice à la Libération - H. Nogues (Hachette)

La Bretagne dans la Résistance
D. le Marec (Ouest-France)

La grande Histoire des Français
sous l'Occupation
8 volumes parus - H. Amouroux (Laffont)

Le guide des plages de débarquement
et des champs de bataille de Normandie
Boussou et Florentin (Presses de la Cité)

Le débarquement en Normandie
Général J. Compagnon (Ouest-France)

Album Mémorial Normandie 1944
Génaroux et Berthelot (Hermann)

Le jour J, 6 juin 1944
Fayard (Le Seuil)

Relais FRANCE LOISIRS



Composition originale d'Alfred-Régis LEGUAY - 1984

L'Association Photographique Fougèraise
présente, dans le cadre du 40^e anniversaire du bombardement de Fougères, une
EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE
des rues et quartiers sinistrés,
à ESPACE III, du 1^{er} Juin au 30 Juin 1984 (tous les jours de 15 h à 18 h)

50 84

le pays de fougères

-
- Le collège de Fougères
 - L'affaire Réhault (2) - Ohis
 - L'annonce faite à Marie
-



sommaire

Le collège de Fougères au XIX ^e siècle	2
Le conflit Réhault et la ville de Fougères	10
Quand Fougères se faisait marraine d'Ohis	16
L'annonce faite à Marie	20
Gallo	24

le pays

Revue bimestrielle, sur les traditions, l'art, l'histoire, l'économie, l'environnement du Pays de Fougères.

Siège social : 6, rue de la Fourchette, 35300 Fougères.

Abonnement : 5 numéros - 60 F
Soutien : à partir de 100 F
Prix du numéro : 12 F

Chèque libellé au nom de « Pays » sans numéro de compte, envoyé à
Daniel Heudre
6, rue de la Fourchette
35300 Fougères

Comité de Rédaction

Rémy Allain - Philippe André - Jean-Yves Bauge - Daniel Bouffort - René Cintré - Germaine Dalong-Guénée - Jacques Faucheux - Jean-Claude Gautier - Emile Gortais - Jacky Hamard - Bernard Heudre - Daniel Heudre - Francis Lebrizon - Michel Martin - Michèle Mourou - Solange Raimbaull - Gérard Pontis - Joseph Pommerol.

Photographie : Jean-Luc Barbellette - Vincent Louet - Albert Simon.

Directeur de la publication : Daniel Heudre

Tel. 99.18.84 à partir de 17h

Photo de couverture :

une classe de 4^e en 1922-1923 (coll. Mme ANGEBAUD L.)

Les articles n'engagent que leur rédacteur.

le pays

de fougères

LE COLLEGE DE FOUGERES AU XIX^{eme} SIECLE

Petite contribution à l'Histoire de l'enseignement public

L'œuvre de la Révolution française en matière d'instruction publique, fondamentalement très ambitieuse, mais en fait très insuffisante et incomplète, voire à peine ébauchée en certains domaines, constitue le grand tournant de l'histoire contemporaine de l'enseignement en France. Elle rompt définitivement avec l'esprit et les méthodes de l'Ancien Régime, au profit de principes neufs... qui cependant ne mirent pas moins d'un siècle à s'imposer, non sans susciter de violentes crises. En effet, au cours du XIX^{eme} siècle, l'École connut une irréversible transformation, ballottée de réforme en réforme, de régime politique en régime politique... Le Consulat, l'Empire, la Restauration, la Révolution de 1848, le Second Empire, la III^e République enfin... Toujours en prise avec le poids du passé ou l'appréhension des temps nouveaux, mue par une franche volonté d'adaptation, mais traînant sans cesse derrière elle une indéfectible force d'inertie, cette évolution fut ponctuée par cinq grandes étapes : **1802**, **Bonaparte** crée les Lycées et les Collèges communaux (loi du 11 floréal an X) ; **1833**, la loi Guizot, expression d'un délicat compromis entre l'Etat et la Religion, étend et modernise l'enseignement primaire et donne naissance aux Ecoles Primaires Supérieures (E.P.S.) dans les communes de plus de 6000 habitants ; **1850**, la loi Falloux, de sinistre réputation dans les milieux républicains, restaure en forme de réaction la haute autorité de l'Eglise sur l'École et l'Université ; **1863-1869**, le ministre **Victor Duruy** incarne tout un train de nouvelles mesures et ouvre l'enseignement secondaire aux jeunes filles ; **1881**, les lois scolaires de **Jules Ferry** généralisent l'instruction primaire publique laïque, gratuite et obligatoire.

C'est dans ce contexte qu'il nous faut replacer l'histoire du collège de Fougères qui par bien des aspects nous apparaît représentatif de la situation de l'enseignement secondaire dans les petites villes de province au cours de toutes ces vicissitudes (1).

II) L'ÉTAT DES LIEUX 1802-1842

Le collège municipal de Fougères naquit en effet en 1802, - en exécution de la loi sur l'instruction publique du 11 floréal an X -. Il était installé dans les bâtiments des sœurs Ursulines, rue Rallier, un arrêté du 30 frimaire an XI concédant - ce local avec toutes ses dépendances à la ville de fougères, à la charge d'y entretenir une école secondaire aux conditions stipulées dans la loi du 11 floréal an X. -(2).

A cette époque le couvent des religieuses semblait présenter à priori toutes les qualités requises : « situé dans le centre de la ville, bien fermé, spacieux, aéré, salubre et commode. Les pensionnaires trouveront dans l'enclos même, des espaces assez vastes pour y prendre de l'exercice (3) ». Mais peut-être n'avait-on point procédé à une inspection détaillée de l'édifice, car ce qui suit révéla au lecteur les conditions déplorable de l'état des lieux. En réalité, comme beaucoup de petits collèges du même type, celui de Fougères héritait de bâtiments vétustes, usés par les ans, trop petits, sales, « humides en hiver, poussiéreux en été » et complètement inadaptés à leur nouvelle fonction (4). Au moins, dès 1837, le Collège envisagea un minimum de travaux dont l'urgence était reconnue : la réparation du portail d'entrée des classes, la reconstruction de la salle de dessin et de musique, la création d'un dortoir, la reconstruction des latrines, « en raison de l'état de vétusté... ». On demanda aussi qu'on

établisse sur les deux puits deux petits grilage^s en bois fermant de clefs pour empêcher les élèves de se jeter dans les puits; pour rendre les couvertures étanches, il faudrait au moins huit milliers d'ardoises; quant à la cour des élèves, en temps d'hiver, elle est toujours boueuse. Elle a besoin d'être nivelée d'une couche de gros sable ou du résidu de carrière. En tout pour une somme de 2136 francs (5). L'année suivante, beaucoup de ces travaux n'étaient pas encore achevés et le principal du collège, M. Fougéray, se voyait dans l'obligation d'en informer le nouveau maire. « Depuis plus d'une année, la cour est restée dans le même état et devient de jour en jour plus impraticable, les deux puits sont restés ouverts, le portail placé n'a pu être ferré, soit parce qu'il avait été mal établi, soit parce que le bois avait été employé trop vert. Plusieurs parents ont déjà retiré leurs enfants de l'étude parce qu'ils revenaient dans un état de malpropreté que toutes nos précautions ne pouvaient prévenir » (6). En août 1841, le conseil d'administration du collège déplorait encore le mauvais état des locaux : « Toutes les classes à l'exception d'une seule sont fort inconfortables. Les élèves sont obligés de se reposer dans plusieurs parties de la maison et plusieurs fois par jour ne peuvent être soumis à une surveillance aussi exacte qu'on doit le désirer. La communication des externes avec les pensionnaires, si féconde en inconvénients est pour ainsi dire inévitable. Il n'y a ni parloir, ni salle pour les cours de musique et de dessin... Les élèves qui apprennent le piano sont obligés de prendre leurs leçons dans la chambre du principal. Plusieurs régents n'ayant pas de logement dans

Le collège communal de Fougères, photographié en 1912 : vers la gauche de l'angle, la façade de la rue Rallier datée de 1868 à 1874, vers la droite, le grand corps de bâtiment longeant la rue Lesueur (ancienne rue La Ribosière) construit à partir de 1897... Cet ensemble a été détruit en 1944, au moment du bombardement. Il n'en reste rien, sauf une mince travée de deux fenêtres attenante à l'actuelle caserne des pompiers, rue Lesueur (coll. Mme Audran)



le collège sont obligés de se loger en ville; de là moins d'unité dans le personnel, moins de soins donnés aux élèves, car les professeurs de chaque classe demeurant dans l'établissement, pourraient voir par eux mêmes, pendant les études, ce que font leurs élèves ». En 1842, la situation devenait cette fois franchement inquiétante. « le bâtiment est au bord d'un écroulement entier; sur une grande partie des soliveaux, des planches sont enlevées, la toiture s'est en grande partie écroulée, la charpente ouverte de toute part est en grande partie pourrie dans ses poutres et menace une ruine prochaine. Le tout, en un mot, est dans un état complet de vétusté et de dégradation ». Des travaux de démolition furent alors envisagés pour écarter les risques d'un grave accident. (7). Les soucis du principal étaient en fait bien fondés. De l'amélioration des conditions matérielles dépendait le recrutement des élèves et le maintien de l'effectif. Le collège municipal de Fougères subissait en effet la rude concurrence d'établissements mieux cotés, comme les Lycées des grandes villes chefs-lieux de départements, désignés à cette époque sous le nom de « collèges royaux », sans

parler des nombreuses institutions congréganistes ressuscitées par la Restauration et toujours très influentes au niveau de l'enseignement secondaire.

2) LES ÉTUDES, LES ÉLÈVES, LES MAÎTRES.

En 1838, grâce « à la bienveillance du maire et du conseil municipal en faveur du collège », ce dernier était en proie à « un accroissement rapide » du nombre de ses élèves, et M. Fougeray s'autorisait « à concevoir des espérances » : « Dès que l'on a vu l'administration municipale disposée à soutenir son collège, la confiance s'est tellement manifestée que nous devons bientôt espérer voir les familles renoncer à la ruineuse coutume d'envoyer leurs enfants au loin ». En une seule année, de 1837 à 1838, l'effectif passait de 45 à 90 collégiens, soit une augmentation de 100%, due certainement à la création du dortoir, peut-être aussi à l'apport de nouvelles recrues issues de l'École Primaire Supérieure, désirant poursuivre des études plus approfondies, ou à la distribution d'une poignée de « places gratuites » offertes par le gouvernement.

A cette date, le tableau des élèves se présentait ainsi :

	Anciens 1834-1837	Nouveaux 1838	Total 1838
LATIN	24	26	50
FRANÇAIS	13	27	40
TOTAL GÉNÉRAL			90
PENSIONNAIRES	1	19	20

Élèves dont les parents sont domiciliés hors de la ville... (soit 32%)



Le personnel de l'établissement : au centre M. Bonichon, principal. À sa gauche, Madame Bizette, institutrice de la classe de 10^e.

(coll. Mme Audran)



Les 135 élèves du collège en 1912 : 134 garçons de la 10^e à la terminale... et une seule fille, la petite Bizette, fille de l'institutrice. À l'arrière plan : « le bâtiment C » abritant le dortoir. Le vaste rez-de-chaussée servait de cour d'école pour les jours de mauvais temps (coll. Mme Audran)

Le tout se répartissant en classes « primaires et enfantines » de 8^e et de 7^e et en classes secondaires de 6^e, 5^e, 4^e, 3^e, 2^e, 1^{re}, philosophie et mathématiques. (8)

Ces chiffres nous semblent aujourd'hui bien modestes. En réalité, ils se situent dans une bonne moyenne, comparés à ceux d'autres établissements minuscules du même type. Selon Paul Gerbod, en 1836, le tiers des collèges communaux avaient moins de 5 fonctionnaires pour des effectifs variant entre 40 et 50 élèves. En 1845, 35 collèges comptaient moins de 25 élèves, et celui de Sablé, par exemple, moins de 10 ! (9)

Pour Fougères, une progression aussi soudaine avait de quoi rassurer pour l'avenir, mais elle faisait davantage ressortir les insuffisances des conditions matérielles du fonctionnement : « le dortoir est occupé par 22 lits et il serait impossible d'en mettre un plus grand nombre. La grande salle qui a été disposée pour les exercices généraux, tels que catéchisme, écriture, dessin et musique est insuffisante... 44 élèves sont entassés dans la salle d'étude. Avec notre petit nombre d'élèves, nous occupons tous les bâtiments qui sont à notre disposition, et le manque de place se fait partout sentir. Si l'on veut réellement la prospérité du collège, il est urgent de prendre des mesures pour l'assurer et le mettre un peu au niveau des autres établissements » (10). Et le principal de préciser encore, afin de justifier ses revendications : « Aujourd'hui on s'occupe beaucoup plus qu'il y a 20 ans du bien-être physique des enfants. Les parents demandent davantage, l'autorité universitaire est beaucoup plus exigeante pour assurer la bonne discipline, une surveillance rigoureuse et la salubrité des collèges et même des moindres écoles ». Il fallait absolument construire une salle pouvant réunir ensemble 120 enfants, un dortoir de 50 lits, avec « un vestiaire et un lavoir y attaché », enfin, une salle d'étude pour 60 élèves (11). Pour l'équipement du dortoir, le prévoyant M. Fougeray préconisait l'achat de 15 nouveaux lits... métalliques de préférence d'un prix coûtant de 40 F,

chacun. Et à ce sujet il écrivait au maire : « Je vous prie d'appeler l'attention du conseil municipal sur ces objets. Un lit de bois ne peut être établi à moins de 12 F. Maintenant que dans les établissements publics tels que casernes, hôpitaux, collèges, on fait usage de lits de fer dont la durée est incontestablement plus longue, ne serait-il pas préférable de nous y conformer et d'acheter de suite un mobilier qui n'aurait besoin d'aucune réparation. A l'école normale de Rennes, on a été obligé de brûler tous les lits en bois parce qu'ils étaient infestés de punaises. Il suffirait qu'un élève sorti d'un autre établissement en apportât quelque un, pour nous mettre dans le même cas. Avec les lits en fer, nous serions à l'abri de cet inconvénient... » (12).

La qualité des études proprement dites constituait l'autre grand problème. Elle reposait sur la discipline, la surveillance, l'esprit de compétition, mais surtout sur l'insouciance des principes de la religion catholique. Les matières enseignées étaient la langue latine, la grammaire française, quelques rudiments de géographie et d'histoire de France, la logique, la mythologie et la rhétorique; en option : le dessin et l'écriture. Le statut de 1802 prévoyait qu'on pouvait procurer aux élèves le désirant des maîtres de musique, de danse et d'escrime. Des prix distribués tous les ans servaient à « exciter l'émulation des élèves », qui en outre devaient être examinés et interrogés en public (13). En 1841 le principal du collège demandait pour le budget de fonctionnement une augmentation de 200 F, pour la création d'une chaire de langue anglaise. « l'étude de cette langue étant rendue obligatoire pour les collèges de l'Académie de Rennes, à partir de la 5^{ème} (14), soit un enseignement éminemment classique, un peu eclectique, mais nécessaire et suffisant pour assurer aux fils de la petite et moyenne bourgeoisie des débouchés dans les carrières de fonctionnaire et des professions libérales, ou comme cadres de l'industrie et du grand commerce. En attendant, il leur fallait supporter les sévices d'une vie très dure et quelquefois traumatisante. Le



Le dortoir... avec lits en fer et boules de cuir (coll. Mme Audran)

« bahut » napoléonien tenait en effet à la fois du couvent et de la caserne, voire même, aux yeux de certains, volontiers polémistes, du véritable « *bagne de l'enfance* » (15) : une discipline toute militaire, un horaire quotidien chargé, des punitions en forme de « pensums » et de privations de toutes sortes, surtout une surveillance continuelle et en tous lieux ! La reconstruction des latrines du collège de Fougères reposait sur cette expresse recommandation formulée dans le devis de 1837 : « on aura soin de les changer d'orient, en les adossant au mur de clôture situé à l'Est. Les portes des latrines des élèves n'ayant qu'1 mètre 30 de hauteur et se trouvant du côté du collège, les professeurs pourront de leurs classes exercer la surveillance même dans les latrines » (16)... En fait il ne faut rien exagérer, et « si rude fut-elle, la condition collégienne était beaucoup plus enviable que celle des enfants des manufactures ou des petits toucheurs de bœufs », à la même époque (17). Jusqu'à la fin du Second Empire, le personnel des établissements publics restait encore largement d'origine ecclésiastique. Les maîtres « *ovoués par l'évêque* » étaient choisis par le maire et les conseillers municipaux sur proposition du bureau du collège, présidé par le préfet et le principal. En

1803, le premier directeur du pensionnat, un dénommé Marye, « *préférant à toute carrière celle de l'instruction publique* », était lui-même « *un ancien religieux de St Benoît que son ordre avait élevé à plusieurs places importantes et en dernier lieu à celle de prieur à l'abbaye du Bec* » (18). Les qualités requises reposaient d'abord sur le dévouement, une moralité absolument irréprochable et autant que possible l'expérience. Jusqu'en 1850 le statut des maîtres s'inspirait encore de celui de l'Ancien Régime, où le célibat et la vie communautaire à l'intérieur de l'établissement était, sinon obligatoire, en tout cas vivement recommandé. A partir des années 1830, on commença vraiment à s'inquiéter des compétences scientifiques de pédagogues, garants d'un bon niveau des études qui pût en même temps assurer la renommée de la maison. Jusqu'en 1837, l'enseignement des mathématiques était donné à un professeur qui enseignait en même temps le latin. A cette date on le remit à l'instituteur de l'E.P.S. qui touchait 400 F. sur le budget du collège. Selon le principal, il importait « *que l'enseignement scientifique fût confié à un homme spécial, car il s'agissait d'une matière très difficile qui demandait plus d'expérience et de connaissances à approfondir qu'on en peut trouver dans un*



Le réfectoire, tapissé en 1901 (coll. Mme Audran)



L'atelier de travail manuel destiné aux « enseignements spéciaux », installé dans le sous-sol du collège (coll. Mme Audran)

... *habitué* » (19). En 1839, les membres du bureau du collège s'adressèrent au maire la demande d'un régent de mathématiques, payé 1100 F., celui-ci devant pouvoir enseigner à 55 élèves. Par la même occasion, le principal faisait connaître « *qu'il avait fait tous ses efforts pour coordonner les travaux des enfants de manière à ne pas avoir besoin d'un second régent de mathématiques* ». Mais il fallait au maximum diminuer la charge. La tendance était donc à l'économie, voire à la pingrerie qui se traduisait parfois par une insidieuse politique de diminution des traitements. En 1839, le conseil municipal était décidé à réduire de 1200 F. à 1000 F. les émoluments annuels du régent de mathématiques, sans aucune bonne raison évidente. Par ailleurs, il proposait de porter le traitement du régent de 3^e et de 4^e de 1100 à 1200 F., « *mais avec l'espérance que l'accident enverra un professeur capable, ayant la certitude que le conseil municipal réduira ce traitement à 800 F. s'il en est autrement* ». L'indemnité du principal était portée à 1700 F., « *en raison des sacrifices que fait M. Fougeray, qui pour favoriser le collège, n'a pas augmenté le prix de la pension, malgré l'augmentation toujours croissante du prix des denrées et en considération de l'importance qu'acquiert le pensionnat* » (20). A la même époque un professeur de 4^e et de 5^e gagnait 1000 F., un professeur de 6^e et de 7^e 800 F., un maître d'étude 200 F., quant au portier « *dont la surveillance exigeait de plus en plus de soin* », le bureau demandait que ses gages fussent portés de 60 à 80 F... Ces chiffres sont révélateurs de traitements plutôt faibles, presque misérables, comparés aux 20 000 et 30 000 F. de revenus annuels dévolus aux directeurs de grands pensionnats parisiens, ou aux 4000 et 8000 F. des professeurs de français de certains lycées. En 1842 le salaire moyen des enseignants du secondaire en collège se situait autour de 1200 F. par an, avec un maximum de 2400 F., nettement moins que les revenus de la magistrature, de l'armée, du commerce, de l'industrie et des professions libérales (21)... A ce niveau encore se manifestaient les inquiétudes de M. Fougeray, défenseur, par nécessité vitale pour le collège, du pouvoir d'achat de ses subordonnés : « *il a paru utile d'augmenter quelques traitements afin d'obtenir de meilleurs professeurs... Nous ne croyons pas que ces traitements puissent paraître trop élevés. Si l'on veut de bons maîtres qui désirent rester attachés pendant longtemps à un établissement, il faut les payer de manière à ce qu'ils puissent vivre honorablement,*

Or un régent de 4^e et de 3^e, qui peut être père de famille, ne vivra que misérablement avec 800 F. S'il a quelque talent il cherchera à changer de résidence, et chaque année le personnel du collège se renouvelera. Ce qui ne saurait être un moyen de prospérité pour l'établissement d'instruction publique » (22). Effectivement le risque était réel de voir s'étioler la maison faute de moyens, d'élèves, ou de qualité, à un moment où la tendance était à la suppression des petits collèges dont l'importance devenait négligeable. L'autre solution consistait à introduire dans l'organisation du collège « *quelques idées de solidarité, d'association, de coopération. C'est-à-dire d'intéresser les professeurs à l'augmentation du nombre des élèves* », en partageant entre eux et la commune, « *suivant une proportion composée, constante ou variable* », le profit résultant de l'arrivée d'une cinquantaine de nouveaux inscrits (23). Mais rien n'y fit. En 1868, les administrateurs reconnaissaient que le collège avait été jusqu'à présent peu suivi : « *la cause doit être certainement attribuée à l'exiguité et à un mauvais état des bâtiments qui le composent* » (24). De la Restauration à la fin du Second Empire, force est de constater que la situation n'avait guère changé pour Fougères. L'école restait encore un milieu clos, trop renfermé sur lui-même et éprouvant quelque difficulté à évoluer. L'ère des grandes transformations allait pourtant commencer. Elle coïncidait aussi avec le triomphe de la République, la Troisième du nom, celle des instituteurs et des professeurs, des boursiers et des normaliens, celle du savoir et du mérite universitaire, enfin reconnus et valorisés.

3) La III^{ème} République... et le nouveau collège 1874-1914

De 1868 à 1874, se déroulèrent d'importants travaux « *d'appropriation et d'agrandissement* » avec la construction d'un bâtiment neuf, rue Rallier. Il se composait d'un rez-de-chaussée, de deux étages et d'un vaste comble mansardé. Le rez-de-chaussée consistait en un logement pour le concierge, un parloir, une salle d'attente pour les élèves et diverses salles de cours. Le premier étage était destiné à l'instruction primaire, « *donc à recevoir de nombreux élèves* » (25).

Le fronton du portail, place La Ribisrière, comme une relique de l'ancien collège.



Mais ce furent les années 1880 qui imprimèrent en profondeur les nouvelles destinées de l'enseignement public, primaire et secondaire : laïcisation des personnels, remplacement de la morale catholique par la vulgarisation des valeurs républicaines, renforcement du contrôle de l'Etat, modernisation des filières, avec ou sans latin, mise à jour des contenus pédagogiques, développement de l'enseignement des sciences et des langues vivantes... Sur le plan matériel, déploiement d'un vaste programme d'équipement grâce à « la caisse des lycées, collèges et écoles primaires ». Entre 1880 et 1887, plus de 110 millions de francs furent mis à la disposition des villes afin de créer, restaurer et équiper les établissements d'éducation (26). En 1882, la municipalité fit de gros efforts en faveur de son collège : construction d'un préau couvert, du style de l'époque, « sur gros poteaux et adossé au mur », reféction d'enduits, de plafonds, de lambris, de couvertures et de planchers, achat de chaises, « de sommiers élastiques, de porte-manteaux et porte-chapeaux » ; acquisition de matériel pour une salle de dessin graphique (27). Dès les années 1890, l'établissement partiellement rénové, redevenait déjà trop petit.

De 1897 à 1901, se déroulèrent les dernières grandes transformations avec la démolition des vieux locaux longeant la rue Lesueur, et l'élevation à leur place d'un impressionnant corps de bâtiment, avec caves et sous-sol, rez-de-chaussée et trois étages. Au sous-sol : les cuisines et offices, ainsi qu'un atelier de travail manuel ; au rez-de-chaussée : le réfectoire, la bibliothèque et un porche pour le passage des voitures ; au premier étage : une classe, la lingerie et des appartements pour le principal ; au deuxième étage : une classe et des chambres, avec lavabos et W.C. ; au troisième étage : l'infirmerie de quatre lits, deux « cabinets d'isolement de un lit chacun », et des chambres pour les maîtres et les domestiques (28).

L'ensemble de ces bâtiments rénovés donnait désormais au collège son allure définitive, à l'image de tous ces vieux « bahuts » d'aujourd'hui qui ont marqué tant et tant de générations de « potaches ».

Enfin, à partir de 1901, des aménagements complémentaires étaient réalisés, pour donner tout le confort nécessaire. L'accent était mis sur l'amélioration de l'hygiène et des « services » : peinture et tapisserie du réfectoire, rideaux pour les classes et les chambres, installation d'une

« gymnastique » sous le préau, achat de tables-bancs « des écoles de la ville de Paris, à deux places, en hêtre, noircies et cirées », avec enciens amovibles en porcelaine... quant à la fameuse cour de récréation, elle était dressée et nivelée, avec du gravier de Châtilillon étendu régulièrement et semblable à celui employé par la ville sur les trottoirs (29). Enfin, rappelons pour mémoire qu'en 1922, on procéda à l'installation du chauffage central, (30) et en 1937, en pleine période de crise économique, toutes les cours des écoles publiques furent bitumées par les soins de la ville, utilisant pour ce faire, la main-d'œuvre des chômeurs (31).

En plus du changement de décor, cette époque vit aussi l'apparition de nouveaux statuts, en application des très nombreuses lois scolaires votées entre 1880 et 1914. En 1907 l'Ecole Primaire Supérieure de garçons, était annexée au collège, tandis que « des traités constitutifs » conclus chaque année entre le ministre et le maire réglaient la gestion budgétaire de l'établissement. La municipalité se trouvait engagée vis à vis de l'Etat à maintenir, entretenir et faire prospérer le collège. En 1914 les frais de personnels s'élevaient à 32 600 F., répartis entre le principal, à 1800 F. d'indemnité de principalat, neuf professeurs de différents grades à 1600, 2100 ou 2500 F. selon les cas (brevétés, bacheliers, licenciés), deux instituteurs primaires à 1700 F., un professeur de dessin à 1400 F., un professeur de musique vocale à 200 F., un « gymnastique » à 300 F., un surveillant général à 2100 ou 2500 F., deux répétiteurs à 1700 F. et deux maîtres ouvriers chargés des « enseignements spéciaux » à 300 F. (32). A la veille de la première guerre mondiale le collège municipal de Fougères scolarisait environ 130 à 140 élèves, de la classe de 10^e à celle de Terminale, dont 30% d'entre eux dépendaient de l'E.P.S... Les 11 élèves de « Première » et les 6 de « Mathématique » et de « Philosophie », candidats au baccalauréat constituaient une indéniable élite, en principe promise à un avenir brillant, après des études à l'Université ou dans les Grandes Ecoles (33). En fait le collège de Fougères restait plutôt une petite maison continuant de remplir ses sections avec de petits élèves, qui faisaient néanmoins la fierté des bonnes familles et de la cité toute entière. Le temps des études secondaires généralisées n'était point encore arrivé.

En 1942, l'E.P.S. s'intégra à l'établissement d'enseignement secondaire pour former « le collège classique et moderne ». Mais lors du violent bombardement du 9 juin 1944 tous les bâtiments des rues Lesueur et Rallier se trouvèrent inutilisables, presque entièrement détruits. Le collège se transporta donc à la Chesnardière, dans les salles de l'hospice des vieillards édifié en 1938 grâce aux générosités de madame la Comtesse d'Avenel. En effet, celles-ci allaient devenir disponibles suite à la décision de construire un nouveau centre hospitalier à Fougères.

De 1945 à 1949, le collège fonctionna dans des conditions précaires dues à des locaux insuffisants et mal commodes malgré de nombreuses transformations. En 1950, la ville acquérait les terrains de la Chesnardière appartenant aux Hospices civils pour une somme de 27 775 966 F. (34). Des travaux d'agrandissement pouvaient être envisagés. Ils se réalisèrent en plusieurs phases et s'achevèrent en 1966-1967. A cette date le collège était lui-même devenu Lycée. Un changement de statut nécessita la construction d'un nouveau corps de bâtiment pour l'administration et l'enseignement, celui du Champ Rossignol, tandis que les locaux réservés de l'ancien Hospice étaient réservés pour l'internal et l'infirmerie, le tout devenant opérationnel à la fin de l'année 1968. En 1969, un C.E.T., annexé au lycée était créé (L.E.P.-C.E.T.).

La dernière étape est celle de la nationalisation. Elle intervint au cours des années 1970 pour donner naissance au Lycée de l'Etat d'Enseignement Général et Technique (L.E.G.T.). En 1978 le Lycée prend le nom de JEAN GUEHENNO, cet écrivain - professeur nostalgique de Fougères, ce fils de chaussonnier devenu académicien... qui fut aussi, en son temps, un élève du collège (35).

René CINTRÉ

Nous tenons à remercier Mme Bernhilde AUDRAN qui nous a prêté son album de photographies du collège en 1912.

NOTES

- 1) Site de l'ancien Collège (voir de Françoise MAYRAT, Tome III de l'histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France : de la Révolution à l'heure actuelle, N°P 101 Paris).
- 2) AM Fougères 1 R001
- 3) AM Fougères 1 R001
- 4) Sur la situation des collèges en France au XIX^e s., voir Paul Gerbod « la situation qualitative dans les lycées et collèges au XIX^e », Mémoires ORE P 131 p. 20.
- 5) AM Fougères 2 MNS11
- 6) AM Fougères 2 MNS11
- 7) AM Fougères 2 MNS11
- 8) AM Fougères 1 R001
- 9) P. Gerbod, op. cit. p. 21-22
- 10) AM Fougères 2 MNS11
- 11) AM Fougères 2 MNS11
- 12) AM Fougères 2 MNS11
- 13) AM Fougères 1 R001
- 14) AM Fougères 1 R001
- 15) cf Françoise MAYRAT, op. cit. pages 462 à 490
- 16) AM Fougères 2 MNS11
- 17) Françoise MAYRAT, op. cit. p. 480
- 18) AM Fougères 1 R001
- 19) AM Fougères 1 R001
- 20) R001 En effet, le prix de la pension est resté fixé à 400 F.
- 21) P. Gerbod, op. cit. pages 98-76-77
- 22) AM Fougères 1 R001
- 23) AM Fougères 1 R001
- 24) AM Fougères 2 MNS11
- 25) AM Fougères 2 MNS11
- 26) P. Gerbod, op. cit. p. 13
- 27) AM Fougères 2 MNS11
- 28) AM Fougères 2 MNS11
- 29) AM Fougères 2 MNS11
- 30) AM Fougères 2 MNS11
- 31) AM Fougères 1 R001
- 32) AM Fougères 1 R001
- 33) Voir un album de photographies du collège en 1912.
- 34) AM Fougères 2 MNS11
- 35) Voir le Pays n° 21 p. 16-17 : Hommage à Jean Guehenno écrivain au lycée.



Le conflit Réhault et la ville de Fougères

Dans un article précédent (1) nous avons explicité, au travers les événements de l'année 1975, la situation socio-économique qui aboutira au dépôt de bilan de l'entreprise Réhault.

Période d'émoi dû à l'annonce de difficultés dans plusieurs usines locales et à la perspective d'un développement du chômage.

Période de mobilisation de la population, après la prise de position des élus et la constitution du Front Syndical Fougérais. Période de tension, avec la multiplication des manifestations et les incidents qui marqueront celle du 30 septembre. Période d'attente enfin, après la réunion du 8 octobre où fut décidé qu'aucun licenciement n'interviendrait avant février 1976.

Par la décision du Tribunal de Commerce de Rennes du 10 février s'ouvre une nouvelle phase dans l'histoire sociale de la ville. Bien différente de la précédente car, si du côté des Réos l'on trouve une grande volonté à refuser leur sort et à lutter pour un redémarrage de l'entreprise, par le biais notamment de l'occupation des locaux, les protagonistes n'obtiendront pas le soutien qu'ils attendaient de la part de la population fougéraise. Un des éléments permettant de comprendre cette position inédite, ce que nous avons appelé « phénomène de rejet-isolément » des Réos vis à vis du tissu social de l'agglomération, se trouve, à notre avis, dans le processus même de développement de cette usine. L'en-

treprise Réhault dispose en effet d'une histoire singulière avec la signature en 1953 d'un accord cogestionnaire. Celui-ci, aux conséquences multiples, est le véritable point de départ d'un renouveau puisque jusqu'en 1966, l'entreprise ne cesse de croître, à telle enseigne qu'elle devient la plus importante usine de chaussure de la place avec J-B Martin. A cette date, des difficultés se font jour, aboutissant en 1968 à la prise de participation dans le capital de la société de 49% des actions par un groupe américain GENESCO, et à la signature d'un nouveau contrat. Ces efforts ne seront pas couronnés par le succès et dans les années 70, l'usine présente un visage bien différent de celui offert après 1953.

Chapitre I : Historique du processus de développement

A la Libération, l'industrie nationale de la chaussure connaît de graves problèmes, liés à une diminution de l'activité (2).

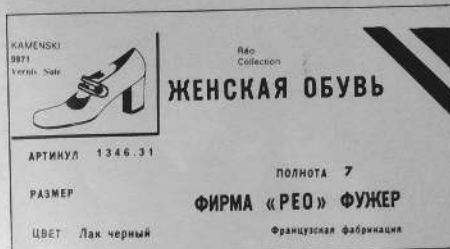
	1929	1952	1953
Nombre de paires produit en millions	86	entre 50 et 60	- 50

Cette baisse de la production a pour corollaire la fermeture de nombreuses fabriques, le développement du chômage partiel et total dans les entreprises en activité.

A Fougères la crise est accentuée par rapport au niveau national du fait que la ville vit de la mono-industrie de la chaussure. En 1949 elle réduit son activité de 25%. En 1951, 67 établissements fonctionnent, fournissant à peu près 1/8 de la production française, soit aux alentours de trois millions de paires par an, dont 80% de chaussures pour femmes. Le chômage partiel sévit durement et est généralisé.

	1 ^{er} semaine	2 ^e semaine	3 ^e semaine	4 ^e semaine
Déc. 52	33	36	35	34
Fév. 53	36	36	36	36
Juin 53	25	25	26	27

Nombre moyen d'heures d'emploi dans l'industrie de la chaussure à Fougères par semaine. (3)



Une étiquette des fameuses chaussures à destination de l'Union Soviétique.

A Fougères la situation est donc en train de s'aggraver. Les horaires de travail et les salaires chez Réhault sont nettement les mêmes que ceux des autres entreprises et la concurrence confrontée aux mêmes difficultés. Dans cette dernière la production a été de 48 000 paires en 1968, soit à moins de 30 000 en 1975. Les conséquences sur l'emploi sont donc évitables. Comportant 76 salariés, la direction de l'usine annonce le licenciement d'une quinzaine d'ouvriers.

L'accord de 1953

Dans le même temps, Monsieur Réhault, Jarmande au C.E. de lui communique toute suggestion permettant d'éviter ces mises à pied. Ainsi fut décidé de faire appel au C.I.E.R.P. (Centre Intersyndical d'Etudes et de Recherches de Productivité) (4). Il allait mettre au point un plan de redressement basé sur l'amélioration de la productivité. En contre-partie, trois objectifs étaient fixés par les organisations de salariés:

— sécurité de l'emploi.
— intéressement équitable des travailleurs aux résultats obtenus.

— calcul et fonctionnement de cet intéressement fixés entre la Direction, les délégués du personnel et le C.I.E.R.P. La recherche de gros marchés et la standardisation de la production permettant de fabriquer en plus grande quantité, donc de réduire les coûts, devaient fournir le cadre de cet accord. Celui-ci, par sa forme, basé sur la concertation patron-salariés avec l'aide d'un centre d'études intersyndical, comme par son fond, intéresser les travailleurs à la bonne marche de l'entreprise, allait créer les conditions du développement de la Société Réhault.

Le 29 juillet 1953, les parties concernées signent un contrat pour une durée d'une année, renouvelable après de nouvelles discussions entre les différents signataires.

En voici les principales clauses. (Document)

— Pendant un an, la direction s'engage à ne pas licencier pour raison économique (art. 1)

— Elle garantit aux ouvriers un salaire minimum correspondant à 1 200 heures de travail par an, même si ces heures ne sont pas effectuées (art. 11). Ces deux articles définissent donc véritablement un contrat de travail d'une durée d'un an avec un salaire minimum garanti.

— Au salaire s'ajoute une participation au gain éventuel de productivité, calculée trimestriellement, découlant des économies réalisées au niveau de la main-d'œuvre, des matières premières, des frais généraux (art. 3, 12, 13, 14).

L'accroissement de la productivité est, on le voit, le centre de cet accord où capital et travail devaient chacun y trouver leurs avantages. De plus, l'entreprise s'engage à appliquer les hausses de salaires résultant d'accords régionaux et nationaux de la profession. Enfin, le comité d'entreprise peut constamment demander toute justification à la direction et se faire assister du C.I.E.R.P.

Dans le trimestre suivant la signature de l'accord, la production augmente de 33% puis de 100% les trimestres suivants. Sur la base de l'indice 100 en 52-53, elle atteint 281 en 54-55. Alors que de juillet à septembre 1953, la moyenne horaire hebdomadaire est, pour les usines de chaussures fougéraises, d'environ 30 heures, l'entreprise Réhault connaît le plein emploi. Dès mars-avril 54, 25 personnes sont embauchées avec le bénéfice des garanties du contrat. Dans la même période 7 usines locales ferment leur porte.

La société Réhault retrouve un second souffle, ce qui très rapidement se traduit par l'addition sur les fiches de paie de la prime de productivité.

Montant en % des primes versées par rapport aux salaires payés (5)

Juillet à sept. 53	0
Oct. à Dec. 53	14,5
Janv. à Mars 54	12
Avril à Juin 54	16
Juillet à Sept. 54	19

Entre l'exercice de 52-53 et celui de 53-54, les revenus annuels augmentent de 75 000 AF, à 105 000 AF selon les cas. Devant ces résultats prometteurs, l'accord est reconstruit en juillet 1954 avec une amélioration des avantages pour les salariés. Le minimum d'heures garanties passe de 1200 à 1320 heures, le calcul de la prime de productivité est simplifié.

Avant toute chose, il faut considérer que le contrat de 53 constitue le point de départ véritable du développement de l'usine Réhault, puisqu'à partir de sa signature l'entreprise ne va cesser de croître. En 1966, son effectif est de l'ordre de 1200 salariés.

Promotion ouvrière et conscience de classe.

L'accord aurait été un échec sans la participation effective des travailleurs à sa réussite. A partir du moment où les salaires à la pièce sont supprimés pour être remplacés par les salaires horaires, on note un accroissement de la productivité dans des proportions considérables. Ce facteur a de multiples conséquences quant à l'attitude, la mentalité des salariés de cette usine et leur rôle dans le succès de cette expérience de cogestion. Pour eux, la réussite de l'entreprise est avant tout la leur. Dès le départ, ils prennent conscience que sans eux, le parti fougérais eût été impossible à tenir, ce qui contribua à la création de nouveaux rapports à l'intérieur de l'entreprise et le développement d'un « esprit maison ». Avant d'être des ouvriers de la chaussure, les travailleurs de l'entreprise Réhault sont des Réos, l'usine devient leur domaine, leur « bien ». Il se développe alors un comportement tout à fait particulier, un fossé apparaît et s'accroît par rapport aux autres salariés de la chaussure fougéraise, au fur et à mesure de la bonne marche de l'entreprise.

Ce particularisme très fort et très ressenti par la population est le point de départ, à contrario, d'un mouvement de déconsidération de l'ensemble de la ville vis à vis des Réos. D'autant plus que la prime de productivité a comme effet de faire apparaître des écarts importants de revenus entre eux et les ouvriers de la même branche d'activité dans l'agglomération. Dès les six derniers mois de 1953, le salaire global de chaque Réo est de 40% supérieur par rapport à la période correspondante en 1952 (6).

D'un point de vue économique et mental, nous assistons à l'apparition d'une aristocratie ouvrière. Ce concept étant, dans le cadre de cette étude, tout à fait relatif. Il convient de parler d'aristocratie ouvrière, pour les Réos, au regard à la situation de la main-d'œuvre sur le marché de Fougères. Différente de celle qui avait pu exister à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e, puisque celle-ci était alors le fait de certains corps de métiers et non pas de l'ensemble des salariés d'une même entreprise (7). Cette nouvelle aristocratie ouvrière tendra de plus en plus à se démarquer de sa classe sociale d'appartenance.

C'est en quelque sorte un repliement des Réos dans leur entreprise que nous observons, avec l'impression que ce qui se déroule à l'extérieur ne les concerne pas. Notons au passage que l'appellation de RéO est en elle-même caractéristique quant au phénomène d'assimilation des salariés à leur entreprise.

Envies pour les avantages obtenus, ils sont également rejetés. On parle d'eux en termes péjoratifs, le qualificatif de « fainéant » leur étant le plus souvent attribué. A ce niveau, deux phénomènes sont à retenir :

- d'un côté, les Réos affirment leur particularisme par rapport à l'ensemble des autres travailleurs de la chaussure.
 - de l'autre, ils sont discrédités en raison de leur comportement, mais aussi jaloux du fait de la supériorité de leur revenu.
- Par ailleurs et plus globalement le contrat de 1953 soulève une question de fond : celle du pouvoir dans l'entreprise.

La cogestion : une nouvelle vision de l'entreprise.

La notion traditionnelle de la propriété dite capitaliste est modifiée. Effectuons un léger retour en arrière au moment de l'élaboration de l'accord. Il ne fut pas l'objet d'une négociation imposée par les organisations de salariés; il n'est



Monsieur H. Réhault décorant une ouvrière (1972) (coll. Mme Bertin)

pas l'aboutissement d'un rapport de force établi à un moment déterminé. C'est par une concertation, librement consentie, tant par Monsieur Réhault, et d'ailleurs à son initiative, que par le comité d'entreprise, que le projet proposé par un centre intersyndical salarial établira ce que l'on sait. Les deux parties, trois avec le C.I.E.R.P., furent lors des débats sur un strict pied d'égalité. Une confiance mutuelle fut instaurée, ce qui explique aussi, en partie, l'attitude future des ouvriers Réhault.

Il semble qu'il faille rattacher cette expérience, novatrice à l'époque, à un courant de pensée issu des débuts de la III^e République, en constante réflexion et évolution depuis. Celui que l'on désigne par le terme général de catholicisme social. Monsieur Réhault est maire de Fougères, il porte l'étiquette M.R.P. (Mouvement Républicain Populaire), parti du centre dans l'échiquier politique, crée quelques années plus tôt. Le contrat est soutenu, au sein du comité d'entreprise, essentiellement par la C.F.T.C. (Confédération Française des Travailleurs Chrétiens). Il procède d'une filiation chrétienne évidente, et il apparaît comme tel aux yeux des contemporains. Cette idée de la participation, caractéristique du catholicisme social est mis en exergue dans les colonnes de Ouest-France notamment : « l'entreprise devient un ensemble qui dépasse les moyens de production fournis par le capital, et dans lequel les travailleurs, par l'intermédiaire de leur comité d'entreprise ont leur part de responsabilité, de gestion, de bénéfices (8).

En cela, 1968 marque le deuxième pas vers une accentuation de l'analyse précédemment décrite.

1968, de nouveaux avantages.

L'essor de l'entreprise Réhault repose sur la fabrication d'un type d'article bien précis : le Louis XV, chaussure pour femmes, d'un prix moyen. Avec 1968 la mode change, le secteur du prêt-à-porter évolue, avec notamment le port du pantalon par les femmes. Le Louis XV se trouve dépassé. Les ventes sont en diminution, l'entreprise doit faire un effort de diversification de sa production et de multiplications de ses modèles. Conséquences de ses deux facteurs, une désorganisation de l'outil, une baisse de qualité et une aggravation des charges. La société tente alors d'orienter ses efforts vers deux directions :

- l'exportation
- le lancement d'une chaîne de distribution

La volonté nouvelle d'exporter se heurte à la faiblesse du réseau commercial Réhault. Jusqu'à cette date, l'entreprise a délaissé ce secteur de débouché, la plus grande partie de la production étant destinée à la consommation sur le marché intérieur. La Direction décide de créer son propre réseau de distributeurs; réseau qui devait répondre à deux objectifs :

- être une structure d'écoulement sur les marchés étrangers, afin d'être « sur place »
- accroître les bénéfices de l'entreprise. C'est en effet à ce niveau que les profits les plus importants sont réalisés.

La constitution de cette chaîne dénommée « France-Arno » vit le jour avec le rachat par le groupe nord-américain GENESCO de 49% des actions de l'entreprise, celle-ci ne disposant pas de la liquidité suffisante pour le lancement de cette chaîne.

Cette prise de participation est l'objet d'une nouvelle négociation, aboutissant à l'acquisition pour les salariés de nouveaux avantages. Les droits syndicaux sont étendus, par l'obtention d'un permanent syndical dans l'entreprise, rétribuée à temps complet pour ses activités. Sous la pression des syndicats un fonds de garantie de ressources est institué. Il sera utilisé en partie pour indemniser les heures chômées et

comme prime de départ pour les retraités. Il correspond en fait à la continuation logique de l'accord de 1953. « Il semblait normal au moment où la Direction vendait des actions aux américains qu'il soit tenu compte des efforts accomplis par les travailleurs pour la plus-value de l'entreprise et que les ouvriers bénéficient de cette vente » (9). Ces deux acquis constituent à l'époque deux « grandes premières » dans le

genre. Un salarié rétribué à temps plein pour son travail syndical et la gestion par le comité d'entreprise d'un fond de garantie, ces mesures contribuent à développer les compétences du syndicat et à accroître les fonctions du C.E. Une nouvelle fois, l'idée cogestionnaire de la participation est mise en avant. Cependant le réseau de distribution, lancé à grands frais, ne va pas permettre à la Société d'assainir sa comptabilité.

Chapitre II : Réalité socio-économique de l'entreprise au moment de la crise

France-Arno sera un échec

Evolution des ventes.

Après avoir glissé sur le marché américain, l'entreprise, pas plus qu'en France, ne réussit. Seule la Grande-Bretagne constitue un marché à peu près stable. Cette dernière maintient les ventes ne cessant de baisser.

Evolution (10)

De 1969 à 1975, la production globale chute de près de 40%. 1971 ne représente qu'un léger sursaut dans cette tendance générale de baisse des ventes. Parallèlement au développement de la chaîne commerciale, les exportations s'effondrent, le plancher étant atteint en 1973. On peut-être surpris par l'accroissement inversement proportionnel des ventes de « France-Arno ». Ce phénomène s'explique par le fait que la chaîne de distribution écoule dans ses magasins, des produits ne provenant pas de l'usine de Fougères, et donc concurrents.

A partir de 1972, le marché intérieur s'amoindrit considérablement, le développement de l'importation de chaussures étrangères, et notamment italiennes, constitue sans nul doute en partie l'explication à cette baisse des ventes des produits Réhault à l'intérieur même de l'hexagone.

Le marché soviétique qui représente

Année	Total	U.R.S.S.	Exportation	France-Arno	Marché intérieur
69/70	1.140.000	315.000	195.000	54.000	577.000
70/71	1.096.000	116.000	242.000	105.000	633.000
71/72	1.356.000	318.000	181.000	142.000	715.000
72/73	1.142.000	205.000	110.000	144.000	683.000
73/74	730.000	20.000	67.000	160.000	480.000
74/75	645.119	47.000	103.148	199.163	295.000

une véritable bouée de sauvetage chute littéralement à partir de 1973. Dépendant aussi de la conjoncture politique, ce débouché ne représente plus en 1973 que 10% des ventes de 1972. L'amélioration de la situation en 1974 est sans commune mesure avec les besoins de l'entreprise. D'ailleurs, à partir de l'année suivante, Réhault n'exportera plus sur ce marché, désormais approvisionné par l'Italie.

Les salariés de la Société Réhault S.A. suivent les conséquences de cette regression.

Pourtant, si dans leur totalité les ventes entre 1973 et 1974 enregistrent une nouvelle diminution, une légère amélioration se fait sentir en ce qui concerne l'exportation, l'U.R.S.S. et le secteur de la distribution. Amélioration annulée par la baisse de près de 40% des ventes du marché intérieur.

	66	68	69	70	71	72	73	74	75	Janv. 76	Fév. 76
	1200	1030	1063	919	904	864	847	812	733	687	655
Ecart d'une année à l'autre		-170	+33	-144	-15	-40	-17	-35	-79	-46	-32

Effectifs et salaires (11)

Le nombre des salariés est en constance diminution.

En 1966, l'entreprise atteint son effectif maximum, constamment en progression depuis 1954. 1966 marque le début d'un mouvement de recul où seule l'année 1969 constitue un solide positif d'emploi. Courte amélioration conjoncturelle, puisque l'année suivante enregistre la plus forte baisse des effectifs de toute la période considérée. De 1966 / février 76, l'entreprise perd plus de 45% de ses effectifs, ce qui n'empêche pas le chômage partiel de progresser constamment.

Nombre d'heures chômées par année (12)

1973	1974	1975
64 000	135 000	220 000

Autre facteur montrant le déclin de l'entreprise, l'évolution des salaires. Nous utilisons pour notre démonstration le tarif horaire moyen en cours chez Réhault. Sa comparaison avec celui de l'ensemble des industries de la chaussure fougèraise étant plus significative qu'une analyse comparative des salaires, l'importance du chômage partiel chez Réhault, mais aussi dans d'autres



La fraternité des « Réos ». Un départ en pré-retraite juste avant le dépôt du bilan (début 1976) (coll. Mme Berlin)

usines, rendant aléatoire une interprétation de ces données. Rappelons que Réhault était réputé sur la place pour ses salaires supérieurs à ceux des autres entreprises. La différence étant

due, outre à un tarif horaire moyen légèrement supérieur, à l'existence de la prime de productivité. Elle devient importante dès lors que les ventes diminuent.

(13)	Réhault	Augmentation par/année précédente en %	Ens. des ind. de chaussures à Fougères	Augmentation par/année précédente en %	Ecart en pts entre col. 1 et col. 3
Janvier 70	4.31	+7	4.31	9,9	0
Janvier 71	4.83	+12,1	4.84	12,3	-1
Janvier 72	5.55	+14,9	5.51	13,8	+4
Janvier 73	6.11	+10	6.20	12,5	-9
Janvier 74	6.89	+12,8	7.01	13,1	-12
Janvier 75	8.46	+22,8	8.64	23,1	-18

En janvier 1970, le tarif horaire moyen pratiqué chez Réhault correspond à celui de l'ensemble de l'industrie fougèraise de la chaussure. Mais le taux de progression chez Réhault, inférieur de près de trois points à celui des usines locales, permet d'affirmer qu'en 1969 le tarif horaire moyen de cette entreprise était encore supérieur à la moyenne dans la ville.

Si l'on excepte 1972, le tarif horaire moyen chez Réhault est à partir de 1971 inférieur au tarif en vigueur pour l'ensemble de la profession. Cet écart va d'ailleurs se creuser plus la crise s'accroît : 18 centimes en 1975. Il faut pour avoir une idée juste de la situation

réelle des salariés Réhault ne pas perdre de vue que, pour les années 73, 74 et 75, le chômage partiel progresse, ce qui contribue à diminuer les salaires mensuels réellement perçus.

« L'âge d'or » de l'entreprise est bien loin.

Une aristocratie ouvrière en déclin

Nous avons caractérisé l'ensemble des ouvriers de l'entreprise Réhault comme constituant une aristocratie ouvrière.

Nous assistons à la fin des années 60 à un phénomène de pau-

périsation relative qui ramène en terme de salaire les ouvriers Réhault au niveau, et même en dessous, de ceux des salariés des autres usines de chaussures. D'un point de vue économique, il n'est donc plus possible de parler d'aristocratie ouvrière.

Mais cette évolution n'aura que peu d'incidences quant à l'attitude de la population fougèraise vis à vis de ces salariés. Le poids du proche passé persiste malgré l'évolution socio-économique. Ils sont toujours autant déconsidérés. Ce facteur très important jouera un grand rôle dans le conflit à venir.

Nous n'enregistrons pas d'ailleurs chez les Réos une quelconque évolution, si ce n'est la création d'une section syndicale C.G.T., malgré la perte de leurs avantages économiques. L'esprit « maison » lié à la politique paternaliste dans l'entreprise persiste toujours fortement.

L'attachement à l'usine reste très vivant. « Nous étions fiers de notre valeur professionnelle. Avant le licenciement, la plupart d'entre nous faisait un peu

partie du matériel, nous avions vu grandir l'entreprise, son essor était notre œuvre... » (14). Pourtant bien des choses ont changé. D'un point de vue économique, mais aussi au niveau du climat social. Le paternalisme de la direction tend à s'effiloche. L'ambiance de concertation est remplacée par la négociation sous pression syndicale. L'accord de 1969 est, à cet égard très révélateur de cette évolution depuis 1953.

DOCUMENT I

Contrat d'entreprise Réhault. Juillet 1953

Article 1 :
À dater du 1^{er} juillet 1953 et pour une période d'essai de 12 mois, les Etablissements Réhault s'engagent à ne licencier, sauf en cas de faute lourde, aucun salarié à titre d'essai ni définitif.

Article 2 :
Tous les salariés pendant la période de 12 mois, les Ets Réhault s'engagent à employer tout ouvrier salarié dans les dispositions de l'article précédent pendant au moins 100 heures par mois, et à verser au moins 100 heures à son taux habituel au moment desiré.

Tout salarié qui pour les 12 mois considérés aura travaillé moins de 1200 heures, gardera pendant la période le salaire correspondant à 1200 heures effectives aux différents taux qui lui auront été appliqués au cours du mois.

Article 3 :
Tout salarié qui travaillera plus de 1200 heures dans la même période aura droit à la paie supplémentaire au nombre d'heures de travail réellement effectuées par lui.

Article 4 :
Les salaires seront calculés mensuellement avec, au gré de l'intéressé, versement le 15, d'un acompte basé soit sur le nombre d'heures réel effectué dans la quinzaine, soit sur 50 heures.

Article 5 :
Le délai de préavis de l'entreprise sera de un mois, sauf convention particulière en cas de départ volontaire d'un salarié bénéficiant de la garantie.

Article 11 :
l'entreprise Réhault garantit à tous les salariés incités sur ses rôles, le premier jour ouvrable d'un trimestre en plus de salaires normaux sur la place de Fougères, une participation au gain éventuel de productivité calculée trimestriellement.

Article 12 :
par productivité, on entend la productivité de l'ensemble de l'entreprise, c'est-à-dire, que les salariés participent aux économies réalisées sur toutes dépenses de main-d'œuvre, de matières premières, de fournitures incorporées et non incorporées et frais généraux.

Article 13 :
l'intéressement de la productivité sera calculé pour chaque trimestre et payé dans le mois qui suit à la fin de ce trimestre.

Article 14 :
la prime est donnée par la formule.

$$\% \text{ de prime} = \frac{\text{dépenses prévues} - \text{dépenses réalisées}}{\text{dépenses prévues}}$$

NOTES

- (1) La Paix n° 47 p. 7 à 10
- (2) Rapport Sarraute sur l'activité de l'industrie de la chaussure à l'initiative de la C.F.T.C.
- (3) Ouest-France 24 mars 1964
- (4) La C.F.T.C. a été fondée par 3 confédérations syndicales en 1951 : la C.F.T.C., la C.G.C. et Force-Ouvrière, sous forme d'association. En 1963 s'y sont joints, adhésives et années par des syndicates, ses objectifs se définissent comme suit : « un partage équitable des richesses, fruit de la production, vis à vis des salariés, les consommateurs et les producteurs. L'amélioration des conditions techniques et humaines du travail. — la garantie de l'emploi. — l'équipement et la modernisation des entreprises en vue de diminuer la fatigue des travailleurs. — l'établissement des prix de revient et des prix de vente. La C.F.T.C. s'occupe pour un meilleur climat social dans l'entreprise. Il s'agit également d'une centrale. Enfin, l'élaboration et la formation des instances syndicales des usines.
- (5) mandats inspecteurs
- (6) état en relation avec le Comité National de la Productivité et les pouvoirs publics.
- (7) Contrat d'entreprise Réhault. Archives C.F.T.C.
- (8) Ouest-France 25 mars 1964
- (9) Revue le Mouvement Social n° 36, Article de St-Jean.
- (10) Ibid note (8).
- (11) Brochure Réhault, le pays fougèrais en juillet 3^e trimestre 1976. Archives C.F.T.C.
- (12) Rapport aux membres du Comité d'entreprise des Ets Réhault sur les résultats de l'exercice du 1/1/74 au 30/6/75.
- (13) Informations CNECAP.
- (14) Brochure C.F.T.C. section C.F.T.C. Réos en suite pour le maintien et le développement de l'entreprise - éd. pour venir au jour. Emploi pour tous.
- (15) Informations CNECAP. (14) Ibid note (8).

Il ne s'agit plus en effet d'une concertation réussissant deux partenaires animés d'un même esprit. En 1968, la direction Réhault dénonce l'accord de 1953, accord qui, selon elle, ne correspond pas à la situation présente, constituant un frein au processus de restructuration. Du côté syndical, ce contrat rencontre également de plus en plus de réticences. Elles correspondent logiquement avec l'évolution sur le plan national de la pensée syndicale, concrétisée par la création de la C.F.D.T. en 1964, solution majoritaire de la C.F.T.C. Les théories et pratiques cogestionnaires sont peu à peu remises en cause. En cela, l'année 1968 marque indiscutablement le point de départ de la revendication auto-gestionnaire.

Les ouvriers Réhault restent quant à eux « prisonniers » de leur passé immédiat. L'expérience de 1953 et les acquis obsolets restent très vivants dans leur mentalité. Comment aurait-il pu en être autrement si l'on considère que l'accord de 68, malgré les conditions dans lesquelles il fut parachevé, en instituant un fonds de garantie reconnaissait explicitement l'importance du rôle des salariés dans la bonne marche de l'entreprise.

CONCLUSION

Le processus de rejet-soiement des Réhault trouve ses fondements avant le conflit lui-même. Son origine découle du développement singulièrement original de l'entreprise. A cet égard 1953 est une date fondamentale pour la compréhension du phénomène.

Si l'accord décrit a permis de créer les conditions d'un nouveau de l'entreprise (l'on passe de 76 salariés en 1953 à 1200 en 1966), il a eu également comme conséquence l'émergence, dans un premier temps, d'une aristocratie ouvrière sur fond de cogestion, bien que l'on ne puisse plus caractériser ainsi les salariés de l'entreprise Réhault au moment du dépôt de bilan, ni même quelques années plus tôt. Cependant ce contrat fait que cette usine a occupé une place à part dans l'ensemble du tissu industriel de la ville, y compris au sein du secteur de la chaussure. Son histoire en fait une entreprise quelque peu marginale. Elle participe par là-même à l'élaboration du processus de rejet-soiement.

Par ailleurs, le contrat de 1953 est à l'origine d'un autre mouvement, que celui CNE jusqu'à présent. Il est également responsable d'une recombinaison des forces syndicales à l'intérieur de l'entreprise.

Prochain article : La C.F.D.T., un syndicat puissant, mais isolé.

Jacky HAMARD

QUAND FOUGÈRES SE FAISAIT MARRAINE D'OHIS

La « Grande Guerre » venait de se terminer.

Le 24 février 1919, Monsieur Dubuquoy, maire de la petite commune d'Ohis (Aisne) écrivait à la ville de Fougères en lui demandant de se constituer marraine de son pauvre village qui avait considérablement souffert pendant les quatre années de guerre et de l'aider à relever ses ruines.

La commune d'Ohis (600 habitants à l'époque), située tout près de la ville d' Hirson et à une quinzaine de kilomè-

tres de la frontière belge, avait en effet subi l'occupation des armées allemandes du début à la fin de la guerre. Envahie dès le 27 août 1914, elle ne devait être libérée que le 7 novembre 1918.

Dé l'avis de nombreux témoins et historiens, les troupes d'occupations allemandes envahies en 1914-1918 d'une extrême sévérité pour ne pas dire d'une barbarie inouïe. A telle enseigne que cette occupation est souvent décrite comme plus dramatique que celle de la seconde guerre mondiale !

On rapporte ainsi (1) que durant ces quatre années, l'occupant pratiqua en permanence un véritable terrorisme, à l'égard des populations civiles :

— terrorisme politique et militaire d'abord, visant à empêcher toute activité, déplacement ou même expression des habitants et à réprimer ferocelement toute velléité de résistance ou de solidarité avec la France ou ses alliés. C'est ainsi par exemple, que les populations dont une partie se trouve réfugiée en « France libre », sont soumises au couvre-feu, au salut obligatoire des officiers et soldats allemands, à

l'interdiction de se rassembler à plus de 3 personnes, que les hommes de 18 à 48 ans sont tenus de se présenter à la Kommandanture chaque mois afin de vérifier leur présence...

Pour des manquements bénins à ces contraintes, de lourdes punitions sont infligées : le 12 juin 1916, un habitant de Vimy, à quelques kilomètres d'Ohis est condamné à 90 jours de prison pour n'avoir pas salué un officier (2) ! Et on devrait parler des exécutions sommaires, des otages, des amendes, des fermes incendiées pour des motifs futiles...

— terrorisme économique puisque l'occupant considère que « la mainmise sur le territoire ennemi est nécessaire, non pas toujours dans l'intention de le spolier, mais pour y lever des fonds au profit de guerre, voire seulement pour le dévaster ». Dans un de ses ouvrages, Marc BLANCPAIN (1) écrit ainsi que « du mois d'août 1914 au mois de novembre 1918, le territoire occupé fut mis systématiquement à contribution. Ceux qui n'ont connu que la seconde occupation, en tant qu'ennemi en zone interdite, ne peuvent se présenter l'appreté, la rapacité et l'arbitraire minutie des pillages, des réquisitions, des perquisitions, des amendes collectives et personnelles, des contributions de guerre et des manipulations monétaires malhonnêtes qui ont été pendant plus de 4 ans, le lot des territoires et des populations gouvernées par l'armée impériale allemande. »

A titre d'exemple de ce formidable pillage, citons : M. Ch. GHEWY (2) : « 15 mars 1916. Il fallait tout cacher. Comme on ne devait avoir que 50 kg de pommes de terre en cave, on en cachait sous un tas de bois, au sec à l'abri de la gelée. Tout devait être caché si on ne voulait pas être dépourvu : grain, laine, cuivre, plomb, harnais, bicyclettes etc... »

Inopinément arrivaient deux gendarmes à cheval et quelques soldats. Tout était visité, de la cave au grenier, le bas des cheminées, les plafonds, les remises sondées à coup de sabre, parfois le sol pioché et retourné.

Tout nous fut enlevé... tonneaux, fils barbelés, ferrailles, cuivres des serrures d'armoires, pompes, jusqu'aux pieds des lampes à pétrole... En 1916, ils descendirent toutes les cloches des églises et des monuments publics pour les envoyer à la fonte et les tuyaux d'orgue, casques de pompiers, tuyaux de plomb, couverts d'étain, poignées de portes etc... Nous n'avions plus rien à nous... »

Ainsi les cloches de l'église d'Ohis furent volées, le 25 novembre 1916.



Le grand viaduc d'Ohis sur l'Oise

M. L. VILLIN (2) qui nous apprend que le 14 novembre 1914, « 3 hommes d'Ohis partis depuis 4 jours chercher de la farine à Thiernu, ne sont pas rentrés. On sait que malgré leur sauf-conduit, on les a arrêtés, qu'on a pris leur charrette et l'argent destiné à l'achat de la farine. »

Le 29 août 1915, le commandant de l'étape de Vervins (ainsi s'appelle l'autorité militaire d'occupation) interdit aux habitants de Vimy de ramasser les fruits en précisant que 15 soldats surveilleront la récolte. En juillet 1916, il ordonne de porter en mairie, cerises, fraises et groseilles ! (2). En juin 1917, 600 femmes sont rassemblées à la Capelle (à une quinzaine de kilomètres d'Ohis) pour travail obligatoire et les jeunes filles sont employées de force au dépôt de locomotives d'Hirson (3).

On comprend mieux alors dans quel état de dénuement extrême se trouvaient les populations des territoires occupés au sortir de quatre années de coercition, de pillages et de rapines. Et encore, la commune d'Ohis ne se trouva jamais immédiatement en ar-

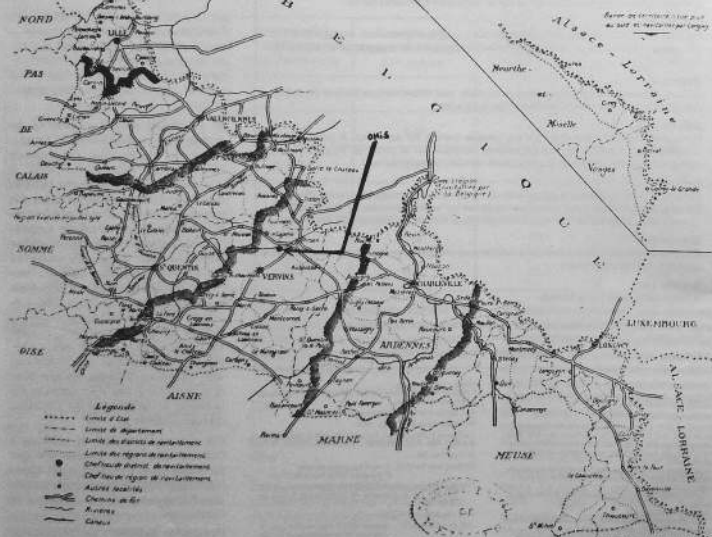
rière du front. Elle fut donc relativement épargnée par les destructions de la guerre.

Néanmoins, quelques maisons furent détruites ainsi que quelques ouvrages d'art, notamment le grand viaduc ferroviaire de la ligne de Busigny à Hirson (4). Par contre, la guerre mis sérieusement à mal les principales activités économiques de cette région de Thiérache pourtant réputée pour sa richesse agricole : l'occupant se saisit rapidement d'une grande partie du cheptel bovin et transforma en pâturages les oseraies qui fournissaient en matière première les très nombreux ateliers de vanneries.

Dans ces conditions, la demande du maire d'Ohis ne pouvait recevoir qu'un avis favorable de la part de la ville de Fougères, d'autant que dans cette période beaucoup de ville de l'« arrière » se faisaient marraines d'une commune des régions dévastées. Ainsi Lyon parrainait Saint-Quentin, ainsi une souscription officielle et nationale était ouverte en août 1919 en faveur des départements envahis.



Vue générale d'Ohis entre les deux guerres, avec l'un des ponts sur l'Oise reconstruit



Carte du territoire occupé (1914-1918) extraite de « l'occupation allemande en France (1914-1918) de Georges Gromaire - Payot 1925



Vue de la rue principale d'Ohis avant la guerre 14-18

En juin 1919, le Conseil Municipal de Fougères ratifie le principe de l'adoption de la commune d'Ohis et une première délégation de fougerais emmenée par le premier adjoint, Monsieur PINEL, se rend sur place pour s'enquérir des besoins.

Déjà, un comité local avait été formé à Fougères comprenant outre le premier adjoint, les conseillers généraux, Mrs Boussé du Bourg et Lepannetier du Roisay, les conseillers d'arrondissement ainsi que des représentants de la Chambre de Commerce (Mr Tréhu), de la Chambre Patronale de la Chaussure (Mr Cordier), et de la Ligue Patriotique des Françaises (Mmes Pinel, Durand et Mlle F. Dapilly).

En octobre, le comité se met à l'œuvre. Le 12 octobre, ont lieu des quêtes dans les trois paroisses de Fougères pour réunir l'argent, en vue de la réparation de l'église d'Ohis et l'achat d'objets du culte. Le 17 octobre, les fabricants de chaussures se réunissent et conviennent d'offrir une paire de chaussures à chacun des habitants d'Ohis. Monsieur Gaboury offre en plus de sa part dans le don collectif, une paire de bottine à chacun des 71 enfants.

Le 17 novembre, le Conseil Municipal vote 4 000 F. de crédits pour l'achat de voilailles et pour couvrir les frais d'emballage et de transport.

De leur côté, les dames de la Ligue Patriotique des Françaises collectent des vêtements, des pièces de lingerie, des jouets et de l'argent.

Et c'est ainsi que le 11 décembre 1919, sont chargés dans un wagon à destination d'Ohis, 759 paires de chaussures, 170 poulces, pondieuses et quantité d'autres colis !

Une nouvelle délégation du comité fougerais, toujours conduite par Monsieur Pinel accompagne le wagon qui arrive à Ohis, le 14 décembre. La distribution des différents objets dure plusieurs jours et donne lieu à de nombreuses prises de parole (du maire à l'instituteur, en passant par le curé) dont la presse locale, le Démocrate de l'Aisne et fougeraise (4) se fera l'écho. A noter qu'une « paire de chaussures d'honneur » sera attribuée par la maison Cordier à une jeune fille d'Ohis, Mlle Camille-Gabrielle Prusse, décorée de la Croix de Guerre en 1918 pour acte de patriotisme.

L'année suivante, le comité fougerais fait expédier à sa filleule une cloche de 384 kg en remplacement de celles volées par les allemands en 1916, grâce aux dons collectés dans les paroisses fougeraises.

D'autres initiatives individuelles seront prises plus tard par Monsieur Cordier, le Syndicat d'Initiative, ou par Mme Gautry, directrice de l'E.P.S. (5).



C'est le 27 février 1925 que le Conseil Municipal de Fougères donne le nom d'Ohis à une rue du nouveau quartier de la Madeleine, tandis qu'existe à Ohis, une rue de Fougères (sans « s » !) et que deux gravures encadrées du château de Fougères sont placées dans la salle des mariages de la mairie d'Ohis.

Depuis lors, semble-t-il, les liens entre Fougères et sa filleule s'étaient distendus à l'extrême...

Pourtant, depuis quelques mois, à Ohis, on reparle de Fougères, et à Fougères, on évoque à nouveau Ohis, au point qu'il n'est pas inimaginable que dans un proche avenir des échanges sportifs, culturels et pourquoi pas scolaires se réalisent.

Il faut le souhaiter car chacun a à gagner dans la remise à jour des liens du passé. Puisse cet article y participer.

Daniel BOUFFARD
(septembre 1981)

NOTES

- (1) Mlle BLANCPAIN, « Quatre Galliarde II gouverneur de la Somme aux Voies », (Payot 1981).
- (2) Catalogue de l'exposition « Vie quotidienne des Thiérachiens sous l'occupation » 1914-1918, La Capelle 1978.
- (3) Georges GROMMARE, « l'occupation allemande en France 1914-1918 », Payot - 1953, (Bibliothèque municipale de Rennes 41384).
- (4) Résumé du voyage de la délégation du Comité d'Ohis, in Le Réveil Fougerais des 1919 (Bibliothèque Municipale de Fougères).
- (5) Relation sur l'acte apposée par la ville de Fougères à la commune d'Ohis, Aisne, val d'Aisne, Archives Municipales de la ville de Fougères 3 D 123.

Les cartes postales d'Ohis qui illustrent cet article ont été mises à votre disposition par M. G. BOURGALD'ARIE, par l'intermédiaire de M. Daniel GIBRELLI, sous les deux habitats d'Ohis. Remerciements également à M. BRELNET de la société anthropologique et historique de Vertrieu ainsi que Mme CAMART, libraire à La Capelle.

Rue d'Ohis à Fougères. Photo D.B.

PRÉCISIONS A L'USAGE D'ÉVENTUELS VISITEURS D'OHIS

Ohis se trouve sur l'Oise, dans cette région de Thiérache riche en pâturages et en forêts qui s'étend sur le Nord-Est de l'Aisne, le Nord, les Ardennes et la province belge du Hainaut.

La commune d'Ohis est le berceau des ancêtres de Jean Richepin écrivain et académicien qui a d'ailleurs placé l'action de son roman « Markia, la fille de l'Ourse » dans le village d'Ohis. Ohis n'a pas la chance de disposer d'une église fortifiée comme beaucoup de villages de Thiérache; toutefois, l'église paroissiale possède une salle haute munie de meurtrières.



Église d'Ohis et le monument aux morts

la **BANQUE DE BRETAGNE**

Avec son Plan « **FERTIL** »,
la **BANQUE DE BRETAGNE**

vous assure des revenus supplémentaires
tous les 3 mois.

Renseignez-vous :

BANQUE DE BRETAGNE, 10 Rue du Tribunal
B.P. 28 - 35301 FOGÈRES Cedex



UN APPUI SÛR

L'Annonce faite à Marie

une adaptation de l'œuvre de Paul CLAUDEL
par l'Atelier Théâtre de Fougères

un pari audacieux, tenu par Jean Barrier et Paul Blin

La pièce a été jouée à l'église St-Léonard, le 18 mai, à Montautours, le 2 mai; à Rille, le 28 mai. Elle a été donnée à Parcé, le 15 septembre. Elle sera rejouée à Moigné, le 13 octobre. De même sont prévues des représentations à La Gacilly, à Ploerme et pour les scolaires, à Notre-Dame des Marais et au lycée Jean Guéhenno.

Mais que c'est bon aussi de mourir, alors ce qu'est bien fini et que s'étend sur nous peu à peu l'obscurcissement comme d'un ombrage très obscur. Les lumières s'éteignent, la nuit est là. L'autel est préparé pour devenir la table, la table est l'autel. La tragédie de la messe peut s'accomplir. Ainsi peut se jouer le mystère de l'Annonce faite à Marie.

Ce n'était pas évident, pour Jean Barrier et Paul Blin, d'adapter l'Annonce, de Claudel, car c'est une œuvre difficile et que personne n'était enthousiaste au point de départ. Et pourtant les deux metteurs en scène ont su créer une dynamique et braver les réticences. Cette œuvre de Paul Claudel, écrite en 1910, est la refonte de deux ébauches, déjà esquissées et remaniées, en 1892 et 1898, sous le nom de la Jeune Fille Violaine. Les versions définitives seront établies pour la scène, en 1940 et 1948. Elle s'inscrit dans l'itinéraire à la fois tortueux et limpide d'un homme bien replet, aux origines bourgeoises et à la carrière brillante de diplomate. Né en 1868, à Villeneuve, dans l'Aisne, Paul Claudel effectue ses humanités dans un collège religieux, puis dans un lycée, chose assez fréquente dans les milieux bourgeois d'alors. Sa première communion faite, il abandonne toute pratique religieuse. Après des études juridiques, il prépare le Concours des Affaires Étrangères et se destine à la Diplomatie. Il est affecté au ministère des Affaires Étrangères. Cependant, déjà, Claudel fréquente les milieux intellectuels : il assiste aux concerts où sont jouées les pièces musicales de Beethoven et de Wagner, avec Romain Rolland. Il se rend chez Mallarmé le mardi. Surtout il connaît trois illuminations : Rimbaud, la Femme et Dieu, le 25 décembre 1886, il a la soudaine révélation de Dieu, derrière le pilier de Notre-Dame. Il mène de front carrière diplomatique et œuvre littéraire. Il

bourlingue à travers le monde : l'Amérique (New York), la Chine (Shanghai), le Japon. Il écrit ses premières œuvres : Tête d'or, l'Échange, le Partage de Midi, l'Otage. Néanmoins il prend le temps de faire retraite à Solesmes et à Ligugé, où il s'interroge sur une vocation monastique. Finalement il tranche le conflit en épousant Reine-Marie Perrin, le 15 mars 1906. L'année suivante, naît leur fille Marie. Claudel meurt, au mois de février 1955, alors qu'il vient d'assister aux répétitions et à la représentation de l'Annonce, à la Comédie Française. Comme Victor Hugo, sept décennies plus tôt, il a droit à des obsèques nationales, à Notre-Dame de Paris.

L'Annonce s'articule autour de deux piliers spirituels, Violaine et Anne Vercors, son père. Les autres personnages évoluent autour. Héritière d'un fief sacré, d'un monastère, qui bat au rythme d'une vie naturelle et divine, Violaine est promise en mariage, par son père, à Jacques Hury. Mais sa beauté virgine fait naître le désir dans le cœur de Pierre de Craen. Lui, le mystique, le constructeur d'églises, souffre d'une blessure inguérissable, le désir, à laquelle s'ajoute une autre plaie, physique, la lèpre. Pour celui-ci, le péché, c'est la lèpre, car sa propre chair désire Violaine. Dans la plénitude de son bonheur, Violaine reçoit la révélation de la plaie putride et voit



Pierre de Craen (Paul Blin) et Violaine (Isabelle Guillaume)

l'empreinte de la Mort dans la chair corripible, que cache à son flanc Pierre de Craen. Devant une telle misère, elle se donne à lui dans un baiser. Elle porte désormais la faute et ne fera que la sublimer. La lèpre consume l'apparence de Violaine, bientôt elle n'aura plus de corps. Cependant elle espère que Jacques ne l'abandonnera pas. Mais voilà que surgit sur sa route sa sœur Marie. Obstinement repliée sur elle-même, elle reste étrangère à la lumière qui baigne Violaine et Pierre de Craen. Notre paysanne, ancrée à sa terre, elle est la femme, qui veut, qui prend et qui tient. Certes elle est capable d'amour, mais d'un amour possessif et sauvage. Pour parvenir à ses fins, elle combine toutes sortes de machinations. Elle convoite le bien, la terre de Combernon, alors qu'Anne Vercors s'apprête à partir pour la Croisade. Elle déçoit Jacques Hury le mal qui frappe son cœur Violaine. Elle réussit à l'en empêcher à son profit. Il la chasse, elle se de parjure et épouse sa sœur Marie. Violaine, résignée, accepte le sacrifice, le sacrifice de sa vie de femme pour elle, commence le terrible voyage qui la conduira à la sainte cité. Elle ne connaît l'abandon et la mort que plus tard. Elle devient aveugle. Après six ans d'exil, Mara détermine l'avenir. Violaine en même temps qu'elle provoque Dieu. Elle contraint à donner sa pleine mesure ; elle lui apporte sa petite fille Aubaine, morte. Elle lui demande de ressusciter l'enfant que vient de tuer son amour égoïste et cruel. Et Violaine, après avoir serré sur son cœur le petit cadavre, sent la vie qui jaillit à nouveau de son propre corps, en cette nuit de Noël. Une goutte de lait restée sur la lèvres de l'enfant ressuscité et le changement de couleur de ses yeux devenus bleus, comme ceux de Violaine, sont les signes visibles d'une génération spiri-

tuelle qui ne nie pas, mais assume la maternité charnelle.

Cependant Mara, perfide, autrefois jalouse de la douce féminité de Violaine, devient, aujourd'hui, jalouse de sa sainteté. Elle cache le miracle à Jacques Hury et tente de tuer Violaine, en l'enterrant vive sous un amas de sable. Pierre de Craen, de retour de Jérusalem, la retrouve ainsi. Il la transporte, mourante, dans l'enclos de son monastère. C'est là qu'elle clame son innocence à Jacques, dans une dernière entrevue. Elle lui laisse comme seul héritage cette amère douleur qu'est le pain de la terre. Elle demande à être transportée au sein du monastère abandonné, pour y mourir. Son vieux père explique le sens de la divine sagesse, alors qu'une main invisible, descendue du Ciel, fait résonner l'angelus dans le sanctuaire ressuscité. L'église Sainte Justice s'élève à Reims ; Pierre de Craen s'est acquitté de sa mission. Anne Vercors a terminé son pèlerinage terrestre. La tâche de Jacques Hury et de Mara continue, telle la suite des générations humaines, jusqu'au Jugement Dernier.

L'œuvre est très riche par son symbolisme et sa poésie. Anne Vercors est l'Image de la mère, l'enfante la vierge du Sacrifice, comme Anne met au monde Marie. Il est la Source et l'Alliance entre la Terre et les Étres. Il est la pierre angulaire, puisqu'il engendre. Il choisit un genre travailleur pour Violaine; ainsi il se comporte en administrateur avisé ; il ne veut point que le Bien Familial soit dispersé après sa mort. Il prépare l'ascension mystique de Violaine, car la promesse faite à Jacques Hury réveille les forces mauvaises qui dorment en Mara. Mais lorsqu'il revient après trois ans d'absence, le mystère qui vient de se dérouler à Combernon, ne le prend pas au dé-

pourvu. Il est avant tout l'homme de divines certitudes. Il sait que le monde n'est rien auprès de la vie, que la vie n'a de valeur que dans le don, qu'il est vain de se lamenter, suffisant et si simple d'obéir à l'ordre de la création. Ce fondateur de Combernon est l'Image des pèlerins du Moyen-Âge, quittant leurs terres pour Jérusalem.

Elisabeth est la Tante du Christ, la Sœur d'Anne. Elle est la mère de Jean-Baptiste. Personnage très réaliste, elle assure l'équilibre entre le spirituel et le temporel. Elle est là, en contrepoint avec les piliers spirituels. Elle n'est pas dépourvue d'humour, lorsque Anne Vercors dit : « Lequel reçoit davantage le vase plein ou vide ? Et laquelle a besoin de plus d'eau, la citerne ou la source », pour exprimer qu'il est las d'être heureux, et qu'ils sont trop heureux, l'un et l'autre, et les autres pas assez, elle répond : « La vôtre est presque tarie par ce grand été » (Acte I, scène 1).

L'œuvre développe également le symbolisme des yeux. Il exprime le transfert de maternité. Le changement de couleur des yeux d'Aubaine apporte la preuve que Violaine redonne vie à la fille de Mara. Jacques Hury l'atteste dans son dialogue avec Mara : « Ce qu'il y a de sûr est que la figure maintenant ne ressemble pas la même. La même bien sûr et pas la même. Les yeux par exemple, c'est changé » (Acte IV, scène 1). Les yeux de Mara se dirigent vers la porte, par où entrera Anne Vercors portant dans ses bras le corps de Violaine. La réponse est contenue dans ce regard. De même tous les personnages se mettent en route et sont sur le point de départ. Pierre de Craen quitte Violaine pour bâtir la Cathédrale, à Reims. Anne Vercors dit adieu à sa femme avant de rejoindre Jérusalem. Violaine se dirige vers la forêt, car la lèpre l'exclut de la vie villageoise et la met en marge. Enfin Violaine s'apprête à rejoindre le Royaume d'En Haut, pèlerinage définitif de sa vie de femme. Tous ces départs sont autant de calloux blancs d'une quête initiatrice.



Anne Vercors (Yves Saurier) et Elisabeth (Chantal Guinebault)

La poésie se déploie à travers les mystères et les versets claudéliens : « **Que veux-tu que je fasse Mara ?** », demande Violaine. (Acte III, scène 2). Ou encore : « **Et Mara, elle m'aime ! Elle seule, c'est elle seule qui a cru en moi !** » répond le même personnage (Acte IV, scène 3). Autre passage dans la bouche d'Anne Vercors, empreint de poésie : « Le jour se lève ! J'entends la ferme qui se réveille et toute la Cavalerie de la terre dans son pesant harnachement quatre à quatre, ces lourds quadriges dont il est parlé dans la Bible qui se préparent à l'évangile du sac et de la gerbe ». Cette strophe révèle le travailleur tenace, connaissant ses terres lopin par lopin (Acte IV, scène 2). Quelle plus belle célébration de la Terre et de son alliance avec l'homme que la réponse de Jacques Hury ! : **Père, regardez ! Regardez cette terre qui est à vous et qui vous attendait, le sourire sur ses lèvres ! Votre domaine, cet océan de sillons jusques au bout de la France ! Il n'a pas démerité entre mes mains ! La Terre au moins, elle ne m'a pas trompé, et moi non plus, je ne l'ai pas trompée, cette terre fidèle, cette terre puissante ! Il y a un homme à Combernon ! La foi jurée, le mariage qu'il y a entre la terre et moi, je l'ai respecté.** »



Jacques Hury et Violaine

pouillé, ne peut que renforcer l'unité entre le texte et le lieu. L'Alléluia de la Toussaint, le départ de la procession pascalle soulignent cette nudité. Le lieu est tout indiqué pour les quelques gestes symboliques échangés : le baiser de Violaine à Pierre de Craen qui déclenche la Passion, la remise de l'anneau à Pierre, le oui prononcé par Elisabeth, au moment du départ d'Anne Vercors, qui rappelle le oui au consentement du mariage. Ce sont les moments pathétiques de la tragédie. Jean Barrier préfère parler de tragédie plutôt que d'un drame. En effet, l'unité de temps (7 ans, quelle importance !), de lieu et d'action est sauvegardée ; la ligne est tracée, le mystère peut s'accomplir.

Il a fallu deux mois de travail pour servir un texte aussi dense et poétique, pendant une heure 3/4, car il requiert une tension et qu'il est difficile de tenir avec un tel texte, même épuré de « choses vieilles ou assez lourdes » !



Scène finale : Violaine, Mara, Jacques Hury et Anne Vercors

La distribution est toute trouvée : le choix d'hommes et de femmes qui ont déjà travaillé ensemble, d'acteurs sur le terrain. Odile Samuel donne sa force, sa violence à Mara. Elle lui communique un aspect abrupt et réel, et nous fait aimer le personnage qu'elle préfère à Claudel. Elle l'empêche, elle oblige Dieu à s'incarner. C'est sans nul doute le personnage en relation la plus directe avec Violaine. Elle l'oblige à réagir, elle dépasse les apparences. « C'est un personnage décisif », selon Jean Barrier. Violaine le reconnaît du reste (Acte IV, scène 4) : « Et Mara, elle m'aime ! Elle seule, c'est elle qui a cru en moi ». Michel Germain fait confiance aux deux réalisateurs, parce qu'ils se connaissent mutuellement. Il a le côté terrien, bon vivant de Jacques Hury ». Au moins elle, elle ne m'a pas trompé, la terre ». C'est une image de Claudel. Chantal Guinebaud colore le person-



Violaine et Aubaine Mara

nage d'Elisabeth d'une douceur profonde et tendre. Elle a les traits de la Femme et est tout à fait apte à jouer une mère de famille, elle en possède l'instinct assez rare, car elle garde la jeunesse. Ce personnage, très beau et très effacé, équilibre la pièce. Yves Saunier pleure, lorsqu'Anne Vercors rapporte le corps de sa fille. Quel sens de la paternité dans une telle expression ! Son interprétation est remarquable. Isabelle Guillaume apporte tout son charme à Violaine, elle affiche un calme imperturbable face à l'événement. Enfin Paul Blin communique à Pierre de Craen le côté chevaleresque, prêt à bâtir la cathédrale et à partir pour la Terre Sainte. Pour Paul, c'est un spectacle tout à fait abordable qui peut intéresser les incroyants parce qu'il y a une histoire. Pierre de Craen désire charnellement Violaine. Il n'a rien d'un personnage éthéré. Il est égale-

ment un reflet de Claudel. Il assume un rôle mystique essentiel, puisqu'il se fait l'instrument inconscient de la grâce, en se livrant à son geste sacrilège. Dans sa chute, Pierre de Craen trouve le principe de la rédemption. Interdit comme un lépreux, il se trouve libéré de toute tentation charnelle et devient le constructeur de la cathédrale. De plus, il représente le génie constructif de Claudel. Mais il est avant tout « l'Ambassadeur de Dieu », comme aimait le qualifier Claudel. Mais Anne Vercors est surtout le porte-parole de Claudel : à la fin, il reconnaît qu'il a eu tort de se scandaliser de l'état de la chrétienté, car « folle vérité, chancelante est encore debout », pour reprendre le jugement de Chesterton, encore pertinent en notre époque troublée.

L'adaptation de l'Annonce contribue,

à sa manière, à redécouvrir Paul Claudel, quelque peu éclipsé depuis quelques années, après les heures de gloire des mises en scène par Jean-Louis Barrault. L'exposition de Camille Claudel, sa sœur, statuaire, au musée Rodin constitue un signe prémoniteur : en 1985, sera célébré le trentième anniversaire de la mort de Paul Claudel. L'équipe, autour de Jean Barrier et de Paul Blin, a su y rendre hommage un an plus tôt.

Daniel Heudré.

Bibliographie : — L'Annonce faite à Mara, de Paul Claudel (Paris, 20, édition 1962). — Paul André Lesort, Paul Claudel par lui-même, Éditions de Seuil, 1970. — J.P. de Beaumarchais, A. Costy, A. Rey, Dictionnaire des Lettrés de Louvain-Flandre (Tome 1, Bruxelles, 1984).

GALLO

Avec Jean du Nançon sur « La Chronique »

DIX ANS DE CONTES DU DIMANCHE

A la fin de l'année 1948 « La Chronique Républicaine » qui, depuis la guerre, continuait à paraître sur une feuille simple de grand format, devient un journal de 4 pages. L'éditorial du numéro du 27 novembre annonce : « La Chronique fidèle à sa longue tradition sera, plus que jamais, le véritable journal de la région fougeraise et achèvera de s'intégrer aux meurs de notre pays et d'en être le reflet... » C'est alors que chaque samedi, jour de parution, apparaît une rubrique intitulée « Conte du Dimanche » mettant en scène les gens du terroir, écrite le plus souvent en gallo et signée la plupart du temps du pseudonyme de Jean du Nan-

çon derrière lequel il faut voir le personnage fougerais bien connu qu'était Joseph Coquelin. Des histoires du gars Muffiat aux « Idées du Père Lafâte » en passant par les lettres au gars Beurluchon ou un texte comme « Le rêve de la mère Milouene » radiodiffusé précédemment en 1946, c'est une littérature considérable que Jean du Nançon propose aux lecteurs fougerais jusqu'en 1957 sur les colonnes particulièrement longues de leur hebdomadaire. Réédité en un format d'ouvrage normal l'ensemble représenterait plusieurs centaines de pages !

Vous pourriez lire ici - ou relire - un

texte plein de verve humoristique issu à l'époque même de la naissance de « Contes du Dimanche » (n° 44 décembre 1948). Il est écrit dans une langue alors très familière aux habitants du pays avec la particularité intéressante d'introduire tout un vocabulaire adapté au sport : l'ailieu de dreute (l'ailler droit), musseu un but (mettre, marquer un but), pioteu la tèque (tripoter la balle), le coup d'envoiëlle (le coup d'envoi), le menaiëgu des boxous (le « manager » des boxeurs) ou enfin la geugnerie (la victoire) terme sans lequel on ne pourrait bien sûr pas parler de sport en gallo...

J. Y. B.

Le gars Muffiat se fait tabasseu

Eh bin, ouï ! Le gars Muffiat est rev'nu sn nouf champ des Moulinettes, le dimanche de nouf match o la Vigourouse de St-Eustache. Et ça n'a pas marcheé tout seu. Et je vous deus eun nouf'histouère.

Ça ne commençait point comme j'aireu cru. Le gars ne redemandait point à jouer. Il aveit penseu à queque cheuse de hépus corseu, le maouidi ka, il y's mit tout uniment à alleu de piace en piace en donnant son avis aux gens su les ceusses de nouf'equipe. D'après li un ne faiseut rin de bon. « Le gars Pichon, du Roquet, éteut mou; ma, je ne saveus pas commande; le gars Bigot, de la Gueursigonnière, nouf'ailieu de dreute, dont je vous ai déjà caouseu, jouëut comme un genisson. » (Je vis le gars tiqueu bê dur, mais y ne reponnit pas).

Ben entendu, à toutes ces megneures-là, un ne fut pas pus cœurus devant la Vigourouse que devant les gars de Fougeres. An se fit musseu trois buts à zéro avant le coup de subiet du mi-temps.

An aveit decideu enteur nous de ne rin dire au gars Muffiat. Mais à la reprise ça s'envenimait tout d'un coup tout-net dur, sans qu'an le veuille ni l'x uns ni l'x autres.

Le gars Tumouene, du Feurquien, qui deveit lanceu le ballon se mit à faire des megneures avant de se decideu.

Le gars Muffiat yi criyit : « Eh ! le ballot, as-tu bêtu fini de pioteu la tèque ? ».

— Alors le gars Bigot n'y tint pus; y saoutit en vitesse su l'gars Muffiat et se mit à le torgnoleu.

— Ah ! je joue comme un genisson, qui yi dit, eh ben attrape ceute morriffé-là.

Et ça se mit à ché sus la goulé de l'aoute, de dreute, de gaouche et en piqueu.

Ben entendu, le gars Muffiat reponnit et cor point si mal dur. Jemein d'ma vie j'n'ai vu deux gars si bê s'entr'esseu-

pillieu. Surtout qui gnavet là trois ou quatre grandes filles qui n'arrétint point de crier : « Vas-y Léon ! Vas-y Zidore ! ramaouge-le ». Le gars Bigot prit queque cheuse yi-même, mais un direct aux babines de l'aoute, par en dessous comme les grands boxous, fini par le faire saigneu. Y eut baou quand même quand y reprit sa piace et quand le gars Tumouene donnit le coup d'envoiëlle. Quand c'est que le père Bourru, qu'est garde-champêtre, s'ament, c'éteu prêt. Le bonhomme, d'ailieu, ne s'eumeillit point : « Du moment qu'an n'a point tabasseu l'arbitre, qui dit, c'est rin de rin. » Y dit après au gars Muffiat : « T'as qu'a te n'ailleu, Zidore, t'es asseu morrifféu comme ça ! ».

Eh bin, malgré tout, ceut' affaire nous aveit remis le cœur en piace. An rattrapit nos trois buts; an en mussit même un de pus aux aoutes. Le gars Bigot jouëut comme un enraigeu; il en passit deux su la dreute. Les gars de la Vigourouse ne savint pus se demerdeu devant li. An aitreu jareu qu'y n'avint peu.

Y n'eut des megnages, le sargé gars Bigot, après le dernier coup de subiet. Tout le monde de par ce nous éteu benaise, à coup sûr. Le père Teurquia, de la Charrieure, qu'est puteu caouseu, se frotteu les mains en disant : « Je revienreu reponnit un aoute dimanche; an en a eu pour nos sous ! ».

Le gars Bigot, de la Roche Noire, qui va des fas va les

matches en ville, vit la cheuse d'eun aoute meugneure. « Y faut que ça seuye raconteu dans les jourmas, qui nous dit : Je connais à Fougeres un monsieur qui s'occupe tout net bê de ça ! ». Y nous caousit alors de touches et d'eurtouches de je ne sais ka, et d'eune potinière de Saint-Meudard. Je yi reuponnis que le gars Muffiat aveit eteu sûrement bê toucheu et eurtoucheu et que ça fereut du potin dans le peuyi.

Le gars Bianchais, de la Censerie, qui fait des études, eut le dernier mot :

« T'as des sous dans tes poings, qui dit au gars Bigot. Faut cultiveu ça ! Faut t'mette o les gars de Fougeres qui apprennent à boxe. C'est mon meucano qu'est justement yeu ménaigeu. Je vas yi parleu de ta. O de bonnes leçons et queques fricassées de musiaou, t'airas pus personne à craindre. Si des fas tu eurviens d'eune tournée dans d'aoutes peyi, queu glouère pour ta parouesse ! Toutes les filles courront après ta ! ».

— Sûrement que j'vas penseu à ça, reponnit le gars Bigot, et je seu sûr que quand je revienreu d'Amérique, il n'y aura pas asseu de bouquets !

An finit tout de même à le decideu à veni quanteu nous à l'aouberge du Père Piquet, au villaige de la Motte, sus la route du bourg, pour fêteu nouf'geugnerie.

J. du Nançon



Le premier numéro de la nouvelle publication ANEIT NOSTRE LENGHE consacré à la graphie unifiée du gallo, langue bretonne romane dont la parution avait été annoncée dans le n° 47 du « Pays » peut être obtenu sur demande auprès de

Laurent MOTROT

29 allée des Pingouins
Kerlede
44600 SAINT-NAZAIRE
Franco 18 Francs

...An se fit musseu trois buts à zéro avant le coup de subiet du mi-temps.

LIBRAIRIE PAPETERIE

MARY

10 - Avenue du Général de Gaulle
12 - Boulevard Jean-Jaurès

35300 FOUGÈRES

Tél. : 99.75.40

Venez découvrir les nouveaux
MICRO-ORDINATEURS FAMILIAUX
THOMSON T 07-70 et M 05
et profiter de nos prix
- MICRO ORDINATEUR T 07-70 **3490 F**
- MICRO ORDINATEUR M 05 **2390 F**

**pinto
et fils**
2 services

l'entreprise

**et... "le coup
de main"**

24C 02/AN/08/01 99.23.74 99.24.24 FOUGÈRES



j.b. plantade
OPTICIEN

Nettoyer aux ultra-sons
vos lunettes
- les ajuster
- vérifier votre acuité visuelle

**CE SONT
DES SERVICES GRATUITS**

**OPTIQUE
PLANTADE**

FOUGERES

La MAISON de la PRESSE

a le plaisir de vous accueillir dans ses nouveaux locaux :
14 et 16 place Aristide Briand

FOUGÈRES — Tél. : 99.38.81
Relais FRANCE - LOISIRS

Laiterie NAZART

Année 1983



Produits fabriqués

Beurre : 4 752 000 kilo
Camemberts : 2 606 000 boîtes
Cheddar : 131 000 kilo
Yaourts : 629 000 pots
Cremes : 2 810 tonnes
Spécialité « Vieux Robin » : 6 000 kilo

Collecte de lait :
101 000 000 litres

Producteurs de lait : 1450

GRANITS Emile Rébillon

Granit dans toutes ses applications
- FUNERAIRES - DECORATION
- BATIMENTS - « CHEMINÉES »
Le granit à la portée de tous

BAILLÉ - 35460 ST-Brice-en-Cogllés
Tél. (99) 95.04.05 - Télex REGRANI 950184 F

Exportation de carrières
LANHÉLIN - Tréau bronc
PERROS-GUIREC - rose clair

VIRE - Bleu pierre - La Gazi -
PLÉLIEUX-BROU -
Jaune de Kerendic

Solvègue Création

**Prêt à porter féminin
Dégriffés**
35, rue Nationale
35300 FOUGÈRES
Tél. 99.88.39



A FOUGÈRES
L'ATELIER - PHOTO



Jean-Luc BARBELETTE

11, BLD MARECHAL - LECLERC

MARIAGE - PORTRAIT - REPORTAGE

imprimerie nouvelle

PHOTOCOPOSITION - TYPO - OFFSET
- TOUTES IMPRESSIONS -

La Datinière - PARIGNY - B.P. 16
50600 St-Mihaire-du-Marcouët
Tél. (33) 49.02.53



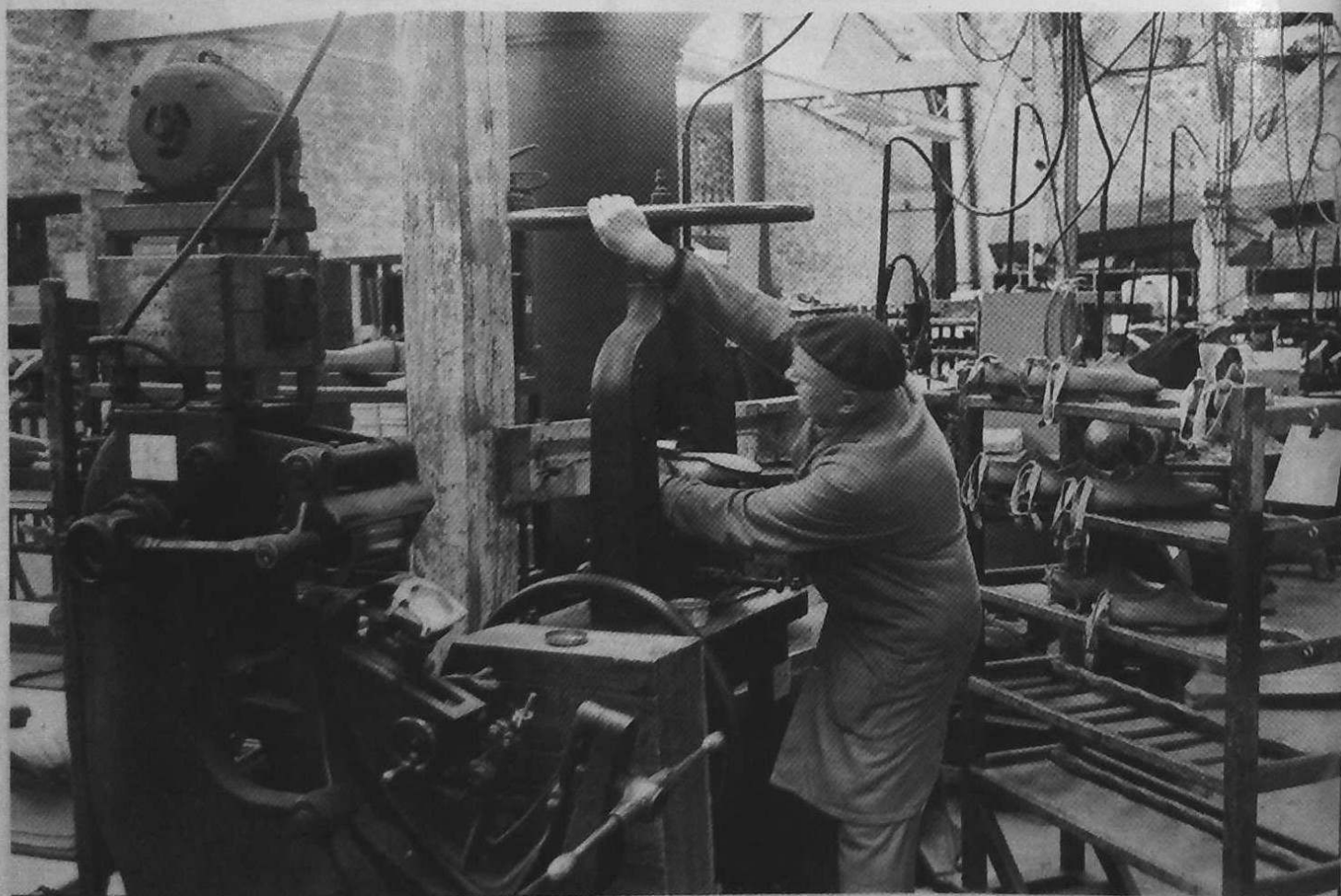
LE BON SENS
PRES DE CHEZ VOUS

A PARAÎTRE ...

... COURANT NOVEMBRE

LE CALENDRIER 1985 DU « PAYS »

Les travaux et les jours du pays de Fougères



illustrés par des photographies originales de Gérard FOUREL et Jacky HAMARD

le pays de fougères

51 84



La Randonnée
un autre regard

le conflit
Réhault (3)

le C.A.T.

Louis Pétri

Petits métiers
d'autrefois

sommaire

Editorial G. Dulong Guénéé	2 à 4
La randonnée, un autre regard	5 à 8
Compte rendu, l'Île-et-Villaine, des origines à nos jours	9 et 10
Le conflit Réhault et la ville de Fougères (3)	11 à 17
Louis Petri est mort	18
Le CAT de St-Sauveur-des-Landes	19 à 22
Petits métiers d'autrefois	23 et 24
Université du 3 ^e âge	24

le pays

Revue bimestrielle, sur les traditions, l'art, l'histoire, l'économie, l'environnement du Pays de Fougères.

Siege social : 6, rue de la Fourchette, 35300 Fougères.

Abonnement - 5 numéros : 60 F

Soutien : à partir de 100 F

Prix du numéro : 12 F

Cheque libellé au nom du « Pays »

avec un numéro de compte, envoyé à

Daniel Heudré

6, rue de la Fourchette
35300 Fougères

Comité de Rédaction

Rémy Allain - Philippe André - Jean-Yves Baugé - Daniel Bouffon - René Cêtre - Germaine Dulong-Guénéé - Jacques Fouchoux - Jean-Claude Gautier - Emile Gortais - Jacky Hamard - Bernard Heudré - Daniel Heudré - Francis Labesson - Michel Martin - Michèle Mouton - Solange Raimbaull - Gérard Puits - Joseph Pommerai

Photographie : Vincent Louët - Albert Simon

Directeur de la publication : Daniel Heudré

Tel. 09 18 84 à partir de 17h

Photo de couverture :

Pays accueillant, demeure accueillante, gens accueillants. St-Marc-le-Blanc (Photo V. LOUËT)

Les articles n'engagent que leurs auteurs.

le pays

de fougères

EDITORIAL

CE SERAIT UN ARBRE !

Et si c'était une plante ? Ce serait un arbre ! Où prendrait-il ses racines ? Dans tout le pays de Fougères ! Est-ce qu'il donnerait quelque chose ? Oui ! De précieux souvenirs des siècles passés, de la vie de nos aïeux, de nos parents, de la nôtre dans le pays de Fougères. Ses feuilles seraient comment ? Il en aurait des centaines et des centaines ! De quoi faire des livres ? Plusieurs ! Quatre, peut-être.

Parce que le Pays va entrer dans sa onzième année, tout le monde a trouvé la réponse à ce jeu, c'est la collection des 50 numéros parus à ce jour.

Déjà, en guise d'éditorial, au moment de la parution du 30^e numéro, j'avais effectué un rapide survol des principaux sujets traités. Depuis, 20 numéros ont paru. Les objectifs de l'équipe de rédaction sont restés les mêmes. Le texte de la première page du n° 1 pourrait être l'éditorial de ce n° 51.

« "Le Pays" une revue pour dire d'où nous venons ce que nous faisons, où nous allons. Pour retrouver la mémoire à travers les pierres, les documents, les monuments qui nous entourent et qui sont le langage de notre histoire... pour affirmer notre culture. »

L'équipe de rédaction. Certains rédacteurs n'écrivent plus dans la revue parce qu'ils quittent la région, qu'ils sont loin (J. Soteras), très loin (E. Gortais). Ces noms figurent au palmarès des tous premiers et excellents rédacteurs. Nous les regrettons toujours. D'autres n'ont plus le temps de faire des articles, momentanément, espérons-nous ! Heureusement des nouveaux nous ont rejoints, animés par le même feu sacré qui porte un nom : "le Pays de Fougères". Et puis, et nous tenons à les en remercier chaleureusement, certaines personnes nous ont demandé de publier d'excellents articles : J-Y Hamoniaux, Bernard Clément, Claude Nières, Maurice Langlois, Robert Vaxelaire, D^r Henri Stofft et Marie-Madelaine Simon, Jacques Boisseau.

A l'occasion de la sortie de ce 51^e numéro, nous lançons un appel à tous ceux qui ont quelque chose à transmettre à leurs "Pays et Payses", d'aujourd'hui et de demain. Si vous ne vous sentez pas capable d'apporter une collaboration écrite, nous irons à votre écoute et toujours, avec le plus grand souci de la vérité, la plus grande impartialité, nous publierons vos témoignages.

"Le Pays" c'est d'abord ses rédacteurs, ses photographes, ses dessinateurs mais, c'est aussi les commerçants dévoués, certains, très dévoués, qui le diffusent et puis, ses annonceurs fidèles qui soutiennent sa trésorerie. Les abonnés, les acheteurs au n°, permettent de payer le papier et l'imprimerie (ce sont avec les photos, nos seuls frais, puisque, soulignons-le, car c'est un cas assez rare en son genre, les rédacteurs sont des bénévoles). Ces abonnés, ces acheteurs au n° sont beaucoup plus : ils sont notre raison d'exister. Nous sommes fiers de servir les n° du Pays à des lecteurs très lointains mais aussi à de très nombreuses bibliothèques et administrations.

Les articles Ils sont variés et d'une richesse qui fait l'honneur de la revue.

Art et Poésie "La pierre est le langage de notre histoire" Nous l'avons beaucoup, beaucoup écoutée depuis, portes, fenêtres, cheminées dans "comprendre l'habitat rural" (31 - 33 - 34). Les églises et leurs trésors ont été minutieusement inventoriés "Tremblay" (30) "Javené" (32) "Dompierre du Chemin" (35) "Champpeaux près de Vitry" (46). Gilles Ruellan a revêtu dans le magnifique château du Rocher-Portail (39). Tous ces articles sont illustrés de photos exceptionnelles. Dans de nombreux numéros vous trouverez des reproductions de très vieilles et très belles cartes postales (40-43).

Le Pays a ouvert ses pages aux poètes du Pays ou de passage au Pays. Tout d'abord à la "Princesse aux yeux bandés" de Bazouge la Pérouse, Angèle Vannier, l'aveugle, "dont la nuit recelait plus de lumière que nos néons artificiels" (32), Robert Moreau : "Tout ce qui vogue et qui divague me ressemble" (31 - 32 - 33), Marc Baron : "On perd un peu de son visage en se reconnaissant dans l'eau" (39), Marc Vast : "Sculpter la pierre, sculpter les mots" (42), Michel Leguay : "Mais il me semble à moi, qu'avant ça, autrefois..." (34).

Histoire et Tradition. L'histoire a une place privilégiée dans la revue. Je ne citerai que les remarquables articles, plus que des articles, des dossiers à exploiter "Fougères à la veille de la Révolution" (33). "Le Pays de Fougères pendant la guerre de cent ans" (34 - 35 - 36). "L'histoire accuse" (affaire Dreyfus replacée dans le Pays de Fougères) (31 - 32). Incendies à Fougères au XVIII^e (37). "Le laboureur de la République" (45). "Au cœur de la cité médiévale, Fougères" (46). Que dire du succès incontestable de notre double numéro spécial "Le Pays de Fougères en 1944" (48 - 49).

Les traditions aussi occupent une place de choix avec les articles traitant de l'œuvre de Amand Dagnet (42 - 43 - 44), nos pages de Gallo "Usages locaux" (37) "De Taïa à la Toubia" (32).

La vie du Pays et ses hommes. Quelques hommages (trop rares) trouvent leur place dans nos colonnes; Eugène Trebourg (39), Charles Tillon (45), Xavier le Marois (31), Angèle Vannier (32). Il reste beaucoup de personnalités du Pays de Fougères qui méritent de sortir de l'ombre du passé. Nous ouvrirons nos colonnes, bien grandes, à ceux qui les raconteront.

Le social et la vie économique. "La grande grève de 1932" a longuement occupé nos lecteurs (43 - 44). "Le conflit Réhault" (47 - 50), "logement et croissance urbaine à Fougères", sujet magistralement traité sur plusieurs numéros (41 - 42 - 43).

L'économie n'occupe sans doute pas la place qui lui revient faute de rédacteurs très "branchés" pour employer le mot à la mode. Pourtant, quand on se donne la peine de feuilleter les vingt derniers numéros, on s'intéresse à "Grandes surfaces et petits commerces" (37) et surtout on se passionne pour "L'industrialisation à Fougères depuis 1954" On y apprend que M. Hamard - Pacory, président des industriels fougérois, en 1975, disait (déjà) "Il faut que l'Etat nous aide de toute urgence avant que les entreprises meurent" qu'en 1976 Michel Cointat déclarait au Monde "L'erreur de cette ville a été de s'endormir pendant 20 ans, les municipalités contrôlées par l'industrie de la chaussure ont tout fait pour que personne n'y vienne". On croit rêver en lisant "qu'en 1969 le nombre des chômeurs n'excède pas 200 (source Crédaf)". Quelles résonances ces articles font naître à l'heure des presque 4000 chômeurs de la région fougéroise ! Tous les autres problèmes semblent si dérisoires à côté de cette plaie saignante : le chômage. En témoigner, à vie, est bien difficile, pourtant nous nous engageons à le faire dans les prochains numéros. Notons que des extraits d'une thèse soutenue sur ce sujet ont été publiés "Chômage et santé" (35 - 38).

Où nous continuerons à animer notre revue

"Le Pays de Fougères"
Abonnez-vous, faites connaître notre revue qui est "votre" revue et rejoignez-nous !

G. DULONG GUÉNÉE



Glanés dans les 20 derniers numéros

La Randonnée... un autre regard

"Fougères pays d'accueil" ! Depuis plus de dix ans, des gens qui croient au tourisme rural dans notre région ont aidé au développement de gîtes ruraux, hôtellerie, sentiers de grande randonnée, boucles de promenade, gîtes d'étapes, etc... En 1984, près de 3000 randonneurs ont parcouru à pied à

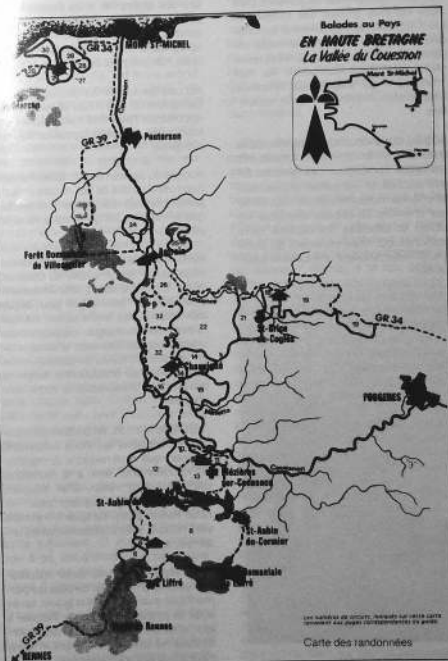
cheval ou à vélo ces chemins et sentiers. Si le G.R. 34 Vitré-Fougères-Mont-St Michel est le plus fréquenté, on chemine aussi sur les boucles communales.

Le randonneur, seul, en famille ou en groupe découvre notre pays et ceci nous vaut un autre regard sur les cho-

ses, les lieux, les personnes, que nous ne connaissons même plus à force de courir sur le bitume.

Ce témoignage nous fait redécouvrir un monde rural tel qu'il est apparu à ces trois Provençaux. Découverte tellement sincère et réaliste que nous essayons de vous la faire partager.

Quelques jours à pied en Ille et Vilaine...



Allemands, Américains, Anglais, Belges, Français et autres, se pressent sur les rivages normands... On leur en a tellement parlé de ce quarantième anniversaire !

Pour nous, le calme, la tranquillité, la plongée dans la "Terre-mère", la nature silencieuse sont autrement précieuses.

Nature silencieuse ? Qu'est-ce à dire ? Craquement des branches, musiques des feuilles dans la brise, pépiement des oiseaux, meuglement des vaches, glands que le chêne laisse tomber dans un bruit mat, buissons soudain bruisant de la fuite effarée du lézard, fouillis de nase qui s'agitent, se met à parler dans un cliquettement d'ailes d'oiseau dérangé... Le pays rural est plein de bruits légers ou tranquilles, de sonorités diverses... Plein de vie et toute vie a sa musique et ses tonalités...

Nous voilà donc, après quelques jours de camp fixe, presque "sauvage" décidés à cinq étapes de randonnée dans le "tour des Chouans", le pays autour de Vitré et Fougères, sacs au dos, y compris les tentes. Oui, parce que rien ne vaut le calme du soir dans les grandes prairies, rien ne vaut l'inconfort du coucher à même le sol dans son duvet, rien ne vaut d'être assis par terre ou accroupi et de chauffer son potage réchaud qui tient en équilibre sur un sol inégal, rien ne vaut le soleil qui se couche à travers les arbres, se reflète dans le ruisseau, glisse encore quelques rayons entre les feuilles, et la nuit qui vient, peu à peu, et l'humidité qui monte, et de se glisser sous la tente où l'on tient mal assis, et de ne voir ni maison, ni hangar, ni voiture, ni rien d'autre...

Ni maison ? La maison-ferme, au loin ou tout à côté, c'est selon, ne trouble pas notre paix, pourvu qu'elle soit, et c'est souvent le cas ! de pierre, de belles pierres de granit, et d'ardoises sur le toit... Au contraire, la maison ne nous gêne pas, ni non plus ses habitants à qui d'ailleurs nous sommes allés demander l'hospitalité d'un soir pour nos deux petites tentes ! Nous sommes chez eux et ici le paysage, la nature qui nous baignent, sont fruits de leur millénaire présence, comme gens et maisons sont réciproquement enfants de ces pays... les uns ont forgé les autres... et nous sommes chez eux et nous y sommes bien !

Oui, rien ne vaut les mauvais cafés qu'on boit dans le matin encore brumeux, accroupis au-dessus de l'herbe trempée de rosée, sans boire sur le pain de l'avant-veille mais quelquefois un peu de confiture si on a eu le courage de porter un pot de verre dans le sac...

Oui, nous voilà donc partis pour 5 jours de randonnée dans ce pays chouan des marches de Bretagne, ce pays qui n'est pas encore breton par la langue, mais déjà par le sentiment, par l'histoire, par sa chouannerie, son catholicisme farouche, libre, sincère, profondément moral, son anarchisme conservateur, le vieux dire par sa longue et très longue tradition - déjà au temps de Charlemagne, au tournant du IX^e siècle ! - de résistance aux pouvoirs oppresseurs des Etats, aux pouvoirs venus d'ailleurs, aux centralismes de tous bords, centralisme des Capétiens, des conventionnels, des Napoléon ou des républiques, républiques de gauche, républiques de droite, qui sont toutes des républiques... fiscales !

Déjà breton par ce respect de l'autorité locale, du curé ou du propriétaire pourvu que ceux-ci restent fidèles à leurs rôles et dignes de leur fonctions... mais déjà breton par sa capacité à résister sans reculer et avec ténacité à l'autorité, même locale, si elle est abusive ou dévoyée...

Ce pays, déjà breton par ses chemins creux et ses haies vives, par ses murs de granit et ses enclos, encore breton, devions-nous écrire ici parce que bien souvent, mécanisation et spécialisation obligent, le champ ouvert a remplacé l'enclos, le chemin creux a disparu avec la prairie parsemée de pommiers entre ses 4 haies - place à d'immenses champs de maïs ou de vastes herbages.

Heureusement, les vrais amoureux du pays qui ont si intelligemment tracé pour nous, - pour vous aussi et tous ceux qui voudront -, ce sentier de ran-

donnée, ont su lui faire emprunter le plus possible de vieux chemins bourbeux, ombragés, enfoncés, qui permettent de retenir encore quelque impression d'un pays d'autrefois qui risque d'être bientôt complètement disparu.

Oui, nous voilà donc trois Méridonaux, topoguide vieux de 3 ans en main avec sacs, chaussures et tentes, partis découvrir ce pays que nous ne connaissons si c'est le cas que par des souvenirs de cours de géographie déjà un peu anciens.

Eh bien ! S'il fallait d'un mot résumer ces 5 jours, ces 100 ou 120 kilomètres de parcours à pied, ces 5 nuits, ces quelques 30 ou 35 heures de marche, s'il fallait d'un mot résumer ces oiseaux et ces chemins creux, avec leurs ronces certes dures aux jambes nues, mais débordantes de grosses mûres noires, ces fermes modestes ou plus importantes, ces éleveurs, nos hôtes d'un soir, ces familles de paysans plus âgées ou plus jeunes, ces prairies et leurs pommiers, ces caniers au bord des quelques morceaux de route arpentés, et ces pruniers, s'il fallait résumer d'un mot, ce serait le mot "accueil" qui exprimerait le mieux l'impression, l'émotion même ressenties.

Accueil de la douceur du temps, de la tendresse verte de l'herbe, accueil des feuillages somptueux des grandes forêts, accueil de cette allée seigneuriale de chênes multicentennaires, accueil de ces chemins au-dessus desquels les arbres et arbustes ont déployé leurs branches qui nous protègent du soleil d'août mais diffusent une lumière reposante.



Chemin creux



Des randonneurs

Accueil de ces fermes, arsees, nombreuses, où le randonneur intrus, étranger, qui passe dans la cour au milieu des bâtiments, n'est invité par personne et si par hasard que l'on est dehors, il y a toujours un ange qui sourit ou une main qui se tend, quelques minutes pour bavarder.

Accueil dans celle où on s'arrête pour demander un peu d'eau et où on nous apporte de l'eau très fraîche, prise au frigo, et où on nous propose un peu de vin avec.

Accueil du paysan ou de sa femme, qui nous vend un litre de lait, encore chaud, le meilleur, bien sûr, et bien moins cher que le mauvais lait qu'on nous vend en ville.

Accueil du gîte: bâtiments magnifiques, majestueux, ferme à côté du château, où la femme d'abord, manifestement débordée ce jour-là, un peu déçue même qu'on ne s'arrête ni pour manger ni pour dormir, malgré nos promesses téléphoniques, son mari, ensuite, s'interrompt en milieu de journée, nous offrent un siège et trouvent le temps de bavarder et s'intéresser à notre randonnée.

... Et cette maison on bordure de route où les habitants qui nous observent, devient que nous risquons de marcher 20 minutes pour rien, à la recherche dans le bourg voisin, d'un magasin d'alimentation qui n'existe plus - ils nous hélent alors, se lèvent plus - nous vers nous et voilà une conversation entamée, amicale.

Nous repartirons avec force encouragements et un bon kilo de pain qui permettra de manger à midi et le soir, après avoir la proposition de nous installer à leur table, dans le jardin pour déjeuner ! Et nous ne savons qui ils sont et ils ne savent pas qui nous sommes...



Gîte

... Je vous raconterai encore cet autre où nous montre ses champs où planter nos tentes et nous indique le robinet d'eau dehors, près de la maison... l'eau froide, mais aussi, dans un coin, l'eau chaude au-dessus d'une vasque en pierre, comme ça, pour rien et " Venez prendre un café " et nous avons bu, en plus un merveilleux " Calva " et " Revenez demain matin pour le café, avant de partir " et nous sommes revenus, bien sûr... et tout cela, naturellement, comme si cela allait de soi, avec une hospitalité si simple qu'elle est pleine d'élégance.

Et je vous dirai encore - je vous le promets, je n'invente rien - cette dame, grand-mère déjà retraitée, que nous dérangeons en plein repas, un soir enuyée de ne pas nous proposer un lieu de camp meilleur, et pourtant nous y fumes très bien... gênée de ne plus avoir d'œufs de ses poules à nous fournir mais qui a, malgré tout, su nous en dénicher trois... et qui nous a donné du lait frais de l'unique vache qu'elle a gardée, compagne de sa retraite, puisque la laitière, par respect du passé l'accepte de continuer à ramasser le lait de cette unique bête. Croyez-vous que cette dame a eu peur d'accueillir ainsi chez elle pour le soir et la nuit ces trois étrangers que nous étions ? Accueil...

Et ceux-là que nous avons fait vieillir bien tard autour des verres de cidre, parce qu'ils nous parlaient de découragement qui les accable parfois devant les politiques agricoles incohérentes qu'ils subissent. Et nous le sentions prêt à se lier d'amitié, lui, parce que nous avions parlé ensemble de son métier d'éleveur-paysan.

Enfin, cette bouffée de bonheur du dernier jour : La ferme est, là encore, sise à côté d'un château, les bâtiments, beaux, massifs



importants et, parmi eux, le gîte, simple, l'ancien logement des exploitants, les hôtes. La cour, au milieu des bâtiments, et le tracteur qui s'arrête, et aussitôt, le sourire, les gestes, les mots, bientôt, la bouteille de cidre sur la table, tout indique que nous sommes attendus, que nous sommes de la famille de ceux qu'on attend... et nous n'avions pas prévu et nous sommes totalement des inconnus.

... Et le repas du soir, chez eux, dans cette grande et belle maison aménagée, bâtie amoureusement, comprenons-nous, pour leur nombreuse famille; accueil du granit et de l'orme en quoi la maison est bâtie... N'est-il pas vrai: en effet que le choix des matériaux, l'arrangement de l'espace habité, l'esthétique participent à cet accueil ? Repas, à la fois délice, repas, détente. On parle du pays, de ce pays. Ils nous parlent de leur vie, leur village, leurs efforts longs mais patients pour rassembler ceux d'ici, du village, des alentours, pour vaincre les ancestrales méfiances et les rivalités traditionnelles. Oui, nous parlons longtemps comme si nous étions déjà devenus des amis et peut-être d'ailleurs, sommes nous des amis du seul fait que nous sommes venus marcher dans, leurs sentiers, leur pays, dormir dans leur gîte, manger à leur table, que nous avons aimé, et que nous l'avons dit ?

Nous parlons donc, longtemps : " Où avez-vous trouvé, amis, où avez-vous puisé cette capacité, cette disponibilité alors qu'il y a 2 heures, à peine, vous ne saviez même pas que nous arrivions ? "

Et comme d'autres, quelques instants auparavant sont arrivés pour passer la nuit au gîte, eux aussi, avec leur cheval et leur cabriolet, lui, l'hôte, prend encore un moment sur sa nuit pour venir

bavarder avec eux, histoire de les accueillir eux aussi, à leur tour.

Je vais vous confier un secret: dans l'accueil que nous avons reçu, il y avait de la générosité, de l'amabilité... mais aussi beaucoup d'élégance, d'urbaineté en ce pays rural.

Découverte, donc, en quelques jours, d'un pays agricole, pleinement agricole encore mais pays traversé de paradoxes.

Ici, on s'est engagé dans la modernisation pour s'adapter aux impératifs de la rentabilité. Grandes étables; 40, 60, 80 laitières; tracteurs, machines diverses; sélection des races; insémination artificielle; trayeuse automatique; spécialisation dans la jeune génisse ou le taureau, ou encore la laitière; 6000, 7000 litres de lait par vache et par an. L'exploitation reste familiale, mais la ferme n'a plus ni basse-cour, ni jardin, ni lapin, d'ailleurs il n'y a plus de fermière, il y a une exploitante agricole associée, ou une mère de famille, tout simplement ou encore une femme qui travaille à la ville voisine, salariée et y part tous les matins en voiture, du lundi au vendredi.

On devine ce que cette modernisation a représenté d'effort de formation, d'adaptation des mentalités, d'investissement humain.

On devine que ça n'a été possible que parce qu'il s'est trouvé des paysans pour y croire, aider les autres à s'engager avec eux, des hommes et des femmes qui y ont cru, pour eux et pour les autres. Modernisation qui dans leur esprit, rimaît avec coopération, mutualité et solidarité dans un effort de promotion collective, beaucoup du moins avaient cette espérance d'une promotion collective.

On devine aussi que les investissements ont dû être financés par des emprunts, que les charges sont montées aussi, avec le développement, et ont parfois grimpé plus vite que le revenu.

Et derrière ces belles laitères aux mamelles pleines, placidement alignées côte-à-côte dans l'étable moderne, derrière ces tracteurs et machines modernes, on sait que veillent invisibles mais combien présents, les hommes en complet-veston du crédit agricole et les agents du fisc et des diverses maisons de crédit. Qu'on n'oublie pas les échéances (et quand montent les charges, grimpe le montant des traites, c'est un montant, en effet, jamais un "descendant" !). Les dates d'échéances restent les mêmes, au même rythme. Alors doivent s'accroître la production, la productivité, alors devraient croître en proportion les prix de vente qui assurent le revenu.

C'est alors que les hommes en complet-veston, d'autres hommes, dans d'autres complets-vestons, plus luxueux, de meilleure coupe, ion, à Paris ou Bruxelles, les hommes des bureaux et des salles de conférence bourrées d'interprètes, de secrétaires, d'hômesses, d'huissiers en livrée, les hommes des voyages en avion et des repas officiels (1), les hommes des promesses électorales et des bonnes paroles, les hommes qu'on appelle de gauche et les hommes qu'on appelle de droite, les hauts fonctionnaires et les grands politiques, hauts dans les revenus, grands dans la vanité, la suffisance et la capacité à oublier leurs discours de l'avant-veille, c'est alors, que les princes des Boeings et des palais officiels déclinent souverainement que les prix agricoles n'augmenteront que de 1, 2, 3 ou 4 %, et qu'on pénalisera ceux qui produisent trop de lait ! Et on invente les "quotas" !



Le Rocher-Portail



Trois signes (bicyclette-randonneurs-à cheval)

Et toi, paysan, non ami, tu étais heureux, tu étais content, sélection, machines, engrais, rationalisation, de 5500 l, tu étais passé à 6000, 6500 par vache et de 30 vaches tu étais monté à 50 pour trouver la bonne dimension. Economie d'échelle et gestion rationalisée des stocks t'avaient conseillé les économistes du crédit agricole, les experts de la chambre d'agriculture. Et maintenant que tu y es arrivé, à force d'heures de travail, de sueur, de fatigue, de réunions aussi, de réflexion, de dettes accumulées... maintenant... les quotas !

Oui, vraiment, ils te prennent toujours pour un "bouseux", oui, vraiment tu n'es qu'un, n'entre de chouan ! Tu produis trop ! Arrête, y a trop de lait ! On ne peut plus acheter tout ce lait !

Paradoxe que ce monde rural où des paysans sont punis parce qu'ils ont trop voulu y croire.

Il y a ceux là, nombreux, certains découragés ou en passe de l'être, ils comprennent, ils veulent bien comprendre tout, les difficultés, la solidarité nécessaire avec les ouvriers des usines menacées de fermeture ou déjà abandonnées. Ou avec les jeunes des villes, au chômage. Mais, sacrées têtes de chouan, on n'arrivera heureusement jamais à leur faire admettre qu'ils produisent trop et trop bien, qu'ils travaillent trop après qu'on leur a répété pendant 20 ans qu'ils devaient tenter de

rattraper la productivité des Danois et des Hollandais sous peine de disastres !

Paradoxe disions-nous, à nous de ceux-là, restent encore, de moins en moins nombreux ceux qui ont été plus prudents. Juste ce qu'il faut de terres, 10, 15, 25, pour assurer un revenu. Peu de sélection. Pas de gros investissement. Ici, on est plus âgé, et l'homme est encore un peu fermier... mais, oui, un peu traditionnel... "sage", disent certains, mais du moment qu'il est pas trop endette et on continue de vivre au rythme ancestral plus serein, les journées de paysan. - On a toujours dit, on est pas chouan pour rien ! On est méfiance devant les discours de productivité et l'investissement à tous les prix. On a toujours pensé que ça pouvait être bien pour les Danois ou les Anglais ne l'état pas forcément pour la Bretagne.

Quinze jours dans ce pays, 5 jours seulement de parcours à pied. Ai-je le droit finalement d'écrire tout cela après, si peu de temps ? Non, bien sûr, ce n'est pas un récit totalement crédible. Rassurez-vous, je le sais. Je couche sur le papier, certes, mes observations, mon témoignage et ils sont authentiques ! mais, aussi, mes impressions, mes sentiments, mes impressions, que je généralise et qu'il faudrait vérifier.

Eh bien ! Allez-y. Allez vérifier par vous-même. Pour l'hospitalité et la beauté harmonieuse de ce pays rural, je suis tranquille, je suis sûr que si vous y allez, vous me rendrez justice... et vous leur rendrez hommage.

H.D. Aubagne Septembre 84

Propos recueillis par O. et J. POMMEREUL

(1) la caractéristique des repas officiels est que ceux qui les mangent ne sont jamais ni ceux qui les préparent, ni ceux qui les payent.

Compte rendu L'Ille et Vilaine des Origines à nos jours

"L'Ille et Vilaine, des origines à nos jours", publié par les éditions Bordessoules fait partie d'une nouvelle collection d'ouvrages historiques qui a été donnée pour cadre le département. Cette entité politico-administrative reste certainement une des plus marquantes et des plus significatives aux yeux de beaucoup d'habitants de n'importe quelle région de France. Les départements ne se ressemblent pas, tous, selon une infinité de raisons, ont fini par acquérir une identité propre, reflet de l'histoire, du terroir ou des mentalités. C'est à la recherche de cette identité que nous ont invité les huit auteurs universitaires de ce livre vraiment bien fait, et qui débouche à partir de laquelle *Histoire générale et Histoire locale* s'interprètent, se complètent et procèdent l'une de l'autre, pour une meilleure compréhension des faits.

L'exposé s'articule autour des grandes périodes de l'histoire générale : Pré-histoire, Antiquité gallo-romaine, Moyen Âge, Temps moderne, Révolution et Empire, XIX^e Siècle, XX^e Siècle.

Les difficiles problèmes des âges pré-historiques et de l'installation des premiers hommes donnent l'occasion au lecteur de se familiariser avec un état de la question qui évolue sans cesse grâce aux nouveaux chantiers de fouilles et aux récentes méthodes d'investigation des sources, essentiellement constituées par les nombreux monuments mégalithiques existant sur le territoire de l'Ille-et-Vilaine.

La période gallo-romaine est traitée à partir des exemples de la cité des Coriosolites, localisée à l'ouest du département, de Redon à Cancale, et de celle des Riedones, au centre et à l'est, et qui est "parmi les mieux connues de toute la Gaule grâce aux magnifiques inscriptions des II^e et III^e siècles trouvées à Rennes".

L'auteur de la partie médiévale insiste sur la position frontalière de toute cette zone à la limite orientale du duché de Bretagne, face à "l'appétit" de

L'Ille-et-Vilaine des origines à nos jours



L'Ille-et-Vilaine des origines à nos jours (Editions Bordessoules)

puissants voisins : empereurs carolingiens, ducs de Normandie, rois de France. Une profonde originalité découle de cette situation née du contact entre les peuples, mais surtout de la fréquence des guerres qui ensanglantèrent le sol d'une terre trop souvent foulée par la soldatesque.

La période 1532-1789 aborde tous les problèmes de l'époque moderne à travers les particularités que nous livre l'histoire des villes et des campagnes des pays rennais, fougérais, vitréais, malouin ou redonnais ; le protestantisme et la réforme catholique ; les relations avec le pouvoir

royal ; ponctuées de violents révoltes, comme celles de 1636 et de 1675 ; les grands deaux, les famines et les épidémies ; la vie économique fondée sur l'industrie textile ; particulièrement importante en pays rennais ; sur les forges de Paimpont et de Martigné Ferchaud, ou les mines de Pont-Réan, et sur le rôle de St-Malo, qui dans ce laps de temps, connaît un remarquable, mais fragile, essor, grâce à la guerre de course et au trafic maritime à la conquête de lointains horizons...

Préface de Jacques CHARPY
Directeur du Service d'Archives d'Ille-et-Vilaine

Introduction géographique

Gilbert LE GUEN

Maître-assistant de géographie à l'université de Haute-Bretagne - Rennes II.

Préhistoire - Antiquité

Jacques BRIARD

Maître de recherches au C.N.R.S.

Louis PAPE

Professeur d'histoire ancienne à l'université de Haute-Bretagne - Rennes II.

Moyen Age

André CHEDEVILLE

Professeur d'histoire médiévale à l'université de Haute-Bretagne - Rennes II.

Temps Modernes (1535-1788)

François LEBRUN

Professeur d'histoire moderne à l'université de Haute-Bretagne - Rennes II.

Révolution et Empire (1788-1815)

Roger DUPUY

Maître-assistant d'histoire contemporaine à l'université de Haute-Bretagne - Rennes II.

XIX^e siècle (1815-1914)

Claude GESLIN

Maître-assistant d'histoire contemporaine à l'université de Nantes.

XX^e siècle (1914-1980)

Gilbert LE GUEN

Jacqueline SAINCLIVIER

Assistant d'histoire contemporaine à l'université de Haute-Bretagne - Rennes II.

Ouvrage réalisé sous la direction de François LEBRUN

Collection Hexagone

sous la direction de J. BRIGNON, J. COMBES, M. LUC.

Histoire des départements français par les documents

EDITIONS BORDESSOULES

17400 St-Jean-d'Angély

La tourmente révolutionnaire est présentée ici, à juste titre, comme un temps fort de l'histoire : " le diocèse de Rennes, puis le département de l'Ille et Vilaine vivent intensément Révolution et Contre-Révolution ". Plutôt qu'une simple évocation narrative, l'auteur, livrant les fruits des dernières recherches en la matière, s'emploie à dégager des idées de synthèse qui éclaireront le lecteur sur la signification des principaux faits et sur le rôle et la motivation des différentes catégories sociales précipitées dans le torrent de l'histoire, les prêtres, les nobles, les bourgeois, les paysans, les artisans... Par exemple pour mieux comprendre la Chouannerie, en tant que phénomène éminemment complexe, il nous faut désormais tenir compte de ces quelques considérations résultant d'une analyse sociologique de classes : " Plus on est riche et moins on a tendance à chouanner... C'est bien la richesse qui semble susciter le clivage " entre " Chouans " et " Patriotes " ! Sur ce problème, l'Ille et Vilaine, des origines à nos jours apparaît donc comme une nouvelle contribution afin d'en finir avec quelques uns de ces points de vue trop simplistes, dépourvus de nuances et farouchement partisans développés dans certains ouvrages anciens, expression d'une historiographie locale, sur le point d'être dépassée.

Le XIX^e siècle est présenté comme " le temps des mutations " affectant tous les domaines, politique, économique, technologique, démographique et mental. Dans une première partie, l'auteur replace l'Ille et Vilaine dans

le contexte politique global où se succèdent les régimes, crises et révolutions, de la Restauration à la III^e République, rendant compte à chaque fois de la forte imprégnation dans les courants dominants des tendances modérées, plutôt conservatrices, qui n'étonneront point le lecteur un peu averti. Au point de vue économique, le XIX^e siècle se distingue ici comme une période de désindustrialisation, lourde de conséquences quant à l'avenir : " Le département d'Ille et Vilaine n'a rien d'un département industriel. Il n'a pas su - contrairement à la Loire Inférieure voisine - s'intégrer dans le vaste mouvement d'industrialisation du XIX^e siècle. Au contraire, il a perdu au cours du siècle de nombreuses industries qui avait connu une certaine importance et les nouvelles industries ne font guère que compenser ces pertes. " En effet, la période enregistre le déclin irrémédiable de la vieille industrie textile rurale et des forges au bois, réduites du jour au lendemain à l'état de vétusté, tandis que commencent à disparaître une assez grande quantité de petits métiers... A l'inverse, le développement de l'industrie de la chaussure à Fougères suggère, localement, l'impression de la Révolution industrielle, avec l'affirmation d'une bourgeoisie patronale, la naissance d'une classe ouvrière... et les débuts très précoces d'une longue et âpre lutte de classes, faisant de la cité laborieuse un des plus importants foyers du mouvement ouvrier régional.

Enfin le XX^e siècle termine l'ouvrage : bilan des deux guerres mondiales, évolution des idées et moderni-

sation sont les thèmes principaux développés dans ce dernier chapitre, à un moment où s'affirment chaque jour davantage les éléments d'une culture régionale à la recherche d'elle-même, " désormais prise en compte dans notre département ". Outre l'exposé conçu à la manière d'une grande fresque dont le fil conducteur oscille constamment entre plusieurs niveaux d'analyse et de réflexion, l'ouvrage présente d'autres qualités. Tout d'abord la part très importante des illustrations fait de ce livre un véritable recueil de documents ou l'iconographie... la carte postale, les tableaux statistiques et les extraits de textes originaux provenant des Archives départementales d'Ille et Vilaine sont pour la plupart inédits et du plus grand intérêt pédagogique. Quant aux sujets abordés par les auteurs, ils rendent compte des progrès de la connaissance historique et des progrès d'une manière générale, mais aussi une quinzaine d'années en matière de démographie historique, d'histoire de l'alphabétisation et de la socialisation, d'histoire du mouvement ouvrier en Bretagne, d'histoire de l'Eglise et de la pensée chrétienne aux XIX^e et XX^e siècles, ou de l'histoire des mentalités... reflets d'une orientation nouvelle prise par le métier d'historien. Les thèses, les mémoires de maîtrise des étudiants ainsi que beaucoup d'autres travaux scientifiques, mentionnés en bibliographie, témoignent auprès du grand public - insuffisamment informé par ailleurs, voire mal informé de l'énorme travail accompli par les chercheurs des universités bretonnes, et plus particulièrement de celles de Rennes.

Enfin, les lecteurs du Pays de Fougères y trouveront une bonne centaine d'allusions à l'histoire locale, restituées dans un contexte élargi tout à fait valorisant, qui permet de mieux mesurer l'importance de ce qui s'est passé ici même : intéressante l'Allée couverte de la Pierre Courcoule, déterminante la bataille de St Aubin du Cormier en 1488, capitale la chouannerie dans la compréhension de la Révolution, exemplaire la grève des ouvriers chouanneries de 1906, admirable la Résistance des hommes et des femmes du pays pendant la guerre... autant de références évoquées dans l'Ille et Vilaine des origines à nos jours, autant de sujets ayant fait l'objet d'articles, au fil des numéros dans notre revue.

René CINTRÉ



Le Conflit Réhault et la Ville de Fougères

PETITE CONTRIBUTION A L'ECRITURE DE L'HISTOIRE IMMEDIATE

Ressortons pour l'occasion ce que les réhaultiens appellent, à la suite de Marc Bloch, la comode à tiroirs. La série d'articles portant sur le conflit Réhault appartient à ce que l'on nomme Histoire-Immédiate. Ainsi sont associés deux termes antinomiques. Le champ de l'histoire ne s'intéresse-t-il pas au passé et le vocable immédiat au temps présent. Se pose notamment la question de savoir quand commence le passé et quand finit le présent. Le concept de temps, fondamental en science historique, retient ici toute sa valeur intrinsèque, mais également toute la difficulté de son appréhension. Plutôt que de nous attacher à la terminologie, redevable à l'organisation des sciences sociales au niveau universitaire, appliquons-nous à la méthode. Elle comporte un bon nombre de spécificités.

La plus importante me paraissant être le fait que la recherche historique commence " sur le terrain ". Nous sommes loin de la vision communément admise de l'historien " rat de bibliothèque ", de l'individu qui passe son temps dans des salles plus ou moins obscures. La se situe toute la difficulté de l'écriture de l'histoire immédiate. Cette présence " in situ " concentre la complexité de la recherche. L'historien au contact des événements ne risque-t-il pas d'être lui-même entraîné dans l'objet de son étude, et d'observateur attentif de devenir acteur. Son écrit vient alors, sciemment ou inconsciemment, soutenu, légitimer une attitude, un groupe particulier : dans le cadre de notre sujet une organisation syndicale par rapport à une autre comme une opposition au conflit. Un tel texte n'est plus œuvre d'historien mais de militant : une large place est faite à la subjectivité du moment. Si un semblable écrit a droit de cité, encore convient-il de ne pas mélanger et de ne pas créer ainsi une ambiguïté sur la personnalité de son auteur et la valeur de son travail.

L'histoire immédiate peut devenir une " machine de guerre " contre une position précise, un groupe, voire un individu. Elle devient alors un acte évaluable intellectuellement et condamnable juridiquement. L'histoire, outre les barrières mises à l'accès des archives (10, 50, 100, 150 ans) et qui soulèvent des problèmes à une histoire du présent, se doit de respecter l'intégrité de ses acteurs. Or tout historien se contentant d'une démarche sur le terrain ne peut, me semble-t-il, éviter cette dérive. Cette présence sur les lieux même, aussi indispensable soit-elle en histoire immédiate, ne constitue cependant que la première étape de la recherche historique. Il s'agit là de la condition sine qua non pour prendre un recul sur les événements vécus, retourner par ses archives patiemment constituées afin d'en faire une relecture complète. Seul ce deuxième temps permet d'éviter les déviations possibles vers la polémique, aboutissant à un texte stérile d'un point de vue historique, concrétisé par l'obtention d'accessits pour certains, de blâmes pour d'autres, car la tentation est grande pour l'historien dans ce cas, de se poser en juge puisqu'il distille un savoir. Disons le clairement, seul le second stade de la démarche permet, à mon sens de répondre aux critères d'objectivité définis au fur à mesure de la connaissance historique et d'élever un texte au rang d'HISTOIRE. La méthodologie est donc fondamentale, ici peut-être plus qu'ailleurs, les fondements d'une histoire immédiate n'étant pas encore véritablement conçus.

Comment s'est-elle concrétisée dans le cadre des articles présentés dans la revue depuis le numéro 47 ? Brevement, une méthode qui se serait contentée d'une enquête sur le terrain aurait abouti à l'écriture de " l'histoire du conflit Réhault ". Or tel n'est pas le sujet des articles présentés. Le thème dégagé est " le conflit Réhault et la ville de Fougères ". Le conflit n'est plus étudié comme une entité, l'analyse porte sur les rapports entre les deux membres de l'initiale. Seul un retour aux sources pouvait aboutir à une refonte complète de l'étude et finalement à la présentation d'une problématique nouvelle.

Si les historiens s'accordent pour reconnaître les difficultés de l'histoire immédiate, force est de constater que celle-ci n'est pas encore l'objet d'une véritable réflexion épistémologique. Publiez ce texte, rapide et incomplet, y contribuer ainsi que la série d'articles présentés dans les colonnes de la revue " Le Pays ".

Jacky HAMARD

Le conflit Réhault et la ville de FOGÈRES

(3^{ème} partie)

La C.F.D.T., un syndicat puissant mais isolé

En 1953, trois syndicats sont représentés dans l'entreprise Réhault. Deux syndicats ouvriers : Force-Ouvrière, majoritaire, et la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (C.F.T.C.). Un syndicat des personnels d'encadrement : la C.G.C.

Lors des discussions sur le contrat de productivité, Force-Ouvrière opte pour une solution différente de celle proposée par la C.F.T.C., la Direction Réhault sous le patronage du C.I.E.R.P.F.O. préconise l'application du barème établi par un accord national, accord prévoyant notamment des salaires plus élevés que ceux pratiqués. Ce syndicat, chez Réhault, fait de cette revendication son " cheval de bataille ", aussi n'accepte-t-il pas les solutions proposées par le C.I.E.R.P.F.O. dont, par ailleurs, il est parti prenante.

L'ensemble des salariés ayant largement souscrit au contrat cogestionnaire, jusqu'à une quasi-unanimité et les résultats occasionnés font que cette organisation, non suivie dans ses objectifs, disparaît rapidement de l'entreprise. L'audience de la C.F.T.C. s'accroît d'autant, non seule-

ment dans l'usine, mais encore sur le plan de la ville de Fougères. En 1964, le Congrès National Extraordinaire des 6 et 7 novembre ratifie les dissensions internes de cette centrale. Environ 70 % des congressistes votent le changement des statuts qui aboutit à une transformation décisive. La Confédération Française Démocratique du Travail (C.F.D.T.) est née. La C.F.T.C. ne disparaît pas pour autant mais sort considérablement affaiblie. Le nouveau syndicat suit le même cheminement, ainsi la Société Syndicale d'Entreprise (S.S.E.) C.F.T.C. Réhault qui est devenue C.F.D.T. Ce syndicalisme C.F.T.C. puis C.F.D.T. a donc à partir de 1953 quasiment monopolisé la représentativité dans l'entreprise. A la fin des années 60, la C.G.T. apparaît. Présente lors des accords de 1968, mais minoritaire, elle atteint son apogée en effectif et en audience en 1974-1975. Son apparition correspond, sans nul doute, à l'embauche de nouveaux salariés - l'usine recrute jusqu'en 1966 - n'ayant pas connu l'atmosphère de 53.

Ce facteur ne sera pas sans incidences sur la conduite du conflit et les rapports entretenus entre les diverses organisations présentes à Fougères. Quoi qu'il en soit, au moment du dépôt de bilan, la C.F.D.T. est largement majoritaire.



SYNDICAT
DE LA
CHAUSSURE ET PARTIES SIMILAIRES

C. F. T. C.

18, Rue de Châteaubriand
FOGÈRES (L. & V.)

CONTRATS DES
ETABLISSEMENTS REHAULT

1. Contrat d'encadrement collectif du personnel des Etablissements REHAULT.
2. Convention pour l'évaluation et le classement des postes de travail.
3. Accord de salaire.

Avec l'aide technique du C.I.E.R.P.

ACCORD DE SALAIRES - CONVENTION POUR L'ÉVALUATION ET LE CLASSEMENT DES POSTES DE TRAVAIL - LE CONTRAT D'ENCADREMENT COLLECTIF DU PERSONNEL DES ETS. REHAULT

Chapitre I : Réhault, le bastion C.F.D.T.

D'après Monsieur E. Simon (1) la répartition des forces syndicales en 1975 s'établit ainsi :
C.F.D.T. : 400 adhérents C.G.T. : 150 adhérents
Selon ces renseignements le taux de syndicalisation est très élevé, 85 % des salariés de l'entreprise, c'est-à-dire beaucoup plus que la moyenne nationale dans le secteur privé, en fait assimilable à celui de la fonction publique. Il s'agit là d'un nouveau particularisme d'autant plus que ces chiffres ne prennent pas en compte les adhésions à la C.G.C.

Une idée très précise de l'audience de chaque confédération

peut être portée à la connaissance du lecteur au travers la composition des délégués du personnel et des membres du comité d'entreprise. Pour ce faire, nous utilisons les résultats des élections de ces deux structures en date des 19 et 20 février 1975, c'est-à-dire des dernières élections ayant eu lieu avant le dépôt de bilan.

Election des délégués du personnel

Cette élection est répartie en deux collèges :
- ouvriers et employés, 676 inscrits sur les listes.
- agents de maîtrise et techniciens, 40 inscrits.

Premier collège (2) 8 postes de titulaires et autant de suppléants à prévoir.				Suppléants			
Titulaires				Titulaires			
Electeurs : 676 Suffrages exprimés : 591 Suffrages valables : 537				Electeurs : 676 Suffrages exprimés : 594 Suffrages valables : 535			
	Nbre de voix	%	Sièges		Voix	%	Sièges
C.F.D.T.	404	75,23	6	C.F.D.T.	388	72,52	6
C.G.T.	133	24,76	2	C.G.T.	147	27,47	2

Rien qu'il faille pondérer ces résultats du fait de l'existence de votes blancs ou nuls, ceux-ci nous paraissent très caractéristiques de la représentativité syndicale dans l'entreprise. En ce qui concerne, le vote du 2^e collège, où un

poste de titulaire et de suppléant sont à pourvoir, nous n'avons pu trouver le détail des votes. Cependant ils sont tous les deux attribués à la C.F.D.T.

Collège ouvriers et employés (3) 5 postes de titulaires				Election au Comité d'Entreprise 5 postes de suppléants			
Titulaires				Suppléants			
Inscrits : 676 Exprimés : 590 Valables : 522				Inscrits : 676 Exprimés : 590 Valables : 532			
	Voix	%	Sièges		Voix	%	Sièges
C.F.D.T.	379	72,6	4	C.F.D.T.	395	74,25	4
C.G.T.	143	27,39	1	C.G.T.	137	25,75	1

Pour ce collège les résultats aux élections des délégués du personnel et des membres du comité d'entreprise sont tout à fait comparables. Ils donnent pour la C.F.D.T. une large majorité avec des résultats oscillants entre 72,5 % et 75,2 %. Le pourcentage réel nous semble cependant approché plus des 75 % puisque l'on s'aperçoit que la C.F.D.T. établit ses meilleurs scores lorsque le nombre des bulletins valables est le plus important. C'est le cas pour les deux élections, aussi bien au niveau des titulaires que des suppléants. En tout état de cause la fourchette est faible et

l'on peut estimer à 75 % l'audience de la confédération de M^e Maire et de 25 % pour celle de la C.G.T.

Un poste de titulaire et de suppléant sont à pourvoir au collège des techniciens et agents de maîtrise. La non plus, nous ne disposons pas du détail des votes. Seuls les résultats ont été portés à notre connaissance; là encore, les deux sièges seront attribués à la C.F.D.T.

Si l'on globalise les résultats nous obtenons tout collège confondu

(Voir tableau correspondant page suivante)

- refus de tout licenciement même avec promesse de reclassement.
- refus de tout démantèlement, occasion de mieux diviser les travailleurs et les asservir.
- maintien intégral de tous les acquis en ce qui concerne les salaires, les avantages sociaux, le droit syndical.
- acceptation d'un contrôle permanent de la situation financière et économique de l'entreprise par le C.E. et les pouvoirs publics.
- mise en place d'un plan global de redéploiement de l'économie fougeraise de plus de 5 ans prévoyant la création de 3 000 emplois dont 1500 immédiatement.

La multiplicité des analyses et donc des solutions à la crise fougeraise concrétisée par le dépôt de bilan de l'entreprise Réhault, puis peu de temps après de Morel et Gaté et Maunoir, fait que nous nous trouvons en présence d'une situation syndicale très complexe (12).

Un kaléidoscope de revendications.

Avant d'étudier les désaccords qui divisent les syndicats, il est tout d'abord nécessaire de préciser qu'il faut relativiser ces inévitables en fonction de l'importance de chaque organisation à la fois au niveau de la ville, et du secteur d'activité c'est-à-dire la fédération et leur poids au sein de l'entreprise concernée. Ainsi Force-Ouvrière et la C.F.D.T. sont les deux principales syndicales et de l'agglomération et de la chaussure. Mais la centrale de Monsieur Maire est majoritaire chez Réhault alors que F.O. y est absente. De même la C.G.T., qui bien que moindre dans la ville et peu présente à travers la fédération, compose par contre la seconde force syndicale de l'entreprise Réhault.

Deux revendications majeures du conflit nous paraissent caractéristiques des divergences d'analyses :

- L'acceptation ou non de solutions de reprises partielles.
- La question de la reconversion.

Les positions exprimées ici sont celles datant du tout début du conflit.

	C.F.D.T.		F.O.		C.G.T.	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Reprise partielle						
Reconversion						

La situation est on le voit particulièrement complexe. A cela s'ajoute la stratégie nationale de la C.F.D.T.

Chapitre IV : L'échec du Front Syndical Fougerais

Incidences de la stratégie nationale de la C.F.D.T.

Il existe, à cette époque, entre la C.F.D.T. et la C.G.T. un accord national dit "d'unité dans l'action" qui fait que ces deux syndicats entretiennent des "rapports privilégiés". L'une de ces conséquences est la mise à l'écart, de fait, de Force-Ouvrière, sa marginalisation au niveau de l'action. Cet accord va, sur le plan local, se révéler tout à fait inadéquat puisque, répétons le, la C.G.T. se trouve être peu importante en ville et dans la chaussure, alors que dans les deux cas Force-Ouvrière dispose d'un poids considérable. Il y a dichotomie entre réalité locale et accord national. L'on comprendra aisément que celui-ci va poser à Fougères plus de problèmes qu'il ne permettra d'en résoudre. Il agira ici comme facteur de complication. L'unité d'action sera une recherche difficile. Pour toutes les raisons explicitées, la reconstitution du Front Syndical Fougerais sera un échec.

L'échec du F.S.F.

Les syndicats en désunion sur le fond le seront tout autant dans la forme, c'est-à-dire quant à la façon de mener la lutte pour l'emploi. Force-Ouvrière, fidèle à sa politique de concertation se prononce, à Fougères, favorable à l'ouverture, dans les plus brefs délais, de négociations avec les pouvoirs pu-

blics et les représentants du patronat. Il centre sa stratégie sur l'organisation de "tables rondes" (13). Aussi ce syndicat refuse-t-il et ne participe pas à diverses occasions, aux actions proposées au sein du F.S.F. par la C.G.T. et la C.F.D.T., tels que débrayages professionnels, interprofessionnels et manifestations. Celles-ci étant jugées inopportunes, débouchant sur la création d'un climat défavorable à l'aboutissement de solutions à la fermeture des entreprises Réhault, Maunoir et Morel & Gaté (14).

La C.F.D.T. tente elle d'imposer un rapport de force en sa faveur et si, dans un premier temps, l'unité d'action semble de règle avec la C.G.T., malgré les divergences de fond les séparant, il faut sans doute y voir là une conséquence de l'accord national les liant. Le F.S.F. ne parviendra, pendant le court temps de son existence, que peu souvent à regrouper lors d'actions, toutes ses composantes. Très vite l'unité apparente entre la C.F.D.T. et la C.G.T. se découvre n'être qu'un trompe l'œil, d'où surgira les dissensions profondes entre ces deux syndicats. C'est avec la manifestation du 23 février 1976 que le F.S.F. montre au grand jour ses divisions internes. D'abord parce que F.O. mais aussi la C.F.T.C. n'y participent pas. Ensuite parce qu'elle sera l'occasion pour la C.G.T. de se faire particulièrement remarquer par la virulence des attaques portées à l'encontre de la C.F.D.T. Monsieur J.-C. Larose, secrétaire confédéral C.G.T., à la tribune lors du meeting définira les mili-

tants cédédistes comme étant "des gesticulateurs de tout poil qui rêvent de révolution" (15).

Dès lors, les pouvoirs publics, la presse et les différentes organisations syndicales vont critiquer l'attitude de la C.F.D.T. et des Réos, la jugeant "jusqu'au boutiste" dans ses revendications, iréaliste et les protagonistes prônant une politique du "tout ou rien" (16). L'unité d'action entre C.F.D.T. et C.G.T. prendra véritablement fin avec le refus de cette dernière d'organiser une journée ville morte le 19 mars 1976, action proposée par la C.F.D.T., et d'abord acceptée par tous, puis rejetée bien qu'annoncée dans la presse et attendue par la population fougeraise. Cette "occasion unique" de faire connaître la gravité des difficultés économiques de Fougères n'eut pas lieu (17).

CONCLUSION

A partir de mai 1976, la section syndicale C.G.T. de la ville de Réhault disparaît. Le désaccord avec la C.F.D.T. devient définitif. Cette dernière ne représente plus alors que le seul syndicat présent dans l'entreprise. La négociation, sur proposition favorable de F.O., par les syndicats des usines Maunoir et Morel & Gaté, des plans de reprises partielles soutenus par le Tribunal de Commerce, met fin au travers les faits les positions des Réos et de la C.G.T. dans leur fondement. Les divergences et leurs conséquences influent dans le développement du conflit et sa perception parmi la population fougeraise.

Jacky HAMARD

Les Réos avaient opté pour une forme de lutte particulière, en conformité avec leur analyse de la situation économique qu'ils furent les seuls à utiliser à Fougères et basée sur l'occupation de l'usine. Très controversée elle va, elle aussi, marginaliser ses protagonistes.

Prochain article : Structure et fonctionnement du conflit.

NOTES ARTICLES

- (1) Monsieur E. Simon responsable-adjoint, France 10 "kalé" 10 décembre 1975.
- (2) Pénurie vertigineuse de chaises de déjeuners de personnel (16-20 février 1975).
- (3) Pénurie vertigineuse de chaises de déjeuners de personnel (16-20 février 1975).
- (4) Interview de Simon.
- (5) La victoire de l'unité au F.O. sur la crise de la chaussure promise de la lettre et mails parus dans le cadre d'un plan de Restructuration de M. Tiquet, secrétaire du C.F.D.T. C.G.T. P. 10. Suite à la même lettre.
- (6) Météo: conditions météo et plus particulièrement article paru dans "Revue" journal lui-même au point "N° spécial juin 1976".
- (7) Ibid.
- (8) Ibid.
- (9) Interview de Simon.
- (10) Ibid.
- (11) L'industrialisme moderne sur une technologie effrayante à partir des faits. Mais C.F.D.T. et la C.G.T. ont "Le plan d'urgence" (Impression par le journal) "L'Essor" 26 février 77.
- (12) Pour une analyse de la crise voir le journal "N. Nouvelle presse et reportage" l'article paru dans "Revue" journal lui-même "Acte 1976-80".
- (13) Chronique République 16-18 mars 1976.
- (14) Chronique République 27-28 février 1976.
- (15) Le Monde 20 février 1976.
- (16) Chronique République 27-28 février 1976. C.G.T. Chronique République 13.1. Chronique C.F.D.T. "Le Monde" 21 mai 1976. Monsieur Central.
- (17) Le Monde 16-17 mars 1976.

Le Collège de Fougères au XIX^e siècle, petite contribution à l'histoire de l'enseignement public

A la suite de la parution de l'article de René Cintré dans le numéro 50 de notre revue, un lecteur, Monsieur Henri ALMIN, 75 rue Clément-ceau 22370 PLENEUF, souhaite entrer en contact avec d'anciens élèves du Collège de Fougères. Lui écrire.

Louis PÉTRI est mort

Louis Pétri n'est plus !

Un héros de la **Résistance du Pays de Fougères**, un homme hors du commun nous a quittés. Louis Pétri est mort ! Non seulement il avait mis toute sa personne au service de la lutte contre le nazisme, risquant sans cesse sa vie et avec quel panache ! Mais ensuite, pendant 20 ans, il s'est dévoué corps et âme à faire revivre la Résistance; à aider les "copains" à faire reconnaître leurs droits.

Il projetait d'écrire un livre sur la Résistance en Ille et Vilaine. Patiemment, pendant des années, il a recueilli, au prix de fatigues incroyables les témoignages de nombreux Résistants.

Hélas, la mort qui a beaucoup flirté avec lui a fini par l'emporter... Notre grand ami nous a quittés sans avoir écrit ce livre qu'il portait en lui, qu'il aurait pu dicter pendant des jours et des jours sans une défaillance de mémoire, sans se servir de notes.

Que sa compagne fidèle, courageuse, digne de lui Noëlle Pétri, trouve ici l'expression de notre immense regret.

Voici l'hommage que Charles Tillon nous a demandé de lui rendre dans les colonnes de notre revue. Nous rappelons que le n° 28 du Pays lui a consacré un article et que la Fédération des Combattants Volontaires de la Résistance a réédité "Les hommes du maquis, confidences du Commandant Pétri" par J. C. PICHON.

G. Dulong GUÉNEE



Louis PÉTRI à l'inauguration d'une plaque commémorant ce haut fait de Résistance que lui-même avait dirigé avec un courage qui force l'admiration: l'attaque de la prison de Vitre et la libération de 47 patriotes.

La Fédération des C.V.R. de Bretagne Normandie, Maine a perdu son fondateur qui fut l'un des plus vaillants combattants de la lutte armée sous l'occupation.

Le commandant Pétri dit Loulou-Tanguy, était chef interdépartemental des F.F.I. - F.T.P. et membre de la direction régionale des F.F.I. de Bretagne. Pensionné de la guerre 39-40, entre dans la Résistance en décembre 1941, il allait, à 23 ans, se distinguer en 1942 parmi les premiers F.T.P. de la région de Fougères.

En 1943, il conduira treize opérations contre l'occupant. En 1944 il participera à plus de soixante actions de guérilla. Le 6 juin 1944, jour du débarquement de Alliés, il fournira cinquante F.T.P. aptes à détruire le nœud ferroviaire Guer-Plouérmel, etc., ce qui obligera notamment une division allemande à perdre dix-sept jours pour gagner le front d'Avranches. Le 10 juillet, il dirigera le déraillement de Noyal-Acigne arrêtant le trafic de l'ennemi durant 72 heures. Il libérera par ses armes les patriotes des prisons de Dinan et de Vitre...

A la tête de 2500 F.T.P., il est en liaison avec le Commandement allié pour organiser au travers des lignes allemandes la participation de la guérilla au service des blindés qui

vont percer le front ennemi, pénétrer en Bretagne insurgée et concourir à sa rapide libération. Et Louis Pétri se battait encore près de Rennes, sur la route de Saint-Laurent le 4 août 1944.

Un noble rôle de soldat volontaire durant les années terribles !

Louis Pétri est mort paisiblement le 1^{er} novembre à Cancale après 20 mois de silencieuses souffrances. Il avait dit :

" Je veux partir sans bruit comme j'ai résisté sous l'occupation. " Il avait chargé Noëlle Pétri, son épouse, de demander à tous ses amis de rester unis autour de la Fédération des Combattants volontaires de la Résistance de Bretagne, Normandie, Maine pour maintenir avec droiture l'esprit de la Résistance.

Louis Pétri, Chevalier de la Légion d'Honneur, Médaille de la Résistance, Croix de guerre avec palme, Membre de l'Empire britannique (M.B.E.) était aussi un ancien granitier breton. Sa mémoire s'inscrit dans l'histoire de la Résistance.

CH. TILLON

ancien chef d'Etat-Major des F.T.P.F.

Les Ateliers du Douet de Saint-Sauveur-des-Landes

Un type d'entreprise particulier

A la mémoire de mon père

Vivre avec un handicap apparaît d'une difficulté incontournable, dans une société tournée vers le profit et sans pitié. Aussi le handicapé sera-t-il contraint à la marginalité, car il ne répond pas aux critères d'efficacité et de productivité. Il est un être humain que la naissance ou les circonstances de la vie ont blessé une fois pour toutes. Des I.M.P. (Instituts Médico-Pédagogiques)

accueillent des enfants et des adolescents. Ils leur proposent une vie scolaire adaptée à leur handicap. Des I.M.P. Pro (Instituts Médico-Professionnels) les préparent ensuite à la vie professionnelle; pour certains ils initient à l'exercice d'un métier. Aussi devait-on imaginer une formule afin de venir en aide aux adultes handicapés, exclus du milieu ordinaire du travail.

La loi définit le handicap mental, distinct de la maladie mentale. Aussi elle jette les bases du C.A.T. (Centre d'Aide par le Travail), destiné à accueillir les adultes frappés d'un handicap intellectuel ou de polyhandicap. Ce critère englobe les notions de handicap mental, de non-voyance et de troubles associés, comme le handicap moteur. En Ille-et-Vilaine, douze C.A.T. se répartissent sur l'ensemble du département: Redon, Betton, Cesson, Vern-sur-Seiche, Bréal-sous-Montfort, Le Rheu, Rennes (avec la Mabilais et l'Espoir), Hédec, Dol de Bretagne, Saint-Malo, Vitre et Saint Sauveur des Landes.

Historique

Le C.A.T. de St Sauveur remonte au 22 octobre 1973. Un I.M.E (Institut Médico-Educatif) est ouvert à Lécousse, le 15 octobre 1973, pour les jeunes de moins de 18 ans. Certains patients se réunissent à Fougères et recensent les besoins existants: neuf personnes de plus de 18 ans n'ont plus leur place, à l'I.M.E. Aussitôt des contacts sont pris avec la D.D.A.S.S. (Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale). Le feu vert est donné pour l'ouverture d'un C.A.T.

Pourquoi retenir alors la commune de St Sauveur? Simplement parce que des locaux sont disponibles. Un I.M.P., existant dans le cadre d'une école publique désaffectée, vient de déménager à Lécousse. La construction s'effectue en trois temps, en vue de satisfaire l'évolution de la demande.

1^{er} Temps: Priorité est donnée

aux sortants de l'I.M.E. qui ne trouvent pas leur place sur le marché du travail.

2^e Temps: Le C.A.T. reçoit les jeunes du milieu ordinaire du travail en situation d'échec.

3^e Temps: Pour répondre à la demande des familles, le C.A.T. s'ouvre à des adultes qui vivent chez eux, dans des conditions difficiles.



L'atelier fer de Saint-Sauveur-des-Landes (Barrières et presse à découper).

Les productions.

La finalité du C.A.T. est d'offrir des activités diverses. Les adultes se répartissent en différents ateliers. La sous-traitance, proposée par les entreprises locales, regroupe différents travaux : cartonnage, pliage, montages divers et couture. **Trois menuiseries** offrent un éventail d'activités à partir du bois : fabrication et réparation de ralettes; fabrication de portails, de clés à cidre et d'établissements en kit; treteaux, chevrons pour couper le bois; caisses à sommier et caisses d'expédition. Enfin l'atelier de ferronnerie fabrique des piquets de clôtures électriques, des poteaux en fer, pour clore une base aérienne, des grilles d'égout. Le marché du piquet de clôture est fort intéressant. Il y a quelques années, le C.A.T., a franchi les limites de la commune pour créer une nouvelle section à St-Hilaire-des-Landes.

L'atelier horticoles-agricole propose la culture de plantes maraichères, l'entretien des jardins et des espaces verts. Le 26 juillet 1983, un incendie détruisit les installations de l'atelier menuiserie et de la section horticoles-agricole. Les ateliers furent reconstruits et rénovés à 50 % par une équipe du jardin. L'initiative a permis d'économiser une somme substantielle pour la collectivité.

Le C.A.T. fournit également des repas aux scolaires de St Sauveur. En plus des 170 repas servis au personnel d'encadrement et aux adultes, 42 sont livrés à la demande de l'A.P.E.L. (Association de Parents de l'Enseignement Libre).

Le statut et le mode de vie

Le C.A.T. est une entreprise, mais d'un statut particulier. Au plan juridique, il est reconnu association de type loi 1901, à but non lucratif. Il dépend financièrement du ministère de la santé et du ministère du travail. La Santé prend en charge le prix de la journée. Le Travail couvre le complément de salaire versé aux adultes handicapés. La notion de rendement est à exclure, puisque les adultes travaillent à leur rythme. Au 1^{er} septembre 1984, le C.A.T. dénombre 140 adultes, encadrés par 30 personnes, y compris les 15 pensionnaires du foyer de St-Hilaire. Certes, le C.A.T. est un lieu de production, mais il est surtout un établissement à caractère médico-social. En effet les adultes vivent la journée continue, de 9 h à 17 h,

avec partage des repas et des activités de détente. La production n'est pas négligeable, loin s'en faut. Mais le centre cherche à assurer aux handicapés une autonomie sociale et financière. Si l'importance accordée au facteur travail est évidente, c'est parce que le travail permet de s'accomplir et de se réaliser. Le salaire et l'allocation versés par la Caisse d'Allocations Familiales avoisinent 3500 F par mois. Aussi certains milieux autorisés s'interrogent : *« des adultes gagneraient-ils plus que des Smicards ? »*

Les loisirs ponctuent la vie de la semaine. Pour que les handicapés puissent s'assumer au niveau des loisirs, le C.A.T. ne fonctionne pas le week-end. Des coupures de deux heures interviennent chaque mercredi; les adultes peuvent se livrer à des activités sportives, telles que la piscine, le C.R.A.P.A., l'aérobic et le football. Ces deux heures seraient remises en cause, avec les nouvelles directives qui tendent à demander plus de production avec une participation moindre de la collectivité.

Enfin, depuis quelques années, des sorties sont organisées à l'extérieur. En 1981, plusieurs handicapés partirent aux sports d'hiver, pour une semaine, en la Côte d'Azur. Aucun obstacle financier : on n'exigea qu'une modique participation une bonne partie, des frais étant supportés par la Formation Permanente et les œuvres sociales de l'établissement.



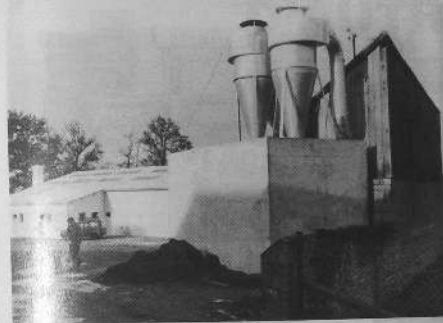
L'atelier fer de St-Sauveur-des-Landes. Les piquets de clôture.

Au foyer de St-Hilaire, les adultes se sentent à l'aise. Ils peuvent sortir en ville, une soirée par semaine; aller au cinéma, faire des courses, rencontrer des personnes de l'extérieur. De même, ils ont tout loisir pour acheter des cigarettes et prendre une consommation.

Existe-t-il des problèmes d'intégration ?

Le meilleur signe de la volonté d'insertion au sein de la cité, il faut le voir dans la présence des handicapés aux Etats Généraux de la Sermandière, le 13 novembre 1979. Ils y tiennent un stand qui met l'accent sur l'aspect *Intégration*. Les adultes sortent, les handicapés trouvent bon accueil parmi la population générale. Plusieurs participent aux rencontres de football ou au rangement des équipes de leurs collègues.

Les handicapés peuvent-ils sortir du C.A.T. ? Effectivement, des personnes ont évolué, mais en petit nombre. La loi prévoit une liste d'emplois réservés, par exemple "préposés au courrier, sténodactylos". Mais le taux n'est pas respecté. Et la D.D.T. (Direction Départementale du Travail) se penche sur ce problème. La conjoncture est un obstacle sérieux. Mais la véritable pierre d'achoppement réside dans la mentalité du monde du travail. Il n'est pas facile de vivre tous les jours avec un handicapé, car il a ses rythmes et ses besoins propres. Par contre, au C.A.T., les adultes ne perçoivent pas leur handicap. Ils ont conscience d'être dans une structure faite pour des personnes en difficulté. Et ils sont peut nombreux à refuser leur handi-



St-Hilaire-des-Landes. Le nouvel atelier. (Silo à scories).

capés en raison de cette structure. Pour beaucoup, la fiche de paie, de congés et de transport ouvrier a une importance capitale. Elle atteste qu'ils se perçoivent comme des salariés se rendant à leur travail. Elle leur confère un certain statut social. Le règlement avec les horaires de travail et les congés est plutôt rassurant à cet égard. Il leur donne le sentiment d'être des travailleurs à part entière. Aussi un jeune verra la différence entre un I.M.E. et un C.A.T. : si l'I.M.E. est perçu comme l'école, le C.A.T. représente l'usine. Souvent le jeune déclare : *« Je veux être un ouvrier ! »*. Ainsi il a conscience d'avoir passé un cap et d'être dans le monde du travail. Et la personne ne mesurera son handicap que dans les plus hauts niveaux.

Sept, huit couples vivent en appartement et prétendent avoir été bien accueillis. *« On ne se sent pas rejeté a priori »*. Mais l'inquiétude n'en demeure pas moins : cela pose un problème au niveau de la procréation et de l'éducation des enfants. De telles situations supposent l'aide du C.A.T., des familles, des amis et des voisins. Le C.A.T. est également associé à l'hôpital psychiatrique; les rapports sont des relations de bon voisinage. Des handicapés assurent l'entretien des espaces verts autour de l'église et pour quelques particuliers.

Ils ne rencontrent pas de difficulté de relations avec la population de St Sauveur. En 1981, un groupe d'ado-

lescents a séjourné en V.V.F. (Villages Vacances Familiales). La Direction des V.V.F. fut heureuse de les recevoir et reconnut : *« Cela s'est mieux passé qu'avec des normaux »*. Il est vrai que les Collectivités exigent davantage d'un handicapé, dans sa tenue et son comportement.

Les parents sont associés à la vie du C.A.T. Avant l'ouverture du Centre, fut créée une association A.D.A.P.E.L. Les parents sont représentés au sein du Conseil d'Administration. L'association se réunit en assemblée générale, une fois par an, à l'initiative de son président, Joseph Malle, ou sur demande des membres. La porte du centre est toujours ouverte aux familles. A Noël, les adultes animent une soirée, qui réunit environ 400 personnes.



St-Hilaire-des-Landes. L'atelier bois (une quatre-faces rabote et dégauché des 4 côtés).

Le personnel comprend le service administratif, le service éducatif et technique et les services généraux. L'administration est assurée par le Directeur, Monsieur Malard, un Directeur Adjoint, un comptable et deux secrétaires. Le personnel éducatif participe au travail des adultes, avec eux. Les moniteurs d'atelier et les éducateurs techniques veillent à la sécurité, à l'emplacement des machines et surtout accompagnent les handicapés. Ceux-ci sont suivis régulièrement par un médecin psychiatre, vacataire, un médecin généraliste et la Médecine du Travail pour la visite annuelle et les vaccinations.

La vie dans l'établissement est assez familiale. Une telle qualité de vie exige un bon niveau de qualification et une aptitude aux relations humaines. Le moniteur d'atelier doit être polyvalent et bien posséder son métier. Ainsi, en plus de son C.A.P. et de son B.E.P., il bénéficie déjà de sept années d'ancienneté d'entreprise. Surtout il doit savoir écouter.

L'origine des handicapés.

Le handicap frappe n'importe quelle personne. Aussi les origines sociales et géographiques sont très diverses. Les adultes proviennent de milieux sociaux très différents. Le C.A.T. recrute sur Fougères et un rayon de 25 à 30 km, il s'étend jusqu'à Louvigné-du-Désert, St Georges-de-Reintembault, St Brice-en-Coglès, Le Ferré, St-Jean-sur-Causson. Au point de départ, on décelait souvent un accident de naissance, par exemple une méningite encéphalite ou une anoxie; quelques uns connaissent des troubles affectifs et une débilite ordinaire, 20 % ont chuté et vivent des troubles du comportement. Le C.A.T. cherche à réadapter. Il représente le réentrainement à l'effort.

L'avenir

Dans l'immediat, le ministère de la Santé refuse de prendre en charge les cotisations salariales et patronales, les frais de courrier et de téléphone. Aussi, en 1985, il faudra produire plus, car ces dépenses seront prises en compte par la production. Les questions de fond se posent par rapport aux adultes handicapés. Certains ont-ils leur place au C.A.T., vu leur degré de handicap profond ? Ceux qui ne produisent pas du tout ou pas suffisamment ne pourraient-ils pas être placés dans une structure non productive ? Ne pourrait-on pas envisager une structure du type foyer occupationnel, pour les cas les plus lourds ?

Compte tenu des charges, il serait souhaitable de les orienter dans cette direction, afin de laisser la place à ceux qui ont des possibilités de production. Mais pourrait-on le faire, alors qu'ils sont bien dans leur peau, au C.A.T. ?

De même certains ne pourraient-ils pas être intégrés dans un milieu ordinaire de travail, avec un service d'accompagnement et un suivi entre le C.A.T. et le milieu ordinaire ? Dans une bonne conjoncture, ils participeraient à la vie d'une entreprise. Le cadre est très rassurant au C.A.T., mais le serait-il dans une entreprise ?

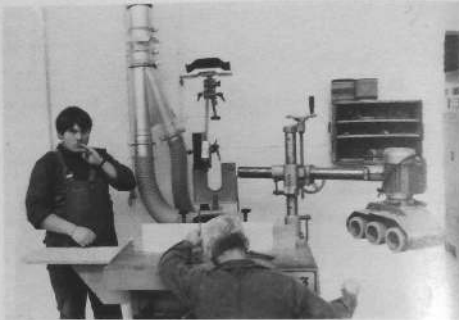
Les effectifs sont au complet, et l'administration n'envisage pas et ne souhaite pas d'agrandissement.

Le handicap n'est pas quelque chose de figé. Il évolue. Souvent les personnes disent d'autrui : " Il ne peut pas ". Le regard sur les êtres ne serait-il pas plus positif et constructif, si l'on reconnaissait : " Il peut faire faire ceci ou cela " ? Le handicapé connaît une progression professionnelle et sociale et ceci, on l'oublie très souvent. Il est un être en évolution.

De plus, nous-mêmes, nous avons nos empêchements, nos difficultés. Voilà qui relativise nos manières d'envisager le handicap d'autrui. Surtout notre regard, souvent empreint de curiosité malsaine, ne veut-il pas nous rassurer ? Tant il est vrai que le regard enferme l'autre dans des catégories toutes faites et constitue un huis-clos.

Daniel HEUDRÉ

Les photos sont de Jacky HAMARD



St-Hilaire-des-Landes: l'atelier bois - la toupe - le chef d'atelier effectue ses réglages.

N.B.
Je tiens à remercier Monsieur MALARD pour toutes les facilités qu'il m'a accordées au C.A.T.

Lexique :

- A.D.A.P.E.I.	Association des Associations de parents d'enfants handicapés
- I.M.E.	Institut Médico-Educatif
- I.M.P.	Institut Médico-Pédagogique
- I.M.PRO	Institut Médico-Professionnel
- D.D.A.S.S.	Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale
- D.D.T.	Direction Départementale de Travail
- V.V.F.	Villages Vacances Familiales



St-Hilaire-des-Landes: le nouvel atelier - Coffret cadeau pour la Cristallerie. - Une ponceuse.

PETITS METIERS D'AUTREFOIS

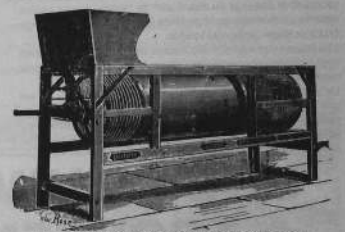
... grands services perdus

La société rurale des années 50 possédait encore de petits métiers aux services innombrables et importants pour les populations laborieuses. Ces métiers s'exerçaient tout au long de l'année selon un rythme défini par les saisons qui faisaient naître ou varier les besoins. Chaque équinoxe, chaque solstice annonçait la venue prochaine d'un artisan soucieux, humble et consciencieux dont l'œuvre s'associait à celle du temps.

LE TEMPS DU BOURRELIER

Le temps annonce la venue du bourrelier. C'est le grand maître d'équipages de chevaux de trait. Les intempéries de l'hiver ayant mis à rude épreuve le cuir des attelages, ceux-ci ont souvent grand besoin d'être remis en état.

L'artisan arrive de bon matin, en vélo ou en solex, rarement en voiture. Il déballe ses alènes droites et courbes, son fil empaqueté, sa boîte de suif à l'odeur caractéristique et tous les cisailles, marteaux et accessoires dont il se sert pour réparer de son mieux les accros et l'usure laissés par le labour. On apporte sur une grande table de batterie les équipages abîmés : licous, colliers, bas d'équipages, sous-ventrières, brides et guides. L'artisan passe la journée, si nécessaire, à la ferme et partage les collations de 10 heures et 17 heures ainsi que le repas de midi. C'est toujours un étonnement de voir en fin de journée l'air neuf et rajoué du cuir... Ainsi rénovés les attelages embellissent les chevaux mais la sueur et les intempéries se remettent à l'ouvrage et, l'année suivante, le bourrelier avait encore fort à faire.



Extrait de " L'agriculture à l'école primaire en 44 leçons " Editions Latouche & De Lamarzelle, Vannes, 1935

QUAND LE TRIEUR SE MET EN PLACE

Les vents de l'équinoxe d'automne font tomber les fruits véreux; les autres attendent leur mûrissement au soleil de la Saint-Michel ou de la Saint-Brice. Après les moissons voici le temps des cueillettes. Mais les récoltes entassées dans les greniers attendent leur nettoyage. En effet, le blé destiné à la fabrication de la farine panifiable doit perdre ses impuretés et ses graines étrangères. Ce travail se fait avec un trieur. Le trieur est un appareil assez important composé de deux grands cylindres ajourés comportant des grilles de différents calibres destinées à séparer le grain et les impuretés. Ces deux cylindres horizontaux sont mobiles et tournent autour d'un axe. Leur mouvement circulaire continu est entretenu par un moteur à essence. Le tout est perché sur un plateau à roues et tracté par un cheval pour le déplacement d'une ferme à l'autre.

Le trieur est mis en place sous le fronton du grenier contenant la récolte. Un tuyau déverseur fait la jonction entre le grenier et la trémie du trieur pourvue d'une trappe à ouverture réglable. La rotation des deux cylindres effectue le triage. Le conducteur du trieur est souvent un petit fermier à qui ce travail saisonnier apporte un petit pécule supplémentaire. Son travail consiste à surveiller l'ensachage du blé trié qui se vide par quatre déversoirs à la sortie desquels on accroche les sacs.

La poussière sèche les gosiers mais le cidre est là en abondance pour étancher la soif. Le blé ainsi trié est entreposé dans l'attente du voyage vers le moulin. Le meunier en fera de la bonne farine que le fermier transportera ensuite chez le boulanger. De ce fait il n'y aura que le travail du boulanger à payer étant donné que la farine est fournie...

Ce temps était celui d'une relative autarcie, mais plus encore celui d'un contrôle possible de la qualité des produits de consommation. L'adage " Tu récolteras ce que tu auras semé " était véritable. Qu'en est-il aujourd'hui ?

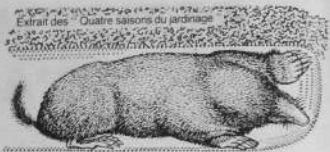
le temps du BOURRELIER

BIENVENUE AU PERE TAUPISTE !

Les frimas de novembre ont décroché les dernières feuilles rebelles. La nature prépare son hibernation. L'herbe devient rase mais en souterrain, la vie continue et s'accélère même. C'est en effet le mois de prédilection pour le regain d'activité des taupes. Leurs dégâts sont parfois gênants lorsqu'elles sont nombreuses et, si les taupinières fleurissent, il faut intervenir. C'est alors que le père taupiste est à son affaire.

Le taupiste s'en va de ferme en ferme tendre les pièges innombrables qu'il possède et, le lendemain, il relève sa chasse. Mais ceci est tout un art ; il faut savoir l'endroit de la **couloie** le plus propice pour **ouvrir** et tendre les pièges, puis recouvrir le passage en ayant soin de mettre un petit repère comme un morceau de branchage pour se rappeler les nombreux endroits où ils sont tendus.

Les taupes ont souvent des heures de passage et certaines sont malignes pour éviter les pièges. C'est donc une partie de ruse qui se joue parfois. La chasse est une chose et la préparation des peaux en est une autre. Il faut dépecer la bête et étaler la peau sur une planche à l'aide de petits clous. Dans les années 50 une peau se vendait de 20 à 50 centimes selon sa qualité.



Aujourd'hui les taupes peuvent creuser tranquilles. Le père taupiste s'en est allé. Notre société moderne l'a piégé : elle a eu sa peau !

Si les vers artificiels en appâts empoisonnés ont remplacé les pièges, il reste, pour les amoureux de la nature, un moyen simple d'éloigner les taupes : enterrer une bouteille à hauteur inclinée à 45° vers le vent dominant sud-ouest. Les vibrations du vent dans le goulot éloignent les taupes sur 10 m². C'est efficace, mais ça ne vaut pas notre père taupiste.

A suivre

Maurice LANGLOIS

UNE " UNIVERSITE DU TROISIEME AGE "

Depuis plusieurs années " Le Pays " participe de différentes façons à la vie locale.

Fêtes, rallye cycliste à travers le pays fougérais, débats, créent une animation autour de la revue, dans laquelle paraissent des articles traitant de sujets dans tous les domaines : culturel, social, historique, économique.

" Le Pays " apporte ainsi sa participation à la vie actuelle mais fait revivre aussi les traditions et la mémoire collective du pays fougérais.

Dans cet esprit et pour élargir davantage ses activités " Le Pays " souhaite dès l'an prochain réaliser un nouveau projet.

Créer à Fougères une université du 3^e âge. Il s'agit d'une association supplémentaire, certes mais surtout complémentaire, c'est ce qui nous paraît important.

En effet, il existe de nombreuses associations animées par et pour les retraités dans le pays fougérais, tant pour les loisirs que pour la formation; chacune a son originalité et présente un intérêt.

Une section de l'Université du 3^e âge à Fougères aurait pour but de proposer des activités nouvelles choisies par des participants actifs, activités qui s'adresseraient au plus grand nombre et non à une élite.

Une nouvelle association, complémentaire qui s'intégrerait ainsi au tissage du réseau relationnel social et culturel.

Alors, l'Université du 3^e âge, comment fonctionne-t-elle ?

Une association régionale agréée des sections départementales, ainsi pour l'Ille et Vilaine, Rennes et St Malo, qui fonctionnent depuis plusieurs années. Les adhérents participent à l'animation de ces sections en établissant un programme chaque année. Des groupes se mettent en place en fonction des thèmes choisis, par exemple : les arts, les langues, le sport, les sciences... Les thèmes peuvent être traités sous des formes diverses : conférences, débats, cours, visites, recherches, toujours sous la conduite de personnes compétentes. Des professeurs se mettent

d'ailleurs à la disposition de l'université du 3^e âge.

" Le Pays " certain de l'intérêt que peut présenter une telle activité pour les retraités et pré-retraités du pays fougérais et soucieux de faire participer la mémoire vivante de notre région à la vie sociale et culturelle, souhaite donc, avec toutes les personnes intéressées par ce projet, mettre en place ces groupes de travail.

Les personnes qui souhaitent prendre contact peuvent s'adresser au journal.

N.B.



UNIVERSITE DU 3^e AGE : un amph

Complétez votre collection du " Pays de Fougères "

N'hésitez pas à nous demander les numéros qui vous manquent. La collection est encore entièrement disponible (pas pour très longtemps toutefois).

Le calendrier du Pays de Fougères (1985) est encore disponible au prix de 20 F.

Contactez-nous à l'adresse de la revue :
6 rue de la Fourchette 35300 FOUGÈRES

Demandez le répertoire des articles et textes littéraires parus dans

le pays
de fougères

entre décembre 1982
et octobre 1984
(numéros 41 à 50).



REPertoire

DES ARTICLES ET TEXTES LITTÉRAIRES

PARUS ENTRE DÉCEMBRE 1982 ET OCTOBRE 1984

n° 41 à 50

Nom _____

Adresse _____

desire recevoir le repertoire des articles n° 41 à 50

n° 31 à 40

n° 21 à 30

n° 1 à 20

Coupon à découper et à renvoyer accompagné d'un timbre à 2,10 F. à : Jean-Yves BAUGE
15, rue des Bruyères
35133 PARIGNE

le pays de fougères

Revue d'information du Pays de Fougères

19 85

Janvier Février

Mar	1	
Mer	2	
Jeu	3	
Ven	4	1
Sam	5	2
Dim	6	3
Lun	7	4
Mar	8	5
Mer	9	6
Jeu	10	7
Ven	11	8
Sam	12	9
Dim	13	10
Lun	14	11
Mar	15	12
Mer	16	13
Jeu	17	14
Ven	18	15
Sam	19	16
Dim	20	17
Lun	21	18
Mar	22	19
Mer	23	20
Jeu	24	21
Ven	25	22
Sam	26	23
Dim	27	24
Lun	28	25
Mar	29	26
Mer	30	27
Jeu	31	28



LA CHAUSURE
C'est un simple, facile même, comme toutes ces vieilles machines
qui, pour une large part, ont fait l'honneur de Fougères.
11 A. P. 100, n° 24

Calendrier du "Pays de Fougères" 1985.

Laiterie NAZART

Année 1983



Produits fabriqués

Beurre : 4 752 000 kilo
Camemberts : 2 606 000 boîtes
Cheddar : 131 000 kilo
Yaourts : 629 000 pots
Caséines : 2 810 tonnes
Spécialité « Vieux Robin » : 6 000 kilo

Collecte de lait :
101 000 000 litres

Producteurs de lait : 1450

GRANITS

Emile Rébillon

Le granit dans toutes ses applications

FUNÉRAIRES - DÉCORATION
- BATIMENTS - « CHEMINÉES »

Le granit à la portée de tous

BAILLÉ - 35460 ST-Brice-en-Coglès
Tél. (99) 95.04.05 - Télex REGRANI 950184 F

Exportation de carrières:
LANHÉLIN - Beau fort
MÉRIGNOS-GUREC - rive droite

VIRE - Beau fort - Le Gât
PLUMÉLIER-BOUCOU
Jauré de Kerneuc

Solvègue Création

Prêt à porter féminin
Dégriffés

35, rue Nationale
35300 FOUGERES
Tél. 99.88.99



A FOUGERES
L'ATELIER - PHOTO



Jean-Luc BARBELETTE

8, BLD MARECHAL - LECLERC

MARIAGE - PORTRAIT - REPORTAGE

banque de bretagne

10, rue du Tribunal - FOUGERES

ACCUEIL

CONSEILS

SERVICES

imprimerie nouvelle

PHOTOCOMPOSITION - TYPO - OFFSET
- TOUTES IMPRESSIONS -

La Datinière - PARIGNY - B.P. 16
50600 St-Hilaire-du-Harcouët
Tél. (33) 49.02.53



LE BON SENS
PRES DE CHEZ VOUS

LIBRAIRIE PAPETERIE

MARY

Tél. : 99.75.40

10 - Avenue du Général de Gaulle
12 - Boulevard Jean-Jaurès

35300 FOUGÈRES

Pour la fin de l'année
des affaires exceptionnelles

GRAND DICTIONNAIRE
ENCYCLOPÉDIQUE LAROUSSE en 10 Vol.
la collection complète 4750,00 F
au lieu de 4995,00 F.
et en cadeau l'ATLAS GÉNÉRAL
et l'ATLAS HISTORIQUE

MICRO INFORMATIQUE

Micro-Ordinateur :
THOMSON MO 5 - 2390 F. - TO7 70 - 3490 F.
Micro-Ordinateur ALICE version coffret - 2495 F.

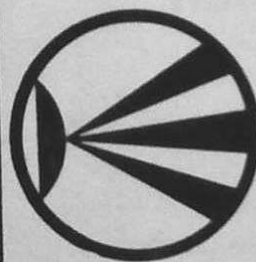
pinto et fils

2 services

l'entreprise

**et... "le coup
de main"**

ZAC GUÉNAUDÈRE 99.23.74 99.04.24 FOUGÈRES



j.b. plantade
OPTICIEN

Nettoyer aux ultra-sons
vos lunettes

- les ajuster
- vérifier votre acuité visuelle

CE SONT
DES SERVICES GRATUITS

**OPTIQUE
PLANTADE**

FOUGERES

La MAISON de la PRESSE

14 et 16 place Aristide Briand

FOUGÈRES — Tél. : 99.38.81

Relais FRANCE - LOISIRS